This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

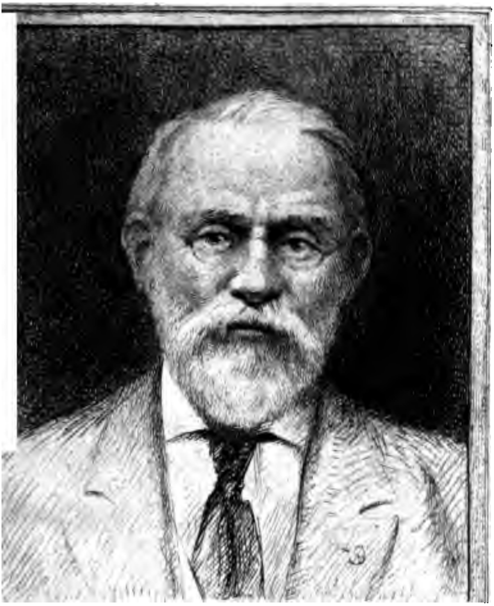

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Octobre 1739.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dediés à Son Altesse Seré-nissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Octobre 1739.

Imprimé à Paris, & se vend
A LYON,
Chez PLAIGNARD, rue Merciere.

M. DCC. XXXIX.

Avec Approbation & Privilége du Roy.

[redacted]

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 f. le mois, en blanc, & brochés 16 f.

Dunning Nijhoff 1-21-36 31472

Années.

1701.	9.	vol.	1721.	12.	v.
1702.	12.	v.	1722.	12.	v.
1703.	12.	v.	1723.	12.	v.
1704.	13.	v.	1724.	12.	v.
1705.	12.	v.	1725.	12.	v.
1706.	12.	v.	1726.	13.	v.
1707.	12.	v.	1727.	12.	v.
1708.	12.	v.	1728.	12.	v.
1709.	12.	v.	1729.	12.	v.
1710.	12.	v.	1730.	12.	v.
1711.	12.	v.	1731.	12.	v.
1712.	12.	v.	1732.	12.	v.
1713.	12.	v.	1733.	12.	v.
1714.	12.	v.	1734.	12.	v.
1715.	12.	v.	1735.	14.	v.
1716.	12.	v.	1736.	15.	v.
1717.	12.	v.	1737.	13.	v.
1718.	12.	v.	1738.	13.	v.
1719.	12.	v.	1739	12.	v.
1720.	5.	v.			

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts

Octobre 1739.

ARTICLE XCIII.

OCTAVIANI GENTILII ex Dominis Rovelloni Patricii Septempedani, de Patriciorum origine, varietate, præstantia in juribus, Libri quatuor ; ad Eminentissimum & Reverendissimum Principem Antonium Xaverium Gentilium S. Romanæ Ecclesiæ Presbyterum Cardinalem, S. S. Domini nostri Papæ Pro-datarium. Romæ, typis Antonii de Rubeis, apud Pantheon 1736. C'est-à-dire,

Traité de l'Origine, de la Différence, de la Grandeur, & des Droits des Patriciens, en quatre Livres, par M. Octavien Gentile. *Ouvrage dédié à son E. le Cardinal Gentile, Protodataire de N. S. P. le Pape. A Rome chez Antoine de Rabeis.* 1736. *Pag.* 560. in-4°.

LE nom de *Patrice* est un nom si indéterminé, si ambigu, que qui voudroit y attacher toujours, & dans tous les Auteurs où il se trouve, la même idée, seroit dans une erreur historique des plus grossieres. L'embarras est de bien distinguer toutes ses diverses significations, selon les tems, les lieux, & les usages. C'est ce qui a paru à M. *Gentile* n'avoir point encore été assez dévelopé. Aussi de tant d'Auteurs qui ont écrit sur les *Patrices*, n'en a-t-il pas trouvé un seul qui le satisfît pleinement, & qui ait bien débrouillé les difficultés, qui naissent de cette diversité.

Le ſujet eſt pourtant aſſez important, au moins par rapport à l'Hiſtoire, pour mériter que quelqu'un prît la peine de l'éclaircir. M. *Gentile* a bien voulu ſe la donner. Il a embraſſé la matiére dans toute ſon étenduë, comme on va le voir, par le plan que nous allons donner de ſon Ouvrage.

Des quatre Livres qui le compoſent, le premier remonte juſqu'à la premiére origine des *Patrices* établis par *Romulus*; il explique quels étoient leurs emplois, comment ils étoient élevés à ce rang d'honneur, les marques de leur dignité, ce que furent les *Patrices* ſous les premiers Empereurs. Dans le ſecond Livre l'Auteur traite du Patriciat inſtitué par les Empereurs d'Orient, & prétend que ce fut le Grand *Conſtantin* qui inventa cette dignité. Il montre à qui, & avec quelles cérémonies elle étoit conférée; quels étoient ſes droits & ſes prérogatives. Il diſtingue quatre ſortes de *Patrices*; les uns étoient appellés les Peres des

Empereurs, & les Tuteurs de l'Empire ; les autres étoient les Protecteurs, & les *Avoués* des Egliſes ; les troiſiémes étoient les *Patrices* de la Milice ; les derniers enfin étoient *Patrices* d'une Ville, d'une Province, d'un Bourg, qui leur étoit donné à titre de Patriciat. Il parle enſuite du même titre, mais différemment accordé par les Empereurs Grecs aux Rois & aux grands Princes ; du Patriciat des femmes qui étoient au ſervice, & de la Maiſon des Impératrices, & en dernier lieu de ceux qui ont ſuccédé aux Patrices dans les Cours des Princes, & qui en font l'Office. Le troiſiéme Livre roule ſur le Patriciat des Romains, c'eſt-à-dire, ſur le titre de *Patrice* ou Défenſeur de l'Egliſe Romaine, que les Rois & les Princes recevoient des Papes, & par lequel ils s'engageoient à la défendre contre ſes ennemis. Dans le quatriéme Livre, il s'agit des *Patrices* des Colonies, & des Villes Municipales. On examine auſſi qui ſont

ceux qui dans les divers Etats de l'Europe occupent aujourd'hui la place des anciens Patrices &c.

Tout cela est traité avec beaucoup d'érudition, & une vaste lecture, avec ordre, avec une assez bonne critique, & cette précision qui retient un Auteur dans les bornes de son sujet, ou qui l'empêche du moins de faire de trop grands écarts, ce qui n'est que trop ordinaire dans ce genre d'écrire. Enfin, quoique la plûpart des choses que renferme cet Ouvrage, fussent à-peu-près assez connuës de ceux qui ont fait quelques réfléxions sur l'Histoire, il faut pourtant convenir avec l'Auteur, que personne ne les avoit encore réunies méthodiquement dans un même Traité, qui ne laisse rien, ou fort peu de chose à désirer sur la matiére.

Après cette idée générale, nous nous arrêterons seulement à quelques points principaux, qui contiennent la substance de l'Ouvrage. Romulus ayant rassemblé dans sa nouvelle Ville tout ce qu'il put

de Citoyens, de la maniére que tout le monde ſçait, jugea bientôt qu'il étoit néceſſaire d'y établir une forme de Gouvernement, pour y maintenir l'ordre & la ſubordination, & contenir dans le devoir une multitude accoutumée à la licence & au déſordre. Il en choiſit donc cent entre ceux, que leur naiſſance, & leurs qualités diſtinguoient des autres. Il les appella *Peres*, ou *Patrices*, pour honorer leur dignité, & *Sénateurs*, parce qu'ils étoient du nombre de ceux à qui l'âge donnoit plus d'expérience & de gravité. Il en compoſa un Conſeil & un Tribunal, qu'il nomma *Sénat*. Les deſcendans de ces *Peres*, furent nommés *Patrices*, ou *Patriciens*. Telle fut la premiére origine des *Patrices*, & la ſource des plus anciennes & des plus illuſtres Maiſons de *Rome*. Car tout ce qui n'étoit pas de famille Patricienne, étoit de la claſſe du Peuple, ou Plébéiens, quoique le Fondateur eut diſtingué les Citoyens en trois ordres différens,

les Patrices, les Cavaliers, ou Chevaliers *Equites*, qu'il prit pour sa garde, au nombre de trois cens, & le reste du Peuple, qui n'étoit ni Patricien, ni Chevalier.

Le nombre des Patriciens fut augmenté dans la suite, par Romulus même, par les autres Rois, par les Consuls, par les Empereurs. Il y eut cependant une différence considérable entre les descendans des cent premiers *Peres*, ou *Patrices*, & ceux qui furent aggrégés dans la suite à l'ordre Patricien : les premiers étoient, pour ainsi dire, Nobles d'origine, & d'extraction ; les autres étoient annoblis. Ceux-là étoient appellés *Patricii Majorum Gentium*, Patrices des grandes Maisons ; ceux-ci, *Patricii Minorum Gentium*.

Dès la premiére institution des Patrices, *Romulus* détermina leurs fonctions, leurs droits, leurs prérogatives. Ils furent destinés à remplir les Charges de la Magistrature, rendre la Justice, gouverner l'Etat, administrer les affaires pu-

bliques, à l'exclusion des autre
Citoyens, qui étoient réduits
l'Agriculture, & aux Arts nécel
saires à la société. Les Patricien
seuls avoient droit de consulter le
Dieux par les Auspices, & le
Charges ne leur étoient conférée
que sur la réponse qu'on croyoit e
recevoir. Dans les commencemen
tous les Ministres de la Religio
étoient tirés de leur Corps. Ma
le tems apporta bien des change
mens à cette constitution primit
ve. Les Plébéiens furent adm
dans le Sénat, & eurent part au
plus éminentes dignités de la Ré
publique. Les Patriciens conserve
rent néanmoins toujours une gran
de distinction, qui excita plus d'u
ne fois la jalousie & les plainte
du Peuple, & causa bien des mou
vemens dans l'Etat. Nous ne fai
sons qu'indiquer dans ce précis
ce que M. *Gentile* expose fort a
long en plusieurs chapitres de c
premier Livre.

Une des choses qui marquo
le mieux la grandeur, la puissan

ce, l'élévation des Patriciens, c'étoit de s'attacher des familles du Peuple, qui se mettoient sous leur protection, & qui étoient dévouées à leur service par un engagement irrévocable. Ils se faisoient honneur de compter un grand nombre de ces Cliens; & il se formoit entre ceux-ci & leurs Patrons une liaison étroite, des droits & des devoirs mutuels, qui étoient regardés comme sacrés & indispensables. Ce n'étoit pas des particuliers seulement, ou des familles, qui recherchoient l'appui des grands, c'étoient les Villes mêmes qui les prioient de vouloir bien se déclarer leurs Protecteurs, & accepter leur dévouëment. L'Acte authentique qui en étoit dressé, étoit solemnellement envoyé au Patron, gravé sur le bronze, afin qu'il le ratifiât; ainsi que nous le voyons encore, par quelques-unes de ces Formules que le tems a épargnées. Le dernier Chapitre du premier Livre est pour l'habillement des Patriciens. On s'y étend fort sur

leur chaussûre, & en particulier sur la *Lunule* qu'ils portoient à leurs souliers, en forme de Croissant, ou de C, qui en chiffre Romain exprime le nombre de cent, pour marquer qu'ils tiroient leur origine des cent premiers Peres ou Patrices choisis par *Romulus*.

Tant que subsista à *Rome* le Gouvernement Républicain les Patriciens conserverent leur dignité & leur puissance. Mais si-tôt que la liberté fut opprimée, & que l'autorité souveraine eut passé entre les mains d'un seul Maître, elle perdit beaucoup de sa spendeur. Un grand nombre de familles Patriciennes étant éteintes, les Empereurs en substituerent d'autres ; mais ils n'eurent de part au Gouvernement, qu'autant qu'ils voulurent bien leur en accorder. Ce ne fut plus ce Sénat rédoutable, qui disposoit des Rois & de leurs Couronnes, l'arbitre du sort des Nations & des Souverains, dont on venoit des extrémités du monde implorer la protection, ou désarmer la colere.

Ils ne furent plus que les exécuteurs des volontés du Prince, qui se servoit d'eux dans ses Conseils, & pour l'exécution de ses desseins.

La différence fut encore plus grande après la translation du siége de l'Empire à Constantinople. La dignité des Patrices ne fut jamais plus sublime, il est vrai; ils étoient honorés du titre de Peres des Empereurs, & ces Princes le leur donnoient eux-mêmes, c'étoient les plus grands Seigneurs de la Cour & de l'Empire; mais ils n'avoient après tout qu'un titre, qu'une dignité, qui ne donnoit par elle-même aucune autorité, aucune jurisdiction. C'étoit la récompence des grands services rendus dans les Charges les plus importantes, ou le prix de la faveur. A leur exemple des Empereurs, les Rois des *Gots*, ceux de *France*, & les autres voulurent aussi avoir leurs Patrices, comme on le voit par la suite de l'Histoire. Cependant le Patriciat eut encore bien des formes diverses; & l'on ne peut en

parler d'une maniére univoque, ſans confondre bien des titres, ou des dignités très-diſtinguées. En général l'Auteur en reconnoît de quatre ſortes ; ceux qu'on nommoit *Peres des Empereurs*, *Tuteurs de l'Empire*, & comme *Aſſociés à la Majeſté Impériale* ; ceux qui étoient chargés de défendre & de protéger quelque Egliſe, dont ils étoient comme les Avoués, *Advocati* ; les Patrices Militaires, qui étoient Queſteurs ou Tréſoriers des Armées, Maîtres de la Milice, & commandoient les Troupes ; enfin les Patrices des Villes, des Provinces, des Bourgs mêmes, dont ils étoient comme Gouverneurs ou Intendants. M. *Gentile* a pris grand ſoin de ſpécifier, & de bien diſtinguer toutes ces dignités réunies ſous un même nom, quoique très-différentes entr'elles, de marquer exactement, autant que l'éloignement des tems, & le peu de ſecours que fourniſſent les anciens Auteurs, pour en parler avec préciſion le permettent, de marquer,

dis-je, leurs droits, leurs fonctions, les honneurs attachés à leur titres, ou à leur rang, la maniére dont ils y étoient élevés ; de discuter les opinions des Auteurs qui en ont parlé, afin de prendre son parti avec plus de connoissance & de sureté : & c'est la maniére dont il en use constamment dans ce Traité. Généralement parlant, il y avoit cette différence entre les Patrices ou Patriciens de l'ancienne *Rome*, & ceux qui en porterent le nom sous les Empereurs, que les premiers l'étoient par leur naissance, au lieu que ceux-ci ne parvenoient à cette dignité que par le choix de l'Empereur, & des autres Souverains.

Elle devint si considérable que les plus grands Princes, les Rois les plus puissans, se faisoient honneur d'être revêtus de ce titre, & le recherchoient avec empressement. L'Histoire est pleine d'exemples connus, qui en font foi, & il seroit inutile dans un Extrait de rapporter ceux que cite

M. *Gentile*, & qui devoient avoir place dans son Ouvrage, pour remplir toute l'étenduë de son dessein.

Une chose moins observée, & qui n'est pas connuë de tout le monde, c'est qu'il y avoit un Patriciat pour les femmes, ainsi que pour les hommes. *Gonzalez* écrivant sur les Décrétales a cru qu'elles avoient le titre de Patrices, en qualité de femmes, de filles, ou de petites-filles de Patrices: mais il est certain qu'il leur étoit donné en leur propre nom, pour les honorer, & comme une marque de distinction. C'étoit à la Cour de Constantinople les Dames d'Atour, les Dames du Palais, ou les Dames d'Honneur des Impératrices, qui les habilloient, leur mettoient leurs parures pour les cérémonies, & les accompagnoient quand elles sortoient. Avant le dixiéme & l'onziéme siécle les femmes des Patrices étoient appellées *Patricissæ*; comme on a fait *Ducissa*, *Comitissa*, pour dire

.ieſſes , Comteſſes : mais ce
e leur venoit de la dignité de
.urs maris.

Pour ſuivre l'Hiſtoire du Patriciat juſqu'au bout , M. *Gentile* demande à la fin du ſecond Livre, quels ſont les Patrices d'aujourd'hui , c'eſt-à-dire , ceux qui les repréſentent auprès des Princes, & qui ont ſuccédé à leur dignité. Selon lui, ce ſont à *Rome* les Cardinaux ; à la Cour de l'Empereur les Electeurs, & les Princes de l'Empire ; en *France* , les Pairs ; les Chevaliers de la Toiſon d'Or, & de S. *Michel* en *Eſpagne*, & ceux de la Jarretiere en *Angleterre* ; en *Pologne* les Palatins &c. Quels ſont ces Chevaliers de S. *Michel* en *Eſpagne*, qui y tiennent la place des Patrices ? D'ailleurs auſquels des anciens Patrices ces nouveaux ont-ils ſuccédé ? Car il y en a eu de tant d'eſpéces , qu'il n'eſt pas aiſé de le déterminer. M. *Gentile* ſe contente de dire, que ces derniers ont à-peu-près les mêmes fonctions que les premiers, qu'ils ſont com-

me les Conseillers des Princes, leurs Peres, leurs Coopérateurs, & leurs Ministres dans l'administration des affaires publiques, & le Gouvernement de leurs Etats. Mais ces fonctions ne conviennent ni toutes à tous les anciens, ni même en partie à plusieurs des nouveaux Patrices, si l'on veut leur donner ce nom. Quand on compare les Charges & les Dignités anciennes, avec celles qui subsistent présentement, il y a toujours du mécompte, & de la différence.

Le Patriciat des Romains exercé, & même recherché par les Rois de *France*, & par les Empereurs, fait la matiére du troisiéme Livre. M. *du Cange* & quelques autres Ecrivains ont cru que *Pepin* étoit le premier de nos Rois, qui ait été Patrice des Romains. M. *Gentile* soutient par de bonnes autorités, que *Charles-Martel* avoit déja reçû de *Grégoire* III. ce titre, dont les plus Grands Princes en ce tems-là se faisoient honneur. *Grégoire* lui avoit envoyé deux célebres Am-

bassades, avec les clefs du Tombeau de S. *Pierre*, & une partie des chaînes du Prince des Apôtres, pour en obtenir du secours contre les Lombards ; & , pour le porter plus efficacement à se déclarer le défenseur de l'Eglise Romaine, il lui offroit le Patriciat des Romains. C'étoit en effet à quoi il s'engageoit en acceptant cette dignité. Tout le monde sçait que *Pepin* & *Charlemagne* en furent revêtus par les successeurs de *Grégoire* III. & jamais Princes ne l'obtinrent à plus juste titre. Quoique l'Histoire de ces tems, & des tems suivans soit assez connuë, on s'attend à trouver dans un Traité aussi étendu que celui-ci sur le Patriciat, des choses qui échappent aux Lecteurs qui ne sont pas, comme M. *Gentile*, occupés particuliérement de cet objet. Elles sont d'ailleurs répanduës dans un grand nombre de volumes qu'on n'a pas toujours à sa disposition, & que ceux qui voudront en être instruits, seront bien-aises de voir ici rassemblées & discutées *avec soin*.

Le Patriciat ne fut pas renferı
dans la feule ville de *Rome* au te
de la République, ni borné dan
fuite aux Cours des Empereuı
& des autres Souverains, & à qu
ques grands Seigneurs & Prince
qui faifoient gloire d'ajoûter
titre à leurs autres dignités, &
le marquer même dans les Ać
publics. Les Colonies formées
Citoyens Romains, portoient da
les villes qu'elles établiffoient,
forme du Gouvernement & la p
lice de la Capitale, & fuivoieı
en tout les ufages de *Rome*. L
villes municipales qui participoieı
aux priviléges des Romains, quo
qu'elles fe gouvernaffent par leuı
Loix particuliéres, s'y conformoieı
auffi autant qu'il fe pouvoit. Ell
avoient, ainfi que les Colonies
leurs Sénats, leurs Patrices, les mê
mes Charges, les mêmes noms d
Magiftrature, les mêmes cérémo
nies de la Religion &c. fur le mo
déle de la République dominante
qui étoit comme la commune pa-
trie de tous les Citoyens de l'Em-

pire. Le titre de Patrice s'éteignit peu à peu, & se perdit enfin, au sens qui convient aux Sénateurs & aux Magistrats ordinaires des Villes, sur-tout après que le siége de l'Empire fut transporté à *Constantinople*, comme on a pû voir, par ce que nous avons dit. Mais l'Empereur *Henri* V. le rétablit au douziéme siécle, dans les Villes de sa dépendance. Il a subsisté depuis dans plusieurs Villes d'*Allemagne*, d'*Italie*, & des *Pays-Bas*, & subsiste encore en quelques unes. C'est ce que M. *Gentile* fait voir dans un grand détail, par des inscriptions, des Médailles, & d'autres preuves non moins certaines. Il se conserve en particulier dans la Ville de *San Severino*, dont il est lui-même Patrice, comme il nous l'apprend dès le titre de son Ouvrage, où il prend celui de *Patricius Septempedanus*. Ces Patrices sont les Nobles des familles de Robe, dont les ancêtres ont exercé long-tems les Charges de Sénateur, de Magistrat dans les Villes,

Car les Gentilshommes qui viver dans leurs terres, dans leurs Châ teaux, n'ont point le titre de Pa trice.

ARTICLE CXIV.

ESSAI DE PHYSIQUE, Par M. Pierre Van Musschenbroek Professeur de Philosophie & de Mathématiques à Utrecht, avec une Description de nouvelles sortes de Machines pneumatiques, & un Recueil d'Expériences par M. J. V. M. Traduit du Hollandois par M. Pierre Massuet, Docteur en Médecine 2. *vol.* in-4°. *avec beaucoup de planches & de figures. A Leyden chez Samuel Luchtmans* 1739.

C'Est ici l'Ouvrage d'un des plus forts Newtoniens de l'Europe. M. Musschenbroek est un autre S-gravesande; & il paroît que la Hollande se maintient toujours dans cette liberté de penser, si favorable à toutes sortes de nouveautés. Ce fut

fut le premier asile de Descartes & du Cartésianisme ; & le Newtonianisme y devient plus florissant de jour en jour. Le Cartésianisme étoit une vraye nouveauté dans sa naissance; le Newtonianisme, il est vrai, n'est qu'un renouvellement de quelque chose de fort antique & de fort suranné. N'importe, l'air de nouveauté suffit ; & c'est toujours une grande nouveauté, qu'un sistême d'attraction, de vuide & de mille termes barbares, ait seulement pû être conçû & proposé dans un siécle aussi éclairé que le nôtre.

M. Musschenbroek en tire tout le meilleur parti, qu'il soit possible d'en tirer. Une longue Préface établit d'abord l'excellence de la Méthode des Expériences dans la Physique. Cela est séduisant, l'expérience est un grand maître en toutes choses, & la Physique en particulier paroît ne pouvoir faire un pas sans ce guide ou sans cet appui. C'est dommage cependant, que toutes ces expériences

plus recherchées que naturelles, & plus amusantes qu'instructives, n'aboutissent qu'à des immatérialismes & à des vertus qui ne sauroient, quoiqu'on en dise, leur servir d'une bonne recommandation auprès de ceux, qui ont le goût de la saine & vraye Physique. Les Expériences ne manquent pas l'Histoire de la nature & des art n'est qu'un recueil d'Expériences Il ne nous manque que de bon interprétes, & des gens qui sçachent bien raisonner & tirer d justes conclusions, de tout ce qu la nature & le train le plus com mun de la vie, offrent à notre es prit, par l'entremise de nos yeu & de tous nos sens.

Le premier Chapitre du premie Tome de M. Musschenbroek tra te de la Philosophie, & des régl du raisonnement; une bonne ma niére de perfectioner la Physiqu seroit, selon cet Auteur, qu'u Physicien se bornât toute sa vie étudier le feu, un autre à la lumi re, & ainsi chacun un objet pa

ticulier. Mais on demandera à cet Auteur, pourquoi il a embrassé lui-même toutes les questions de la Physique. Ce sont-là des fantaisies pures, & dans ce genre personne n'a droit d'imposer des Loix à qui que ce soit. Et comment connoître le feu, si on ne connoît la lumiére, & mille autres questions qui sont liées à celle-là.

Tout est lié dans la Physique; & ce seroit peut-être un conseil plus sûr à donner, d'étudier tout en général, avant que de s'attacher à aucun sujet particulier. Mais la Méthode moderne des Expériences recherchées & artificielles va, si l'on n'y prend garde, à rétrécir tout-à-fait l'esprit de la Philosophie & du raisonnement. Rien n'est borné, tâtonnier & superficiel comme cette Méthode d'Expériences circonstanciées & de détail, qui n'avancent rien, & ne font tout au plus qu'amuser la curiosité.

L'Auteur établit ensuite 3. régles d'après M. Newton. La pre-

miére régle est de ne recevoir pour causes des Phénomenes, que celles qu'on sçait être véritables, & à l'aide desquelles on peut rendre raison des Phénomenes. La régle est bonne, & il faut croire que c'est celle de tout le monde. Mais attrape qui peut, comme on dit, & en attendant on tâche d'en approcher. L'Auteur ne veut point de toutes ces approches, il ne veut point de suppositions, il veut tout ou rien. Il croit donc son vuide, & ses attractions des vérités pures. Un Cartésien, qui s'en mocque, lui dira que c'est le plein, la matiére subtile & l'impulsion, qui sont la vraye cause de tout. Le mal de tout cela vient de ce que chaçun se fait juge sans appel dans sa propre cause. Les deux autres régles Newtoniennes de l'Auteur, ne sont pas plus nouvelles que la premiére; mais les applications en sont tout aussi particuliéres, & uniquement convenables au Newtonianisme en question.

Chapitre 2. *du corps en général.*

& de ses propriétés. L'Auteur réfute assez bien le sentiment Cartésien sur l'étenduë, prouvant même que l'essence du corps ne nous est point connuë, & que nous n'en connoissons que les propriétés extérieures & sensibles. La premiére dont traite l'Auteur, est l'étenduë. Il tient pour sa divisibilité à l'infini, & démontre cette divisibilité à ceux qui sçavent la Géométrie de l'infini, sans se piquer de se proportioner au commun des esprits Philosophes, qui ne sont pas si Géometres. C'est-là le grand défaut les Newtoniens, de tout embrouiller d'une Géométrie profonde sans néceſsité. Ils ont bien leurs raisons, pour en user ainsi, d'après M. Newton. Telle opinion qu'on trouveroit ridicule sous son expression simplement philosophique, se fait admirer & respecter sous un grand appareil de profonde Géométrie. Et la plûpart des disciples dociles s'imaginent, dès qu'ils voyent de la Géométrie, que tout est démontré.

M. Muſſchenbroek convient cependant que l'étenduë, métaphyſiquement diviſible à l'infini, n'eſt phyſiquement diviſée & diviſible, que juſqu'à un certain point ; en quoi le Newtonianiſme eſt plus reiſonnable, que le Cartéſianiſme ou le Malebranchiſme, qui s'obſtine à maintenir dans la Phyſique la molleſſe infinie, & la diviſion même actuelle de la matiére des corps les plus ſolides.

Après la diviſibilité, ſuit l'impénétrabilité, que l'Auteur ne dérive pas cependant de la ſimple étenduë. Il examine enſuite la queſtion de la figure & de la groſſeur des atomes ; ſur quoi il eſt difficile de décider quel parti il prend, auſſi bien que ſur la plûpart des queſtions qui ſont un peu équivoques. Car il eſt Newtonien & ne veut point d'hipothéſes. Il commence donc toujours par dire, que les ſens ne pouvant pénétrer juſques-là, & n'y ayant point à cet égard d'expérience immédiate, la choſe eſt indéciſe, & que les Philo-

es à hipothéſes, ont tort de
uloir la décider, par des conjec-
ures & des fictions.

Cette proteſtation une fois faite, comme il faut pourtant qu'un Philoſophe Ecrivain & Dogmatiſte prenne ſon parti, il le prend ſans façon: & le parti qu'il prend quel eſt-il? Faut-il le demander? Une hipothéſe, une conjecture, & le plus ſouvent une de celles, que d'autres Philoſophes regardent comme les moins vrai-ſemblables & les plus fauſſes. Ici nommément l'Auteur penſe en contradiction avec M. Newton, que les parties de la lumiére ſont toutes uniformes pour la figure, & pour la grandeur. C'eſt ſe raprocher des Cartéſiens. Mais l'Auteur s'en éloigne lorſqu'il en dit autant de toutes les parties groſſieres de toutes ſortes de corps en général.

Tout de ſuite, il va montrer comment tous ces corps ſont formés, *non de ces fantômes d'imagination*, dit-il, mais *à l'aide des Microſcopes, & encore par d'autres Ex-*

périences. A quoi se réduit don
cette prétenduë formation? A c
que les parties solides, les atome
se raprochent & s'unissent de ma
niére qu'ils laissent entr'elles de
pores : comme si c'étoit-là enché
rir par le Microscope & par le
Expériences, sur les fantômes d'
magination des Cartésiens ? Sui
vent diverses hipothéses de la com
binaison diverse des parties sol
des & des pores, dans les dive
corps.

L'Auteur passe à la *force d'ine
tie* : or il faut remarquer, que to
ceci forme un même Chapitre, c
il est parlé un peu de tout dan
l'ordre, que nous suivons en l'ex
trayant. On peut remarquer aus
qu'entre les Cartésiens, & les New
toniens, il n'y a souvent qu'un
simple question de nom. Ici pa
exemple, la force d'inertie n'est au
tre, que cette force par laquel
un corps en repos ou en mouve
ment, résiste à un changemen
d'état. Or on avertit que cette fo
ce, non définie d'ailleurs, n'est pa

ême que celle du repos Car-
l.

. y a encore d'autres proprié-
s ſenſibles des corps, la *mobilité*, *a quieſcibilité*, la *gravité*, l'*attractibilité*. L'Auteur en parle ailleurs. En attendant, il prévient de ſon mieux l'objection naturelle qui ſe préſente, que toutes ces propriétés ſont des *qualités occultes*. Elles ſont inconnuës & *inconnoiſſables* ſelon lui, mais non occultes.

Chapitre troiſième du Vuide. C'eſt ici le grand fondement du ſiſtême Newtonien : quel fondement ? Le néant ! L'imaginaire ! La queſtion eſt importante : on la traite ici avec méthode, & on établit d'abord l'idée du vuide, enſuite la poſſibilité du vuide, & enfin l'exiſtence & la réalité du vuide.

Sur le premier Article, l'Auteur renvoye chacun à ſa conſcience ; pour convenir ou pour concevoir qu'entre deux points, il y a une longueur non eſſentiellement matérielle, entre deux lignes une ſur-face, entre deux ſur-faces une

étenduë complete. Une singu
rité qu'on doit remarquer, c'
qu'après s'être moqué de Desca
tes, qui prétend que l'étenduë
la matiére qui est entre deux m
railles étant détruite, les mura
les se raprocheroient, les Newt
niens, notre Auteur au moins p
tend à son tour que, si après av
détruit les corps qui séparent de
murailles, on détruisoit encore l'
pace ou le vuide, qui reste ap
la destruction des corps, lequ
vuide ou espace est un être dest
ctible & créé selon lui, les mura
les se raprocheroient. C'est bi
la peine d'en faire à deux fois.

Pour prouver la possibilité,
nécessité même & l'existence
vuide, l'Auteur a recours à l'a
gument du mouvement, qu'il cr
impossible dans le Plein. La qu
stion est tout d'un coup décidé
dès que l'Auteur a remarqué q
pour la possibilité du mouvemen
il faudroit que la matiére subti
de Descartes se divisât à l'infin
On n'a qu'à lui répondre, qu'el

est effectivement divisible à l'infini selon lui-même. Il est vrai, que sentant l'insuffisance de ce premier argument, il a recours à la force d'inertie, qui lui fait conclure qu'un tas de matiére subtile est aussi difficile à mouvoir, qu'une même étenduë d'or ou de mercure. On arrête tous ces raisonnemens hipothétiques, en remarquant que l'inertie & l'indivisibilité Physique, ne conviennent qu'aux corps grossiers, & aux atomes de la matiére crasse. L'Auteur ne se tire delà qu'en supposant, qu'il n'y a que les Newtoniens, qui fassent des Expériences & des Observations, & qui aiment à raisoner d'une maniére solide, les Cartésiens ne se piquant, selon lui, que de faire briller leur esprit. Tous lieux communs, qui ne disent mot.

M. Musschenbroek établit nettement, que l'espace est une troisiéme substance, qui n'est ni esprit ni corps. Si l'on laisse faire Messieurs les Newtoniens, nous allons voir tout-à-l'heure éclore des mil-

lions de substances, qui ne sont. ni corps ni esprit. Le feu a bien déja été érigé en substance immatérielle & non spirituelle dans la même école. Or c'est l'expérience, c'est le témoignage des yeux & de tous les sens, qui enrichissent ainsi la Philosophie; l'esprit n'y est pour rien. Ce sont les Newtoniens qui le disent. *In arte suâ cuique credendum est.* L'Auteur réfute, avec respect cependant, ceux qui confondent l'espace avec l'immensité même de Dieu.

Chapitre quatriéme. Du lieu, du tems & du mouvement. Le sistême Newtonien commence à être assez connu, pour qu'on nous dispense d'en suivre tout le détail dans des points comme ceux-ci, où le parti que prend l'Auteur est facile à déviner après l'établissement du vuide conçû comme une espace immatériel.

Le Chapitre cinquiéme traite des Puissances qui compriment ou des Pressions. Le sixiéme Chapitre, de la force des corps en mouvement. L'Au-

teur discute fort au long le sentiment de M. Leibnitz comparé à celui de Descartes, & adopte le premier qui établit la force du mouvement dans le quarré de la vitesse, au lieu de la simple vitesse dans laquelle le dernier faisoit consister cette force.

Le septiéme Chapitre traite de la Pesanteur. C'est ici un point fondamental du sistême Newtonien, & de tout sistême. Descartes expliquoit mal la Pesanteur. Newton désespérant de faire mieux, ne l'explique point du tout. Mais comme chacun veut toujours avoir bien fait, Newton prétend qu'il ne faut point expliquer ce qu'il n'explique pas, & que le Problême est résolu par là même qu'il est déclaré irrésoluble. C'est la question de sçavoir s'il est irrésoluble. Un Géométre comme M. Newton le suppose, un Physicien cherche à délier le nœud, & non à le trancher.

M. Musschenbroek commence par établir que tous les corps sont

pesans. On lui oppose que les corps subtils ne le sont pas. Il répond en niant ces corps subtils, qu'il traite de pure hipothése ; & il ne veut reconnoître de corps, que ceux qu'une bonne Pesanteur & une masse grossiere lui rendent sensibles. A cette occasion, il traite mal Descartes & les Cartésiens, qu'il peint comme gens, qui n'ont que de l'imagination & de l'esprit, tandis que ceux-ci peignent le Newtonianisme comme trop corporel, trop grossier & trop esclave des sens. De sorte qu'en prenant le milieu, comme il convient à des êtres composés d'esprit & de corps, on pourroit bien attraper le juste point des choses & de la nature.

Après avoir établi une partie du sistême sensible de la pesanteur des corps, c'est-à-dire, quelques Phénomenes observés par Galilée, & par Newton, l'Auteur vient à la cause de la Pesanteur. Il la croit non Méchanique & immédiatement émanée de la libre volonté du Créateur. Cela est plûtôt fait,

& il eſt vrai, qu'une telle Phyſique n'a beſoin que des ſens les plus groſſiers. Tout le monde ſeroit d'accord, ſi Meſſieurs les Newtoniens en ſe bornant ainſi à leur gré à l'écorce de la Phyſique, n'invectivoient pas ſans ceſſe contre ceux qui jugent à propos d'aller plus loin, & ne vouloient pas uſurper ſur eux le nom de Phyſiciens. Celui qui ramaſſe des matériaux, qui les prépare & qui les polit, eſt fort louable; pourvû qu'il n'uſurpe pas le nom d'Architecte ſur celui qui l'eſt en effet.

Le huitiéme Chapitre traite de la Méchanique. On y trouve le détail des Machines ſimples & de quelques Machines compoſées, expliqué ſelon les Principes ordinaires de la Balance & du Lévier, à-peu-près ſelon le principe de Deſcartes, par l'égalité ou l'inégalité des mouvemens de la puiſſance & du poids réſiſtant.

Le neuviéme Chapitre roule ſur les frotemens des Machines. M. Muſſchenbroek traite cette matiére avec

beaucoup plus de soin qu'on n'a peut être encore fait, soit de Géométrie & de calcul, autant ou plus que de Physique & de raisonnement. Sur quoi on nous permettra de faire ici une réfléxion. Il est tout-à-fait beau & utile de réduire les matiéres de Physique à la simple expérience & au calcul Géométrique. C'est-à-dire, qu'il est bon que les Géométres & les Naturalistes exercent leur talent & leur capacité sur ces matiéres : & chacun est maître après tout de prendre les divers points des sciences, dans le point de vûë de sa propre science ou de son métier.

Que Messieurs les Newtoniens fassent des Expériences sur la Lumiére, sur la Pesanteur, sur les Résistances des milieux, & qu'ils calculent tout cela à leur gré, il n'y a rien a dire, & les Physiciens mêmes pourront les en remercier. Mais qu'ils laissent pourtant à chacun son point de vûë, & qu'en s'introduisant comme ils peuvent dans la Physique, ils ne préten-

dent pas en chasser les naturels du Pays, les Physiciens, & nous enlever des mains une fort belle science dont nous sommes en possession.

Les hommes & par conséquent les Sçavans aussi sont extrêmes en tout; & si on les laissoit faire, ils réaliseroient de bien des maniéres la fable du *repente calvus* de Phédre. Les Newtoniens disent aux Cartésiens, qu'il ne faut ni imagination ni esprit dans la Physique, & qu'il n'y faut que des yeux. Et les Cartésiens, certains au moins, qui n'aiment que les hipothéses & les fictions, disent aux Newtoniens, qu'il n'y a qu'à penser & à imaginer, & qu'on n'a qu'à s'arracher les yeux, & laisser-là les sens, comme inutiles dans la Physique. Moyennant quoi nous n'aurions bien-tôt plus ni Physique ni Physiciens.

Nous mettons les choses au pire, pour n'être accusés d'aucune partialité: il est pourtant vrai, que les Cartésiens n'ont jamais rejetté

ni les Expériences ni la Géomé-
trie, si ce n'est quelquefois par voy
de fait, & en se livrant un pe
trop à la fureur des hipothéses
Mais les Newtoniens n'entenden
point de raison ; non plus que leu
Maître, qui étant séchement Gé
métre & uniquement Artiste,
proscrit, tout haut s'entend, tou
te hipothése, & toute conjecture
quoique tout bas, il n'ait fait peu
être que cela, dans tout ce qu'
s'est permis de raisonnemens phi
losophiques.

Or rien n'est plus injuste ni pl
fatal à la Physique. Elle est esse
tiellement conjecturale & hipoth
tique, & c'est l'anéantir, que
lui ôter la liberté du raisonneme
inventif, qui est tout conjectur
& plein d'hipothéses, d'un peu d
magination même & de fiction po
tique si l'on veut, en danger m
me de devenir romanesque : c
toutes choses ont leurs écueils
leurs abus.

On commence en effet à rema
quer, que toutes ces invectiv

ıı y a ıı peu ue gens qui
le tems ou qui veuillent se
er la peine d'être Géométres :
a plûtôt fait de renoncer à
ıysique. La plûpart même des
oniens subalternes, n'étant
Géométres ou ne l'étant point
ent au niveau de la Physi-
Newtonienne, comment sont-
ıysiciens ne l'étant que sur
i de mille Démonstrations
ne peuvent entendre ? La
les soutient un peu : mais il
seront bien-tôt d'une science
ıe leur propose que des arti-
e foi.
squ'ici la Physique emprun-

raisonnemens. Plus de raisonnement déformais, si on continuë d'écouter les Newtoniens, & la Physique sera la Géométrie même en personne, la Méchanique, l'Astronomie, la Chymie &c. & il n'y aura plus de Physique. Le grand Newton étoit fin, disent ceux qui l'ont connu. Il auroit été un Descartes, s'il fut venu avant lui. Il vint trop tard, pour déveloper le beau génie qu'il pouvoit avoir pour la Physique. Au lieu de le déveloper, il l'envelopa, & prit justement le contre-pied. N'est-ce pas la Fable du Renard, qui ayant perdu sa queuë à la bataille, vouloit persuader à tous les Renards de sacrifier la leur ?

La Médecine même, qui effectivement est une partie de la Physique, & tient beaucoup de son essence hipothétique & conjecturale, est ménacée comme elle de dégénérer en de gros volumes d'Expériences Anatomiques, & en formules algébriques, analytiques, infinitésimales, & en calculs de

toutes les sortes, qui évaluent la force tantôt du cœur, tantôt des ... conçûs comme des cordages, des léviers & des pistons. Tout cela est beau, vrai même si l'on veut; mais il est question de la guérison conjecturale des Malades. Toute la Géométrie du monde ne guérira jamais un mal de poitrine ou d'estomac par raison démonstrative : & il n'y a ici de démontré, que la nécessité de mourir.

Le *Mouvement composé*, fait la matiére du dixiéme Chapitre. C'est un sujet assez géométrique : aussi n'est-il que cela chez notre Auteur, comme chez *Dechales* & chez les autres Méchaniciens Géométres. *Le onziéme Chapitre traite de la Descente des corps pesans sur le Plan incliné*, & ce n'est non plus ici qu'une Mécanique Géométrique *Le douziéme Chapitre sur le Mouvement de vibration ou d'oscillation*, ne sort point de cette enceinte étroite & compassée. Un mot de réfléxion encore. N'étant point Géométres de profession,

Meſſieurs les Newtoniens ne traitent le plus ſouvent ces morceaux Géométriques qu'à demi, & n'étant point Phyſiciens de fait, ils manquent tout-à-fait leur objet. C'en eſt trop, peut-on leur dire, ſi c'eſt Phyſique; & ſi c'eſt Géométrie, c'en eſt trop peu. C'eſt bien pis lorſque ne donnant que de la Géométrie, ils ne la donnent qu'en énigmes ou en articles de foi, c'eſt-à-dire, ſans Démonſtration, ſous prétexte que c'eſt de la Phyſique.

Le treiziéme Chapitre ſur le Mouvement de projection, eſt traité fort ſuccinctement. M. Muſſchenbroek fait voir géométriquement que la ligne de Projection eſt ſpéculativement une Parabole, & il renvoye ſur-tout à M. Newton pour voir que phyſiquement ce doit être un hiperbole. Il y a bien 12. années, que dans nos Mémoires on a vû, que ni géométriquement ni phyſiquement la ligne de la chute des corps ne pourroit être une ligne ni conique ni infinie, & qu'é

tant nécessairement terminée au centre de la terre, ce devoit être une sorte de spirale. Les découvertes lentes à faire sont encore bien lentes a établir ; & une erreur sçavante, est bien difficile à déraciner.

Pour le quatorziéme Chapitre des Forces centrales ou des Forces des corps qui se meuvent autour d'un centre, il seroit difficile qu'il fut autre chose que de la Géométrie, d'autant plus que c'est un morceau favori de M. Newton. L'Auteur croit en passant pouvoir démontrer par un calcul de forces centripetes,&centrifuges qui n'est bien sûrement qu'hipotétique, que la Terre tourne autour du Soleil, & non celui-ci autour de celle-là. Telle est la Physique Newtonienne dans tous ses points.

Le quinziéme Chapitre sur la Dureté, la Mollesse, la Fléxibilité, l'élasticité, se raproche un peu de la Physique. L'Auteur fait l'honneur au sistême Cartésien sur le ressort de le rapporter, fort bien même,

mais pour le réfuter ; soit parce que, selon lui, la matiére subtile est une supposition chimérique, soit parce qu'il ne conçoit pas que cette matiére fluide doive faire autre chose, que rétablir simplement un bâton fléchi dans son premier état de droiture : ne concevant pas qu'un liquide aille & revienne par vibrations réïtérées capables de faire trembler le bâton ou une corde que son ressort rétablit. Cependant tous les liquides agités, ne se rétablissent jamais, que par des ondulations réïtérées, & il semble que la chose n'est pas si difficile à concevoir ; sans que nous voulions pour cela adopter l'ingénieuse hipothése de Descartes, à laquelle les vrais Physiciens peuvent trouver des défauts bien plus réels.

M. Musschenbroek examine aussi l'hipothése des petits tourbillons du P. Malebranche, & ajoûte ces paroles remarquables : *n'est-ce pas là pousser les suppositions de Descartes jusqu'à l'extravagance ?* Voilà en effet à quoi les Carté-

siens

ſiens devroient penſer ſérieuſement à ne pas pouſſer plus loin les hipotheſes de leur maître, à en retrancher même pluſieurs qui ne ſurchargent déja que trop ſon grand & magnifique ſiſtême. On les accuſe de trop de fiction, & pour toute réponſe, ils en imaginent de nouvelles, qui n'ont pas le moindre air de vrai-ſemblance. On attaque avec force les grands tourbillons de Deſcartes. Ces tourbillons ſont pourtant fondés, & ne peuvent être traités de pure hipothéſe. Tout tourbillonne manifeſtement dans le Ciel; l'idée en eſt naturelle & ancienne. Empedocle s'en étoit apperçû, Ariſtote en avoit parlé. Au lieu de bien étayer ce point fondamental, Malebranche remplit tout de tourbillons inviſibles & concentrés les uns dans les autres à l'infini, & cela ſans aucune preuve de fait ni de droit, ſans aucune raiſon de vrai-ſemblance, de néceſſité, ni de ſimple poſſibilité même. On attaque la matiere ſubtile, & on accuſe avec raiſon

Deſcartes d'avoir fait ſes autres élemens, ſes globules, ſes atomes ſtriés trop fragiles : & pour toute réponſe & ſans néceſſité ni vraiſemblance, Malebranche fond en quelque ſorte tout l'univers en une matiére molle & purement ſubtile & fluide, qui acheve d'ôter au ſiſtême attaqué tout le peu de conſiſtence que ſon véritable Auteur lui avoit laiſſé. Et voilà l'unique ſource du grand triomphe des Newtoniens d'aujourd'hui. S'ils n'avoient affaire qu'à Deſcartes, ils n'en viendroient pas ſi facilement à leur honneur ; & leur vuide & leurs attractions ne ſçauroient jamais s'établir, que ſur les débris de cette matiére molle & de ces petits tourbillons fantaſtiques. Il faut ſe tenir ferme ſur ſes étriers en un tems de criſe & de combat, tel qu'eſt celui-ci pour la Phyſique, qu'on veut détruire & anéantir.

L'Auteur commence ſon ſeiziéme *Chapitre de la Percuſſion*, par ces mots. « *La* doctrine du choc » ou de la Percuſſion eſt de gran-

» de importance dans la Physique,
» parce que la plûpart des corps
» agissent les uns sur les autres, en
» se choquant & en se heurtant;
» c'est de cette maniére, que la plû-
» part des Phénomenes des corps
» arrivent. „ Voilà un aveu pré-
cieux & qu'il faut bien récueillir de
la part d'un des plus célebres New-
toniens de l'Europe. Et comment
après cela ces Messieurs traiteront-
ils de pure hipothése l'*impulsion*, si
elle est la cause visible de la plûpart
des Phénomenes? Et comment ne
traitera-t-on pas de pure hipothése
l'attraction, si elle est la cause seule-
ment présumée, imaginée, du plus
petit & très-petit nombre des Phé-
nomenes? M. Musschenbroek trai-
te à fond & fort bien les régles de
Percussion, quant au géometrique
& au calcul, fondé sur la simple
Expérience.

Le dix-septiéme Chapitre sur l'électricité & les corps électriques, va
ramener l'Auteur dans son sistême
Newtonien d'attraction, mais non
sans que nous lui jettions encore

ni les Expériences ni la Géométrie, si ce n'est quelquefois par voye de fait, & en se livrant un peu trop à la fureur des hipothéses. Mais les Newtoniens n'entendent point de raison; non plus que leur Maître, qui étant séchement Géométre & uniquement Artiste, a proscrit, tout haut s'entend, toute hipothése, & toute conjecture; quoique tout bas, il n'ait fait peut-être que cela, dans tout ce qu'il s'est permis de raisonnemens philosophiques.

Or rien n'est plus injuste ni plus fatal à la Physique. Elle est essentiellement conjecturale & hipothétique, & c'est l'anéantir, que de lui ôter la liberté du raisonnement inventif, qui est tout conjectural & plein d'hipothéses, d'un peu d'imagination même & de fiction poëtique si l'on veut, en danger même de devenir romanesque : car toutes choses ont leurs écueils & leurs abus.

On commence en effet à remarquer, que toutes ces invectives

iiennes autant que le haut
métrique où Newton a mis
légeres idées de Physique,
ja tomber cette science, &
ent le nombre des Physi-
l y a si peu de gens qui
: tems ou qui veuillent se
la peine d'être Géométres ;
t plûtôt fait de renoncer à
sique. La plûpart même des
iiens subalternes, n'étant
éométres ou ne l'étant point
it au niveau de la Physi-
wtonienne, comment sont-
siciens ne l'étant que sur
de mille Démonstrations
e peuvent entendre ? La
es soutient un peu : mais il
ont bien-tôt d'une science
leur propose que des arti-
foi.

efficace de l'électricité ; & alors la matiére subtile rentreroit dans ses droits. On y reviendra toutes les fois qu'on voudra pousser jusqu'à l'explication physique des Phénomenes.

Chapitre dix-huitiéme. De la vertu attractive des corps. Voilà par où un Newtonien devroit commencer, si le but d'un Newtonien étoit d'expliquer les causes des Phénomenes. Ce sistême a cela de commode, qu'il lui est indifférent d'en placer les principes à la fin ou au commencement. Des recueils d'expériences & de calculs n'ont besoin d'aucun Principe Physique : & c'est tant mieux pour le Principe en question qu'on citeroit assez inutilement, dans l'explication des Phénomenes, ausquels on voudroit le rendre relatif.

M. Musschenbroek n'omet rien, sinon pour prouver l'attraction, pour en diminuer au moins l'improbabilité. Car Messieurs les Newtoniens qui crient si fort contre les hipothéses les plus vrai-sem-

blables, n'ont pourtant jamais directement entrepris de prouver l'attraction, ni même de la mettre au niveau d'une hipothése raisonnable. D'abord ils ne la fondent que sur des preuves négatives, & sur l'abus qu'ils font de la bonne foi qu'on a de leur avouer, qu'on ne connoit pas la cause de certains Phénomenes; comme si parce qu'on ignore la cause de la pesanteur, ou de telle autre tendance d'un corps vers un autre corps, il s'ensuivoit, que les mouvemens s'en font par pure attraction.

Le plus souvent ces Messieurs usent d'adresse, pour ne pas dire d'artifice. *Si quelqu'un*, dit notre Auteur, *se trouve choqué du terme d'attraction, il lui est permis d'en employer un autre*, pour faire entendre que ce n'est qu'un terme indifférent, & qu'on peut sans conséquence le leur passer, sauf à faire revivre ses droits & à l'ériger en bonne cause Physique dans l'occasion. M. Newton avoit admirablement joué ce personnage d'indiffé-

rence, pour un mot sur lequel il a pourtant fondé toute la déstruction du Cartésianisme, & de tout Méchanisme en général.

Au reste, *celui qui prétend*, dit notre Auteur, *que l'attraction & sa vertu doivent être bannies de la Philosophie, ne peut se dispenser de faire voir auparavant, que toutes les fois que deux corps s'approchent mutuellement, ils sont toujours pressés ou poussés l'un vers l'autre, à l'aide de certaines causes qui agissent sur eux extérieurement.* Non, il suffit qu'on fasse voir que le plus communément cela est ainsi, & qu'il n'y a nulle raison évidente qui oblige d'y faire une exception.

Autre raisonnement de l'Auteur. Dieu a pû mettre dans les corps un Principe interne de leurs opérations extérieures : & de cette raison hipothétique il conclut, que c'est à nous de rechercher ce Principe. Oui s'il étoit une fois vrai, ou du moins vrai-semblable, que Dieu l'y a mis. Les Newtoniens ne peuvent nier, qu'il ne soit vrai-

semblable au moins, que le Principe en question est externe plûtôt qu'interne. La conclusion est facile.

Pour le moins le sistême de l'impulsion, s'il n'explique pas tout, ne donne dans aucune contradiction; & sa supposition, quelque inutile qu'elle soit souvent pour l'explication des choses, n'aboutit jamais à aucune absurdité manifeste. L'Auteur dit, *lorsque nous faisons attention aux Phénomenes, nous parvenons sans peine à la connoissance de ces Principes internes, qui sont la cause de la Pesanteur & de l'attraction.* Trois lignes plus bas, il ajoûte: *il ne nous est pas possible de faire appercevoir ces Principes, car ils sont placés dans l'intérieur des corps, dans lesquels on ne sçauroit les voir.* Est ce là une contradiction? Or ce n'en est pas une dans les termes seuls, elle est dans la chose; elle y est & elle doit y être. Car pour admettre en Philosophie un Principe, il faut en avoir au moins quelque connoissance; or les Newtoniens en ont

ſi peu de l'attraction qu'ils admettent, que lorſqu'on les preſſe & même ſans être preſſés, ſi ce n'eſt par leur bonne foi, ils conſentent ou font ſemblant de conſentir qu'on en ſupprime le nom & l'idée même, juſqu'à n'oſer pas même nier en diſpute reglée, qu'il ne puiſſe fort bien y avoir de l'impulſion par tout où ils mettent de l'attraction. M. Newton, ſoit ruſe, ſoit bonne foi, n'y a jamais manqué.

Pour donner cependant quelque eſpéce de preuves de cette attraction, l'Auteur cite l'union des corps, la viſcoſité des liquides, & ſur-tout l'adhérence de deux Miroirs polis, bien raprochés l'un de l'autre. Pour le moins ce ne ſont point là de ces Phénomenes où l'impulſion tout-à-fait en défaut, force de recourir au Principe interne & inconnu de l'attraction. C'eſt ſe mocquer de traiter de pure hipothéſe, de pure imagination ce que diſent là-deſſus les Cartéſiens, qui peuvent bien n'avoir pas ſaiſi le juſte point de la choſe : mais

qui évidemment en approchent bien fort, lorſqu'ils rapportent tout cela à la compreſſion des corps environans, & à la plénitude de l'univers.

Une bonne preuve, eſt le ſiſtême de l'aiman, qui effectivement donne bien de la peine aux Cartéſiens, pour ce point juſte d'explication Méchanique dont ils ſont fort entêtés. M. Muſſchenbroek le traite auſſi fort au long dans ce Chapitre, ſur-tout l'Article de ſa préparation & de ſa taille, la maniére de l'armer, la façon de le mettre en experience ſoit ſur terre, ſoit en bouſſole ſur mer. Car c'eſt à quoi il s'attache le plus, diſant des choſes admirables pour les artiſtes, bonnes même pour les Phyſiciens; mais qui ne vont pas juſqu'à la cauſe Méchanique ni autre. Car malgré la bonne preuve qu'il ſembloit devoir en tirer en faveur de l'attraction à laquelle il l'a attaché, *je ne crois pas*, dit-il, *que la vertu magnetique ſoit la même que l'électricité, & que la vertu attractive qui ſe trouve dans tous les corps*.

Où ſont donc ces Phénomenes ſi déciſifs en faveur de la vertu attra- ctive, ſi l'aimant & l'électricité en général ſont forcés de s'en paſſer ? Vous verrez qu'il n'y aura que la peſanteur & l'union des corps qui ſeront de ſon reſſort, & qui lui ſerviront de preuve un peu vrai-ſemblable ; mais négative encore, & par la ſeule difficulté qu'on peut trouver à expliquer ces deux Phénomenes. Nous venons pourtant de remarquer que l'union n'a point trop de difficulté dans le ſiſtême du Méchaniſme & de l'impulſion. La Peſanteur eſt plus difficile, ſur-tout tandis qu'on s'obſtinera de la dériver du mouvement excentrique des tourbillons. Mais notre Auteur lui-même a traité de la Peſanteur au Chapitre 7. & ce n'eſt qu'au 18. qu'il parle de l'attraction.

Le triomphe de l'attraction, eſt ſur-tout dans l'adhéſion des liquides, dont l'Auteur traite aſſez à fond dans ce même Chapitre, après avoir parlé de l'aiman. Auſſi

après avoir assez ménagé les Cartésiens dans tout le cours de ce long Chapitre, même en parlant de l'aimant, l'Auteur a à peine expliqué par l'attraction la rondeur d'une goûte d'eau, sur-tout dans la prétenduë Machine du vuide, qu'il recommence toutes ses qualifications d'erreur & d'imagination, contre l'hipothése d'une matiére subtile, qu'il traite d'air subtil.

Les tuyaux capillaires sont ici fort bien expliqués, quant à la partie expérimentale, ainsi qu'on le comprend facilement. L'Auteur demande pourquoi le verre a tant de force d'attraction ! Il l'attribuë principalement au sel alcali dont le verre est presque tout composé. Si un Cartésien avoit dit cela, on l'auroit traité d'hipothése imaginaire. Il est pourtant bon de remarquer qu'avec toutes ces attractions, on nous enléve une des belles & des plus incontestables découvertes du siécle précédent : c'est la pesanteur de l'air. En revanche toutes les plus petites Expériences Chymi-

ques ou autres dont parle l'Auteur, sont par lui traitées de belles Découvertes.

Le dix-neuviéme Chapitre traite de l'adhérence des corps, suite naturelle de l'attraction des parties. Les colles au reste, & les soudures ne tiennent & ne lient les corps que par attraction. *Le vingtiéme Chapitre traite des Fluides en général*; & ce Chapitre n'est pas le moins Physique. Les quatre suivans dont l'un traite fort bien des jets d'eau, contiennent une assez bonne hidrostatique. C'est dans le vingt-quatriéme que l'Auteur, de ce qu'un corps plongé dans un liquide de même pesanteur spécifique, y reste en repos quelque part qu'il y soit placé, conclut que *cette loi de l'hidrostatique démontre invinciblement, qu'il y a du vuide dans la nature, & qu'il n'y a point d'air subtil*: parce que si tout étoit plein, tout seroit également pesant selon lui & selon tous les Newtoniens d'après M. Newton. Est-ce que les hipothéses les plus hipothéses des Physiciens ne

ſont pas auſſi bien prouvées, que cette prétenduë démonſtration qui ſuppoſe, ſans même l'énoncer, que tout corps eſt peſant par cela ſeul qu'il eſt corps.

Le vingt-cinquiéme Chapitre qui traite de l'eau, contient un bon recueil d'Expériences & d'Obſervations ſur cet élement. L'Auteur croit les atomes de l'eau ronds comme Deſcartes. Son vingt-ſixiéme Chapitre traite du feu dans le même goût que le précédent. Nous donnerons le mois ſuivant, l'Extrait du ſecond tome.

ARTICLE CXV.

EXAMEN ET RÉFUTATION des Elemens de la Philoſophie de Nevvton de M. de Voltaire avec une Diſſertation ſur la Réfléxion & la Réfraction de la Lumiére, par M. Jean Banieres. A Paris ruë S. Jacques, chez Lambert & Durand 1739. *vol.* in-12. *page* 100. *pour la Diſſertation &* 300. *environ pour l'Ouvrage*

Lorsque M. de Voltaire a écrit pour le Théâtre ou sur la Poësie, l'envie même a eu bien de la peine à lui répliquer. La Philosophie est-elle plus que la Poësie ou le Théâtre un pays fécond en critiques & en chicanes? Cela pourroit bien être, depuis que tout le monde est Philosophe, ou croit l'être, & qu'à peine Ecolier on a la confiance de s'ériger en Maître, & de parler aux Maîtres avec une décision, le plus souvent mêlée de réprimande & d'insulte.

Y ayant même de la mode, & par conséquent beaucoup de caprice, d'humeur & de passion dans le goût de cette Philosophie, toute Philosophie qu'elle est; & les Disciples étant toujours très-vifs sur les intérêts des Maîtres ausquels ils ont juré foi & hommage, le passage du Cartésianisme au Newtonianisme ou le contre-choc des deux sistêmes, a dû dans ces derniéres années produire des étincelles aussi ardentes que lumineuses pour le

moins, & rendre l'état des Sciences les plus sérieuses un peu critique & sujet à la discussion.

Les François après cela n'ont point d'intérêt à être Newtoniens, & ils croyent en avoir un fort honnête à être Cartésiens ; d'autant plus que sans cesser de révérer avec toute l'Europe Sçavante Newton Géométre, ils ont été éclairés de trop près de la saine Physique, pour pouvoir goûter de sens froid Newton Vacuiste, & Attractionaire, ou tout court Newton Physicien.

Ceux qui admirent le beau génie de M. de Voltaire, or toute la France l'admire, en applaudissant à son goût décidé pour la Physique, ont été fâchés de lui voir un peu prendre le change en faveur d'une Philosophie séchement géométrique, & plus propre à couvrir ses talens qu'à les déveloper. Le Cartésianisme donne plus de jeu à la Poësie & au bel esprit. Témoin la pluralité des Mondes du célebre M. de Fontenelle, qui n'auroit pas dédaigné sans doute de partager

la gloire jusqu'ici unique d'une Philosophie aussi brillante que solide, avec un Auteur aussi solidement brillant que l'est M. de Voltaire.

Nous aurions pourtant voulu, qu'on eût toujours applaudi à ses nobles efforts pour percer dans des mistéres aussi cachés, que le sont ceux du Newtonianisme : nous avions pris ce parti dans les deux Extraits, que nous donnâmes il y a un an des nouveaux Elémens de la Philosophie de Newton, en exhortant tous les Philosophes à en user de même. Ç'eût été sans conséquence, peu d'autres nous paroissant mériter les mêmes égards que M. de Voltaire.

M. Banieres bon François & épris d'un vrai zéle pour Descartes, en a jugé autrement. Il n'a pû être insensible à la façon trop triomphante dont d'autres Newtoniens un peu moins autorisés que M. de Voltaire se mettoient en possession de traiter de haut en bas, sans trop de preuves ni de raisons, Descartes, Malebranche & presque

la Nation Françoise. M. Ba-
s paroît dans sa maniére un
osophe de bonne foi, qui ne
t pas tant aprés le bel esprit à
ode, qu'aprés la vérité. Il con-
Descartes, il le goûte, il n'en
use pas servilement les défauts:
du reste, il est Philosophe en
et, c'est-à-dire, sage, modéré
poli. Son Ouvrage, dédié à
Monseigneur le Duc de Chartres,
e roule que sur l'examen de la
artie, qui concerne la Lumiére
u l'Optique dans les nouveaux
Elémens. Il suit pas à pas cette
Optique dans autant de Chapitres,
c'est-à-dire, 14. que le nouveau
Newtonien lui en avoit donnés.
Mais ces 14. Chapitres sont pré-
cédés d'une longue Préface ou Dis-
sertation sur les Réfléxions & les
Réfractions de la Lumiére.

Dans cette Préface M. Banie-
res déclare, qu'il suit la théorie
de M. de Mairan sur ces deux ac-
cidens de la Lumiére, théorie ex-
posée dans deux Mémoires de ce
Sçavant Académicien. Comme ces

Mémoires sont connus, & que les Principes de M. Banieres reviennent assez dans la suite de l'Ouvrage, nous bornerons notre Extrait à celui des 14. Chapitres qui en composent le corps. Nous prierons seulement l'Auteur qui paroît soigneux de rendre à chacun ce qu'il croit lui appartenir, de lire un de nos Mémoires de l'année 1720. (mois de Mars pag. 540.) où l'on explique la Réfraction & la Réfléxion même de la Lumiére, d'une maniére qui pourra satisfaire un homme aussi versé qu'il le paroît dans ces matiéres. Il y verra distinctement la Lumiére même & la Lumiére seule causant sa réfraction, sa réfléxion, & son réjaillissement même du sein des Pores, & des simples approches des corps solides.

Nous n'omettrons pas cependant une réfléxion que l'Auteur fait contre l'attraction Newtonienne vers la fin de cette Préface, réfléxion qui nous paroît neuve & juste. C'est que non-seulement

cette attraction est une pure hipothése sans preuve ni vrai-semblance, mais qu'elle fourmille en une infinité d'hipothéses contradictoires, à mesure qu'on l'ajuste à divers Phénomenes ; y ayant des *attractions centrales* & des *attractions superficielles*, des *attractions de distance* & des *attractions de contact*, des *attractions attractions*, & des *attractions capricieuses* qui se tournent en *répulsion &c.* C'est ainsi qu'on a reproché aux Cartésiens de faire faire toutes sortes d'évolutions à la matiére subtile ; avec cette différence que la matiére subtile étant quelque chose de matériel, elle peut prendre toutes sortes de formes ; au lieu que l'attraction qui n'est rien de matériel au moins, ni sans doute de spirituel, n'est rien tout court, & n'est capable de rien, n'est bonne à rien.

Rien n'est plus honnête que ces lignes qui terminent la Préface. « Nous espérons même, que M. » de Voltaire en sera convaincu,

» Nous honorons infiniment so
» mérite, & nous le prions d'êt
» persuadé que si nous sçavio
» louer comme nous sçavons est
» mer, on verroit un éloge parfa
» d'un illustre Poëte & d'un exce
» lent Ecrivain. „

Chapitre premier. Ce que c'est que Lumiére & comment elle vient à nou M. Banieres prend les mêmes t tres des Chapitres, que M. d Voltaire, qui ayant défini *la Lumiére, le feu lui-même*, paroît cet Auteur ne l'avoir pas mieu définie qu'Aristote, dont on mocque pourtant assez dans l nouveaux Elémens. A cette occ sion l'Auteur fait une Histoi abrégée de Descartes & du Ca tésianisme. Il l'appelle ainsi, ma cette Histoire sans aucun fait, n'e qu'un Panégyrique dont on r peut excuser l'enflure, que par cel du contre-Panégyrique de Nev ton auquel on l'oppose. On est su pris de voir ici 4. hommes, *Hol bes, Fermat, Gassendi, & Roberv*

donnés comme des Disciples de Descartes dans la Philosophie, ou comme devant leur mérite à la Philosophie de Descartes.

Nous ne disons rien de Hobbes que Descartes ne voudroit peut-être pas trop avouer. Fermat purement Géométre trouva une Méthode Géométrique dont M. Banieres ignore apparemment que Descartes fut forcé d'avouer la supériorité sur sa propre Méthode. G.s-sendi fut un chef de Secte à part, même avant Descartes. Et Roberval ne fut que l'ennemi très-déclaré de ce grand homme. Au reste, c'est un fait précis d'Histoire, qu'avant Descartes, Copernic, Tychon, Scheiner, Galilée & bien d'autres ne laissoient pas le monde dans l'ignorance crasse, où notre Auteur le représente. Tous ces excès de part & d'autre ne font qu'embrouiller les sciences, cacher les sources & arrêter les progrès.

Par exemple M. Banieres, dit *Descartes n'avoit appris des anciens qu'à mal raisonner, qu'à s'éga-*

rer. Quoi ! Euclide, Apollonius, Pappus, Archiméde, Diophante, Viete avoient appris à Descartes à mal raisonner, à s'égarer ? Et dans la Philosophie Aristote, Platon, Socrate, Lucréce, Cicéron, Copernic, Tychon, Scheiner, Galilée même raisonnoient-ils absolument si mal ? Il seroit difficile qu'un homme fut si riche, si la nature humaine étoit en général si misérable. Desçartes peut-être un grand homme, sans que tous les autres soient des avortons ou des nains.

Quoique M. Banieres nous fasse entendre que nous avons dans nos Extraits trop applaudi à M. de Voltaire, nous avons cependant pris la liberté d'y rélever hautement le mérite & la gloire de Descortes avec la même impartialité, que nous tâchons de les ramener ici à leur juste valeur, *nullius addicti jurare in verba magistri.*

M. Banieres défend fort bien Descartes sur la non constante diffusion de la Lumiére, malgré la constante

constante diffusion du véhicule de cette Lumiére. Il refute de même l'émanation des rayons en masse & comme en personne. Messieurs les Newtoniens ont beau faire : sans être Cartésiens, si ce n'est lorsque Descartes à raison, nous osons bien leur repéter, que le sistême général de Descartes en ce point est un chef-d'œuvre de l'esprit humain ; que les globules par tout répandus pour porter la lumiére, sont une des grandes & belles découvertes qu'on ait jamais faites en Physique, pourvû qu'on ne l'altére pas en rendant tout-à-fait mols & sans consistence des corps, que Descartes avoit déja fait trop fragiles.

Car nous faisons gloire de nous retrouver ici parfaitement d'accord, avec le Sçavant Auteur dont nous parlons. Nous avions applaudi à la réfutation que M. de Voltaire fait de ces globules mols du célebre Malebranche, & nous avions insinué que l'infinie mollesse ne sçauroit se concilier avec

l'infinie élasticité. Sur quoi M. Ba nieres parle ainsi. *Le Journaliste d Trévoux donne à M. de Voltaire u argument qui nous appartient.*

Il n'est pas douteux que les ar gumens n'appartiennent à ceux qu les adoptent, & nous ne prétendons ici que remercier cet Auteur de l'honneur qu'il a fait à celui-ci, & à quelques autres de le adopter, & d'en user comme d son propre bien ; le priant de nou permettre d'en user aussi ; puisqu nous l'adoptons, ne l'ayant jamai méconnu, & l'ayant tant de foi adopté dans nos Mémoires depui l'année 1721. où nous nous mîme en possession de rejetter par ce argument & par bien d'autres le petits tourbillons, qui étoient dè ce tems-là soutenus, & ingénieu sement réduits en sistême par deu Auteurs estimables, M. *Bouille* Médecin de Besiers & le P. *Du fesc* Jésuite du même Pays.

Ceci donnera à M. Banieres la clef d'une petite anecdote, qui paroît l'avoir embarassé. Il a trouve

au mois de Janvier 1738. de nos Mémoires, les petits tourbillons applaudis à l'occaſion du ſçavant Abbé de Molieres; & il les a enſuite trouvés réfutés à l'occaſion de Malebranche rejetté par M. de Voltaire. Cela lui a paru contradictoire, & s'explique pourtant fort bien; non-ſeulement en ce que le même qui a applaudi n'a pas réfuté, & que ce ſont deux Journaliſtes différens; mais en ce que nos Mémoires ſe piquant de la plus exacte impartialité, admettent le pour & le contre dans les argumens & dans les penſées Philoſophiques, & applaudiſſent à tous ceux qui penſent & raiſonnent avec eſprit.

Chapitre 2. La propriété que la Lumiére a de ſe réfléchir, n'étoit pas véritablement connuë. Elle n'eſt pas réfléchie par les parties ſolides des corps comme on le croyoit. C'eſt-là le texte que M. Banieres entreprend de réfuter dans ce Chapitre. Cet Auteur extrêmement attentif à rendre à chacun ce qu'il croit lui

appartenir, prétend que M. Newton a emprunté de Fabri, la découverte ou l'idée de la Lumiére réfléchie par les pores, plûtôt que par les parties solides des corps.

Pour la même raison & pour expliquer ce Phénomene, il cite encore ici l'idée de M. de Mairan, qui conçoit les corps invertis d'une athmosphere particuliére d'où la Lumiére réjaillit. Or cette athmosphére M. Banieres la croit lui-même formée par la Lumiére, c'est-à-dire, par la matiére qui lui sert de véhicule ; ce qui revient au Mémoire de 1720. que nous avons déja indiqué à l'Auteur.

Il releve avec beaucoup de force le fameux Paradoxe, que la Lumiére réjaillit du vuide. A cette occasion il remarque, que le vuide admis par les Newtoniens pour favoriser le mouvement progressif des corps, leur sert ici pour l'empêcher, ce qui est quelque chose de plus fort pour le vuide que de le favoriser.

M. de Voltaire ayant dit, que

l'angle viſuel étoit double, lorſque le même corps étoit vû à une ſous-double diſtance, nous avions dans nos Extraits indiqué en paſſant l'erreur géométrique d'où ſuivroit la triſection, la quintiſection &c. trop faciles, de tout angle aigu. Nous ne voulions qu'empêcher la preſcription de l'erreur contre la vérité, fort éloignés de vouloir mortifier en cela ni en aucune autre choſe, un homme auſſi eſtimable que M. de Voltaire.

C'eſt contre notre intention, nous voulons bien le proteſter en public après l'avoir proteſté en particulier à cet Auteur, qu'on a remanié ſi ſouvent cet endroit de nos Extraits comme bien d'autres endroits, & que l'Auteur le remanie ici avec un peu trop d'ironie & d'amplification. M. de Voltaire n'étant pas Géométre de profeſſion, a pû ſe tromper ſur des matiéres ſi délicates, & n'en être pas moins un Sçavant Philoſophe & un très-bel eſprit.

Chapitre 6. Comment nous connoiſ-

sons les distances , les grandeurs , les figures , les situations. Nous suivons notre Auteur, qui passe du 2. au 6. Chapitre de M. de Voltaire. Ce Chapitre est dans les Principes, que nous avions nous-mêmes admis dans nos Extraits. M. Banieres est tout-à-fait dans le vrai de la plus saine Physique.

Chapitre 7. De la cause qui fait briser les rayons de la Lumiére en passant d'une substance dans une autre ; que cette cause est une loi générale de la nature inconnuë avant Nevvton, que l'inflexion est encore un effet de cette cause &c. On sent le zéle d'un François pour sa Nation, & la bonne foi d'un Philosophe plein de droiture dans le début de ce Chapitre qui mérite d'être rapporté, pour maintenir l'impartialité exacte dont nous nous piquons réellement entre Descartes & Newton.

« Nous voici arrivés à un des » articles les plus essentiels, que » nous ayons à examiner. C'est ce» lui de la Réfraction de la Lumié-

» re ou de ce changement de déter- » mination que les Rayons éprou- » vent en passant d'un milieu, d'un » liquide, d'une substance dans un » autre milieu, dans un autre liqui- » de, dans une autre substance » plus ou moins dense. Nous allons » voir combien on tâche d'abaisser » M. Descartes, pour élever M. » Newton : comment est-ce qu'un » François dépouille un autre Fran- » çois de son propre bien, d'une » découverte qui lui appartient lé- » gitimement, pour en faire hon- » neur à un Etranger. C'est dans » ce Chapitre que nous allons par- » ler de cette fameuse attraction » que M. Newton a renouvellée, » & qu'on tâche de mettre à la » mode, de cette qualité occulte, » qui en bonne Physique n'expli- » que rien, ou encore moins que » rien &c. »

La même impartialité nous oblige cependant de remarquer, pour la décharge de M. de Voltaire, qu'il a lui-même si fort honoré notre Nation par ses propres talens,

qu'elle peut bien lui pardonner peu d'honneur qu'il lui enleve pa là. Nous répétons, il y a long tem qu'en faveur de M. de Voltai Poëte, on devroit juger moins r goureusement M. Voltaire Phil sophe, & qu'en prenant les chos du bon côté, encore est-ce une lou ble entreprise d'avoir osé s'enfo cer si avant dans des matiéres épineuses, au mépris de toutes c fleurs, qu'il pouvoit s'amuser à cue ler si agréablement, & toujou prêtes à éclore sous sa main. I n'est-ce rien que la célébrité qu a donnée à la Philosophie, & p conséquent aux Philosophes ; l'occasion même qu'il donne a Cartésiens, de triompher hauteme du grand Newton ?

L'attentat Philosophique ou H storique qui révolte M. Banieres & qui n'a pas laissé de faire que que peine aux amis de M. de Vo taire, est d'avoir attribué à *Snelli* célebre Hollandois, la découver de la proportion constante suiva laquelle les rayons se rompent da

différens milieux. Il paroît incontestable que cette découverte est de Descartes. Notre Auteur le démontre , ou peu s'en faut , & il mérite un remercîment de la part des amateurs de la vérité , autant que de la part des François.

M. Leibnitz plus jaloux de Descartes , & des François mêmes en général , qu'il ne vouloit le paroître , avoit jetté un nuage sur ce point d'Histoire Philosophique , comme sur bien d'autres qui regardoient le Philosophe François. Ce sont ses conjectures qui ont imposé à M. de Voltaire. M. Banieres détruit de fond en comble ce sistême de conjectures hazardées ; & l'on attend de l'équité de M. de Voltaire qu'il sera charmé de rendre à sa Patrie , sur la foi des preuves de cet Auteur , la petite gloire dont il l'avoit dépouillée , sur la foi d'un Etranger travesti en ami.

Nous remarquerons pourtant avec la même droiture géométrique , qui nous fit relever la pré-

tenduë trisection de l'angle visuel, que M. Banieres pourroit bien lui donner une pareille prise à son tour, lorsqu'il le critique pour avoir dit, que *deux sinus sont toujours en proportion dans un milieu donné*, & qu'il demande si *deux grandeurs, deux sinus pris solitairement peuvent faire une proportion*. Qui en doute en bonne Géométrie, lorsqu'il s'agit de rapports constans & donnés, & qu'on compare en effet un nombre infini de sinus, deux à deux, comme on le fait ici.

Ce qui suit est plus exact, de la part de M. Banieres, qui y prend en défaut M. Voltaire sur un calcul. Nous n'aimons pas cependant à voir cet Auteur, trop rigidement Cartésien, prétendre que *Descartes ne s'est point trompé lorsqu'il a dit que la Lumiére ne consiste que dans une tendance au mouvement*. L'exemple des dames à jouer mises de suite par rangées, & dont la derniére part presque dans l'instant qu'on touche la premiére, exemple dont on s'est servi dans

le Mémoire cité de 1720. ne dit pas tout ce que pense M. Banieres. La Lumiére n'est ni aussi prompte qu'une simple tendance au mouvement la rendroit, ni aussi lente qu'elle le seroit dans une pareille rangée, de longueur compétente. Nous croyons cependant entrevoir que M. Banieres ne prend pas la tendance au mouvement, avec la rigueur où la prenoit Descartes, excluant toute succession & tout vrai mouvement.

Cet Auteur prouve bien que la Lumiére trouve moins de résistance dans l'eau que dans l'air, ce qui se démontre facilement par son rapprochement de la perpendiculaire; mais il n'explique pas plus que Descartes, d'où vient cette plus grande facilité, ni le Méchanisme de ce rapprochement. Or c'est précisément ce qui est très-distinctement expliqué dans le Mémoire déja tant cité de 1720.

L'attraction est ici fort mal menée : & c'est encore beaucoup d'honneur qu'on lui fait. Le siécle

précédent ne l'auroit pas tant honorée. L'Auteur en veut sur-tout au réjaillissement de la Lumiére à la rencontre du vuide : & il faut avouer que le Paradoxe étoit bien crud dans l'expression de M. de Voltaire, & qu'il n'a guéres ménagé la foiblesse de ses Lecteurs pour le faire passer. Les Cartésiens y ont applaudi malignement ; & ont regardé dès ce moment le sistême du vuide attractionaire ou répulsionaire, comme une Mine éventée. Tel Newtonien même en a été ébranlé, en faveur du plein, de l'impulsion, ou de la vraye répulsion. Et notre Auteur qui connoit le fort & le foible des choses, sçait bien tirer avantage de tout ceci.

Nous ne pouvons dire autrement, si ce n'est que M. Banieres est Cartésien, bon Cartésien, vrai Cartésien ; & qu'il entend fort bien à réfuter l'attraction & le vuide. Par exemple, la comparaison qu'il fait ici entre cette attraction & l'horreur du vuide, est d'autant

plus juſte que l'horreur du vuide bien analyſée, n'eſt que l'attraction : les corps ne s'attirant que par l'horreur du vuide qui les ſépare. Il eſt vrai, qu'alors la répulſion Newtonienne, & ſur-tout le rejailliſſement de la Lumiére *à vacuo*, ſeroit une horreur du plein, ce qui feroit un ſiſtême tant plein que vuide comme eſt celui de Newton, ſi cependant il n'eſt pas plus vuide que plein.

Nous ne diſons rien de la juſte comparaiſon, que l'Auteur fait de l'impulſion avec l'attraction, à l'avantage de la premiére : nous ne pourrions l'extraire, ſans répéter celle que nous fîmes, il y a un an, dans un de nos Extraits des Elémens de la Philoſophie de Newton.

Chapitre 8. *Suite des merveilles de la Réfraction. Qu'un ſeul rayon de Lumiére contient en ſoi toutes les couleurs poſſibles. Ce que c'eſt que la Refrangibilité. Découvertes nouvelles.* M. Banieres d'autant meilleur Cartéſien qu'il ſçait convenir des vrais

défauts du sistème de Descartes, &
de ce qu'il y a de bon dans celt
de Newton, avouë 1°. L'erreur d
Descartes sur le tournoyement de
globules au sujet des couleurs. 2
La justesse des Expériences Pri
smatiques de Newton.

Passé cela, il tourne habilemen
contre les Newtoniens, la difficul
té que non-seulement Malebran
che, mais Descartes même s'étoi
faite sur le croisement de deu
rayons venant de deux points d
Soleil; difficulté qui est autant con
tre Newton, que contre Descartes
comme M. Banieres le prouve asse
bien. Il auroit pû la pousser jus
qu'à remarquer que selon Newton
il faudroit que non-seulement l
verd passât par les pores du bleu
mais le jaune au travers du verd
l'orangé au travers du jaune, l
rouge au travers de l'orangé, & ce
dans chaque point de chaque rayon
& que par conséquent chaque poin
d'un rayon bleu contenant d
points de chaque couleur, chaqu
point d'un rayon rouge conteno

des points de chaque couleur; & que le contenant devenant le contenu, tout ce sistême étoit plein de contradictions démonstratives & très-palpables : le seul sistême soutenable étant celui des rayons & des points homogênes, que les seules modifications, occasionnées par les corps, colorent de mille façons.

Chapitre 9. Où l'on indique la cause de la Refrangibilité, & où l'on trouve par cette cause, qu'il y a des corps indivisibles en Physique. M. Banieres admet la diverse réfrangibilité des rayons & une distinction de rayons rouges, verds, jaunes, &c. Nous ne l'aurions pas attendu d'un si zélé & si judicieux Cartésien. Les Expériences de M. Newton ne prouvent pas plus à cet égard, que celles de Grimaldi. Or Grimaldi n'avoit pas seulement été tenté de croire les rayons inégalement réfrangibles en les voyant inégalement rompus : car il les avoit vûs inégalement rompus par paquets; & c'est lui comme M. Ba-

nieres le remarque, qui avoit le premier vû, observé & tout-à-fait découvert l'inégale réfraction des rayons, & leur division par faisceaux diversement colorés.

On confond deux choses fort différentes, la *réfraction*, & la *réfrangibilité*. Tout ce qu'on pourroit prétendre, seroit que l'une suit de l'autre : mais ce que nous prétendons & que nous avons souvent insinué dans ces Mémoires, est que l'une n'est point l'autre. La réfraction est l'effet constaté par l'expérience & découvert par Grimaldi. On ne nie pas les faits. Mais la réfrangibilité est le droit, la cause, le principe, qu'on peut nier, l'expérience n'en disant mot ; qu'on doit même nier, la raison y étant tout-à-fait contraire.

Une expérience toute simple & répétable de mille différentes façons fait voir, que des corps, très-uniformes & également fléxibles se plient inégalement, lorsqu'on les plie en paquets, par un Méchanisme tout simple. Nos Mémoires

nt depuis plus de 15. ans en possession de cette expérience à laquelle on se rendroit plus attentif si elle étoit plus rafinée, ou qu'elle vînt d'au-de-là des Mers.

Prenez un faisceau de petites baguettes fléxibles de bois, de fer &c. pliez ce faisceau, toujours les baguettes de la partie concave du i seront plus pliées. Prenez par dos une main de papier; laissez tomber par la tranche de façon qu'elle se plie, les feuilles de la partie concave seront toujours les plus pliées. On en voit la raison. Celles de dessous soutiennent celles de dessus. Or c'est précisément le même Phénomene dans la lumiére réfractée; & la réfraction comme l'infléxion, n'est qu'un pli de plusieurs rayons: & ceux de la partie concave sont toujours les plus pliés. Que veut-on de plus palpable, & de plus fondé sur l'expérience?

M. Banieres prouve très bien la n pesanteur de la lumiére: il adopte la dureté *radicale & primi-*

tive des premiers Elémens ; dureté adoptée des Newtoniens, des Gassendistes, des Epicuriens, & de la plûpart des Philosophes. Il reléve ici un endroit de M. de Voltaire, que nous voudrions bien que cet illustre Newtonien n'eût point mis. Nous ne le rélevâmes que d'une maniére envelopée, quoique précise, dans notre Extrait, croyant que tout le monde seroit aussi indulgent que nous, envers quelqu'un qui mérite tant d'égards.

La chose saute aux yeux, & notre Auteur ne la manque pas, & la réfute sans quartier. L'Auteur des Elémens prétend, & dit en termes formels, que si les mouches concentrées à l'infini dans l'œuf d'une mouche *n'étoient pas parfaitement dures, elles se briseroient certainement les unes contre les autres, par le mouvement rapide où tout est dans la nature*. M. Banieres remarque la double contradiction de la dureté des atomes avec une division atomique à l'infini ; & de la dureté parfaite des mouches or-

es, & qui doivent éclore un

hapitre 10. Preuves qu'il y a des nes indivisibles, & que les par- simples de la Lumiére sont de Atomes. Suite des Découvertes.
uteur fait bien valoir aussi no- rgument pour le plein parfait corps, en réponse au vuide par- , que M. de Voltaire dédui- par une sorte de Démonstra- , de la supposition d'une ma- physiquement divisible à l'in- N'y-a-t-il pas un peu de ne & d'air de triomphe, l'étenduë & les diverses for- que l'Auteur donne à cette ssion, dont il reconnoît judi- ement lui-même le peu d'uti-

apitre 11. De l'Arc-en-Ciel. ce Météore est une suite néces- des Loix de la Réfrangibilité.
c-Antoine de Dominis qu'on beaucoup dans cette matiére, ôter à Descartes une partie de oire qu'il y a acquise, n'est *Evêque Apostat*, selon M.

Banieres. Que fait cela, dit-on; & qu'eſt-ce que cela dit pour la Phyſique dont il s'agit? Beaucoup ſans doute pour les Cartéſiens, puiſque les Newtoniens trouvent que le contraire fait beaucoup pour eux.

Le raiſonnement de M. Banieres d'après M. Bernoulli pour prouver l'impoſſibilité de concevoir des rayons tout rouges, des rayons tout bleux, c'eſt à-dire, compoſés des mêmes atomes qui forment un rayon rouge ou un rayon bleu, nous paroît démonſtratif. Dans un océan de feu comme le Soleil tous ces atomes radieux doivent être en une extrême confuſion. Le Soleil les lance avec une précipitation bien propre à y entretenir la même confuſion ou à l'augmenter; & cependant on diroit qu'à l'iſſue du Soleil on les démêle, on les aſſemble un à un, deux à deux &c. & que le Priſme enſuite a un diſcernement admirable. Quand nous diſons que tout cela peut être démontré géométriquement faux & imaginai-

us ne croyons rien avancer
: très-vrai, de très-facile mê-
'out le sistême Newtonien
èz plein de pareilles hipo-
, aussi fausses qu'elles sont
ıires ; eux qui crient tant
les hipothéses arbitraires.
pitre 12. *Nouvelles Découver-
la cause des couleurs qui con-
t la Doctrine précédente. Dé-
ıtion que les couleurs sont occa-
s par l'épaisseur des parties qui
ent les corps.* M. Banieres pré-
que les couleurs ne dépen-
en rien de l'épaisseur des par-
& il le prouve assez bien en
quant que l'épaisseur propre
:chir le blanc, laquelle est
Newton de 4. millioniêmes
ouce, étant propre par con-
ıt à réfléchir toutes les cou-
ensemble, devroit être pro-
les réfléchir en détail. Il en
te quelques autres Preuves.
ıpitre 13. *Suite de ces Décou-
; action mutuelle des corps sur
niére.* Il s'agit des jets alter-
de lumiére & de couleur,

appellés par Newton *accès de fa*
& de difficile transmission. M. B
nieres remarque, que ces altern
tives n'ont lieu que dans le sys
me Cartésien où les rayons ont d
secousses vives & promptes, &
véritables accès d'allée & de r
tour.

Chaptire 14. Du rapport des couleurs primitives avec les 7. to de la Musique. M. Banieres prouve fort bien qu'on connoissoit rapport long-tems avant M. Newton, & qu'Aristote même en parlé, d'une maniére, ajoûton nous, qui va peut-être mieux a fait que celle de M. Newton. Ca M. Newton a trouvé uniquemen que les espaces que les couleurs d Prisme occupent sur un papier sont dans la proportion des 7. cor des de l'octave : ce qui ne dit pa plus pour l'analogie Musicale de couleurs & des sons, que la proportion pareille que le même M. Newton prétend trouver, entre les compressions ou les densités de certain milieux. Ces cordes produisent le

sons & les tons : En quoi lesdits espaces influent-ils dans la génération des couleurs?

M. Banieres dit. " Encore peut-»on dire qu'il est très-probable »qu'il s'est trompé. On sçait, *ajoû-»te-il*, que le P. Castel Jésuite, »travaille depuis long-tems à une »nouvelle Science qu'on appelle »Chromatique ; c'est son propre »& véritable nom. Et si les Dé-»couvertes qu'il a faites ne dé-»montrent pas la division Harmo-»nico-Chromatique de M. New-»ton, on peut dire du moins qu'el-»les la tiennent en échec, & nous »ne doutons pas qu'il ne puisse »réussir à démontrer son sistême. „

L'Auteur en cite 3. autres qui ont connu l'analogie des sons & des couleurs avant M. Newton. 1°. Le Chancelier Bacon qui reconnoît en général cette analogie. 2°. M. de la Chambre, qui répéte ce qu'en a dit Aristote en le citant, & Kircher qui dit bien des choses là-dessus. Surquoi M. Banieres toujours équitable, parle

ainſi. “ N'eſt-il pas ſurprenant que
» le P. Caſtel, qui ne travaille que
» d'après le P. Kircher , lequel
» lui a fourni l'idée de ſa Chroma-
» tique, n'ait pas cité à M. de Vol-
» taire cet endroit, & qu'il lui ait
» paſſé ſi tranquillement le ridicu-
» le qu'il tâche de répandre ſur les
» Ouvrages d'un homme auſſi reſ-
» pectable que Kircher ?

Nous répondons à ce reproche obligeant, ce que nous avons déja dit, que M. de Voltaire eſt un Auteur illuſtre à qui on doit des égards, & qu'on ne doit pas juger avec toute la ſévérité philoſophique. Et d'ailleurs nous n'avons pas laiſſé dans nos Extraits P. 1677. de remarquer le ridicule qu'il a voulu jetter ſur Kircher, & de lui en faire un petit reproche , ſans parler de ceux que nous pouvons avoir pris la liberté de lui en faire amiablement dans le particulier. On peut en pareille matiére ſe relâcher un peu de ſes propres droits.

Vers la fin de ce Chapitre l'Au-

teur fait l'honneur au double syſtême Diatonique & Chromatique des couleurs du P. C. de l'adopter en entier, reconnoiſſant la correſpondance démontrée dans nos Mémoires entre ces notes *ut*, *re*, *mi*, *fa*, *ſol*, *la*, *ſi*, *ut*, & ces couleurs *bleu*, *verd*, *jaune*, *fauve*, *rouge*, *violet*, *gris*, *bleu*; & de même celle-ci *ut*, *ut dieze*, *re*, *re dieze &c.* & ces 12. nuances conſécutives *bleu*, *céladon*, *verd*, *olive*, *jaune*, *fauve*, *nacarat*, *rouge*, *cramoiſi*, *violet*, *agathe*, *gris*, *bleu*.

En finiſſant cet Extrait, il nous vient dans l'eſprit une difficulté, qui eſt peut-être nouvelle, contre le ſyſtême Newtonien de la propagation de la Lumiére par des émiſſions de rayons, lancés de toutes parts avec rapidité. Il nous paroît que dans ce ſyſtême nous ne pourrions ſentir la préſence des objets. La viſion eſt une eſpéce de tact. La comparaiſon en a été faite il y a long-tems, & elle eſt facile à bien démontrer.

Or tout ce qui affecte le tact par

émiſſion, ne nous aſſure point
la préſence de l'objet, ne nous
fait pas ſentir immédiatement. F
une pierre qu'une main lance cc
tre la mienne, la mienne ne ſ
pas cette main comme appuya
contr'elle. Mais quand on touc
immédiatement un corps ou mê
avec un bâton, qui appuye con
le corps & contre la main, on ſ
& on juge de ce corps, de ſa
reté, de ſa forme même, & de
vers accidens.

Un rayon de lumiére paroît ê
un bâton, qui appuye d'un c
ſur l'objet & de l'autre ſur l'o
& c'eſt ce que Deſcartes avoit b
compris. Les autres ſens ſont
gues, ſur-tout l'odorat, & mê
l'ouïe parce que l'odorat ſe fait
pures émiſſions, & que le ſon
ſe fait pas avec la même roideur
même célérité que la lumiére. C
te difficulté qu'on ſe contente
baucher ici, pourroit être trop
te, s'il étoit vrai, que la lum
vienne du Soleil en 7. ou 8. m
tes, & celle de telle Etoile en

mette plusieurs minutes à venir
qu'à nous. Nous ne disons pas
cependant, que Descartes puisse
avoir raison dans sa tendance pure
mouvement, ni dans son instan-
néïté de la Lumiére. Mais nous
utons, qu'il y ait des minutes ou
me des secondes employées à sa
opagation.

Sous prétexte que M. Newton
un grand Géométre & un grand
oservateur, Messieurs les New-
niens croyent qu'il n'y a qu'à
re *cela est démontré*, *cela est fait*.
ais on prie Messieurs les Carté-
ns, & tout autre sorte de gens
i raisonnent, de n'en être pas
dupes, & de ne trouver démon-

ARTICLE. XCVI.

HISTOIRE ROMAIN depuis la fondation de Rome qu'à la bataille d'Actium. C à-dire, jusqu'à la fin de la Re blique. Par M. Rollin, An Recteur de l'Université de Pa Professeur d'Eloquence Royal Associé à l'Académie des Insc tions & Belles Lettres. Tom cond. A Paris chez la v Etienne Libraire ruë S. Jaque la vertu 1739.

CE second volume cont quatre Livres; le quatrie qui comprend l'espace de seize depuis l'an de Rome 290. ju 306. ce qu'on y trouve de curieux, sont l'Histoire des cemvirs, & l'établissement XII. Tables. Le cinquiéme renferme l'espace de quarante-ans, depuis l'an de Rome jusqu'à l'an 351. & finit au mencement du siége de Veie

ne, qui nous donne l'Hiſtoire
eize années, depuis l'an de
e 352. juſqu'à 365. & dont
rincipaux évenemens ſont la
de Veies, après dix ans de
, l'exil de Camille, & la pri-
Rome par les Gaulois. Le
ème, qui dans l'eſpace de
-ſept ans, depuis la priſe de
ie en 366. juſqu'en 393. nous
end pluſieurs belles actions de
ille, le ſupplice du fameux
lius, qui fut précipité du haut
e même Capitole, qu'il avoit
rvé avec tant de gloire. Le
ulat accordé aux Plébéïens,
érémonies du *Lectiſternium*,
tabliſſement des Jeux Sceni-
Tout cela eſt ſuivi d'une *Deſ-
on ſommaire des fonctions des
eurs, & de la maniére de ren-
i Juſtice à Rome.*
. Rollin dans un Avant-pro-
qui eſt à la tête de ce volu-
épéte un morceau de Polybe,
avoit déja inſéré dans ſon
té des Etudes; c'eſt pour ſup-
à ce qu'il manquoit à la Pré-

face du premier volume de l'I
ſtoire Romaine, ſur le Gouve
ment de la République. Com
nous ne pourrions, en traitant
te matiére, que nous répéter n
mêmes ſur ce que nous avons
en pluſieurs occaſions, au ſuje
quelques Ouvrages, qui nous
paru en ce genre, & que ce m
ceau de Polybe eſt déja connu
M. Rollin même, nous n'en pa
rons point. D'ailleurs nous ſou
vons volontiers aux judicieuſe
fléxions d'un des Auteurs *des*
ſervations ſur les Ouvrages de
térature ſur l'excès, où l'on do
en voulant admirer tout ce q
rapport au Gouvernement des
mains.

Nous convenons ſans peine
Polybe, que chacune des trois
péces de Gouvernement, do
parle, a ſes inconvéniens, & q
mêlange bien aſſorti des t
qui les tempérât l'une par l'a
pourroit en faire éviter quelq
uns; mais a-t-on trouvé juſq
quelqu'un de ces Gouverne

es, qui n'ait pas eu ses incon-
ens propres & aussi grands
ceux, dont on cherchoit à se
atir. On vante beaucoup celui,
Lycurgue établit à Lacédémo-
nulle République, dit-on, n'a
ervé si long-tems ses Loix, ses
es & sa liberté; elle les auroit
-être conservés toujours, si elle
oit pas voulu s'agrandir, ou
le n'eut pas eu à se défendre
re ses voisins. Mais pour n'ê-
expofé ni à l'un, ni à l'autre
es inconvéniens, il faudroit
ter un Pays inaccessible à tous
autres Peuples, ignorer même
y en eût d'autres: car com-
t avoir des voisins, & n'en
ni jaloux, ni enviés, & n'a-
rien à démêler avec eux?
e Gouvernement de la Répu-
ue Romaine avoit aussi réuni
rois mêmes espéces d'autorité,
celui de Sparte, quoique d'une
e maniére. Et Polybe attri-
à cette réunion toute la gran-
des Romains; mais cette
deur même ne fut-elle pas l'é-

cueil, où ils échouerent? Peut-on même dire qu'ils furent heureux dans les plus beaux jours de la République? Le pouvoient-ils être au milieu des séditions, qui ne cesserent d'agiter Rome au dedans, tout le tems qu'ils n'étoient pas occupés à conquérir les Provinces, & seroit-il bien difficile de prouver que les vertus des Camilles, des Fabius, des Scipions, des Metellus & de tant d'autres sont plûtôt nées des vices des uns & des malheurs des autres, que de la constitution de leur Gouvernement? A la bonne heure que cette constitution ait été la plus propre de toutes pour faire des Héros, pour s'agrandir, pour dominer sur un grand nombre de Peuples, & pour attirer sur Rome les yeux de toute la terre; mais est-ce-là l'objet d'un bon Gouvernement? N'est-ce pas plûtôt de rendre les Peuples heureux & vertueux, & tant qu'a duré la petite République de Lacédémone, n'a-t-elle pas fait voir au monde plus de vertus, n'a-

t-elle pas mieux prouvé le véritable bonheur de ses Citoyens, que la République Romaine?

A juger en général, les raisons & les exemples sont pour le Gouvernement Monarchique. Il a Dieu même pour modéle. L'univers entier est une Monarchie, que le Tout-puissant gouverne seul. Un Dieu, un Roi. Un Monarque absolu fait plus aisément & plus promptement des conquêtes, que la République la plus féconde en grands Capitaines: combien Cyrus, Aléxandre, Charlemagne., ont-ils employé de tems à former ces vastes Monarchies, qui ne se sont démembrées, que quand l'autorité y a été partagée? Et quelle République a subsisté aussi long-tems que l'Empire Japonnois aussi ancien que Rome, & plus florissant que jamais; que l'Empire Chinois, qui depuis quatre mille ans s'accroît encore tous les jours? & sans aller si loin, l'Empire François n'a-t-il pas déja subsisté plus long-tems qu'aucune République,

sans aucune altération dans son Gouvernement ? Les révolutions mêmes qu'il a essuyées, ne prouvent-elles pas qu'une Monarchie absoluë se soûtient mieux contre les orages, & a plus de ressources pour se rélever de ses pertes, qu'aucune République ? Il en est de ces deux sortes de Gouvernemens, comme de deux armées, dont l'une n'a qu'un Général, & l'autre en a plusieurs. Dans une déroute, la premiére sçait où se rallier, la seconde ne le sçait pas, & il n'est point d'exemple d'une République, qui ait résisté à un ébranlement de toutes ses parties. Dans l'état, où Rome se trouva après la bataille d'Actium, il n'y eût point d'autre reméde à ses malheurs, que de changer son Gouvernement Républiquain en Monarchique.

M. Rollin, à joint au morceau de Polybe, dont nous venons de parler, quelques réfléxions sur les Harangues de Tite-Live, qui ont fait tant d'honneur à l'esprit de ce célebre Historien; mais que plu-

ſieurs prétendent être contre le bon goût de l'Hiſtoire. Notre Auteur convient qu'elles ſont beaucoup plus courtes que les diſcours de ceux, à qui elles ſont attribuées, & il ajoûte, que pourvû qu'elles préſentent ce qu'ils ont dû dire, » c'eſt une adreſſe ſage & ſpirituel-» le à un Hiſtorien de mettre ces » réfléxions dans la bouche de » quelques illuſtres Romains, au » lieu de les faire en ſon propre » nom, ce qui diminueroit beau-» coup de leur force & de leur cré-» dit. „ C'eſt-là préciſément la queſtion. Il eſt certain qu'on a plus de plaiſir à lire un beau Diſcours, qu'à en avoir un ſimple précis; mais ſi on n'eſt pas aſſûré que ce Diſcours a été réellement prononcé, à plus forte raiſon, ſi on eſt certain que c'eſt l'Hiſtorien, qui l'a composé, quelle force, ou du moins quel crédit peut-il avoir? Et l'Hiſtorien par la liberté qu'il prend à ce ſujet ne donne-t-il pas lieu de ſoupçonner ſa ſincérité ſur tout le reſte?

D'ailleurs ces Discours co
sés selon toutes les régles de
dans le cabinet n'atteignent j
à l'énergie & à la sublimi
cette éloquence naturelle, q
muë tout un Peuple. Il est
difficile d'y entrer, comme il
dans le génie & dans le cara
des Auteurs, qu'on introdui
la scene, par conséquent d'y
der une exacte vrai-semblanc
quoique fasse un Historien, ces
rangues, où il déploye toute so
quence, nous paroissent s'
mal avec la simplicité si re
mandée dans le stile Histor
Nous ne prétendons pourtan
condamner ceux, qui pensen
trement, encore moins trou
redire à ces Discours & à ces
ponses, qui se font en peu d
gnes; ils blessent bien moi
vrai-semblance, & il est cert
qu'il mettent dans la narration
varieté & une vivacité, qui ne
vent manquer de produire un
effet.

Dans le troisiéme Article de

vant-propos M. Rollin remarque fort bien, que pour mettre de l'ordre & de la clarté dans l'étude de l'Hiſtoire, il eſt bon de diſtribuer celles, dont on veut être inſtruit, » en certaines parties, qui en pré-» ſentent d'abord à l'eſprit comme » un plan général, qui en mon-» trent les principaux évenemens, » & qui en faſſent connoître la » ſuite & la durée. „ Il avertit néanmoins, que ces diviſions ne doivent pas être trop multipliées, parce qu'elles pourroient cauſer de l'embarras & de l'obſcurité. Il partage donc l'Hiſtoire de Rome depuis ſa fondation juſqu'à Auguſte, en cinq époques, dont la premiére finit à la dégradation de Tarquin le ſuperbe, la ſeconde à la priſe de Veies, la troiſiéme à la retraite de Pyrrhus, la quatriéme à la priſe de Carthage & de Corinthe, & la cinquiéme à la bataille d'Actium.

Nous n'entrerons point dans ce qui fait la matiére des quatre Livres de cette Hiſtoire : la manié-

re d'écrire de M. Rollin est assez connuë, & il seroit d'ailleurs inutile de rien citer de cet Abrégé d'une Histoire, dont, pour peu qu'on soit accoutumé à cette sorte de lecture, on sçait par cœur les principaux évenemens. Ainsi il ne nous reste à parler que du petit Traité, que l'Auteur y a joint sur les fonctions du Préteur Romain, & sur la maniére de rendre la Justice à Rome.

M. Rollin observe d'abord, que selon la signification du mot, *Prætor*, veut dire Commandant. *Prætor, qui præest*; que les Consuls porterent dans les commencemens ce titre, & que dans une ancienne Loi on trouve *maximus Prætor*; pour marquer celui, qui étoit revêtu de la premiére dignité de l'Etat. Dans la suite ce nom fut déterminé à signifier un Magistrat, dont les fonctions étoient un démembrement de celles des premiers Consuls dans le Militaire & dans le Civil, quoique la Préture ne paroisse avoir été établie, que pour

rendre la Justice. C'est même uniquement sous ce point de vûë, que M. Rollin la considére ici, par la raison que l'autorité du Préteur n'y étoit point subordonnée au Consul, comme dans le Militaire.

Ce fut l'an de Rome 389. que l'exercice de cette Charge commença, il n'y eût dans la premiére institution, qu'un Préteur à Rome; mais en 510. on en cr[illegible] un second, & les fonctions de ces deux Magistrats furent ainsi partagées. L'un prononçoit sur les différends, qui naissoient entre les Citoyens, & on l'appelloit *Prætor urbanus*; l'autre jugeoit les Procès, qui survenoient entre les Citoyens d'une part, & les Etrangers de l'autre, & il étoit nommé *Prætor peregrinus*. Peu de tems après ce nouvel établissement, comme ces deux Magistrats ne suffisoient point encore pour terminer toutes les Causes, le Peuple érigea un nouveau Tribunal de Juges; on en tira cinq. de chaque Tribu, dont le nombre montoit alors à trente-

cinq, ce qui faisoit cent cinq Juges, & ils furent appellés les *Centumvirs*. Le nombre avec le tems crut jusqu'à 180. & quoique dans les commencemens ils ne connussent que des affaires les plus communes, dans la suite, & sur-tout sous les Empereurs, ils furent chargés des plus importantes.

Le nombre des Préteurs augmenta aussi à mesure que l'on fit des conquêtes, car on en créa par toutes les Provinces. Tant qu'il n'y eût qu'un Préteur, il fut toujours tiré de l'Ordre des Patriciens, mais en 418. les Plébéïens, qui avoient déja obtenu l'Edilité curale, le Consulat, la Censure & la Dictature, furent aussi admis à la dignité de Préteur. L'élection de ces Magistrats, qui étoient annuels, comme les Consuls, se faisoit aussi par le Peuple dans les Comices par Centuries. C'étoit le sort, qui régloit leurs départemens; ils avoient presque les mêmes distinctions & les mêmes honneurs que les Consuls, & pendant l'absence de ceux-

ci, ils avoient toute l'autorité dans Rome. En tout tems ils présidoient aux Jugemens & à tout ce qui concernoit la Judicature ; mais pour l'ordinaire, ils ne jugeoient pas eux-mêmes ; on choisissoit tous les ans un certain nombre de Citoyens, qui étoient proprement les Juges. Ceux-ci furent long tems tirés de l'Ordre des Sénateurs, mais la Loi *Sempronia* fit passer les Jugemens des Sénateurs aux Chevaliers Romains, qui ne furent pourtant pas long-tems seuls en possession de cet honneur, & qui en furent même quelquefois exclus. M. Rollin prétend que la Justice ne fut jamais mieux administrée que quand les deux Ordres des Sénateurs & des Chevaliers ont été associés dans ce ministére.

Comme il y avoit à Rome deux sortes de Jugemens *judicia privata*, qui regardoient les affaires Civiles, les Causes des Particuliers ; & *judicia publica*, qui avoient un rapport direct ou indirect avec l'intérêt public. Les Préteurs dans les commencemens ne se mêloient

que des premiers, le Peuple se réservoit les autres, & nommoit des Commissaires pour y présider; on les appelloit *Quæsitores* ou *Quæstores*. L'objet propre de ce Tribunal étoit ce qu'on appelloit *crimen perduellonis*. Les peines ordinaires étoient l'amende, l'exil & la mort. Le mot d'exil n'étoit pas employé dans la Sentence : on interdisoit aux criminels l'eau & le feu, ce qui entraînoit nécessairement l'exil. Hors les cas graves, le Peuple permettoit à l'Accusé de prévenir le Jugement, en s'exilant lui-même; ce qui fit dire à Cicéron * que l'exil n'étoit point une peine, mais un port & un asile, où l'Accusé trouvoit sa sûreté contre le supplice même.

On faisoit mourir le Criminel, ou en lui coupant la tête avec la hache, que portoient les Licteurs, ou en les attachant à la Croix, ce qui étoit le supplice des Esclaves; ou en les étranglant, ou en

* Pro. Cæcin. n. 100.

les précipitant du haut du Roc Tarpeien. Dans les deux premiers cas le Criminel étoit frapé de verges, avant que d'être conduit au suplice : ainsi notre Seigneur fut jugé selon les Loix Romaines. Il y eût deux changemens dans la maniére d'administrer la Justice Criminelle, lorsqu'on eut établi ce qu'on appelloit *les Questions perpétuelles*, c'est-à-dire, lorsqu'on eut prescrit les principes, qu'on devoit suivre dans le Jugement de certaines matiéres publiques, qui étoient marquées. Car auparavant, & à mesure que chacune de ces matiéres étoit portée en Jugement ; il falloit à chaque fois une nouvelle Loi pour en prescrire la forme, & en fixer les principes.

Les affaires Publiques furent d'abord réduites à quatre chefs, qui furent les crimes de concussion, *repetundarum* ; de brigue, *Ambitûs* ; de Majesté, *Majestatis* ; de Péculat, *peculatûs*. La différence entre le premier & le dernier de ces crimes, est que la concussion étoit

le vol des biens des Particuliers, & le Péculat, le vol des deniers Publics.

Pour obvier à l'inconvénient des décisions arbitraires, la Loi *Cornelia* ordonna l'an 686. de Rome, que le Préteur, dès qu'il entreroit en charge, déclareroit par un Edit public sur quels principes de droit les différentes matiéres devoient être jugées, & il étoit obligé de s'y tenir exactement. Cet Edit étoit appellé *Edictum perpetuum*, quoiqu'il ne fût que pour un an. Mais Adrien ayant fait faire par le sçavant Jurisconsulte Julien une collection des principaux Edits, la confirma, & lui donna le titre & la force d'Edit vrayement perpétuel. Le lieu, où l'on rendoit la Justice n'étoit point fixé, & on ne la pouvoit rendre qu'à certains jours, nommés *dies fasti*. Les Parties pouvoient récuser un certain nombre de Juges, & non-seulement dans les affaires importantes, mais dans celles mêmes, où il ne s'agissoit que d'une légere somme d'argent, les

Romains vouloient qu'il n'y eût aucun Juge, qui ne fût accepté par les Parties.

Parmi les Juges, dont le Préteur recevoit toujours le serment, avant qu'ils entrassent en exercice, il y en avoit un, qui étoit audessus des autres, & on le nommoit *Judex quæstionis*. Outre plusieurs soins, dont il étoit chargé, comme d'entendre les Témoins, de présider à la question, d'examiner les papiers & les titres, que produisoient les Parties, il présidoit dans les Tribunaux, où le Préteur ne pouvoit pas se trouver. Quand une affaire n'étoit pas suffisamment éclaircie à une premiére séance, les Juges en remettoient la décision à une seconde. Il y a même des exemples de Causes, qui ont été plaidées jusqu'à huit fois. C'est ce qui s'appelloit premiére, seconde, troisiéme action &c. comme on le voit dans la Cause de Verrès. On distribuoit quelquefois à différens Avocats les Parties d'un même Plaidoyer, &

Cicéron (*a*) nous apprend qu'il étoit ordinairement chargé des peroraiſons, parce qu'on le croyoit plus propre à exciter les paſſions. Cela ſubſiſtoit encore du tems de Quintilien, lequel étoit preſque toujours chargé de la narration, où il réuſſiſſoit mieux qu'aucun autre. (*b*) Mais Cicéron blâme lui-même cette coutume, qui lui paroiſſoit bizare. Quelquefois les Avocats parloient auſſi long-tems qu'ils vouloient, & l'on apprend de Pline le jeune, qu'il parloit juſqu'à ſept heures de ſuite. (*c*) D'autres fois on reſerroit leurs Plaidoyers dans l'eſpace d'une demie heure, (*d*) & l'on ſe ſervoit pour meſurer ce tems d'une Horloge d'eau. D'où vient que Quintilien, en parlant d'un Avocat, qui perdoit ſon tems en digreſſions inutiles dit : (*e*) *præfini-*

(*a*) Orat. n. 130.
(*b*) Quintil. IV 2. d. de Orat. II. 303.
(*c*) Ep. IV. 16.
(*d*) Ver. pro Rabério n. 6.
(*e*) Quintil. X. 3.

tis temporibus aquam perdit. Les Plaidoyers finis, les Juges iettoient dans une Urne des Bulletins, qu'ils recevoient du Président, & où leurs avis étoient marqués par des lettres initiales A. C. pour absoudre, ou pour condamner N. L. pour signifier *non liquet.* Le Président ramassoit ensuite ces Bulletins, & prononçoit sur la pluralité; pour l'ordinaire, il ajoûtoit la peine, à laquelle avoit été condamné le Coupable.

ARTICLE XCVII.

HISTORIA DA AMERICA Portugueza &c. C'est-à-dire, *Histoire de l'Amérique Portugaise depuis l'année* 1500. *qu'elle fut découverte jusqu'à* 1724. *dédiée au Roi de Portugal Dom Jean V. & composée par Sebastien da Rocha pitta Gentilhomme de la Maison de sa Majesté, Chevalier profès de l'Ordre de Christ, Colonel d'un Régiment d'Infanterie d'Ordonnance pour la Baye, du nom-*

[redacted]

bré des Privilégiés de cette Ville, & Académicien ſurnuméraire de l'Académie Royale de l'Hiſtoire Portugaiſe, in-folio *pag.* 716. *A Liſbonne chez Joſeph Antoine da Sylva, Imprimeur de l'Académie Royale* 1730.

LOrſque nous annonçames cet Ouvrage dans les Nouvelles Littéraires du mois de Mars dernier, nous donnâmes un eſſai du ſtile de l'Auteur ; nous lui devons néanmoins cette juſtice : que l'enflure n'y regne point par tout, quoiqu'il ſe ſente toujours un peu du climat, qui ne ſçauroit manquer d'échauffer l'imagination d'un Ecrivain. D'ailleurs il eſt précis dans ſes narrations, ſes réfléxions ſont judicieuſes, & parmi les éloges qu'il donne aux perſonnes diſtinguées, dont il a occaſion de parler, il fait ſouvent paroître beaucoup de ſincérité & de franchiſe.

Au reſte, il ne faut pas regarder cet Ouvrage comme une Hiſtoire complete & ſuivie du Bré-

ſil,

fil, on n'y a eu en vûë, ce semble, que de bien faire connoître la nature & les richesses du Pays, la maniére, dont chaque Province, ou Capitainerie a été fondée ; leur état présent, les révolutions, qui y sont survenuës ; les grands personnages, qui y ont fait quelque figure. On n'y verra aucun détail des progrès de la Religion Chrétienne parmi les Brasiliens.

L'Historien, après avoir raconté succinctement par quel hazard D. Pero Alvarez Cabral étant parti de Lisbonne avec une Flotte destinée pour les Indes Orientales, fut jetté par la tempête sur les côtes du Brésil, auquel il donna le nom *de S. Croix*, ajoûte : " Telle fut » la premiére découverte du Pays, » & tel fut le premier nom, qu'il » porta ; mais dans la suite on ou» blia un titre si respectable, & » le Pays fut appellé *Amérique* » par Améric Vespuce, & enfin » Brésil, à cause du bois rouge, » qu'il produit. „ Il y a plus d'un défaut d'exactitude dans ce peu de paroles.

1o. Cabral n'eſt pas le premier, qui ait découvert le Bréſil; il n'y aborda que le 24. d'Avril 1500. & il eſt certain que le 26. de Janvier de cette même année Vincent Yañez Pinçon, Caſtillan, qui avoit accompagné Chriſtophe Colomb à ſon premier voyage, prit terre à un Cap du Bréſil, qu'il nomma *le Cap de Conſolation*, & que les Portugais ont depuis appellé *le Cap de S. Auguſtin*, & qu'il en prit poſſeſſion au nom de la Couronne de Caſtille. 2o. Le Bréſil ne fut point appellé Amérique par Améric-Veſpuce. Ce nom avoit déja été donné à tout le nouveau monde, avant que Veſpuce eût quitté le ſervice d'Eſpagne, pour ſe donner au Roi de Portugal; & avant que le Bréſil fût connu.

L'Auteur donne auſſi au Bréſil une étenduë, qu'il n'a point chez les anciens Géographes, & dont nous ne croyons pas que l'Eſpagne convienne avec lui. Ce Pays, ſi on l'en croit, commence au Nord de la Riviére des Amazones, il eſt

terminé au Sud par *Rio de Plata*, à l'Est il est baigné par la Mer Atlantique, & à l'Ouest il a les Royaumes de Congo & d'Angola. Le Sçavant Académicien ne s'est assûrement pas bien orienté pour parler ainsi. Il est vrai, qu'en commençant par la Province du Grand Para, dans laquelle l'Auteur comprend le cours du Fleuve des Amazonnes depuis son embouchure jusqu'à l'endroit, où il reçoit *Rio Negro*, la côte du Brésil tourne du Nord au Sud par l'Est, puis prend de l'Ouest jusqu'à la Province de S. Vincent, d'où il résulte que ce Pays est terminé au Nord en partie par le fleuve des Amazones, & en partie par le Pérou & le Paraguay, qui le borne aussi à l'Ouest & au Midi; enfin que les Royaumes de Congo & d'Angola sont à son Orient & non pas à son Couchant, puisqu'il n'en est séparé que par la Mer Atlantique, où si l'on veut par l'Océan Méridional. Nous disons qu'il est terminé au Sud par la Province de Para-

[redacted]

guay, en donnant à ce nom toute l'étenduë, qu'on lui peut donner, & qui comprend entr'autres le Gouvernement de *Rio de Plata*; car depuis les 23. D. & demi de latitude Sud, où finit la Capitainerie de S. Vincent, les Castillans prétendent & tous les bons Géographes avec eux, que le reste de la côte, & le dedans des terres leur appartiennent, & que la Colonie du S. Sacrement éloignée de 300. lieuës de S. Vincent, établie au milieu des Habitations Espagnoles, & dont le district, suivant le traité d'Utrecht, ne doit point passer la portée d'un boulet de 24. en tout sens, ne peut être regardée comme un titre, qui étende le Brésil jusques-là.

Rien n'est plus magnifique que la description du Pays, à laquelle l'Auteur a consacré les deux premiers Livres de son Ouvrage; la fertilité de ses campagnes & de ses vallées, les trésors que renferment ses Montagnes, la multitude & la beauté de ses Riviéres, la

grandeur & la commodité de ses Ports, rendent cette Description fort curieuse ; elle est d'ailleurs fort utile par l'attention de l'Historien à marquer la situation de tous ces lieux, leur distance réciproque ; les courans, qui régnent sur les côtes ; leur variété & ses causes ; les vens qui y soufflent plus fréquemment, & les précautions qu'on doit prendre pour y naviguer.

Il y parle aussi des diverses productions du Brésil, des Cannes de Sucre, du Tabac & de la maniére de le cultiver, du Manioc, & des différentes farines, qu'on en fait ; de quatre espéces d'une racine nommée *Aypìs*, qui selon la tradition des Brasiliens, fût montrée à leurs ancêtres par l'Apôtre S. Thomas, avec l'usage, qu'on en peut faire ; du Ris & des autres légumes, des Simples & des Plantes les plus curieuses, parmi lesquelles il y en a deux fort singuliéres. On a donné à l'une le nom de *Sensivel*, parce qu'au moment qu'on y porte la main, toutes ses feuilles se flétrissent, & ne

se remettent point dans leur premier état, que la personne, qui à touché la Plante, ne se soit retirée. On ajoûte, que ses feuilles sont venimeuses; mais que sa racine en est le contrepoison. On ne sçait point le nom de l'autre Plante, & on ne la connoît que par le rapport d'une personne de poids & d'autorité, qui ayant trouvé un jour un Sauvage, lequel travaillant à un ouvrage de fer, coupoit ce métal, comme il auroit fait une pomme, apprit de lui que c'étoit l'effet d'une herbe, * dont il l'avoit froté : le Portugais offrit à cet homme une grande récompense, s'il vouloit lui montrer cette herbe, mais ce fut inutilement.

Le Brésil à des fleurs & des fruits, qu'on y a transportés d'Europe, & il en a, qui lui sont propres. Le peu qu'en dit notre Auteur, est fort curieux. On y trouve un arbre, dont la fleur est une Girofflée; le fruit, du Piment, & l'écorce, une

* On connoît cette Plante au Chili.

espéce de Canelle ; on y a planté de la Canelle de Ceylan,& elle y a fort bien pris. Le Cacao & la Vanille y sont communs ; aussi bien que le Coton, & plusieurs sortes de Baume, dont le plus précieux coule d'un arbre, qui à la feuille de Myrthe & répand fort loin une agréable odeur. Les Bois de construction & les Bois de couleur n'enrichissent pas médiocrement le Brésil : on y rencontre aussi des Animaux, dont plusieurs sont inconnus en Europe ; mais parmi ceux,qu'on y a transportés d'ailleurs, M. *de Rochapitta* auroit pû se dispenser de compter ces nombreux troupeaux de Bœufs, qu'on voit paître dans les vastes Plaines de l'Uruguay & *de Rio de Plata*, qui n'appartiennent point au Brésil, & qui ont été peuplées de ces Animaux par les Missionnaires du Paraguay. Cet article des Animaux de terre & celui des Poissons, des Coquillages,des Perles,de l'Ambre gris & des autres productions de la Mer méritent d'être lûs. L'Auteur s'atta-

che beaucoup à décrire la Baleine, & nous apprend que le Commerce de ce Poisson vaut au Roi de Portugal tous les cinq ans 180000. cruzades.* Et qu'en 1723. il lui en valut deux cens cinq mille.

Les Brasiliens étoient fort barbares & plusieurs extrêmément féroces, lorsqu'on découvrit le Brésil, & ils n'avoient aucun culte réglé de Religion. L'Auteur ne doute point que S. Thomas ne leur ait annoncé Jesus-Christ, & il en apporte des preuves, qui ne feront pas également impression sur tous ses Lecteurs. Il ajoûte, que l'Apôtre ne fut point écoûté, qu'il fut même contraint d'abandonner le Pays, & qu'il laissa sur une pierre la trace de son bâton & de ses pieds. Le premier Livre est terminé par l'Histoire d'un Gentilhom-

* C'est une Monnoye d'argent de Portugal, mais notre Auteur ne dit point s'il parle ici des anciennes, qui valent 40 sols de notre Monnoye, ou les nouvelles, qui n'en valent que ente.

me de Viana, nommé Diego Alvarez Correa, lequel par ſon mariage avec la fille du Chef de la principale Nation de la Baye de tous les Saints, après qu'il l'eut fait baptiſer à la Cour de France ou Henri II. & Catherine de Médicis lui firent beaucoup d'honneur, devint Seigneur de ce Canton.

Le ſecond Livre contient la deſcription particuliére de chaque Province & commence par celle de la Baye de tous les Saints. Ce n'eſt pas, dit l'Auteur, la premiére, qui ait été établie ; mais elle mérite bien cet honneur par ſa dignité. Son Fondateur fut François Pereyra Coutinho, qui en fit la conquête à ſes frais ; mais il en jouit peu. Les Peuples, qu'il avoit ſubjugués, ſe révoltérent, tuerent une partie de ſes gens, ruinerent ſes Manufactures, & le contraignirent de s'embarquer avec ce qui lui reſtoit de monde. Il ſe réfugia dans la Province *dos Ilheos*, où les Portugais avoient déja un Etabliſſement, & où les barbares, qui

vince porte celui de Capitaine Général ; parce que tous les autres lui ſont ſubordonnés, à l'exception de ceux du Grand Para & de Maranhaon, qui ayant peu de communication avec le reſte du Bréſil, à cauſe de la difficulté d'y aborder, ne pourroient pas facilement recevoir les ordres du Capitaine Général. Il y va même aſſez peu de Navires de Portugal pour les mêmes raiſons.

Après la deſcription de la Province de la Baye, vient celle du Grand Para, & comme les Portugais y renferment une partie du cours de la Riviére des Amazones, l'Auteur a cru devoir dire deux mots de la découverte de ce grand fleuve. On ſçait, que ce fut François Oreillane, qui y entra le premier, & qu'il lui donna ſon nom : que ce nom a bien-tôt fait place à celui de ces prétenduës Amazones, qui ſe battirent, dit-on, contre Oreillane, & qu'il faut réduire à quelques femmes, qui accompagnoient leurs maris à la guerre, ſelon la coutume de pluſieurs Na-

tions barbares. Mais ce qu'ajoûte notre Auteur, qu'après la mort de ce Capitaine Espagnol, qu'il appelle toujours *Arelhano*, les Castillans ne firent plus aucune tentative de ce côté-là, n'est point exact; car nous sçavons toutes les diligences, que firent les Gouverneurs du Perou après la mort d'Oreillane, pour reconnoître tout le cours de la Riviére des Amazones; témoin le voyage & la relation du Pere d'Acuña, que M. de Rochapitta cite lui-même dans son Histoire.

Quant à ce qu'il dit encore, que la Province du Grand Para appartenoit au Portugal en vertu de la ligne de Démacration, cela n'est pas aisé à prouver, & il y auroit bien des réfléxions à faire sur cet article, mais qui ne seroient pas ici à leur place. Ce qui est certain, c'est qu'en suivant ce qui a été réglé sur ce point entre Ferdinand le Catholique & le Roi de Portugal Jean II. L'Amérique Portugaise seroit réduite à des bornes bien étroites.

Nous ne ſuivrons pas l'Hiſtorien dans la deſcription qu'il fait de toutes les Capitaineries, on la lira avec d'autant plus de plaiſir, qu'elle n'eſt nullement chargée de détails, & qu'on y apprendra par qui & en quel tems ces Provinces ont été peuplées, ce qu'elles ont de particulier, ceux qui en ont eu, & ceux qui en ont actuellement le Domaine; le Commerce, qui ſe fait dans chacune, l'érection des Evêchés: en un mot tout ce qui eſt néceſſaire pour en avoir une notion ſuffiſante; on pourra la comparer avec celle du P. Joſeph de Sainte Thérèſe, qui étant Italien, ſera peut-être moins ſoupçonné d'exagération; mais qu'on ne peut pas ſuppoſer avoir été mieux inſtruit qu'un Gentilhomme né au Bréſil même, & d'une famille qui y eſt établie depuis long-tems; qui y a exercé avec honneur des emplois conſidérables, & qui y a rendu de grands ſervices à l'Etat.

Selon l'Auteur, la Capitainerie de S. Vincent eſt par les 24. D.

de latitude Méridionnale. Les Eſpagnols & les anciens Géographes n'en conviennent pas, parce qu'ils marquent les bornes du Bréſil & du Gouvernement de *Rio de Plata* aux 23. D. 33'. Le Fondateur de cette Capitainerie fut D. Martin Alphonſe de Souſa, auquel le Roi de Portugal Jean III. concéda cinquante lieuës de côtes, & qui après avoir ſoumis les naturels du Pays, bâti la ville de S. *Vincent* & celle des *Saints*, fut nommé Gouverneur général des Indes Orientales & y mena l'Apôtre de l'Orient. L'Hiſtorien obſerve qu'il eſt aſſez étonnant, que cette Province étant la plus ancienne du Bréſil, & ayant été une des plus opulentes, elle ſoit déchûë au point, qu'il n'y reſte plus rien de ſon ancienne ſplendeur; que la ville de S. Vincent ait perdu la qualité de Capitale, qui fut d'abord transféré à la ville des Saints & depuis à *Piratininga*, autrement la ville de S. Paul.

Le ſeul Commerce, que faſſe

aujourd'hui la ville de S. Vincent, est celui des jambons, qui ne le cedent point aux meilleurs de l'Europe. Aussi y nourrit-on des Porcs, dont les peaux servent à faire des bottes, & à couvrir les siéges, aussi-bien que les meilleurs cuirs de vaches. La ville des Saints a encore plus de 12000. habitans, un grand nombre de fort belles Eglises, & des maisons Religieuses bien bâties. On y apporte de S. Paul une si grande quantité de pommes de Coing, qu'on y en fait assez de confitures pour fournir tout le Bresil, & pour en envoyer en Portugal. On pêche aussi dans cette Province des huitres si grandes, que les plus ordinaires servent de plats pour la table, & qu'il s'en est même trouvé, où l'on pouvoit se laver les pieds.

Après la Capitainerie de S. Vincent, notre Auteur place celle du Roi, qu'il étend jusqu'à *Rio de Plata*. C'est aux Espagnols à défendre leurs droits sur cette

longue suite de côte, sur cette immensité de continent, qui est à l'occident de S. Paul, & sur les mines d'or & de diamans, qu'on a trouvées dans la *Guayra Campestre*, où les Portugais semblent ne pouvoir fonder leurs prétentions, que sur les courses des habitans de S. Paul, si décriés dans tout l'Amerique méridionnale sous le nom de *Mammelus*. Quatre choses sont ici certaines, la premiere, qu'avant les courses des Paulistes, désavouées par les Rois de Portugal, *la Guayra Campestre* étoit occupée par les Guayranis devenus Chrétiens & soumis volontairement à la Couronne d'Espagne, & que les Espagnols y ont eû jusqu'à sept villes. La seconde, que dans toute cette Capitainerie, les Portugais n'ont qu'un seul Etablissement, auquel ils donnent même le nom de Colonie : La troisiéme, qu'avant que d'y arriver, & sur le bord du même fleuve de la Plata, où il est situé, il faut passer devant *Montevideo*,

où les Eſpagnols ont un établiſſement conſidérable : La quatriéme, que la Colonie Portugaiſe du S. Sacrement n'a été rétablie, qu'avec l'agrément des Rois d'Eſpagne, & à des conditions, qui n'ont pas été fort éxactement gardées.

L'hiſtorien Portugais avoit apparemment ſes raiſons pour ne point parler de tous ces faits ; il ſuppoſe même le contraire, en terminant la deſcription du Breſil par une ſupputation de 1056. lieues de côtes, qu'il lui donne juſqu'aux 35 dégrez ſud ; ajoûtant qu'en vertu de la ligne de Démarcation, il appartient encore à la couronne de Portugal 170 lieuës de la côte des terres Magellaniques, juſqu'à la Baye de S. *Matthias*. C'eſt la matiere d'un procès, qui ſera apparemment accommodé dans peu par Meſſieurs les Commiſſaires nommez de part & d'autre dès l'année 1737.

L'Auteur remarque auſſi que

s quatorze Provinces, qui com-
sent l'Amerique Portugaise,
ont été établies par des Par-
iliers, à qui les Rois de Por-
al en avoient concedé le Do-
ine, & six autres aux dépens
la couronne, à laquelle cinq
premieres ont déja été réu-
s, & que des trois autres,
sont *Porto Seguro*, *Itamaraca*
dos Ilheos : La premiere est à
naison d'Aveyro, la seconde,
elle de Cascaes & la troisiéme
Amirante de Portugal : Que
s ces quatorzes Capitaineries
ncipales, il y en a d'autres
petites enclavées, qui sont
ées aux héritiers de ceux, à
elles avoient été concedées :
e dans cette grande étendue
pays on compte douze citez,
ante sept villes, une quantité
ligieuse de grandes peuplades,
tre Evêchez, un Archevêché,
nombre infini de Paroisses.

les gens des naturels mêmes
pays, qui ont brillé dans l'Ui
versité de Conimbre, & d'autre
qui ont servi avec honneur,
illustré leur Patrie.

L'histoire du Bresil ne coi
mence proprement qu'au troisiéi
Livre, & l'Auteur ne nous a
prend même rien de ce qui s'y
passé, depuis l'an 1500. que C
bral en prit possession pour le R
son Maître, jusqu'en 1549 que
quartier general ayant été fixé
la Baye de tous les SS.
Roi Jean III. y envoya
Thomé de Sousa en qualité
premier Gouverneur, & Capit
ne Géneral. Ce fut lui, qui fc
da la ville de *San Salvador*, dc
les premiers murs ne furent q
de clayes. Il y avoit déja u
ville dans cette Baye, à une d
mie lieuë de la nouvelle, dont
voit encore les ruines, & qui éti
très-considérable. Mais il n'éti
pas aisé d'y décharger les vaisseau
& c'est ce qui l'a fait abando
ner.

Le même navire, qui avoit conduit le Capitaine Géneral à la Baye, y porta aussi le P. Emmanuel de Nobrega, que S. Ignace Fondateur de la Compagnie de Jesus, envoyoit au Bresil, avec une troupe de Missionnaires, pour travailler à la conversion des Brasiliens. L'Historien fait en peu de mots un grand éloge de ces Ouvriers Evangeliques, & de ceux, qui les ont suivis, de leurs travaux, & des succès, que Dieu a donnés à leur zele.

Ce fut sous le gouvernement de D. Edouard da Costa, second Capitaine Géneral du Bresil, & en 1555. que le Chevalier de Villegagnon parut pour la premiere fois sur les côtes du Bresil. Plusieurs Navigateurs François lui en avoient déja frayé le chemin, & quelques-uns y avoient été mal menez par les Portugais, d'autant plus attentifs à ne les y pas souffrir, que les Naturels du pays leur témoignoient beaucoup d'affection. Villegagnon plus heu-

dans *Rio janeiro*, la veille de la fête de S. Sebastien, sous la protection duquel on mit cette Province, & la ville * qu'on avoit dessein d'y bâtir. Les François ne purent résister à tant de forces réunies contr'eux; il en resta sur la place un très grand nombre; on fit un massacre horrible de leurs alliés, & tout ce qui échappa des premiers, fut pendu; mais cette victoire couta cher au Capitaine Géneral, son Neveu fut blessé dans le combat, & mourut peu de jours après de ses blessures.

En 1570. D. Louis de Vasconcellos fut nommé pour relever Mendo de Sà, & partit de Lisbonne avec une flotte de sept navires. Un de ces bâtimens, nommé le *S. Jacques*, portoit quarante Jesuites, qui avoient à leur tête le P. Ignace de Azevedo,

* Elle fut en effet bâtie, elle est Episcopale, & porte le nom de S. Sebastien.

Fils

Fils aîné de D. Manuel de Azevedo, Commandeur de S. Martin, & dont le frere Cadet a été Viceroy des Indes. La flotte ayant relâché à Madere le Capitaine de S. *Jacques* demanda & obtint la permiſſion d'aller à l'Iſle de Palme, pour y trocquer des marchandiſes, mais étant à la vûë du Port, il fut découvert par cinq Gallions François, que commandoit Jacques Soria Calviniſte zélé, & qui étoit actuellement au ſervice de la Reine de Navarre. Il ne fut pas poſſible au Capitaine Portugais d'éviter le combat, & les forces étoient trop inégales, pour qu'il durât long tems. Les François ſauterent à l'abordage, & le premier objet, qui ſe préſenta aux yeux de ces Hérétiques, furent le P. de Azevedo, & ſept autres Jeſuites, qu'ils percerent de coups. Il en reſtoit trente-deux, que Soria après ſa victoire, condamna à la mort; les uns furent tués ſur le champ, & les autres furent jettés vifs à

la mer. Notre Auteur n'a pas manqué de rapporter la vision, que Sainte Thérese eut de ce Martyre, à l'heure même qu'il arriva, & dont elle rendit compte le même jour à son Directeur.

Pour revenir à la Flotte Portugaise, la perte du S. Jacques ne fut que le commencement de ses malheurs. Les maladies enleverent une grande partie des équipages ; le Capitaine Général lui-même en mourut, & il n'y eut que deux navires, qui pûrent gagner le Bresil ; les autres furent jettés par les vents & par les courants en différens Ports des Indes Espagnoles. En 1578. le Portugal perdit son Roi à la malheureuse journée d'Alcacer, que notre Auteur appelle la Pharsale des Portugais ; Il nous assûre que la nouvelle en fut publique au Bresil, avant qu'on la sçût en Portugal. Le P. Joseph Anchieta Jesuite, le second Apôtre de l'Amérique Portugaise selon lui, c'est-à-dire, le premier après saint

mas, l'ayant annoncée dans
ille du S. Esprit, le jour
e que la bataille se don-

e Cardinal Henri remplaça
quelque temps l'infortuné
i Sebastien, son Petit Neveu
e Trône de Portugal, & à
ort Philippe II. Roi d'Espa-
y monta, » parce qu'il étoit
rqué dans les décrets de la
ovidence, que les Portugais
seroient 60. ans dans la Cap-
ité, comme les Hébreux; les
hez des uns & des autres,
oique différens, ayant mé-
: la même punition. » L'his-
n remarque ensuite que c'est
changement de domination,
faut imputer la décadence
Empire des Portugais dans
ndes. Cependant en 1613.
Gaspard de Sousa chassa les
çois de l'Isle de Maran-
, où ils s'étoient établis. A-
près, il ne se passa rien de
dérable au Bresil pendant
de vingt ans, ou plûtôt,

dit l'Académicien Portugais,
ftoire de ce tems-là eft fort
rile pour deux raifons. La
miére, que les Archives er
été brûlées par les Hollandoi
feconde, que les Portugais
bien plus curieux de faire de l
actions, que de les tranfmet
la poftérité. C'eft affez le ftil
Ecrivains de cette Nation &
Efpagnols. On n'accufe pou
ni les uns ni les autres d'un
différence outrée fur ce qui
faire valoir leur Patrie.

Quoiqu'il en foit, fi les I
landois nous ont ravi la con
fance d'une partie de ce qu
arrivé au Bréfil, avant qu'il
euffent entrepris la conquête
nous en ont dédommagé en c
que forte, en fourniffant à l'
ftoire de ce Pays ce qu'elle a
plus intéreffant pour le comi
des Lecteurs. Leurs expédit
au Bréfil font la matiére du
Livre & d'une bonne partie
fuivant.

La Compagnie Hollandoife

Indes Orientales avoit déja enlevé aux Portugais une bonne partie de ce qu'ils possédoient en Asie. Il s'en forma une autre sous le nom des Indes Occidentales, laquelle à la faveur d'une Tréve de 10. ans, concluë en 1609. avec Philippe III. & où le Nouveau Monde ne fut point compris, ne se proposa rien moins que de s'établir en Amérique sur les ruines des Espagnols & des Portugais. Elle ne se déclara pourtant pas si-tôt, & ne songea d'abord qu'à endormir la Cour de Madrid, bien plus occupée de fêtes & de réjouissances, que de la conservation de ses Colonies.

L'Historien Portugais représente ici le Roi Philippe IV. comme un Prince livré à la flaterie, & plein d'une vanité, qui lui fit recevoir de ses Sujets le titre de Grand, dans le tems même que sa puissance diminuoit de jour en jour; mépriser les efforts de ses Ennemis, dans la persuasion où il étoit, qu'il pouvoit seul les dompter tous, &

négliger le ſoin de ſes Etats, parce qu'ils ne doutoit point que la fortune ne fût à ſes gages. Delà les pertes immenſes, qu'il fit de toutes parts, & dont le Comte Duc d'Olivarez trouva le ſecret de lui laiſſer ignorer la plus grande partie. Sous un Prince de ce caractére & dans les principes, où étoit la Cour d'Eſpagne par rapport au Portugal, l'Aſie & l'Amérique Portugaiſes ne devoient pas en attendre de grands ſecours. Nous parlons au reſte dans les idées de l'Auteur, dont nous ne ſommes pas caution. D'autre part les Portugais du Bréſil & ſur tout ceux de la Baye de tous les Saints, qui avoient entiérement ſoumis les Peuples des environs, ſe croyoient aſſûrés d'une paix inaltérable au-dedans, & la penſée même ne leur venoit point qu'ils puſſent être attaqués au-dehors par aucune Puiſſance capable de troubler leur repos. Cette ſécurité, qui produit ordinairement le luxe, le faſte, & l'oiſiveté, les avoit fait dégénerer

de la vertu de leurs ancêtres, qui leur avoient acquis la possession d'un des plus beaux Pays du Monde, & des richesses, dont ils abusoient si indignement. Ils étoient pourtant bien éloignés d'en convenir; ils se croyoient pour le moins aussi braves, & aussi vertueux que les Conquérans & les Fondateurs du Brésil, & ils regardoient, dit notre Auteur, le Monarque, dont ils étoient Sujets, " comme un au-
» tre Jupiter, qui d'un coup de
» foudre pouvoit terrasser tous les
» Géans. „

Cependant une Flotte Hollandoise parut à la vûë de la Baye de tous les Saints. L'Académicien du Brésil trouve fort mauvais qu'un Historien de sa Nation ait traité ces nouveaux Ennemis de Négocians, sans faire attention, dit-il, qu'en voulant ainsi les rabaisser, il rend méprisables ceux qu'ils vainquirent, & diminuë la gloire de ceux, qui leur ont enfin enlevé la proye, dont ils s'étoient saisis. Aussi s'attache-t-il, à montrer que de tout

tems les Pays-Bas ont été une pépiniére de grands Généraux & d'excellens Soldats.

D. Diego de Mendoça Furtado, gouvernoit alors le Brésil ; il avoit fait dans les Indes ses preuves de valeur, & d'habileté dans la science Militaire , & pour peu qu'il eût été secondé, les Hollandois se seroient peut-être repentis de l'avoir attaqué ; mais il ne le fut point du tout. La ville de la Baye fut prise, & Mendoça fut envoyé prisonnier en Hollande. Les Portugais honteux de leur défaite , & plus encore d'avoir abandonné leur Général, reprirent cœur à la vûë de leurs Habitations ravagées. D. Mathias d'Albuquerque Gouververneur de Fernambouc se trouva désigné Capitaine Général, mais il étoit à 150. lieuës de la Baye, & on ne pouvoit se passer de Chef en attendant son arrivée. D. Marc Texeira Evêque de San Salvador, qui par un pur entêtement avoit été cause en partie du malheur de Mendoça, voulut réparer

sa faute, & se mit à la tête des Troupes. Il ne parut point novice dans l'emploi de Général, il disciplina son armée, il se posta avantageusement, & les Hollandois, non-seulement ne purent gagner sur lui un pouce de terrein, mais se virent bien-tôt assiégés eux-mêmes dans leur conquête.

Jean Dorth leur Général, crut qu'une bataille lui rendroit la Supériorité des Armes. Il attaqua les Portugais, mais l'Evêque lui opposa un brave Officier, nommé Padilha, qui, après un rude combat, remporta une victoire complette; Dorth resta lui-même parmi les morts, & comme il n'étoit pas bien en subalternes, sa défaite eut de grandes suites pour les Hollandois. L'Evêque, après cet avantage, remit le commandement des Troupes à François Marinho d'Eça, ne gardant que la gloire de ne l'avoir accepté que par nécessité, de l'avoir exercé avec toute la capacité d'un vieux Guerrier, & de s'y être comporté autant en

Evêque qu'en Général. Il est vrai que ses forces ne s'étant pas trouvées à l'épreuve des fatigues de ce nouveau genre de vie, elles lui causerent une maladie, qui en peu de jours le mit au tombeau.

La Cour d'Espagne informée de ce qui se passoit au Bresil, crut enfin la chose assez sérieuse pour y donner toute son attention. Elle arma deux Flottes, l'une Portugaise, sous le Commandement de D. Manuel de Menesez; l'autre Espagnole, sous la conduite de D. Fréderic de Tolede, tous deux Capitaines de grande réputation. Les Portugais firent préceder la leur de quelques secours, pour entretenir la Guerre avec avantage. Les deux Flottes s'étant réunies aux Isles du Cap verd, arriverent ensemble à la Baye de tous les SS. le 28 Mars 1629. & le Siége de San-Salvador fut résolu sur le champ. Les Hollandois, malgré l'inégalité de leurs forces, & quoiqu'ils ne comptassent pas beaucoup, ni sur l'habileté, ni sur la valeur de Guil-

laume Schouten leur Général, ne perdirent point courage, & se disposerent à une vigoureuse défense : Jean Quif, un de leurs principaux Officiers, releva encore leur espérance, en forçant avec mille trois cent hommes un quartier des Assiégeans, où beaucoup de Braves gens furent tués.

Cette action de vigueur, & l'avis, qui fut donné à D. Fréderic de Tolede, que les Assiégés attendoient de jour en jour un puissant renfort, l'obligerent de donner un assaut général à la Ville ; il fut soûtenu avec beaucoup de résolution, mais à la fin, les Hollandois, qui avoient déja perdu beaucoup de monde, & qui n'obéissoient plus à leur Général, se rendirent à des conditions honnêtes. D. Fréderic entra dans la Ville le premier de Mai, & trois semaines après, une Flotte Hollandoise, forte de trente-quatre voiles, se présenta devant la Baye ; mais l'Amiral voyant les Portugais & les Espagnols, qui se préparoient à

le venir combattre, reprit à toutes voiles la route de Hollande, & les deux Généraux, qui avoient reconquis San-Salvador, n'ayant plus rien à faire au Bresil, retournerent aussi en Europe.

Un si mauvais succès ne rebuta point la Compagnie des Indes Occidentales, & la prise d'une Flotte Portugaise, qui revenoit des Indes avec une charge de neuf millions, la mit en état de faire les frais d'un nouvel armement; dont la Gouvernante des Pay-Bas avertit le Roi son Neveu, qu'il étoit destiné pour Fernambouc. D. Matthias d'Albuquerque se trouvoit alors à la Cour de Madrid; il fut nommé Gouverneur de Fernambouc, & envoyé à Lisbonne, avec ordre aux Gouverneurs de ce Royaume de lui donner des forces capables de rendre inutiles les efforts des Hollandois. Ces ordres furent mal exécutés: d'Alburquerque put à peine obtenir trois caravelles assez peu fournies d'hommes & de munitions, & à son arrivée au Port

de Reciffe, qui n'eſt ſéparé de la Ville d'Olinde, Capitale de la Province de Fernambouc, que par un Pont, il n'y trouva que cent trente Soldats pour toute Garniſon, & nulle reſſource de la part des Habitans, que l'exemple de la Baye n'avoit pû tirer de leur oiſiveté & de leur molleſſe.

Lui-même ne parut plus ce qu'il avoit été; il ſe laiſſa même aiſément perſuader qu'on avoit donné à la Cour d'Eſpagne de faux avis. Il s'amuſa à faire de grandes fêtes pour la naiſſance du Prince d'Eſpagne, & il fut fort étonné lorſque le 14 de Février 1630, ſoixante-dix Voiles Hollandoiſes, qui portoient huit mille hommes de débarquement, furent apperçûes d'Olinde, & débarquerent quatre mille hommes à trois lieues de la Ville. Alburquerque marcha ſur le champ avec ſept cent hommes, partie Portugais, & partie Indiens, pour les arrêter au paſſage de *Rio-dolce* & vû la ſituation des lieux, il y auroit réuſſi ſans peine, ſi tous

ſes gens avoient fait leur devoir, mais une terreur panique les ſaiſit, & leur fit tourner le dos aux Ennemis, qu'ils avoient déja mis en déſordre, & qui entrerent ſans réſiſtance dans Olinde, d'où preſque tous les habitans s'étoient retirés avec ce qu'ils avoient de plus précieux.

Avant que de paſſer de là à Reciffe, il falloit s'emparer du Fort de Saint Georges ; Antoine de Lima s'y étoit jetté avec une troupe de Braves, qui ne montoit pas à trente perſonnes, & parmi leſquels il y avoit quelques Gentilshommes. Il y fut bien-tôt attaqué par deux mille Hollandois, qui furent repouſſés avec perte de trois cent des leurs. Vandembourg leur Général étonné d'une réſiſtance, à laquelle il ne s'étoit pas attendu, marcha lui-même avec quatre mille hommes contre cette poignée de Portugais enfermés dans une méchante Place. Ils ſe défendirent cinq jours entiers avec une valeur héroïque, & ayant inutilement

demandé du ſecours au Gouverneur, ils capitulerent le ſixiéme, & obtinrent les conditions les plus honorables ; mais au moment qu'ils alloient ſortir de la Place, Vandembourg ayant exigé d'eux un ſerment de ne point ſervir de ſix mois, il le refuſerent, ſe défendirent encore quelque tems, & furent tous faits priſonniers de guerre.

Le Fort de Saint François & la Ville dc Reciffe eurent bien-tôt le même ſort, & le Gouverneur ne ſongea plus qu'à ſe cantonner dans la Campagne, & à fortifier ſon Camp. Les Hollandois ne tarderent point à l'y attaquer, mais ils furent repouſſés avec perte. Ils furent plus heureux dans l'Iſle *Itamaraca*, où on ne put les empêcher de conſtruire un Fort ſur le Rivage ; mais la défaite de leur Flotte par D. Antonio de Oquindo, Général des Galions, les affoiblit de ſorte, que ne ſe trouvant pas en état de défendre en même tems les deux Villes d'Olinde & de Reciffe,

ils réduisirent la premiere en cen
dres. La Guerre se soutint encor
quelque tems avec des succès di
vers, jusqu'à l'arrivée du Com
Maurice de Nauffau, qui prit te
re au Port de Reciffe en 163
se mit d'abord aux trousses c
Comte de Banholo (a), lequel con
mandoit en chef les Troupes Po
tugaises, & prit bien-tôt sur
Général une grande supériorité.

Il se crut même en peu
tems assez fort pour attaquer
Baye de tous les SS. mais n'aya
pas eu la précaution d'empêch
que tous les Portugais, qu'il av
contraints d'abandonner les P
vinces voisines, ne se réunisse
pour défendre le centre du Pay
il se trouva avoir à faire à trop fo
partie. Il étoit seulement à cra
dre que la mesintelligence ne se 1
entre D. Pedro de Sylva, Ca
taine Général, & le Comte Ba
holo, qui prétendoit n'avoir po

(a) Napolitain de la Maison de S
Felice.

d'ordre à recevoir de perſonne ; mais le premier voulut bien ſacrifier tous ſes droits à la ſûreté du Pays , & content d'avoir donné l'exemple d'une vertu ſi rare , il refuſa le titre de Comte de Saint Laurent, dont le Roy ſon Maître voulut le récompenſer. Le Comte de Banholo de ſon côté voulut faire voir qu'il étoit digne de l'important Emploi, dont il ſe voyoit chargé, & fit lever le Siége de San-Salvador au Comte de Naſſau.

Le Roy Catholique accorda enfin aux inſtantes prieres de ſes Sujets du Breſil un ſecours capable de les délivrer de leurs craintes, & de réparer leurs pertes. Il fit armer en Eſpagne & en Portugal deux Flottes, & il en donna le commandement à D. Pedro Maſcarenhas, Comte de Torre, qu'il nomma en même tems Capitaine Général du Breſil. Ce choix fut extrêmement applaudi, & Maſcarenhas partit de Liſbone au mois d'Octobre 1638. mais ayant eu ordre d'attendre aux Iſles du Cap

Verd la Flotte Espagnole , maladies lui enleverent un gr nombre de Soldats. Il fit voile p le Bresil , dès que les Espag l'eurent joint , & arriva au mois Janvier 1639. à la vûe de Rec On prétendit que s'il avoit a qué cette Place , elle n'étoit pa état de lui résister , mais ses ins ctions portoient qu'il se rend inceffamment à la Baye de T les SS. La faute qu'il fit , fut de arrêter trop long-tems, & de ner aux Ennemis tout le loisi se préparer à se défendre dan Province de Fernambouc.

Il remit enfin à la voile , n ayant doublé le Cap de Saint gustin , & débarqué dans le I de *Touros* mille trois cent homn pour aller reconnoître un lieu pre au débarquement de son mée , une tempête , dont la vio ce rendit inutile toute l'habi des Pilotes , le jetta avec tout Flotte sur les Côtes de la nouv Espagne. Les mille trois cens h mes, qu'il avoit laissés à Touros

qui avoient à leur tête le Mestre de Camp Louis-Barbalho Bezerra, se rendirent à la Baye, dont ils étoient éloignés de trois cent lieues, par des chemins impraticables & au travers des quartiers ennemis, sans avoir été entamés. Mais les Hollandois n'eurent pas le tems de profiter d'un évenement si favorable. La révolution de Portugal, qui arriva l'année suivante, changea bientôt la face des affaires dans le Bresil, & nous fournira la matiere d'un second extrait, qui ne sera pas moins intéressant que celui-ci.

NOUVELLE

LITTERAIRES

ARTICLE XCVI

PAYS-BAS.

DE LEYDE.

BERNARDI SIEGFRI
Albini, Anatomes & Chiru
in Academia Batava, quæ L
est, Professoris Dissertatio
Arteriis & venis intestinorum
minis. Adjecta Icon coloribus
stincta. Leydæ Batavorum,
Theodorum Haak, Bibliop.
prostat quoque Amstelœdami,
Jacobum Graal, & Henricum
Leth. 1736. *in*-4°.

L'AUTEUR s'est hâté de
blier cette. Dissertation, p
avoir occasion de donner un écl

*llon du nouvel Art de peindre les Estampes par la seule impression. Un Artiste nommé *Jean Ladmiral*, s'étant offert à lui, pour exécuter quelque morceau de ce genre, il a très-bien réussi, même au gré du sçavant Anatomiste, plus en état que nous de juger de la ressemblance du portrait, & de la vérité de l'expression. C'est une portion de l'Intestin *Ileon*, ouverte & développée. Les veines y sont en bleu, & les Artères en rouge. On les voit s'accompagner comme dans la nature ; & tout est représenté avec beaucoup de délicatesse. Des quatre membranes qui composent les Intestins, la commune, la musculeuse, la nerveuse & l'interne, & que M. *Bernard-Siegfried Albinus* sépare avec dexterité, il n'a fait peindre que la nerveuse, parce que le tissu que forment les vaisseaux qui la tapissent, est le plus remarquable. Il avoue qu'il auroit peine à exprimer par ses paroles tout ce que la peinture représente, tant elle est fidéle & détaillée. On

y remarque jusqu'aux plus p
Rameaux des Veines & des
tères, autant qu'il est possib
l'Art de les faire appercevoir.
si la nature n'est pas par tout
due avec la derniere éxactitu
c'est en partie parce que les V
seaux n'avoient pas été assez
injectés, en partie par la diffic
de la représentation.

Il n'est pas possible, dit M.
binus, d'expliquer tout le chem
tous les tours & détours que
les Vaisseaux, en pénétrant
membranes des Intestins, & ra
pant sur leurs surfaces. Ils se d
sent en une infinité de branch
& de filets si déliés, si serrés, qu
ne laissent aucun espace qui n
soit couvert. L'Auteur entrepre
néanmoins de donner quelqu'i
de leur route, & du tissu qu
forment : mais pour faire mi
comprendre l'un & l'autre, il r
voye à la Figure. Les Veines, se
M. *Albinus*, accompagnent par t
les artères correspondantes, qu
qu'en puissent dire de très-gra

omistes. Il s'est assuré de ce
, non-seulement en injectant
ément les Veines & les Ar-
de liqueurs diversement colo-
, mais plus sûrement encore,
ijectant les Veines par les Ar-
. Cette correspondance & la
imité des Vaisseaux qui se joi-
it, les Veines aux Veines, les
ères aux Artères, & forment
mble un tissu continu, font
toutes les parties sont imbibées
humeurs nécessaires à l'entre-
de la vie, & peuvent passer
ement d'une Artère dans une
e Artère, & d'une Veine dans
autre Veine, pour remédier
inconvéniens de l'obstruction
e la compression. C'est encore
ce moyen que les Humeurs
ant en tous sens, se rencon-
t, se brisent, s'atténuent; ce
conserve au sang sa fluidité,
e rend propre à pénétrer jus-
; dans les plus petits filets des
sseaux. M. *Albinus* insiste
ıcoup sur le parallelisme & la
espondance des Veines & des

Artères, & fait voir ce qui a tı pé sur ce point quelques Anat stes. Il est vrai, dit-il, que q quefois, la Veine se replie, & par-dessus l'Artère, mais ell l'abandonne pas pour cela ; revient la rejoindre de l'autr té. Il décrit briévement le che que font ces Vaisseaux, les tours qu'ils prennent, & fait réflexions qui marquent une g de expérience, & une connoiſ ce parfaite de la matiere traite.

ITALIE.

De Naples

Dissertatio Physico-Theologic Accidentibus Eucharisticis, se species panis & vini in Eucha manentes Accidentia sint Physi realia, ab omni substantia disti & separabilia. Auctore. P. D. C Cler. Reg. Neapoli, 1735. Ex pograph. Novelli de Bonis, Ty Archiep.

Dissertation Physique & T log

logique sur les Accidens Eucharistiques ; sçavoir si ce sont des Accidens Physiques distingués & séparables de toute substance. *A Naples*, *in-4o.* Pages 47.

Dans le Sacrement de l'Eucharistie, la foi nous apprend que le Pain & le Vin sont changés au Corps & au Sang de Jesus-Christ ; qu'après la Consécration il ne reste rien de la substance du Pain ni du Vin ; que ce changement est une véritable *Transubstantiation*, le changement entier & parfait d'une substance en une autre. Cependant nous éprouvons toujours les mêmes sensations, toujours mêmes apparences ; toujours nos sens nous rapportent même étendue, même quantité, même figure, même couleur, même goût, même odeur, &c. C'est ce que les Conciles appellent les especes Sacramentelles, les Accidens du Pain & du Vin. Mais, qu'est-ce que ces Especes, ces Accidens ? Comment subsistent-ils ? C'est ce qu'il n'a pas plû à Dieu de nous réveler, & sur quoi l'Eglise

Autre queſtion curieuſe & importante. L'Eau que l'on mêle à la Meſſe avec le Vin, eſt-elle changée immédiatement au Sang de Jeſus-Chriſt, ou bien ſe change-t-elle premierement en Vin, & puis au Sang de Notre-Seigneur ? L'Auteur ſe déclare pour le ſecond ſentiment, fondé ſur une Réponſe du Pape Innocent III. qui lui paroît l'avoir ainſi décidé. Il ajoûte beaucoup de raiſons, ou de raiſonnemens d'une Phyſique & d'un goût qui pouvoient avoir cours il y a ſoixante ou quatre-vingt-ans. On ne vouloit rien ignorer ; il falloit prononcer ſur tout, & ne demeurer jamais court : c'eſt ce qui a enfanté une infinité d'immenſes volumes que perſonne ne lit aujourd'hui. Dans les Myſteres de la Religion, il y a des points fixes au delà deſquels les recherches ſont inutiles. Pourquoi prétendre en ſçavoir plus que l'Egliſe ne nous en enſeigne ſur ces matieres ? Auſſi après bien de pareilles diſputes, n'en eſt-on ni plus avancé, ni mieux inſtruit.

FRANCE

DE POITIERS.

Si l'on pouvoit espérer de fixer enfin notre Orthographe, il n'y auroit peut-être rien de mieux à faire que d'adopter & d'autoriser le nouveau *Traité de l'Ortographe Françoise en forme de Dictionnaire, enrichi de Notes Critiques, & de Remarques sur l'étymologie & le genre des mots, la conjugaison des Verbes irréguliers, & les variations des Auteurs*, imprimé *à Poitiers*, *chez Jacques Faulcon pere, & J. Felix Faulcon* 1739. in-8°. La raison demanderoit, ce semble qu'en fait d'Orthographe, on suivit toujours l'étymologie qui rappelle l'origine, fait sentir la signification & la force des mots, & qui rendroit la maniére d'écrire constante & invariable. Mais l'usage, plus écouté que la raison, donne la loi: & quand il est généralement, ou presque généralement établi, on regar-

deroit comme une affectation
une singularité bizarre de s'en éc
ter , pour s'attacher opiniâtrém
à l'étymologie. Le mal est que
sage change ; & qu'à peine aujo
d'hui peut-on le donner pour
régle à suivre dans l'Orthograp
tant il est différent dans diffé
Auteurs. Cependant non - se
ment cette diversité a quelque c
se de choquant pour ceux qui
vent la Langue, mais elle em
rasse les Etrangers qui veulent l
prendre , & qui doutent si des r
qu'ils trouvent écrits différemm
n'ont point une signification d
rente. Un Ouvrage tel que c
ci leur seroit fort utile , & les
roit de cet embarras. Il le
même aux François qui veule
faire des principes sur cette
tiére. Ceux du nouveau *Traité*
paroissent raisonnables & bien
dés. L'Auteur les expose d'a
dans une assez longue Préfac
les applique ensuite à chaque
dans le Dictionnaire , rappo
les différentes maniéres dont

trouvent écrits dans les Auteurs, & les raisons qui le déterminent au prati qu'il prend. Il s'attache autant qu'il peut à l'étymologie; mais il l'abandonne, quand l'usage a prévalu.

DE PARIS.

M. *le Fort de la Moriniere* continuë avec le même goût son *Choix de Poësies Morales & Chrétiennes*, dont nous avons déja parlé. La seconde partie contient quelques *Cantiques spirituels* de M. *Racine*, qui ne démentent point l'idée que l'on a de ce grand Poëte & de ce beau génie; quelques Scenes, ou morceaux d'*Andromaque*, d'*Ester*, & d'*Athalie*; Tragédies dont le nom seul fait l'éloge. Il est vrai, que ces Scenes font un tout autre effet quand on les lit dans leurs places, accompagnées de ce qui les améne, & de ce qui les suit, mais telles qu'elles sont ici, elles remplissent le dessein de l'Editeur, en fournissant une Lecture utile,

agréable, & qui ne demand
beaucoup de tems, ni l'atten
soutenuë, qu'exigent les piéces
tiéres. Il y en a encore quelq
unes du même Auteur sur de
jets Chrétiens, à la fin du tro
me volume. Le reste de la seco
Partie est occupé par Maden
selle *de Scudery*, *Boursault*, *Pa
lon*, l'Abbé *Testu*, *Boileau*, I
demoiselle *Charon*, qui y fou
plus qu'aucun autre; l'Abbé *I
nier*, l'Abbé *Genest*, M. *D*
&c. Un Critique, je ne sçai p
quelle raison, vouloit exclure
ce Recueil M. l'Abbé *Testu*.
vers y tiennent fort bien leur ra
& ne le déparent pas. D'aill
ils remplissent les vûës de l'E
teur.

La troisiéme partie du Rec
est composée des Poësies cho
du P. *de la Ruë*, de M. *de la M
noye*, du P. *Campistron* frere de
Campistron de l'Académie Fr
çoise, de *Maynard*, de *du Ryer*,
l'Abbé *de Cerisy*, de Messieurs *I
bert*, *de Beuzeville*, du vieux *I*

trix, de *Brébeuf*, *de Gomberville*, de Madame *Deshoulieres*, de *Mancroix* &c. L'Abbé de *Villiers*, & M. *de la Motte* occupent seuls presque la moitié du volume. Il s'y trouve quelques Piéces qui n'avoient point encore été imprimées. On s'imagine bien que dans un pareil mêlange, tout n'est pas du même goût, ni d'égale force; mais il n'y a point de ces Piéces qui n'aille au but qu'on s'est proposé. Si elles peuvent faire goûter des maximes de sagesse, & inspirer des sentimens Chrétiens, l'Auteur de ce Recueil sera content de son travail, & se croira bien récompensé des soins qu'il s'est donnés.

Lambert & Durand Libraires à Paris ruë S. Jacques viennent de mettre au jour *Examen & Réfutation des Elemens de la Philosophie de Nevvton de M. de Voltaire*, avec une Dissertation sur la Réfléxion & la Réfraction de la Lumiére; dédié à Monseigneur le Duc de Chartres. Par M. Jean Banieres, 1. volume *in*-8°. avec

des vignetes à chaque Chapi
& cinq Planches à la fin. 1739

Explication de divers m
mens singuliers, qui ont rap
à la Religion des plus anciens
ples. Avec l'Examen de la de
re édition des Ouvrages de S
Jérôme, & un Traité sur l'A
logie judiciaire. Ouvrage en
de figures en taille douce, pa
R. P. Dom *** Religieux
nédictin de la Congrégation
Maur 1. vol. *in*-4°. 1739.

Dissertation sur l'Histoire
cléfiastique & civile de Paris
sur quelques usages des Gaules
Par M. l'Abbé le Beuf, 1.
in-12. enrichi de onze Planch
taille douce.

Il paroît deux nouveaux T
de l'*Histoire de l'Eglise Galli*
le neuviéme & le dixiéme.
premier comprend depuis
jusqu'à 1176. Le second, d
1176. jusqu'à 1226. Le P. *Lo*
val, Auteur des huit premie
lumes, étant mort au mois de
vier 1735. le P. *Fontenai*, cl

de continuer l'Ouvrage, donne aujourd'hui dans les deux volumes que nous annonçons, les premiers fruits de son travail sur l'Histoire commencée par son prédécesseur.

Histoire de l'Eglise Gallicane, dédiée à nos Seigneurs du Clergé, continuée par le P. Pierre-Claude Fontenai de la Compagnie de Jesus. Tome IX. A Paris chez François Montalant, Quai des Augustins, Jean-Baptiste Coignard, Imprimeur du Roi, Hyppolyte-Louis Guérin, ruë Saint Jacques, Jacques Rollin fils, Quay des Augustins 1739. *Tome IX. pag.* 607 *Tome X. pag.* 624. in-4°. Nous rendrons compte le plûtôt qu'il se pourra, de ces deux volumes, qui contiennent des évé-nemens considérables, & des affaires importantes.

*L'Abrégé de l'Anatomie du corps humain, où l'on donne une description courte & exacte des parties qui le composent, avec leurs usages. Par M***. Chirurgien Juré à Paris*, ne pouvoit manquer d'être réimprimé en peu d'années. Le tems &

l'usage ont confirmé le jugement que M. *Winslovv* avoit porté de la premiére édition, lorsqu'il disoit, en l'approuvant, que *de tous les Abrégés François qui ont paru depuis un demi siécle, celui-ci est le plus conforme à la vraye Anatomie.* M. *Petit* parlant de cette seconde édition, déclare qu'il *regarde cet Abrégé comme l'Ouvrage le plus utile qui ait paru jusqu'ici en ce genre.* Après de tels suffrages, notre jugement n'ajoûteroit rien à l'idée qu'ils donnent de l'Ouvrage de M. *Verdier.* D'ailleurs nous en avons parlé au mois de Juin 1735. page 1002. Cette seconde édition est augmentée de quelques Observations dont les unes regardent l'Anatomie, & les autres la Chirurgie. Elle se vend chez P. G. *le Mercier*, ruë Saint *Jacques* au Livre d'Or; 2. vol. *in*-12. 1739.

L'édition d'Origene, chez de Bure l'aîné, Quai des Augustins, est fort avancée: il compte que le troisiéme Tome paroîtra cette année.

Le même Libraire a imprimé une *Nouvelle Méthode des Fluxions*, Ouvrage posthume de M. *Newton*, traduit en François.

On trouve aussi chez lui *la Science des Médailles*, par le P. *Joubert* de la C. de J. considérablement augmentée par plusieurs Sçavans Antiquaires.

Du saint & fréquent usage des Sacremens de Pénitence & d'Eucharistie. Par le R. P. Pallu de la Compagnie de Jesus. A Paris chez Chardon ruë Galande, près la Place Maubert, à la Croix d'Or. Berton, ruë S. Victor, au Soleil Levant, & au Bon Pasteur. Lambert, ruë S. Jacques, à la Sagesse. Durand, ruë S. Jacques, à S. Landry. 1739. vol. in-12.

Le titre de cet Ouvrage en annonce la division & le plan. Fréquent, mais saint usage des Sacremens de Pénitence & d'Eucharistie, c'est ce que le P. Pallu établit très-solidement dans ce dernier Ouvrage. D'abord il donne

les moyens d'en approcher saintement : il expose ensuite les motifs, & les raisons de le faire fréquemment. Ce partage donne deux Livres pour l'instruction sur chacun de ces deux Sacremens. L'Auteur en a ajoûté un cinquiéme sur *la Communion Pascale*, pour combattre le désordre trop fréquent, de ne communier pas même à Pâques.

La Relation de l'expédition de Moka, en l'année 1737. *sous les ordres de M. de la Garde-Jazier, de Saint Malo, imprimée à Paris chez Chaubert, Quay des Augustins, à la Renommée & à la Prudence* 1739. in-12. raconte le succès heureux d'une entreprise utile au Commerce, & glorieuse à la Nation, qui méritoit d'être connuë en détail.

Briasson, Libraire à Paris, ruë Saint Jacques, à la Science, a imprimé les *Aphorismes de Médecine, traduits du Latin de M.* Herman Boerhaave, *par M.* de la Metrie, *in*-8.

Le Traité de la matiére Médicale, par le même; contenant la dose & la composition des Médicamens indiqués dans les Aphorismes, traduits par le même in-12.

Le Traité du Vertige, par M. de la Mettrie *in*-12.

Il distribuë tous les Lundis de de chaque Semaine une feuille périodique, qui a pour titre: *Réflexions sur les Ouvrages de Littérature*; cette feuille a déja produit 5. volumes *in*-12. dans lesquels on trouve une Critique sage & judicieuse de tout ce qui a paru depuis quelques années dans la République des Lettres.

La Mythologie & les Fables expliquées par l'Histoire, par M. l'*Abbé Banier*, de l'Académie des Belles Lettres, 1. vol. *in*-4°. ou deux volumes *in*-12. *C'est le commencement d'un grand Ouvrage, qui sera achevé d'imprimer en* 1740. *avant le mois de Juillet.*

Il a aussi imprimé depuis peu *l'Histoire du Fanatisme de notre tems*,

par M. l'*Abbé de Brueys*, 3. vo *in*-12. *figures.*

Les Essais de Littérature & de Morale, par M. l'*Abbé Trublet* *in*-12.

Les Oeuvres mêlées de M. Pope; sçavoir, *les Principes de la Morale & du Goût en deux Poëmes, traduits* par M. l'*Abbé du Resnel*, *& la Boucle de Cheveux*, traduite par M. *L. D. F.* 1. vol. *in*-12.

Une nouvelle édition des *Parodies du nouveau Thréâtre Italien*, fort augmentée, la Musique regravée à neuf & en bien meilleur état 4. vol. *in*-12. *figures.*

Il vend séparément les Additions en 1. vol. qui a pour titre: *Supplément à l'ancienne édition des Parodies in*-12. comme aussi le 9. vol. *du nouveau Theâtre Italien*, imprimé il y a quelque-tems.

Les Oeuvres de M. l'Abbé Nadal, de l'Académie des Belles Lettres, contenant ses Dissertations Académiques, plusieurs piéces & morceaux de Littérature, ses Poësies & ses Tragédies 3. vol. *in*-12. *figures.*

e 40. vol. des *Mémoires pour ir à l'Histoire des Hommes Illu- dans la République des Lettres : un Catalogue raisonné de leurs rages in-12.* La suite de cet rage paroîtra toujours régu- ment.

raité des Prescriptions, de l'a- tion des biens des gens d'Eglise s Dixmes, par M. *Dunod in-4.*

— pour les biens de l'Eglise en culier, par le même, *in-4.*

— de la main morte & du Re- linager, par le même *in-4.*

istoire des Séquanois & du Com- Bourgogne, tiré des originaux stifié par preuves in-4. 2. vol. *s.*

dit Briasson débite aussi les ons du Carême, par le P. du Jésuite *in-12.* 4. vol. *Lyon*

Hollandois, ou Lettres sur llande ancienne & moderne, I. *Labarre de Beaumarchais*, 3. part. en un vol.

cherches sur les Causes de la

Guerre de Turquie & de Mo
vie *in*-12.

Léonidas, Poëme traduit
l'Anglois *in*-12. 2. part.

Voyage & Avantures du
le Beau chez les Sauvages de
mérique 2. vol. *in*-12. *figures*

Prieres & Poësies Chrétie
du sieur Chevreau *in*-18.

On nous prie de communiqu
cet avis au Public.

Depuis quelque temps les
drans solaires sont devenus
ment à la mode, qu'il n'y a
que personne qui aye des
sons, soit à la ville, soit
campagne, qui ne veuille en a
Mais la plûpart de ceux qu
font faire, sont seulement cu
d'avoir un Cadran, sans
barrasser s'il est fait par un
bile homme, ou par un
rant.

Il semble pourtant que la
se mérite bien la peine de

rer de la capacité de la perſonne que l'on employe ; il n'y a guére d'autre moyen pour en être ſur, que de faire ſon marché avec celui qui ſe préſente pour le tracer, & que ſi après qu'il ſera fini, il ne s'accorde pas à toutes les heures qu'il marque, avec une ou pluſieurs pendules bien réglées, & miſes ſur la méridienne de l'Obſervatoire, il le refera entierement à ſes dépends, tant pour ce qui regarde le Maçon, le Peintre, le Serrurier, que lui. Ceux qui en uſeront ainſi dorénavant pourront être ſûrs d'avoir des Cadrans juſtes : Parce que les Maçons, les faiſeurs d'inſtrumens de Mathématiques, les Peintres, ni les autres ignorants ſur cette partie, n'oſeront plus entreprendre d'en tracer. Si on en avoit uſé de même par le paſſé, il n'y en auroit pas tant de mauvais que l'on en voit preſque par-tout, & aux endroits les mieux expoſés & les plus fréquentés.

TABLE DES ARTICLES du mois d'Octobre 1729.

ART. XCIII. Octaviani Gentilii, *ex Dominis* Rovelloni, *Patricii* Septempedani, *de Patriciorum origine, varietate, præstantia in Juribus, libri quatuor &c.* 2093

ART. XCIV. Essai de Physique, par M. *Pierre Van Musschenbroek* &c. 2112

ART. XCV. Examen & Réfutation des Elémens de la Philosophie de *Newton* de M. *de Voltaire*; avec une Dissertation sur la Réfléxion & la Réfaction de la Lumiére, par M. Banieres. 2151

ART. XCVI. Histoire Romaine, depuis la fondation de *Rome*, jusqu'à la bataille d'*Actium* &c. Par M. Rollin Ancien Recteur &c. 2188

ART. XCVII. *Historia da America Portuguesa* &c. 2207

ART. CXVIII. Nouvelles Littéraires. 2252

Errata pour le mois d'Août 1739. *II. Partie.*

PAge 1711 Lig. 1. purieux, *lisez*, furieux.

1712 lig. 26. détruit, *lis.* détruisent.

1718 lig 2. prétendroient, *lis.* prétendroit.

1724 lig. 26. Becque, *lis.* Bec. Et de même, 1726 lig. 9. &c.

1725 lig 8. Feydit, *lis.* Faydit.

1726 lig. 1. Yvres, *lis.* Yves.

1727 lig. 13, 14. Nominatisme, *lis.* Nominalisme.

Ibid lig. 27. abhorra, *lis.* abhorrât.

1728 lig. 15. attirée, *lis.* attirées.

1730. lig. 16. de biens, *lis.* de bien.

1731 lig. 24, 25. le- outrages, *lis.* les outrages.

1736 lig. 1. Universités, *lis.* Université.

1748 lig. 16. consubstanciel, *lis.* consubstantiel.

1758 lig. 3. *areo*, lis. *æreo.*

Ibid lig. 26. *oes*, lis. *æs.*

1763 lig. 9, 10. monstreuse, *lis.* monstrueuse.

1765 lig. 22. Socianisme, *lis.* Socinianisme.

1767 lig. 11. craignons; *lis.* craignions.

1779. lig. 4. *decimus*, lis. *dicimur.*

1790 lig. 25. *dilentione*, lis. *dilectione.*

1796 lig. 14. *quacunque*, lis. *quodcunque.*

1778 lig. 21. Brays, *lis.* Bruys.

1779 lig. 4. *Phebus*, lis. *Phoebus.*

Ibid. lig. 23. *à un point.* Ou, lis. *à un point* où.

1800 lig. 6. *Hétérodotes*, lis. *Hétérodoxes.*

1803 lig. 9. gaité, *lis.* gayeté.

1804 lig. 17. à sa, *lis.* à la.

1806 lig. 7. qui les y, *effacez*, y.

Ibid lig. 15. soumis, *lis.* soumit.

1810 lig. 7. les prouver, *lis.* le prouver.

1811 lig. 10. avez vûs, *lis.* avez vû.

1814 lig. 8. *currandis*, lis. *curandis.*

1818 lig. 8. Sône, *lis.* Saône.

1843 lig. 3. honoré, *lis.* honorée.

1845 lig. 24. tous vétû, *lis.* tout vétus.

1849 lig. 12. celui, *lis.* le bruit.

1853 lig 24. Morreri, *lis.* Moreri.

1856 lig 26 se monter, *effacez*, se.

1867 lig. 25. éterodoxes, *lis.* hétérodoxes.

1873 lig. 6 choisis, *lis.* choisi.

1881 lig. 13 feudale, *lis.* féodale.

1888 lig. 5 & demie, *lis.* & demi.

Où vous trouverez Villefort, *lis.* Villefore.

Errata pour le mois de Septembre 1739.

PAge 1909 Lig. 5. qui ne *lis.* qu'ils.
1913 lig. 16. ses principes, *lis.* les,
1919 lig. 25. il fait voir, *lis.* elle.
1931 lig. 7. sont marquées, *lis.* est marquée.
1955 lig. 11. *pour pour*, ôtés le second *pour*.
Ibid. lig. 17. vioz, *lis.* voix.
1958 lig. 10. attachés, *lis.* attachées.
1959 lig. 10. pour renoncer, *ôtés*, pour,
Ibid lig. 26. utiles, *lis.* utile.
1963 lig. 5. Geneves, *lis.* Geneve.
1973 lig. recoissance, *lis.* reconnoissance.
Ibid. lig. 4. graceau prés, *lis.* grace auprès.
1983 lig. 4. statuts, *lis.* statuës.
1989 lig. 9. Montagnrads, *lis.* Montagnards.
2008 lig. 18. l'Historien, *lis.* l'Histoire.
2015 lig. 8. nouvelle découverte, *ôtés* nouvelle.
2017 Chochinchine, *lis.* Cochinchine.
2019 lig. 19. celles, *lis.* celle.
2020 lig. 21. remontant, *lis.* remontent.
2021 lig. 15. la Génealogie de S. Arnoul *lis.* depuis S. Arnoul.

2022 lig. 8. d'Altric, *lis.* d'Attic.
2026 lig. 5. partagée, *lis.* partagé.
2029 lig. 25. Deux actions, *lis.* Des deux.
2039 lig. 8. *Tartaries*, lis. *Tartarie.*
Ibid. lig. der. *Zélandre*, lis *Zélande.*
2069. lig. 26. Assemblé, *lis.* Assemblée.
2074 lig. 26. démontrer, *lis.* démontré.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. LEROUGE.

De l'Imprimerie de C. ROBUSTEL.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Novembre 1739.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Novembre 1739.

Imprimé à Paris, & se vend
A LYON,
Chez PLAIGNARD, rue Merciere.

M. DCC. XXXIX.

Avec Approbation & Privilége du Roy.

CES MEMOIRES SO
commencés au mois de J
1701. & se vendent 15 s. le
en blanc, & brochés 16 s.

Années.

1701.	9.	vol.	1721.	1
1702.	12.	v.	1722.	1
1703.	12.	v.	1723.	12
1704.	13.	v.	1724.	12
1705.	12.	v.	1725.	12
1706.	12.	v.	1726.	13
1707.	12.	v.	1727.	12
1708.	12.	v.	1728.	12
1709.	12.	v.	1729.	12
1710.	12.	v.	1730.	12
1711.	12.	v.	1731.	12
1712.	12.	v.	1732.	12
1713.	12.	v.	1733.	12
1714.	12.	v.	1734.	12
1715.	12.	v.	1735.	14
1716.	12.	v.	1736.	15
1717.	12.	v.	1737.	13
1718.	12.	v.	1738.	13
1719.	12.	v.	1739	13
1720.	5.	v.		

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts
Novembre 1739.

ARTICLE XCIX.

SUITE DES OEUVRES de M. l'Abbé Nadal Tome second. *Voyez l'Article LXXI. Août I. Part. pag.* 1517.

L'Auteur nous apprend dans sa Préface que l'impression des Piéces fugitives, qui sont à la tête du second volume, *& qui lui ont échappé dans des tems différens de sa vie*,

est plûtôt une production de l'Imprimeur, qu'un Ouvrage de destination de sa part. Ce seroit donc s'éloigner des vûës de M. l'Abbé Nadal, que de s'arrêter à en rappeller le détail.

Quelques traits passagers mettront en état de juger du goût qui y regne. A la tête d'un divertissement spirituel en un Acte, intitulé *le Paradis Terrestre*, & imité de la description que fait Milton de ce séjour, on trouve les quatre Vers suivans adressés à Madame le Nain Intendante de Poitou: ils servent d'Epître Dédicatoire à la Piéce. La délicatesse du compliment, l'air naïf & simple dont il est tourné, la précision qui y regne nous ont paru mériter une attention singuliére.

De l'humble piété votre cœur est le temple;
Ouvrage du Ciel même, à sa gloire élevé.
Et si de vos vertus Eve eut donné l'exemple
Le genre humain étoit sauvé.

Voici encore une Piéce où les graces ne sont célébrées, que pour honorer la vertu qui les embellit. Elle est adressée à Mademoiselle de l'Isle, fille de M. le Marquis de l'Isle & d'une Maison distinguée dans le Poitou.

Ma surprise est ici complete
Hé quoi, belle de l'Isle, au Printems de vos jours
Assister à votre Toilette!
Ce n'est Toilette, où le visage
Se compose comme Pastel;
Ce n'est réduit où l'on apprête
Sourires, regards, airs de tête.
De ses attraits naifs la beauté s'y soutient,
La décence y préside & la pudeur s'y peint
Des traits d'une fierté modeste
&c.

Les fragmens d'un Poëme intitulé Radegonde Reine de France, font regreter que l'Auteur n'ait pas mis la derniére main à cet Ouvrage.

La Paix dont on commença à goûter les premiéres douceurs dès l'année 1735. fournissoit un trop beau champ à la Poësie, pour ne pas exercer la Muse de M. l'Abbé Nadal. De deux Cantates qu'il a composées sur ce sujet, nous nous contenterons de copier la derniére. Ce trait du Pseaume 84. *Justitia & pax osculatæ sunt* en fournit le dessein, & ces paroles de Velleius Paterculus *Eminentissimæ simplicitatis viro*, mises à la tête de la Piéce, annoncent qu'elle est consacrée à célébrer la sagesse de celui à qui l'Europe est redevable de ce grand ouvrage.

Ciel, c'est à toi qu'il en faut rendre grace!
Du sang qui l'arrosa la terre fume encor,
Et déja de nos maux le souvenir s'efface.
Un mortel parmi nous sous les traits de Nestor,
Du monde entier vient de changer la face,
Et ramene le siécle d'or.
C'est par lui qu'à nos vœux sa main toujours propice

Conduit un jeune Roi, l'amour, de ses Sujets.
Telle Minerve au fils d'Ulisse
Apprenoit à régler ses augustes projets.

Louis par lui va remporter
Le prix d'une nouvelle gloire;
Sa clémence vient d'éclater
Au sein même de la victoire.
Déja le droit des Souverains
Dans ses limites se resserre;
Il donne la Paix aux humains,
Et de nouveaux Rois à la terre.

Ministre aimé des Cieux, à tes pieds à la fois
La Discorde est aux fers, la pâle Envie expire.
Tu releves l'éclat de ce superbe Empire;
Tes conseils font sa gloire, & tes vertus nos Loix;
Des innocens plaisirs la troupe s'y rassemble,
La pieté s'y plaît, & rentre dans ses droits.
Qu'il est beau de donner ensemble
L'exemple à des sujets & des leçons aux Rois.

. . . .

De sa propre beauté tel qu'un Lys revêtu,

De ſon ſublime rang l'appareil l'impor-
tune,
Son cœur plus grand que ſa fortune
Ne met de prix qu'à la vertu.
Après avoir éteint le flambeau de la
guerre,
Il va porter plus loin ſes travaux im-
mortels :
C'eſt en réglant les droits des Maîtres
de la terre,
Qu'il préparoit l'accord du Trône &
des Autels.

Entre tes divines mains
Toi qui tiens ſes deſtinées ;
Pour le repos des humains
Prolonge au moins ſes années.
&c.

Après ces Piéces fugitives qui occupent environ le tiers du Volume, on trouve un autre Ouvrage, qui fait encore plus d'honneur au génie de l'Auteur, & qui nous force à un plus grand détail. C'eſt une ſuite de Diſſertations ſur le progrès du génie de Racine. Elles ſont précédées d'un grand nombre d'Obſervations générales ſur la nature & les Loix

du Poëme Dragmatique. Le sujet qui les a fait éclorre, a dû naturellement les ramener presque toutes à la Tragédie en particulier. C'est une espéce de Préface, ou l'Auteur jette les fondemens de ses Réfléxions sur le goût & les Ouvrages de Racine.

" Il y a, dit-il, dans l'esprit de » l'homme des traces de toutes les » vérités, qu'il nous importe de con» noître, & s'il nous arrive de pren» dre le change, c'est ou par trop de » précipitation, ou par la surprise de » l'amour propre. Mais pour peu » que nous ayons de docilité & » d'intelligence, il est aisé de nous » redresser nous-mêmes sur les tra» vaux de ces puissans génies, que » le Ciel semble avoir formés de » tems à autre pour l'honneur de » l'esprit & de la raison, & qui » aidés de l'expérience des plus » beaux siécles, & des succès en fait » d'Ouvrages les plus brillans, ont » approfondi le cœur de l'homme, » & percé jusqu'au germe de nos » passions. Ils étoient persuadés

» qu'il falloit partir de-là pour l'in-
» struction des autres ....
» & c'est dans cet esprit, que quel-
» ques-uns nous ont laissé des rè-
» gles infiniment digerées, & aussi
» invariables que la nature elle-mê-
» me. Tels ont été Aristote, Ho-
» race &c...............
» Un des Commentateurs d'Ari-
» stote n'ose pourtant pas assurer,
» que toutes les parties de cet Art
» sublime (la Tragédie) soient éta-
» blies à demeure, & qu'on n'y
» puisse rien ajoûter. Quoique la
» Tragédie, dit M. Dacier, ait
» toutes les parties qui lui sont
» propres, il n'est pas impossible
» que quelqu'une de ces parties ne
» puisse être portée à un plus
» grand point de perfection. „

Il semble que la réfléxion de M. Dacier n'attaque point l'immutabilité des Loix du Théâtre. Il y a une différence bien marquée entre perfectionner dans la pratique & dans l'exécution quelqu'une de ces parties, qui composent essentiellement la Tragédie, & en al-

r les premiéres Loix. Ce nou-
ı dégré de perfection peut n'ê-
ju'un nouveau développement
Loix mêmes, que l'ouvrage
génie heureux qui aura sçû
ıx que les autres pénétrer l'es-
de ces Loix, & étendre ou
rrer avec plus de délicatesse
e goût les justes conséquences
ɔrincipe qui les a établies.
[e pourroit-on point distinguer
: espéces de Loix parmi celles
reglent le Poëme Dramati-
? Les unes prises du fond mê-
le sa nature. Les autres nées
;oût & de l'usage des grands
:es, qui ont travaillé avec le
de succès pour le Théâtre,
:aractére des Nations, ou de
uation des Peuples pour qui ils
ıilloient, des tems & des cir-

vive terreur, & une tendre compaſſion, qu'elle ſoit une, bien liée dans toutes ſes parties, qu'une exacte vrai-ſemblance en régle les incidens & les caractéres, que ſon dénouement vienne naturellement de ſon propre fonds, qu'elle ſe paſſe toute entiére dans un même lieu, que le tems de ſa durée ſoit à-peu-près réglé ſur celui de la repréſentation, que non-ſeulement les bonnes mœurs y ſoient ménagées, mais qu'elle ait même pour but de les entretenir ou de les introduire. Indépendamment de l'autorité d'Ariſtote & de M. Dacier, euſſent-ils même penſé le contraire, n'eſt-on point en droit d'aſſurer que chez toutes les Nations polies de l'univers, chez toutes celles qui dans les productions d'eſprit conſultent le bon ſens & reſpectent les régles, ces Loix ſeront auſſi immortelles que la Tragédie ? Elles ſouffriront des atteintes dans l'exécution, & combien n'en ſouffrent-elles pas de nos jours ; mais ces atteintes ſeront toujours des fau-

tes. En dérogeant aux régles, on ne preſcrira pas plus contre leur légitimité & leur juſteſſe, que l'irrégularité de nos mœurs ne preſcrit contre la nature des Loix, que la ſaine raiſon établit pour les diriger. Les beautés mêmes qui naîtroient de ces écarts ſeront des beautés poſtiches, qu'on nous permette ce mot, & il y aura entr'elles, & les beautés fondées ſur les régles, la même différence qui ſe trouve entre un viſage que les graces vives & naturelles embelliſſent, & celui qui ne doit ſes charmes, qu'à des couleurs empruntées. Le dernier peut-être éblouira plus dans un premier moment de ſurpriſe, mais le ſecond coup d'œil fera diſparoître l'illuſion, & rentrer la nature dans ſes droits.

La ſeconde eſpéce de Loix forme plûtôt les modes que les régles du Poëme Dragmatique, & les modes peuvent changer pour le Théâtre comme pour les parures. Les héros de l'ancienne Tragédie étoient preſque tous des hé-

ros domeſtiques. C'étoient ou des Grecs, ou des perſonnages dont les ſituations avoient mêlé les intérêts avec ceux des Grecs ; & la Tragédie moderne préfere ces héros étrangers. Eſchyle, Sophocle, & Euripide ne ſe croyoient point obligés de chercher toujours dans l'antiquité la plus réculée le ſujet de leurs Piéces. Un évenement Tragique, de quelque ſiécle qu'il fut, devenoit entre leurs mains propre au Théâtre; & nous voulons que le reſpect qu'inſpire l'antiquité ajoûte encore à la dignité de nos Héros. Leur intrigue étoit ſimple ; la nôtre eſt composée & quelquefois embarraſſée. Ils ne connoiſſoient guéres l'uſage des Epiſodes; nous en ſurchargeons nos Piéces. Ils vouloient qu'on les épouvantât. Nous aimons mieux qu'on nous étonne. La terreur étoit pour eux ce qu'eſt l'admiration ou la ſurpriſe pour nous. L'amour n'avoit preſque de part à leurs Piéces, que ce qu'il en falloit pour réveiller la compaſſion; & la pi-

tié ne paroît sur nos Théâtres, que pour mettre le comble aux transports de l'amour. Andromaque en pleurs pour un époux chéri ravissoit le Spectateur Athénien. La douleur importune de la Veuve d'Hector fatigue le François, il ne veut plus de larmes sur la Scene, que celles que fait verser un tendre amant, Rodrigue à Chimene, ou Zamore à Alzire. Les anciens joignoient à la grandeur de l'action Tragique la magnificence du spectacle; nos représentations se font sans appareil; ne pourroit-on pas même dire sans dignité. Ils vouloient des Choeurs; nous les avons proscrits. Ils avoient peu d'Acteurs, nous n'en avons souvent que trop. La constitution de leur Scene & le caractére de leurs moeurs les mettoient à portée de garder exactement l'unité de lieu. Chez nous la Scene change presque à chaque Acte, ou l'unité de lieu, lorsqu'on pense à l'observer, n'est gardée qu'aux dépens de toutes les vrai-semblances.

Scrupuleux sur la durée de l'action théâtrale, les tragiques anciens s'étudioient à ne lui donner guéres plus d'étenduë, qu'il n'en falloit pour la représentation ; & nous croyons pousser notre régularité presque jusques à la minutie & à la superstition, lorsque nous resserrons la durée de l'action dans les bornes commodes des vingt-quatre heures. Il n'est point ici question d'examiner lequel de ces goûts mérite la préférence sur l'autre : nous n'en exposons le contraste, que comme un exemple des changemens, qui peuvent arriver dans les modes du Théâtre, sans altérer totalement la substance de ses régles. C'est le seul objet sur lequel le génie des Poëtes, & le caprice des Peuples peuvent impunément varier & donner l'essor au goût de la nouveauté. Dès qu'on avancera au-de-là de ces limites, ce ne sera plus l'ameublement qu'on changera, ce sera l'Edifice même qu'on sappera par les fondemens.

Revenons aux Observations de

l'Abbé Nadal. Dans le détail
il entre sur les Loix générales
Théâtre, la justesse de son dis-
nement ne lui a point permis
ajoûter ou de substituer de nou-
lles méthodes aux régles, que le
n goût & l'autorité des bons Au-
urs anciens & modernes semblent
oir fixées pour la Tragédie. Il s'est
ntenté en les parcourant, en les
prouvant, en plaçant dans un
uveau jour la sagesse des prin-
es qui leur servent de fondement,
mêler sur la maniére de les
luire en pratique des réfléxions
es, qui avoient échappé jus-
es ici à la plûpart des Poëtes &
Critiques mêmes, & qui mar-
ent dans cet Auteur une con-
issance profonde & délicate de
it le Méchanisme, & le jeu
ne action théâtrale. Pour don-
une idée plus étenduë de la
agédie il remonte d'abord jusques
son origine. Il en découvre,
nme bien d'autres Sçavans, le
mier germe dans les Ouvrages
Homere. Il parcourt légerement

ces premiers développemens & les gradations différentes par lesquelles elle s'éleva à ce point de perfection que lui donnerent Eschyle, Sophocle & Euripide. En parlant de la durée de la Tragédie, il remarque, qu'une raison bien naturelle a obligé les Maîtres de l'Art à la resserrer dans un court espace de tems. C'est qu'en effet c'est un Poëme où les passions doivent regner, & que les mouvemens violens ne peuvent être d'une longue durée. Il trouve que la regle des vingt-quatre heures, qui semble s'être établie parmi nous, a contr'elle, non-seulement l'exemple des Anciens; mais *la raison & le bon sens même*, par la trop grande étenduë qu'elle donne à la durée de l'action.

Après avoir défini la Tragédie d'une maniére conforme aux idées d'Aristote, il ajoûte, « Qui examineroit la plûpart des Piéces » modernes avec cette définition à » la main, n'y trouveroit que des » traces bien légeres de l'observa-

» tion des préceptes d'Ariſtote. En » effet rarement ſe trouve-t-on au» jourd'hui meilleur au ſortir des » ſpectacles : les maximes de la » Philoſophie, s'il y en a de répan» duës, ſe trouvent noyées dans » l'expreſſion des ſentimens effé» minés, & perduës dans je ne ſçai » quelle illuſion délicate, qui au » lieu de corriger nos foibleſſes ne » ſert au contraire qu'à les réveil» ler en nous, & qu'à nous les ren» dre plus chéres. Il ajoûte plus » bas qu'à s'en tenir aux régles » d'Ariſtote, qui ſont les plus ſû» res, on ſeroit tenté de dire qu'il » n'y a qu'une bonne Tragédie, » & où du moins régne le grand » tragique, l'Œdipe de Sopho» cle. „

En parlant quelques pages après de *la Purgation des paſſions* qu'Ariſtote propoſe comme le but de la Tragédie ; l'Auteur nous renvoye pour l'intelligence de cet article aux Commentateurs de ce Philoſophe. Perſonne n'étoit plus en état que M. Nadal, de dédomma-

ger le Public de ce que la plûpart des Interprétes d'Aristote ont dit jusques ici de peu juste sur cette *Purgation des passions*. Nous osons nous flatter qu'on ne nous sçaura pas mauvais gré de suppléer à cette omission par un Eclaircissement particulier que nous ajoûterons à cet Extrait. Nous espérons y rendre sensible une idée que les gloses n'ont guéres servi jusques ici qu'à embrouiller & à obscurcir.

Ce que l'Auteur dit de la Fable & de la diction Tragique mérite une attention particuliére. " On » entend par la Fable la consti- » tution du sujet, l'enchaînement » des incidens qui forment l'action » théâtrale, mais qui doivent naî- » tre les uns des autres comme une » suite nécessaire, & comme au- » tant de parties de l'action ame- » nées avec art, & tirées du sein » du sujet. C'est dans le Poëte une » disposition de sa matiére où le » vrai-semblable usurpe tous les » droits de la vérité. La fortune » qui a pû occasionner le fond, n'e-

»xerce plus d'empire ſur le reſte ; »les évenemens pour ainſi parler »n'ont plus la liberté de ſe mon»trer les uns après les autres. On »ſent la déſunion des parties, ou »plûtôt la négligence d'un Auteur, »qui ſe relâche, faute d'un art aſſez »puiſſant pour maintenir cette heu»reuſe néceſſité d'incidens. C'eſt »de-là, (de l'enchaînement des »incidens) auſſi que naît ce beau »tragique répandu dans la plû»part des Piéces des Anciens &c.

„ Il ſemble, continue-t-il, que »l'on ne doit inſiſter que légere»ment ſur la diction ...... Si la »ſage conduite d'un ſujet ne cou»vre pas ce qu'il peut y avoir de »défectueux dans la diction, du »moins elle fait que l'on gliſſe »deſſus. Le Spectateur y ſupplée »ſouvent de lui-même, & l'action »n'en marche pas moins. Mais »rien ne couvre les fautes de con»duite, ni ne les répare. Les plus »beaux morceaux détachés du ſu»jet, les plus grands traits poſtiches »n'ébloüiſſent que les ſimples, &

» n'otent point à la Piéce ce qu'elle » a de froid & de languissant. Un » sujet bien conduit plaira toùjours » davantage & réussira mieux, quel» que simple & unique qu'il soit » du côté de la diction, que tou» tes les dépenses de l'esprit & de » l'imagination, si-tôt qu'elles sont » déplacées, & qu'elles sortent des » régles que le bon sens a établies » sur l'expérience des plus beaux » siécles, & les Observations des » plus grands hommes. „

M. l'Abbé Nadal regrette, & nous regrettons avec lui, que nos Musiciens ne se connoissent en Poësie, que pour juger des paroles, & sentir si elles sont assez molles, & efféminées pour s'accommoder au chant. " Est-ce la paro» le, ajoûte-t-il, qui doit détermi» ner le son du Musicien, ou le » sentiment & l'image renfermés » dans les paroles ? „

De toutes les beautés de la Tragédie, selon cet Auteur, il n'y en a point qui approche des reconnoissances, sur-tout de celles où la

nature

nature se trouve intéressée. Mais pour qu'elles ayent toute cette beauté, il exige qu'elles produisent un changement de fortune dans les principaux personnages, & que ce changement suive de près la reconnoissance. L'Auteur trouve dans les exemples tirés des plus belles Piéces des Anciens & des Modernes dequoi justifier son observation.

Des Réfléxions générales l'Auteur passe aux Tragédies de Racine. Il suit dans l'ordre où il les examine celui des tems où elles furent composées. Il commence par les Freres Ennemis. La facilité, dit-il, " de faire des Vers lui don- » na (à Racine) cette premiére » confiance qui met un voile entre » nous & les périls du Théâtre, » & sans doute, que dans son pre- » mier essai, il fut mieux servi de » son sujet, qu'il ne le servit lui- » même. La disposition en étoit » unie & l'art ne s'y faisoit sentir » que médiocrement, si on en ex- » cepte la Scene de l'entrevûë des

„deux Freres....., Toutes ſes
„Scenes étoient liées, le Théâtre,
„malgré le vice du tems, n'étoit
„point vuide, les caractéres étoient
„ſoutenus quoiqu'ils n'euſſent pas
„toute leur juſteſſe : ce défaut de
„juſteſſe ne regarde guéres que ce-
„lui de Créon. „

Il paſſe enſuite à la Tragédie d'Aléxandre, “ Je ne ſçai, dit-il,
„ſi dans une ſituation auſſi ſérieu-
„ſe, Racine pouvoit laiſſer à ſes
„Perſonnages toute la liberté de
„la galanterie. L'amour n'a pas
„beau jeu dans un camp, ſur-tout
„lorſque les armées ſont en pré-
„ſence. Les déclarations & les
„éclairciſſemens, tout ſemble dé-
„placé. La paſſion doit s'ajuſter
„aux cruelles circonſtances d'un
„combat. La vûë de Cléophile
„livrée à ſa douleur, & même ex-
„poſée au péril, devoit donner un
„ton différent au langage d'Alé-
„xandre, & comme le ſilence &
„les larmes étoient les ſeules ex-
„preſſions, que cette belle Reine
„devoit mettre en uſage, il s'en-

» suit, que tous ces traits d'un cou-
» rage avantageux sont assez dé-
» placés dans le caractére d'Alé-
» xandre .... N'y-a-t-il point
» lieu de croire, que si Racine a
» mis tant de sentimens galans dans
» cette Tragédie, il cédoit à cet
» usage tyranique établi sur la Sce-
» ne Françoise, & qui a toujours
» autorisé ce tribut de foiblesses,
» même aux dépens de la vrai-
» semblance? Quelle noblesse ce-
» pendant n'entroit point déja dans
» les images, que le jeune Auteur
» employe &c. „

Andromaque fut la troisiéme Piéce de Racine. " Il a fallu à
» Racine, dit M. l'Abbé Nadal,
» une intelligence bien prompte du
» Théâtre & une ouverture de
» génie bien facile pour s'être élevé
» dans un intervalle assez court de
» sa Tragédie d'Aléxandre, à quel-
» que chose d'aussi beau que son
» Andromaque. Les engagemens
» pour ainsi dire, qu'il avoit pris
» avec le Public par le succès de
» sa seconde Piéce; les espérances

» qu'il avoit données de la ſuite de
» ſes Ouvrages, tout fut rempli, &
» au-de-là, dans ce nouveau Poë-
» me. La beauté du ſujet, le fond
» des caractéres, l'ordonnance des
» incidens, leur préparation, le tiſſu
» des ſentimens, les images, la
» nobleſſe de la verſification, tout
» cela ſemble l'avoir fixé lui-même,
» & nous l'a préſenté auſſi grand
» Poëte qu'il l'a été depuis dans
» ſes autres Piéces, ſans autre diffé-
» rence que celle des ſujets qu'il a
» traités, & des beautés dont ils
» ont été ſuſceptibles........ Ce
» que l'on doit remarquer dans
» l'Andromaque de Racine; c'eſt
» que d'un côté on n'y trouve au-
» cune négligence, & que de l'au-
» tre on n'y ſent point de travail.
» Non qu'il n'y en ait toujours
» dans ſes productions; mais il ne
» conſiſte alors qu'à ramener les
» choſes à cette ſimplicité qui les
» rend plus ſenſibles &c.

» La gradation de la Poëſie de
» Racine, dit notre Auteur, de-
» vient encore plus ſenſible dans

» sa Tragédie de Britannicus : il ne
» s'est mis à en faire les premiers
» Vers, que tout plein de son sujet.
» Il l'a tâté long-tems, il l'a digéré,
» ce n'est point dans le feu d'une
» imagination vague, qu'il va cher-
» cher des faits. Il fait passer de-
» vant ses yeux tout ce que l'Hi-
» stoire lui peut fournir, avant que
» de recourir à cette vrai-semblan-
» ce, qui n'est que l'ombre de la vé-
» rité. Delà l'exposition de la Tra-
» gédie de Britannicus si nette, si
» peu chargée, & beaucoup plus en
» action qu'en récit...... Quelle
» narration plus vive, * quels traits
» de politique, quels rafinemens
» d'une conduite sourde & suivie,
» quelle peinture enfin des mouve-
» mens d'une Cour orageuse ! On
» sent bien que ce morceau avoit
» été fait avec émulation. Racine
» alors s'éprouvoit lui-même dans
» ces grands traits de politique que
» Corneille avant lui avoit intro-
» duits sur la Scene avec tant d'a-
» vantage. »

* Scene deuxiéme Acte quatriéme.

Bérénice succéda à Brit
Si la nature des productic
une régle sûre pour jug
situation où est l'esprit d'un
on croiroit que celui de
affoibli par les efforts qu
exigé Andromaque & I
cus se trouvoit dans une
langueur pendant qu'il t
à Bérénice & à Bajazet.

M. l'Abbé Nadal louë
son les beautés particuliére
duës dans la premiére de
ces. Mais il ne dit presque
défauts & sur-tout du pl
des défauts, de celui qui
des beautés encore plus m
que celles que Racine a e
pour suppléer à la stérilité
sur lequel il travailloit, je
le choix d'un sujet si oppos
du vrai tragique. Le s
l'Abbé Nadal sur ce po
point l'effet de son seul res
ce grand homme. Il a
doute n'avoir rien à ajc
réfléxions que le Public
critique a faites il y a si lc

& si souvent sur les paisibles ménagemens de Titus, & les froides exclamations de Bérénice. Non jamais l'épisode de Didon & d'Enée ne fournit à Racine le modéle d'une action si insipide. Enée ne s'éloigne de Carthage que forcé par la volonté suprême de Jupiter, par les arrêts irrévocables du destin, & par l'ordre exprès que le Messager des Dieux lui annonce. Bérénice est renvoyée par la seule crainte des murmures d'un Peuple dont Titus est le maître absolu, & la Divinité la plus révérée. Didon en fureur veut intéresser l'Univers à sa vengeance, sa rage jette les sémences d'une haine immortelle entre Rome & Carthage, & son désespoir peu satisfait de ces éclats, tourne enfin les derniers efforts contr'elle-même. L'épée d'Enée restée entre ses mains, la punit de ses folles complaisances, & de son attachement trop tendre pour son amant fugitif. Bérénice après un long Sermon de Titus, Discours digne des Morales de Sénéque,

pousse de fades *hélas*, & s'en retourne en Judée. A ces traits pourra-t-on reconnoître dans Racine l'imitateur de Virgile, ou l'Emule de Sophocle, d'Euripide & de Corneille ?

Ce n'est point répondre à ces reproches, que de dire que ce qui en fait l'objet, *sont les défauts de la nation, & inséparables de nos mœurs*. Nous laisserons à d'autres le soin de faire l'apologie de la Nation, & d'apprendre au Public à ne point confondre avec les mœurs qui la caractérisent, le goût qui domine dans les ruelles, & parmi ceux qui y donnent le ton. Mais les mœurs fussent-elles réellement telles qu'on le prétend, ne seroit-ce point une raison de plus pour mettre sur la Scene des sujets moins frivoles, & pour faire servir à réformer la Nation un spectacle destiné par sa nature à corriger les défauts des hommes ? D'ailleurs l'attrait de la Nation pour la galanterie a-t-il empêché Corneille, Crebillon, Racine lui-

ne dans ses autres Piéces de
tituer sur le Théâtre, avec l'ap-
idissement de la France, des
ets de terreur & de pitié aux ra-
mens d'une fade galanterie. Les
chans de la Nation ne font
it illusion à la délicatesse, à la
esse de son goût, & tandis que
inclination la dispose à s'amu-
dans un Roman; dans une
uvelle Historique, des menus
ails d'une intrigue amoureuse,
discernement lui fait exiger
le Théâtre une action plus vive,
s pathétique, plus tragique,
les paisibles adieux d'un Amant
d'une Maîtresse, qui se quit-
t pour éviter le qu'en dira-
n.

Bajazet est un sujet bien plus
ne du Théâtre que Bérénice.
ut y est plein de ces beautés
iment tragiques. Nous souscri-
is sans peine aux éloges que M.
bbé Nadal donne à la dignité
rôle de Bajazet; à l'art avec
uel les incidens sont préparés,
maniére brillante & exacte

dont se fait l'exposition, à l'éclat & à la justesse qu'a le caractére du Vizir Acomat, à la singularité de la passion d'Atalide, qui distingue sa façon d'aimer d'une galanterie Françoise; nous adoptons aussi quelques traits d'une critique fine, que l'Auteur mêle à de si justes louanges. Mais que dommage, que Racine n'ait bât que sur le sable un si brillant édifice, & que la supposition qui ser de fondement à la constitution d sujet, choque si ouvertement la lo la plus essentielle & la plus éten duë de toutes celles qu'Aristote qu'Horace, que M. l'Abbé Na dal lui-même ont établi pour ré gler toutes les parties du Poëm Dramatique! C'est la fidélité scrupu leuse de se conformer à la vrai-sem blance dans les mœurs, les caract res, & plus encore dans les év nemens & les faits, qui entrer dans la constitution de l'actio théâtrale. Que devient dès-lors l passion Romanesque de Bajazet & la Tragédie dont cette chimér fait le sujet? Bajazet est un Turc

un Musulman que la Religion, que l'éducation, que les mœurs, les usages les plus solemnels autorisent, déterminent même à la pluralité des femmes, & qui pour en peupler un immense Serrail n'a pas besoin d'un intérêt aussi dominant que celui de monter par ce moyen sur un Trône & de sauver ses jours. C'est un Prince ambitieux, issu du sang des Ottomans, chez qui la passion de régner étouffe toutes les autres, & accoutumé à traiter l'Amour en Maître, & non pas en Esclave.

Atalide est une jeune Turque élevée à voir dans toutes les conditions, & plus encore auprès des fiers Sultans, les personnes de son sexe réduites à partager avec des Rivales les attentions d'un Maître ou d'un Epoux, & à borner toutes les vûes de leur vanité ou de leur tendresse à se ménager une préférence. Atalide ne pouvoit donc sans extravagance se flatter de fixer toute seule, & pour toujours tous les goûts de Bajazet, &

dans la néceſſité de les voir t
tard ſe tourner vers d'autres ol
l'avantage qu'elle pouvoit ſe
mettre, de monter par cette
avec ſon Amant ſur le Trône
Sultans, ne devoit-il point l'e
ger à ſouffrir ſans peine ſes
plaiſances & ſes ménagemens
Roxane? Devenuës toutes deu
légitimes épouſes, Roxane a
eu pour appanage tout au pl
reconnoiſſance & les bons p
dés de l'Epoux, tandis qu'A
de pouvoit ſe flatter d'avoi
partage le cœur & les tranſ
de l'Amant.

Voilà le caractére des m
décidé, les vrai-ſemblances éta
pour Bajazet & pour Atalide
la vérité Hiſtorique, par le p
gé populaire, oſerai-je le dire
Racine lui-même. Quoique
jazet ſoit toujours chez lui
Amadis, Atalide eſt dans les
premiers Actes à-peu-près ce
le bons ſens & les mœurs Tur
exigeoient qu'elle fût, commod
traitable. Elle ne dément ſon

altére dans les trois autres Actes
ie par une tracasserie d'enfant.
Et c'est cependant à de pareils
rsonnages que Racine prête les
imériques rafinemens des Bergers
des Bergeres de l'Astrée, &
st sur ces indécentes délicatesses
e porte tout le jeu, l'intrigue,
tragique de cette Piéce ! Que
viennent dès-lors ses beautés ?
e peut-on point les mettre au
ng *de ces grands traits postiches, de dépenses déplacées d'esprit & d'imagination*, qui, selon la sage remarque de M. l'Abbé Nadal, *éblouissent que les simples.*

Il n'en est pas ainsi de Mithrite, la critique la plus saine & la is difficile, guidée par l'analyse licate, que fait M. l'Abbé Na- de cette Piéce, y trouve dequoi satisfaire. " L'entrée de Mithrilate au Théâtre, dit notre Aueur, est dans son genre une chose superbe. Elle est liée d'ailleurs l'action principale .... A eine Mithridate a-t-il parlé, ue toute la Scene est en feu,

» & que le Spectateur saisi de diffé-
» rens mouvemens, entrevoit ce jeu
» théâtral où il entre tant d'art, &
» d'où à l'aide d'incidens qui nais-
» sent les uns des autres, va sortir
» cette surprise intéressante qui
» produit un plaisir, qui n'en flatte
» pas moins l'ame, pour naître de
» la terreur & de la compassion....
» Ce grand projet de Mithridate
» par où il ouvre le troisiéme Acte,
» est préparé dès la seconde Scene
» du deuxiéme Acte. »

Voici l'idée que M. l'Abbé Nadal nous donne du travail de Racine dans son Iphigénie. « Il s'é-
» toit ouvert pour ainsi dire dans
» la nature des routes dont Cor-
» neille peut-être avoit négligé les
» recherches. Il voyoit que celui-
» ci avoit épuisé toutes les ressour-
» ces de l'imagination, il crut donc
» ne pouvoir mieux faire, que de
» tourner tous ses efforts du côté de
» l'imitation ...... il est donc vrai
» de dire, que les efforts de son génie
» ne lui acquirent pas plus de gloire,
» que ses illustres larcins; s'il est per-

» mis de se servir de pareils ter-
» mes, en parlant des dépouilles
» des Poëtes Grecs, dont il en-
» richit sa Tragédie d'Iphigénie
» en Aulide, & celle de Phédre
» & Hippolyte par où il a fini son
» Théâtre profane. „

Il remarque avec raison, " que
» ce qui a fait la beauté de l'épi-
» sode d'Eriphile, c'est que l'action
» ne peut subsister sans lui. Il y est
» lié plus essentiellement, que celui
» d'Oreste, que Racine n'a fait
» qu'emprunter, „ il auroit pû
ajoûter, que celui d'Aricie dans
Phédre.

M. l'Abbé Nadal nous repré-
sente Phédre comme une Piéce où
Racine est redevable, non-seule-
ment de son sujet, mais encore
du plan général de la Piéce, du
caractére des principaux Person-
» nages, de ses Scenes les plus pa-
thétiques & les plus éblouissantes,
celle de l'entrée de Phédre sur le
Théâtre, celle de la déclaration,
celle ou Théramene raconte la
mort d'Hippolyte, &c. au génie

d'Euripide & de Séneque. I
admire pas moins l'art avec l
Racine à rendu toutes ces bea
& a sçû les ajuster aux mod
Théâtre François. Il releve
ment l'indécence du rôle de
ramene, qui donne des leçon
mour à son éleve Hippolyt
lui fait naître des soupçons p
vorables sur les avantures, qu
vent retenir si long-tems son
éloigné de Trezene. Que de
tesse & de goût dans toute
réfléxions de l'Abbé Nadal
Esther! C'est bien ici, que
pouvons appliquer ce mot d'C
inopem me copia fecit, M l'Abb
dal croit que Racine n'auroit
dû faire précéder du triomph
Mardochée le festin où la R
invite le Roi " L'honneur
» reçut Mardochée n'eût-il pa
» mieux placé après? Esther
» son évanouissement aux pie
» Roi nous eût touché davan
» .... Le traitement que
» vient de faire à son oncle e
» qu'il nous laisse toute, espér
» &c. "

Les obſervations ſur Atalie répondent, par leur étenduë au mérite de cette Piéce. “ On a particuliérement obſervé ; dit l’Abbé
» Nadal , que cette Piéce eſt venuë à ce point d’admiration ſans
» qu’il y fut queſtion d’amour. Ce
» qui donne lieu de croire que le
» goût de la véritable Tragédie
» n’eſt point éteint parmi nous , &
» que les régles primordiales de la
» plus belle des productions de l’eſ-
» prit , ont leur fondement dans
» la nature & dans la Religion ....
» Les deux premiéres Scenes d’A-
» talie ſont d’une excellente beauté.
» Elles préſentent l’ébauche de plu-
» ſieurs caractéres différens entr’-
» eux .... C’eſt du mêlange de ces
» caractéres que ſortent les contra-
» ſtes, c’eſt-à-dire, cette diverſité de
» beautés qui ſervent mutuellement
» par leur oppoſition, & ne man-
» quent jamais de donner plus d’é-
» clat aux ſentimens auſſi bien
» qu’aux penſées &c. „

M. l’Abbé Nadal nous apprend en finiſſant, que la plûpart de ces

Dissertations ont précédé l'ouvrage *de ce sçavant Auteur à qui on doit la parfaite connoissance du Théâtre des Grecs.*

Nous ne doutons point que la sage critique qui régne dans ces Observations ne détermine les Editeurs des Ouvrages de Racine à joindre un jour à son texte, un Commentaire aussi glorieux pour ce grand homme, & aussi utile pour la connoissance du Théâtre, que le sont les Dissertations dont nous venons de tracer l'Extrait. Nous verrons le mois prochain comment M. l'Abbé Nadal a sçû dans ses Tragédies réduire en pratique ses propres maximes.

ARTICLE C.

LETTRES D'UN THÉOLOGIEN Réformé &c. Voyez l'Article LXXIV. au mois d'Août I. Part. pag. 1598.

NE nous arrêtons pas au préambule de la cinquiéme Lettre de M. de la Chapelle contre le P.

Scheffmacher. Si par hazard l'Ecrivain Protestant y avoit perdu la possession, où il est, de raisonner mal, la suite de l'Ouvrage devroit s'en ressentir. Nous avons ici principalement à remarquer, qu'un des secrets de la méthode du Dialectitien Réformé, pour faire à son gré une bonne réfutation, est de parler peu des matiéres, & des points que son adversaire a traités, & fort au long de toute autre chose. Mettez à l'alambic ses huit premiéres pages, vous n'en tirerez rien, sinon qu'il veut disputer de la tradition, & qu'il en dispute. Et comment le fait-il après cela ? Par une suite de raisonnemens dont la bizarrerie singuliére servira de témoignage à la postérité, que tous ceux qu'on voit dans son Livre sont éclos d'une même tête.

1. Raisonnement. Il a dessein de prouver, que selon le P. Scheffmacher, il y a trois régles de foi très-distinctes, outre le Juge infaillible. Ce Pere admet pour régles de foi l'Ecriture Sainte & la Tra-

diction : or, réprend M. de la
pelle, il doit reconnoître une
ble tradition, l'une qui est co
vée dans les Ecrits des S
Péres, l'autre qui est pure
orale. Le Docteur Alleman
dit mot de cette distinction
supposé qu'il la reçoive, il
avoir droit de confondre ense
ces deux traditions, prétei
différentes. M. le Ministre a
qu'il les confond effectivemei
il conclud : donc *il y a selon*
Scheffmacher trois régles de fo
distinctes. La parole de Dieu
par les Apôtres eux-mêmes ; l
role de Dieu prêchée par eux d
voix, mais écrite par d'autre
cette même parole enfin, qui s
serve par une tradition vivant
aucune écriture. Ne vient-ell
des Antipodes cette Dialect
qui fait conclure de ce que
croyez une même régle, que
en croyez deux ? Il est évidei
M. le Théologien Réform
somme à son ordinaire, c'est-à
à faire pitié ; & cela, soit que

Scheffmacher ait tort, ſoit qu'il ait un juſte ſujet de prendre pour une même & ſeule régle la tradition orale, & celle dont les Dogmes ſont rapportés dans les Ouvrages des Saints Peres. Mais il eſt néceſſaire d'examiner ce point, pour anatomiſer les ſillogiſmes diſloqués qui ſuivent.

Il y eut des Chrétiens, avant que les Ecritures du nouveau Teſtament exiſtaſſent. L'Evangile de Saint Matthieu, qui eſt le premier de ces Saints Ouvrages, ne fut compoſé que huit ans après l'Aſcenſion de Jeſus-Chriſt. L'Evangile de Saint Jean, qui eſt le dernier, fut écrit ſelon quelques Auteurs 32. ans, ſelon quelques autres 68. ans après cette même Aſcenſion. De plus, on doit convenir que le Receuil des Ecrits qui compoſent le Nouveau Teſtament ne put être mis entre les mains des fidelles de tous les Pays, que pluſieurs années après, que chacun de ces Ouvrages eut paru dans l'Egliſe particuliére, qui étoit plus à

portée d'en avoir la communication. Cependant la parole de Dieu, où est contenu l'assemblage exact des vérités, qui caractérisent la foi Chrétienne, qui lui sont essentielles, qui la rendent pleine & entiere, avoit été annoncée aux Nations les plus éloignées. Par conséquent, il y avoit alors une parole de Dieu non écrite, que les Chrétiens établis dans les diverses parties de l'univers avoient reçûë & embrassée, qu'ils se tenoient obligés de croire & d'observer. C'étoit la tradition purement orale, dont l'Apôtre parle, lorsqu'il donne aux Thessaloniciens cet avis: *demeurez fermes, & attachez-vous aux traditions que vous avez apprises, soit par nos Discours, soit par nos Lettres.*

Cette parole de Dieu non écrite, cette tradition orale, exposée & interprétée par les Pasteurs, fut la régle unique, qui fixa la foi des premiers Adorateurs de Jesus-Christ répandus dans le monde, jusqu'à ce qu'on leur eût envoyé quelques Ecrits des Apôtres. Auf-

si-tôt qu'ils eurent le bonheur d'en avoir, ils commencerent à compter deux régles de foi, la parole de Dieu écrite & la parole de Dieu non écrite. M. de la Chapelle ne niera point qu'ils le firent, au moins tandis que l'Evangile de S. Jean leur manqua. Voilà donc l'Eglise Catholique, qui dans les commencemens a pour régle unique de sa foi la parole de Dieu non écrite, la tradition orale, & qui dans la suite, durant un tems considérable est dans le droit & dans l'usage de consulter cette régle avec celle de l'Ecriture, pour diriger & assûrer sa créance. La Dialectique de M. de la Chapelle n'est pas un arsénal où se forgent des armes capables de la débouter de cette ancienne possession. Il s'agit de sçavoir, si dès que les fidelles eurent partout un Receuil complet de tous les Ouvrages du Nouveau Testament, ils cesserent de reconnoître & de suivre pour régle une parole de Dieu non écrite, une tradition orale; ou ce qui est la même chose, si les Apôtres ont

mis par écrit dans le Nouveau T
ſtament, tout ce qu'ils ont prêc
comme utile & néceſſaire au ſalu
& d'une maniére à nous rend
inutile la parole de Dieu non éc
te, la tradition orale. Tertullie
Origene, Saint Baſile, Saint E
phane, Saint Auguſtin, nous aſſ
rent que non. Les Proteſtans
bout de quinze ſiécles ſont ven
trop tard pour nous dire que ou
Ils l'ont démontré, s'écrie M. c
la Chapelle : ſa dialectique réfo
mée ne nous donne pas lieu d
croire qu'il ſe connoiſſe bien en d
monſtration.

Les Saints Peres de tous les ſi
cles nous ont laiſſé des monumen
de cette tradition, que les Ca
tholiques réverent avec autant d
reſpect que l'Ecriture Sainte. M
le Miniſtre a la bonté de ſouffri
que nous l'avancions, il ne nous
chicane pas maintenant là-deſſus ;
mais il ſuppoſe, que, ſelon le Pere
Scheffmacher, ces Saints Docteurs
n'ont pas fait mention abſolument
& exactement de tous les Dog-
mes,

mes, que nous croyons nous être enseignés par la tradition divine. Ce qui est certain, c'est qu'il se passa bien des siécles, avant qu'il y eut un assez grand nombre d'Ecrits des Saints Peres, & avant que les Copistes les eussent suffisamment multipliés, pour que les fidelles pussent lire dans ces Ouvrages tous les points, que les Dogmes de la tradition divine renferment. On a donc dû pendant tout ce tems, & rien n'empêche qu'on ne puisse encore distinguer une tradition écrite par d'autres, que par les Apôtres, & une tradition purement orale. On demande si cette distinction est telle, qu'il en résulte deux régles de foi, que nous reconnoissions outre l'Ecriture Ste. Le P. Scheffmacher ne le pense pas, quoiqu'en dise M. le Ministre; & la raison est, que la tradition étant la parole, que Dieu lui-même ne nous a point donnée par écrit, elle n'est liée entant que divine à aucune expression particuliére, elle consiste toute dans

les pensées & les jugemens ; le *S.* Esprit n'a pas plus adopté les termes, que les Saints Peres ont employés pour l'exprimer, que tous les autres signes, dont l'Eglise s'est servie dans un siécle précédent, pour la transmettre au siécle suivant. *Cum traditio non sit alligata verbis, sed tota in cogitationibus judiciisque consistat &c.* Salmeron.

2. Raisonnement de M. le Ministre. Il se propose de faire voir que la tradition qui enseigne un Dogme, *dont les Apôtres n'ont rien dit dans leurs Ecrits, est inutile pour terminer les questions & les doutes qui naissent sur le vrai sens de la Sainte Ecriture.* Par exemple, il n'est rien dit dans la Sainte Ecriture du Baptême des enfans. M. le Dialecticien Réformé veut nous convaincre, que ce Dogme de la tradition ne sert de rien, pour éclaircir les questions & les doutes, que les Anabaptistes font naître sur les endroits, qui semblent requérir une foi actuelle & propre des Adultes, comme une dis-

position nécessaire à recevoir ce Sacrement; & il argumente de la sorte. Le Dogme du Baptême des enfans ne peut être utile à fixer le sens des passages de l'Ecriture, où il n'est point parlé du Baptême des enfans: or dans les passages, où il est question du Baptême des Adultes, il n'est point parlé du Baptême des enfans; donc le Dogme du Baptême des enfans ne peut être utile à fixer le sens des passages, où il est question du Baptême des Adultes. Cependant nous sommes assez bons pour nous persuader, que le simple rapport, que deux Dogmes ont entr'eux, suffit pour rendre l'un, qui n'est enseigné que par la tradition, utile à fixer le sens des passages de l'Ecriture, où il est parlé de l'autre; & que le Dogme du Baptême des enfans sert à réprouver sûrement les explications, que les Anabaptistes donnent aux endroits, qui regardent le Baptême des Adultes.

3. Raisonnement. M. de la Chapelle entreprend de montrer, que

la tradition, qui enſeigne un Dogme, dont il eſt fait une mention expreſſe dans l'Ecriture, eſt inutile en cas de conformité; *parce que la parolè de Dieu écrite eſt préciſément la même que les Apôtres prêcherent de vive voix.* Il veut dire, ſi nous l'entendions bien, que la conformité eſt entiére entre le texte de leurs Ecrits, & tous les Diſcours qu'ils ont faits de vive voix, non-ſeulement quant aux penſées & aux jugemens, mais quant aux termes & aux tours de phraſes. Ils prononçoient de mot à mot en prêchant ce qu'on lit dans leurs Ouvrages. S'ils ont quelquefois varié leurs expreſſions en expoſant une même vérité, c'eſt juſtement autant de fois qu'on la trouve exprimée de différente maniére dans le Livre du Nouveau Teſtament. Ceux des Apôtres qui ont écrit, uſent quelquefois dans leurs Œuvres d'un langage différent pour ſignifier les mêmes choſes, mais il ne fut point permis à ceux qui n'ont rien mis par écrit

ler autrement, que les Au-
acrés. Or, ajoûte M. le Dia-
en Réformé, il ne peut y
ni plus ni moins d'obſcurité
une parole écrite, que dans
arole prêchée, lorſque celle-
à ce point-là abſolument la
que l'autre. Donc il ne peut
: ni plus ni moins d'obſcuri-
s l'Ecriture Sainte, que dans
ition. Le ſens que nous avons
à la majeure de M. le Mi-
eſt avoué de lui, ou ne l'eſt
il l'eſt, quoi de plus abſur-
e cette majeure! S'il ne l'eſt
: ſillogiſme ſe réduira à ceci:
ole de Dieu écrite eſt la mê-
ant aux penſées & aux juge-
que la parole qui fut prê-
e vive voix par les Apôtres:
e peut y avoir ni plus ni
d'obſcurité dans une parole
que dans une parole prê-
lorſque celle-ci eſt la même
utre, quant aux penſées &
gemens; donc il ne peut y
ni plus ni moins d'obſcurité
Ecriture Sainte, que dans

la tradition. L'absurdité est
à la mineure. Le fillogisme c
d'un côté ou d'autre. Salmer
concluoit pas selon les régles
Logique Réformée, quand
soit, que la tradition n'étan
à aucun termes déterminés;
consistant toute entiére da
pensées & les jugemens, elle
propre à terrasser les Héré
obstinés, qui chicannent s
mots de l'Ecriture. *Qui H*
obstinati & protervientes scriptu
possunt repelli, traditione ju
tur.

4. Raisonnement. M. le P
de la Haye croit devoir ét
qu'en cas d'opposition entre
dition & l'Ecriture Sainte,
ci est inutile aux Catholique
supposition n'est-elle pas jug
possible par le P. Scheffma
Nullement, répond M. le
stre, ce Pere *admet sans déto*
la tradition peut être contra
l'Ecriture, & rendre même
tique un homme, qui auroit
Ecriture pour lui. L'accusatio

grave, mais aussi-tôt soutenuë de sa preuve ; on sçait dequel goût M. le Dialectien Réformé en sçait donner. Ecoutons-le. Le Docteur Allemand convient, qu'*il se trouve dans l'Ecriture assez peu de chose pour réfuter* l'erreur d'Helvidius, qui a attaqué la Virginité perpétuelle de Marie ; il ajoûte, qu'*il se trouve même des textes assez apparens pour appuyer* cette Hérésie : or cela s'appelle dans le Dictionaire Dialectique de M. le Ministre admettre *sans détour que la tradition peut être contraire à l'Ecriture, & rendre Hérétique un homme, qui auroit cette Ecriture pour lui* : donc le Pere Scheffmacher *admet sans détour, que la tradition peut être contraire à l'Ecriture, & rendre même Hérétique un homme qui auroit l'Ecriture pour lui.* Quel raisonnement ! Quoi ! voir une contrariété apparente est la même chose, qu'admettre sans détour une contrariété véritable ! Certainement, si M. de la Chapelle se déclare ici contre la Virginité perpétuelle de la Mere

de Dieu, ce n'est pas qu'il erre plus conséquemment que Zuingle, Luther, Calvin, & leurs principaux Disciples, qui n'ont osé combattre la tradition en ce point; c'est qu'il n'y a pas d'impiété plus hardie, que celle d'un homme qui ne sçait pas raisonner.

Nous avons différé long-tems à déclarer au juste, quel est le but de notre Auteur dans cette cinquiéme Lettre, c'est de peur qu'on ne l'oubliât, car il ne fait à présent, que commencer à entrer dans son sujet, qui est de prouver, qu'*en supposant même que la tradition put être aussi regardée comme une régle de foi, le fidelle qui ne s'en tiendroit qu'à l'Ecriture indépendamment d'un Interpréte infaillible, agiroit pour le salut, avec toute la prudence & toute la sûreté possible.* Il employe pour cela deux raisons, la premiére est que tout ce qu'il faut croire est contenu dans la Bible, & la seconde qu'il y a de l'opposition entre la tradition & l'Ecriture. L'exposé en est long; il est mêlé de dé-

clamations & d'argumens. Les déclamations sont injurieuses & insultantes, les argumens sont toujours de la derniére impertinence.

5. Raisonnement. *L'Ecriture Sainte*, dit M. de la Chapelle, *se rend avec clarté ce témoignage à elle-même, qu'elle contient tout ce que Dieu veut que nous croyons & que nous fassions pour lui plaire.* C'est-à-dire, qu'un sillogisme de sa façon va lui faire trouver un faux témoignage dans les paroles de la Sainte Ecriture. Saint Paul déclare, que toute l'Ecriture est utile pour rendre le fidéle parfait : or *une Ecriture qui est utile pour rendre le fidele parfait, doit contenir essentiellement tout ce qui est nécessaire pour la perfection de la foi, ou, ce qui est la même chose, elle doit contenir tout ce que Dieu veut que nous croyons & que nous fassions pour lui plaire*; donc *l'Ecriture Sainte se rend avec clarté ce témoignage &c.* Selon cette même méthode nous démontrons, qu'on ne peut trouver ailleurs de mauvais raisonnemens,

que dans les Lettres de M. de la Chapelle : car toutes ces Lettres en sont pleines : or des Lettres qui toutes sont pleines de mauvais raisonnemens, doivent contenir essentiellement tous les mauvais raisonnemens du monde ; donc &c. Outre cela M. le Dialecticien Réformé a-t-il songé, que lorsque S. Paul écrivoit, l'Evangile de Saint Jean n'étoit pas encore composé, & que l'Apôtre même, en disant que l'Ecriture est utile pour rendre le Chrétien parfait, ne parle que de celle de l'Ancien Testament, qui presque seule en ce tems-là étoit entre les mains des fidelles ? Le Nouveau Testament, qui est venu après, nous est donc selon lui aussi inutile que la tradition.

6. 7. 8. Raisonnemens. S. Clément dans ses deux Lettres n'avance pas un mot, qu'il ne munisse de quelque passage des Livres sacrés : or, comme le devine M. le Pasteur de la Haye, ce Pontife marque par-là qu'il ne veut être cru, qu'autant que ce qu'il dit

eſt fondé ſur la parole de Dieu écrite ; donc Saint Clément ne reconnoît point la parole de Dieu non écrite. Des conſéquences fondées ſur les divinations de M. le Miniſtre ne portent pas un grand coup contre la doctrine de la tradition.

Le Clergé Romain du tems de Saint Cyprien condamna la nouveauté d'une déciſion contraire à l'Ecriture : or la parole de Dieu non écrite eſt une nouveauté contraire à l'Ecriture, nous le nions ; mais M. de la Chapelle veut que nous l'accordions, afin de conclurre comme il fait, donc le Clergé Romain du tems de Saint Cyprien condamna la parole de Dieu non écrite. Pourquoi M. le Miniſtre fait-il ſemblant d'ignorer, que l'Egliſe Catholique ne reconnoît pour tradition divine, que celle qui eſt plus ancienne que l'Ecriture, & qui s'accorde parfaitement avec l'Ecriture ?

Lorſque le Pape Saint Damaſe dit, que l'Ecriture Sainte eſt la

pâture de l'ame, il ne dit pas que la tradition le soit : or ne pas dire que la tradition est la pâture de l'ame, c'est-à-dire, qu'elle ne l'est pas; donc le Pape Saint Damase dit, que la tradition n'est pas la pâture de l'ame; donc ce Pape rejette la tradition. Une des régles de la Dialectique réformée est de placer les négations, comme on le juge à propos.

9. Raisonnement. M. le Pasteur de la Haye emprunte un argument *à pari* de Saint Hippolyte Evêque de Porto, qui est très-juste dans la pensée du Saint Martyr. Mais il est changé en sophisme dans le point de vûë, où M. le Théologien Réformé le présente. Saint Hippolyte dit : *de la même maniére qu'un homme qui voudroit professer la sagesse du siécle, ne peut y parvenir qu'en lisant les sentimens des Philosophes, quiconque aussi que ce soit de nous, qui veuille pratiquer la piété envers Dieu, nous ne l'apprendrons point ailleurs que dans les Livres divins.* M. de la Cha-

pelle assûre que *ces paroles n'ont pas besoin de commentaire, & que les Réformateurs auroient eu peine à s'exprimer d'une maniere plus forte.* C'est-à-dire, que Saint Hippolyte est d'accord avec les Réformateurs d'exclurre tout moyen de parvenir à professer la sagesse du siécle, hors la lecture de ce que les Philosophes ont écrit ; que par conséquent on n'a pû devenir Chrétien avant que le Nouveau Testament fut composé, ni Philosophe avant que les Philosophes eussent fait des Livres : ce qui est ridicule. Le Saint Martyr ignoroit la Dialectique qui enseigne à faire de si misérables raisonnemens ; il ne prétend donc pas exclurre des moyens d'apprendre à pratiquer la piété envers Dieu, ceux qui viennent de la même source que l'Ecriture Sainte, ni des moyens de professer la sagesse du siécle, ceux qui viennent de la même source, que les Ouvrages des Philosophes.

10. Raisonnement. M. de la Chapelle se vante ici de nous confondre. Il démontre *que le sistême*

qui fait aller de pair la révélation traditionnelle avec la révélation écrite, est originairement hérétique, & que dans le 3. siécle il n'y avoit point d'orthodoxe, qui ne se fut cru perdu de l'adopter. A ces paroles de M. le Ministre nous nous rappellons un passage de Tertullien, où ce Pere, répondant à un hérétique qui lui demandoit raison de quelques usages reçûs parmi les fidelles, parle ainsi : * " Si vous demandez qu'on » vous montre dans les Ecritures » une loi qui prescrive toutes ces » choses, vous n'en trouverez point; » mais on vous apportera l'autori» té de la tradition, confirmée par » la coutume, & dont l'observa» tion est inspirée par l'esprit même » de la foi. „ *Harum aliarumque ejusmodi disciplinarum, si legem expostules scripturarum, nullam invenies : traditio tibi prætenditur auctrix, consuetudo confirmatrix, & fides observatrix.* N'est-il pas bien surprenant, que ce soit néanmoins Tertullien,

* Tert. in Lib. de Cor. Militis.

qui apprenne à M. de la Chapelle que la tradition étoit une des ressources, où les Hérétiques de son tems recouroient ? Que dit-il donc pour cela, je vous prie? rapportez son témoignage. *Ces Sectaires pretendoient, que les Apôtres ne révélerent pas toutes choses à tous; qu'il y en eut qu'ils confiérent ouvertement & universellement; & qu'il y en eut aussi, dont ils ne parlerent qu'en secret à peu de personnes.* Prenons cela pour la majeure de sillogisme de M. de la Chapelle. Si cet Auteur connoît ce que nous pensons, & le sistême qu'il combat, voici la mineure : or est-il que les traditions, qu'on fait aller de pair dans l'Eglise Romaine avec les Ecritures, sont de ces choses *que les Apôtres confierent ouvertement & universellement*, & non pas de celles, *dont ils ne parlerent qu'en secret & en cachette*; donc les fausses traditions, qu'avoient inventé les Hérétiques, & que Tertullien reprouve, sont les mêmes que l'Eglise Romaine admet avec Tertullien, & par conséquent *le sistê-*

me qui fait aller de pair ces ſeules traditions avec les Ecritures, eſt Hérétique dans ſon origine &c. M. de la Chapelle fait un pareil raiſonnement ſur quelques paſſages de S. Jérôme, qui d'accord avec Tertullien & avec nous, enſeigne qu'il y a des traditions vraiment divines; & pour empêcher qu'on n'en ait quelque ſoupçon en liſant le texte de Saint Jérôme, au lieu de *alia … quaſi traditione Apoſtolicâ* M. le Réformé met *alia … quas traditione Apoſtolicâ.* Il avoit beſoin du Soléciſme pour étayer le ſophiſme.

11. Raiſonnement. Abrégeons la liſte des raiſonnemens gauches de M. le Dialecticien Réformé; & dans le contenu de quinze ou ſeize grandes pages, où ils fourmillent, ne nous attachons qu'au principal; qui eſt à la vérité de l'impertinence la plus inſigne. Avant que de l'expoſer, il faut avouer, que nous nous ſommes trompés, quand, ſur la parole de M. le Miniſtre nous avons dit ci-deſſus, qu'il étoit entré dans ſon ſujet. Il n'en a fait que ſem-

dant ; car il a tâché jusques ici de
aire voir que la tradition ne pou-
'oit être regardée comme une ré-
;le de foi ; au lieu de prouver
comme il est porté dans le Titre
›ommaire de sa Lettre) qu'*en sup-
'osant même que la tradition put être
'egardée comme une régle de foi ,
e fidelle qui ne s'en tiendroit qu'à
'Ecriture, indépendamment d'un in-
'erpréte infaillible , agiroit pour le
'alut avec toute la prudence & la sû-
'eté possible.* Mais c'est tout de bon
naintenant qu'il s'applique à véri-
ier cette proposition. Après avoir
:omposé plus de la moitié de sa
Lettre, il songe sérieusement à ce
qu'il s'étoit proposé d'y montrer.
Avec quel succès ? On n'en tirera
›as un bon augure du sillogisme
uivant qui concerne la tradition
›rale. Il mérite d'être exposé aux
yeux avec plus d'appareil que les
autres.

Cette tradition est le secret des
Papes.

Or il n'est point prudent de
consulter les Papes : ce moyen d'ap-

prendre leur ſecret n'étant ni certain, ni facile.

Donc un fidelle, qui ne s'en tiendroit qu'à l'Ecriture, indépendamment d'un Interpréte infaillible, agiroit avec toute la prudence & toute la ſûreté poſſible pour le ſalut.

Le ſage Paſteur de la Haye eſt curieux de prouver la mineure de ce ſillogiſme, pour avoir le plaiſir de dire bien des ſottiſes de pluſieurs Papes; mais quoiqu'elle ne ſoit pas moins fauſſe que la majeure, il ne convenoit pas de négliger celle-ci. Il falloit s'étendre un peu davantage à nous inſtruire ſur quel fondement on avance, que la tradition eſt le ſecret des Papes; afin que nous ne croyons pas que c'eſt-là une impoſture ridiculement avancée pour amuſer le petit Peuple Luthérien & Calviniſte. M. le Dialecticien Réformé ſe contente de ce court enthymeme.

Les Papes ſont les dépoſitaires de la tradition,

Donc la tradition eſt le ſecret des Papes.

Qu'il entreprenne de convaincre
te notre Nation, & qu'il re-
che à tous nos Jurisconsultes
norer le droit François tant
it que Coutumier, en raison-
it de la sorte : les Juges sont
dépositaires des Loix & des
utumes reçûës dans chaque Pro-
ce ; donc ces Loix & ces Cou-
ies sont le secret des Juges. On
nocquera de lui avec raison. Où
z-vous pris que tout dépôt doit
un secret ? & qu'il ne suffit pas
re revêtu du caractére & de
torité nécessaire pour veiller
acement à conserver une chose
s son intégrité & sa pureté,
r en être dit le Dépositaire ?
détail des menus sophismes,
font cortége à ce principal,
s méneroit trop loin. Nous in-
ierons seulement l'endroit où
iner parle des éditions de la
lgate ordonnées par Sixte V.
Clément VIII. *Tom.* 3. *Disp.* 1.
de Dub. 2. *Assert.* 4. *num.* 83.
318. On y trouvera toute au-
chose que ce qui en est rappor-

té par M. le Ministre, & de quel ridicule est un de ces menus sophismes dont nous lui épargnons l'examen.

12. Raisonnement. Celui-ci regarde la tradition, que M. le Théologien Réformé appelle écrite. Cette tradition, dit-il, est contenue dans les Ouvrages des Peres; or il n'est pas prudent de consulter les Peres pour la connoître, ce moyen ne donnant pas plus de certitude, & de facilité que l'autre; donc un fidelle qui ne s'en tiendroit qu'à l'Ecriture &c. A l'occasion du besoin que sa mineure a de preuve, plûtôt que pour la prouver, notre Auteur infiniment plus jaloux de sçavoir, que d'appliquer à propos ce qu'il sçait, étale beaucoup de traits d'érudition. Il n'y a point de doute qu'il ne les ait écrits avec plus de charme & de complaisance, qu'on ne les lit employés sans choix & sans goût dans son discours. Car il se trompe, s'il croit qu'on voit dans tout ce fatras rien qui ne persuade, que l'Eglise ne

peut aisément & certainement découvrir dans les Ouvrages des Peres, quel a été leur commun enseignement touchant les Dogmes divins, & la conformité de tout ce qu'ils ont regardé comme appartenant à la foi, avec ce qu'elle tient lui avoir été révélé & transmis de siécle en siécle pour tel par la voye de la tradition. Cela même n'est pas impossible à un fidele instruit & habile, qui est dirigé par l'autorité de l'Eglise. Pour ce qui est d'un prétendu fidele, qui est incapable par lui-même d'entendre ni l'Ecriture ni les Peres, M. le Dialecticien Réformé est digne de compassion, s'il se figure appercevoir dans les prémices de son sillogisme le moindre rapport à cette conclusion, *donc un fidele, qui ne s'en tiendroit qu'à l'Ecriture indépendamment d'un Interpréte infaillible agiroit pour le salut avec toute la certitude & la sûreté possible.* Nous laissons le reste de la Lettre. Ce Livre commence à nous ennuyer étrangement, quoique nous ne soyons pas de l'hu-

meur d'un homme connu pour son grand sens & sa doctrine profonde. Il avoit voulu se donner la satisfaction de voir dans leur source les productions de la Dialectique réformée, & il nous a protesté qu'au lieu de s'en divertir, il avoit été tenté cent fois de jetter l'Ouvrage par la fenêtre, dans la riviére & dans le feu. Notre exemplaire ne courera point un pareil danger, du moins jusqu'à ce que nous ayons fini ces Extraits.

ARTICLE CI.

LETTRES EDIFIANTES & Curieuses écrites des Missions Etrangeres par quelques Missionnaires de la Compagnie de Jesus. XXIV. Recueil. A Paris chez Nicolas le Clerc Libraire Juré de l'Université, ruë de la Bouclerie près le Pont S. Michel, à S. Lambert, ci-devant ruë S. Jacques; & ruë S. Jacques, chez P. G. le Mercier, au Livre d'Or 1739. *vol.* in-12. *pag.* 444. *sans la Préface & la Table.*

NOus ne croyons point trop dire en assûrant que ce vingt-quatriéme Recueil du P. du Halde remplit si parfaitement son double titre de *Lettres Edifiantes & Curieuses* que " le Public le lira avec un » plaisir du moins égal à celui qu'il » a toujours ressenti en admirant » dans les précédens Recueils, & les » merveilles dont Dieu a orné l'uni- » vers, & l'heureuse abondance » des graces, qu'il y répand sur » toutes les Nations. „ Nous nous servons des termes de l'Approbateur.

Avant que d'entrer dans le détail des sept Lettres qui composent ce volume, il est juste que nous insistions sur la Préface, où le P. du Halde rend un compte exact & précis de leurs différens objets. " Ce nouveau Tome, dit- » il, commence par une Lettre très- » curieuse. C'est la seconde que le » P. Parennin adresse à M. de Mai- » ran de l'Académie Royale des » Sciences. Il y a quelques années

» qu'une eſtime réciproque a lié
» entr'eux un commerce de poli-
» teſſe, & de littérature Chinoiſe.
» Le ſçavant Académicien qui a lû
» attentivement tout ce que diffé-
» rens Auteurs ont écrit ſur la Chi-
» ne, s'étoit prévenu depuis long-
» tems d'une idée avantageuſe en
» faveur d'une ſi eſtimable Nation.
» Il admiroit ſur-tout l'ancienneté
» & la durée de ſa Monarchie,
» la conſtitution de ſon Gouver-
» nement, la ſageſſe de ſes Loix,
» la politeſſe de ſes mœurs, ſon
» attachement inviolable aux an-
» ciennes coutumes, ſon reſpect
» pour les parens qui fait comme
» la baſe d'un ſi ſage Gouverne-
» ment. Mais en même-tems plu-
» ſieurs faits rapportés par ces mê-
» mes Auteurs, qu'il avoit diſcu-
» tés avec une critique judicieuſe
» lui ont fait naître divers doutes,
» & ont donné lieu à des conjec-
» tures, qu'il a propoſées au Pere
» Parennin, comme à un ancien
» Miſſionnaire bien propre à lui
» donner les éclairciſſemens qu'il
» ſouhaitoit.

» Ces

» Ces doutes roulent la plûpart
» ſur la Chronologie des Chinois,
» ſur l'authenticité de leur Hiſtoi-
» re, ſur la certitude de leurs ob-
» ſervations Aſtronomiques, ſur
» les cauſes qui ont retardé le pro-
» grès dans les Sciences, & ſur-
» tout dans l'Aſtronomie, ſur leurs
» traditions &c. & ils ſont accom-
» pagnés de conjectures ſi bien fon-
» dées qu'entre les queſtions de
» M. de Mairan & les réponſes du
» P. Parennin, on trouve un con-
» cert & un accord preſque conti-
» nuel. C'eſt ce qu'on verra aiſé-
» ment dans quelques Extraits de
» ces Lettres cités par ce Pere, &
» qu'on verroit beaucoup mieux,
» ſi j'avois pû forcer la modeſtie
» de M. de Mairan, & qu'il eût
» bien voulu me permettre de pu-
» blier avec les Réponſes du P.
» Parennin, les Lettres entiéres
» dont il a honoré ce Miſſion-
» naire. „

Véritablement, quoique le P. Parennin exprime nettement les Queſtions & les Réponſes, il au-

roit été à souhaiter qu'en faisant dans nos Mémoires de Juillet 1734. l'Extrait du vingt-uniéme Recueil où se trouve la premiére Lettre du P. P... à M. de Mairan, l'on eût eu sous les yeux la Lettre entiére de ce dernier. L'on n'auroit pas paru prendre, sans le vouloir, pour des assertions de simples doutes qu'il proposoit avec autant d'esprit & de science que de raison : on auroit exposé plus au long ses conjectures heureuses, & ses véritables sentimens si conformes aux éclaircissemens du P. P... en faisant bien sentir cette conformité, que le Missionnaire reconnoît lui-même presque en tout; par exemple, quand il dit au sujet de l'Athéïsme des Chinois; " je » suis de votre sentiment, Mon» sieur, & il m'a toujours paru » que ceux qui ont accusé les let» trés Chinois d'Athéïsme n'ont » eu d'autre raison de l'assurer dans » le Public, que l'intérêt de la » cause qu'ils avoient entrepris de » soutenir : car la doctrine des

» *King* Chinois est tout-à-fait op-
» posée & contraire à cette idée
» &c. „

Mais encore une fois, il est difficile de ne pas dire plus ou moins qu'on ne veut dans un Extrait à la vûë d'une simple Réponse qu'on ne voit pas, sur-tout quand on veut être court. Rendons un compte un peu plus étendu de la seconde Lettre du P. P... qui commence le nouveau Recueil. Elle en vaut assurément la peine.

Lettres du P. Parennin Missionnaire de la C. de Jesus à M. Dortous de Mairan de l'Académie Royale des Sciences. A Peking le 28. Septembre 1735.

Après les politesses de ce Sçavant Jésuite au sujet des Mémoires de l'Académie, que cet illustre Corps continuoit de lui envoyer, il remercie en particulier M. de Mairan sur son Ouvrage de Physique qui y étoit joint, & il lui dit, " quoique les vûës des

» hommes sur la Physique ne soient » a proprement parler, que des » sistêmes qui ne prouvent pas que » que les choses soient effective» ment telles qu'on les a imagi» nées, mais seulement qu'elles » pourroient bien être ainsi, ce» pendant, Monsieur, en lisant vo» tre Dissertation sur la Glace, » je ne pouvois m'empêcher de » penser qu'elles ne fussent réel» lement telles que vous les expo» sez. „ Sur cela il raconte un fait singulièr qui fait bien connoître le génie des Lettrés Chinois en fait de science. En 1716. il suivoit l'Empereur & la Cour à la Chasse du Tigre. C'étoit l'année où la Dissertation de M. de Mairan sur la Glace avoit été couronnée à Bourdeaux. Le P. P . . . à la suite de plusieurs entretiens sur la congélation des liqueurs, s'avisa de dire, qu'on pouvoit glacer de l'eau chaude auprès d'un brasier. Les Ministres & les Grands Mandarins plus spirituels qu'appliqués furent si étonnés de la proposition.

& si curieux d'une pareille expérience qu'ils jugeoient impossible, que cette opération fut une Comédie. Sans entrer dans les détails de naïveté Chinoise, qu'il n'est pas possible de représenter ici, le fait est que le Missionnaire fit l'opération que l'on sçait. Il glissa, sans être apperçû, du nître dans un écuelle remplie de néige, & posée dans un plat plein d'eau qu'il fit tenir par le plus incrédule, près d'un grand brasier. Chaque mot, chaque pas de la part de l'Assemblée étoit une scene. La Glace parut : à peine ces Messieurs en crurent-ils le tact, la vûë, & le goût. Il en fut presque de même pour l'épreuve de la Poudre Fulminante, & pour la suite des entretiens sur les Expériences de la Physique. Ce n'est que par ces dégrés de science, comme le dit le Missionnaire, & par une complaisance infinie, qu'on vient à bout de s'insinuer dans l'esprit des Chinois, soit Grands, soit Lettrés, pour faire entrer les vérités du Christianis-

me dans des cœurs portés à n'estimer & à ne goûter qu'eux-mêmes, & ce qui vient d'eux.

Ensuite de cette petite Histoire, le P. Parennin continuë de répondre aux demandes nouvelles de M. de Mairan. 1°. Outre les causes, que le Pere a déja alléguées en 1730. du peu de progrès des sciences & de l'Astronomie à la Chine, il en apporte encore d'autres. Le tems des Hipparques & des Ptolomées répondoit au cinquiéme & sixiéme Empereur de la Dynastie des Grands *Han*, dont les Mathématiciens auroient dû perfectionner les Mathématiques nées à la Chine plusieurs siécles avant eux; cela est vrai. Pourquoi donc sont-ils restés en si beau chemin? C'est qu'ils étoient Chinois, comme ceux d'aujourd'hui, c'est-à-dire, superficiels, indolens, ennemis de l'application, interessés, flatteurs, timides sur-tout. Car on craint à la Chine les nouveaux Phénomenes, autant qu'on les souhaite en France. Ici ce sont des nouveautés in-

téressantes ; là ce sont d'effrayantes nouvelles. On n'aime ni à les sçavoir, ni à les porter. Le moins qu'il en coute aux Porteurs, outre des voyages incommodes, c'est d'aller faire entendre, comme on l'entend en effet à la Cour, que le Ciel est irrité contre le Maître qui gouverne, où contre les Mandarins qui foulent le Peuple ; ce qui peut exciter des séditions. Le P. P... compare les Observateurs Chinois à ces Gardes avancées qui ne désirent rien moins que de voir l'ennemi, parce qu'il n'y a que des coups à gagner pour eux. Ce n'étoit pas-là le cas des Anciens Astronomes d'Egypte, de Chaldée, & de la Gréce, qui peut-être aussi avoient, outre les honneurs & les récompenses, plus de génie & d'esprit Géometrique que les Chinois de leur tems. On pourroit se consoler, si ceux d'aujourd'hui donnoient lieu d'espérer quelque chose de meilleur. " Mais » il paroît certain que ce sera tou» jours la même chose. Il y aura

» toujours des Astronomes, un Ol
» servatoire, un Tribunal remp
» de gens qui supputent par rout
» ne, & qui réussiront assez bie
» tandis que leurs Cartes seroi
» bonnes. Tant de travail, tant
» dépense aboutiront chaque ann
» à faire un Calandrier pour êt
» distribué de tous côtés. Le cha
» gement même de Dynastie
» troublera rien de cet ordr
» car il faut toujours dans ces o
» casions que celui, qui monte
» le Trône, commence par s'as
» rer d'un Almanach, comme u
» piéce essentielle au Gouvern
» ment de l'Empire. „

20. Le P. P... annonce à
de Mairan un nouvel éclaircis
ment sur la Chronologie Chinoi
avec la feuille en Chinois qui
servi de fondement à un Mém
re instructif des Transactions P
losophiques, cité par M. de M
ran. (*Voyez le 21. vol. des Lett
Edit. & Cur.*) Les six Tomes
King Chinois en planche viendr
par le même pacquet, avec

feuille d'un caractére de la Chine écrit à la main en cent façons différentes. " C'est le caractére qui si- »gnifie l'âge de l'homme. „

3°. M. de Mairan demandoit au Pere s'il ne lui paroissoit pas, qu'il y eut à la Chine des traditions qui semblent tirer leur origine d'Egypte. " L'Histoire nous »apprend, ajoûtoit-il, que Sesostris »soumit les Peuples au-delà du »Gange, & qu'il s'avança jusqu'à »l'Océan. Il aura donc pû aller jus- »qu'à la Chine, & pourquoi n'y »aura-t-il pas établi quelques Co- »lonies. „ Il confirmoit cette conjecture par une induction de plusieurs Coutumes Chinoises qui réellement sont presqu'en tout conformes à celles des Egyptiens.

Réponse du P. P... s'il y a des raisons qui peuvent favoriser ce fait Historique, je crois qu'il y en a de beaucoup plus fortes qui le détruisent. Véritablement Sesostris dont le Régne répond à celui des XI. & XII. Empereurs de la troisiéme famille des *Chang*, ne fut que

neuf ans absent des ses Etats, il subjuga la Phénicie, la Syrie, & presque toute l'Asie mineure. Est-il également certain, qu'il ait poussé ses conquêtes jusqu'au Gange, & qu'il ait passé à la Chine, établi des Colonies, érigé là des Colonnes, comme il faisoit par-tout, pour revenir ensuite chasser son frere de l'Egypte? La chose est difficile à croire. Le passage des Indes à la Chine étoit moins praticable alors. On doute si les Villes de Bochara, de Samarcand, où autres semblables entrepôts subsistoient alors, pour faciliter ce passage. Mais, dira-t-on Sesostris put envoyer un détachement pour s'informer de la nature du Pays. Non : dès ce tems-là, & même auparavant, la Chine étoit fermée à tous les Etrangers, horsmis les Ambassadeurs introduits avec peu de suite, & bien-tôt renvoyés sans permission de s'y établir. Dira-t-on qu'il envoya des Ambassadeurs ? Ce n'étoit pas le caractére d'un Conquérant fier, & à qui rien ne rési-

oit. Enfin nul vestige à la Chine
: détachement, d'Ambassadeur,
d'irruption de sa part, quoique
Histoire Chinoise soit si exacte à
arquer ces évenemens. Le P. P....
oit qu'en ce tems-là les Egyp-
ens & les Chinois ne se connois-
ient nullement, & que les uns
: les autres regardoient leur Em-
re comme le premier où plûtôt
unique du monde.

4o. A l'égard du parallele en-
e les Coutumes des deux Na-
ons, M. de Mairan alléguoit
usage des Hieroglyphes de part
: d'autre, la Métempsycose, la
Division par Castes & Tribus,
fête des Lanternes à la Chine,
: celle des Lumiéres en Egypte,
attachement aux anciens usages,
: même respect pour les parens
tc. & peut-être aussi la perpé-
uité des Métiers.

Le P. P... avouë qu'à la vé-
ité ce parallele, qu'on pourroit
nême pousser plus loin, est frap-
ant en faveur du préjugé pour la
communication des Egyptiens &

des Chinois, mais il trouve qu'à l'examiner de près, cela ne prouve pas assez.

Remarquons en passant, que l'article des Hieroglyphes paroît fortifié en faveur de M. de Mairan par une explication nouvelle de ceux des Egyptiens exposée dans l'ingénieux & sçavant Ouvrage de M. Pluche. Il a pour titre l'*Histoire du Ciel.* Nous en parlerons.

Le P. P... s'autorise de l'ignorance où l'on est des Hieroglyphes d'Egypte, ignorance qui laisse pourtant appercevoir combien les caractéres Chinois en sont différens. Ce ne sont des Hieroglyphes qu'improprement, vrais signes arbitraires, institués pour le profane comme pour le sacré, portant les idées des choses sans rapport à elles, & sans égard aux sons divers, soit des Chinois, soit des Japonois, des Coréens, des Tongkinois &c. qui les lisent avec les sons de leur langue particuliére en y attachant le même sens. Ces signes ou cara-

téres ont été inventés par *Tſang Kiai* deux mille ans avant Jeſus-Chriſt. Le P. P... conjecture que les Egyptiens & les Chinois ayant les premiers fondé de grandes Monarchies, ont imaginé des signes & des caractéres chacun de leur côté.

Pour la perpétuité des Métiers, il décide la choſe. Elle n'a jamais été à la Chine. Très-peu de Chinois apprennent le Métier de leurs peres.

La Métempſycoſe ne doit pas non plus entrer dans le parallele. Elle eſt toute Indienne, poſtérieure, étrangere, & toujours rejettée à la Chine par les Lettrés, quoiqu'elle ait infecté le Peuple.

Les Caſtes & les Tribus n'exiſtent point à la Chine. Ce qui a donné lieu de croire que cette diviſion y étoit, c'eſt qu'il y a des gens infames, non d'origine, mais de profeſſion. Tels que les Comédiens publics, les Miniſtres de débauche, les Géoliers, les Exécuteurs de la Juſtice &c. Mais ces

gens-là ne font point Caste, non plus que les restes de ces Seigneurs, que des conquérans condamnerent à une perpétuelle humiliation. Cette tache a été effacée par l'Empereur *Yong tching*. Enfin ceux qui des Provinces à la Cour conduisent des Barques chargées de ris pour les Magazins Royaux ne font point Caste, quoique méprisables, pour être issus de criminels condamnés à l'exil. Encore peuvent-ils parvenir aux Grades sous l'Empereur régnant: & si cette grace leur devient presqu'inutile, c'est qu'on les appauvrit à force de droits. Le partage de la Nation Chinoise consiste comme par tout en gens de Lettres, en gens de Guerre, en Marchands, Laboureurs, Artisans.

La Fête des Lanternes à la Chine entre bien en parallele avec celle des Lumiéres en Egypte, dont parle Hérodote. Celle-ci se célébroit à Saïs. Celle-là bien plus récente, du moins pour la célébrité a été instituée pour féliciter les

Empereurs, & pour régaler le Peuple d'un spectacle au commencement de l'année. Les Livres d'Origines, & de Coutumes Chinoises montrent que ces Fêtes n'ont commencé d'être célebres que sous l'Empereur *Joui Tsong*, de la Dynastie des *Tang*, & que ce fut un certain nommé *Poto*, qui demanda alors la permission de faire allumer cent mille Lanternes; spectacle où l'Empereur assista, & qu'il autorisa en faveur du Peuple.

Quant aux autres ressemblances qu'on trouve entre les Egyptiens & les Chinois, comme l'attachement aux anciens usages &c. Voici la pensée du P. Parennin. Généralement parlant les Egyptiens & les Chinois issus les uns de Cham, les autres de Sem, ayant fondé de bonne heure de grands Empires, se ressemblent en beaucoup de choses, sans qu'on puisse dire, qu'ils se soient rien communiqué. Les uns & les autres firent valoir leurs talens, & leur fonds tiré de la même source, à proportion de l'es-

prit, qui est d'ordinaire bien différent entre les freres, & plus encore entre leurs descendans. Si les premiers peut-être plus spirituels & plus laborieux, ont mieux réussi dans les Sciences & dans les Arts, les seconds plus amateurs des grandes régles de Morale & de Gouvernement ont formé sur l'idée, & le plan d'une seule famille un Empire plus inébranlable. Aujourd'hui la Nation Egyptienne est presqu'éteinte, & la Nation Chinoise subsiste toujours sur le même pied. Les Conquérans ont tout détruit dans la premiére ; & la seconde vaincuë plusieurs fois à assujetti ses Vainqueurs à ses Loix, à ses Maximes, à ses Coutumes, à sa Langue. Elle les a rendus Chinois. « La Dynastie des *Kin* & des » *Yaien*, en est une preuve sensi» ble, laquelle est confirmée par » les Tartares *Mantchéoux*, qui sont » encore aujourd'hui sur le Trône. » Ils n'ont pû changer que la for» me des habits, & obliger les » Peuples à se couper les cheveux.

t le reste subsiste comme auvant. Il n'y a pas encore cent
, qu'ils sont maîtres de la
ne, & ils sont déja Chinois
r les mœurs, pour les manié-
, & pour la figure. On ne
e que Chinois, même à Pe-
g, & dans les Maisons des
ntchéoux. Ils sont même obli-
d'envoyer leurs enfans à l'E-
pour apprendre à lire, & à
re en Tartare; afin de pou-
entrer dans les Tribunaux,
es deux Langues sont en usa-
& dans les Provinces on ne
t ce que c'est que parler Mant-
oux. Sur dix mille personnes à
ne en trouvera-t-on un qui
sse médiocrement s'expliquer
cette Langue.„
les Egyptiens peuvent être
arés aux Chinois en fait de
ct pour les parens, les Vieil-
& les Rois, " il faut qu'ils
nt eû bien de l'horreur du
hé de leur pere.„ Ici le sça-
Missionnaire n'est pas de l'a-
l'un de ses confreres qui a

écrit, que les Chinois descendoient de Jectan Cadet de Phaleg, l'un & l'autre fils de Heber. Nous n'entrerons point dans cette digression qu'il conclut en disant, que quelque soit celui des enfans de Sem dont les Chinois sont sortis, il paroît qu'en entrant dans la Chine, il en a fermé la porte après lui à tout autre Etranger qu'aux Ambassadeurs.

Enfin le P. P... après avoir fait voir combien certains voisins des Chinois, & sortis d'eux, sont différens de ce Peuple par le corps & par l'esprit, après avoir attribué, comme la Chine même, cette différence étonnante à la diversité des climats, conclut par les contraires, que si autrefois des Egyptiens se sont établis dans la Chine, ils se sont tellement métamorphosés en Chinois, qu'il ne leur reste aucune trace Egyptienne; & qu'il en seroit de même du peu de Juifs qui sont dans la Capitale d'une Province, & des Maures répandus dans tout l'Etat, s'ils n'avoient conservé,

re les signes extérieurs de leur
ligion, la Loi inviolable de ne
lier qu'ensemble.

;°. Autre question de M. de
airan. Peut-on comprendre d'où
nnent tant de disettes à la Chi-
, Pays excellent, & si bien cul-
é.

Réponse. D'abord la Chine ne
aroit tirer aucun secours de ses
sins. Elle en est même incom-
dée, & obligée de leur en four-
. Vers le Nord, il y a des
ontagnes affreuses peuplées par
Sauvages indomptables jusqu'à
sent, qui désolent de grandes
ntrées par des irruptions dans le
t Pays, malgré les nombreuses
rnisons des Frontiéres. Le P.
rennin en parcourant le tour de
Frontiéres & de la Chine,
uve ce défaut de ressource étran-
e, & la nécessité d'en servir
: Provinces éloignées. « La Chi-
e, dit-il, est toujours à-peu-
rès dans la même situation où
trouva la France en 1709.
uoiqu'elle eût de riches voisins,

»elle n'en put rien tirer. Ils lui »étoient même à charge, puisqu'ils »s'opposoient de toutes leurs forces »aux secours qu'elle pouvoit se »procurer d'ailleurs. Voisins enne»mis, voisins pauvres, cela re»vient au même par rapport au »secours qu'on attend dans la diset»te. „ La Chine doit donc tirer d'elle même dequoi faire subsister cette foule innombrable d'Habitans. Elle le peut. Elle a des Gréniers dans toutes les Villes un peu considérables. Cet objet fait l'attention principale des Empereurs. Tous parlent le même langage. A les croire, ils ne peuvent ni manger ni dormir qu'ils n'ayent soulagé la misere publique. " Je »crois, dit le P. P... que cela »étoit sincére du tems, que la »Chine étoit gouvernée par des »Empereurs de sa Nation, qui »regardoient leurs sujets comme »leurs enfans. „ La théorie est encore la même : mais la pratique n'y répond qu'à demi. Même affection dans les Empereurs ; exécu-

tion bien différente de la part de leurs Officiers. Il ne s'agit ici que des Provinces les plus éloignées. » Car à la Cour & dans les Pro- » vinces voisines, il y a des provi- » sions de ris pour dix ans. „ Mais la récolte manque-t-elle ailleurs, soit par des sécheresses, soit par des inondations : c'est tout le contraire. A la vérité les grands Mandarins ont recours aux Gréniers Publics. Mais ils les trouvent vuides. Nous dirons pourquoi. Aussi-tôt informations, examens, & délais sans nombre à informer la Cour. Le moyen d'y mander des choses désagréables ! La Cour informée à la fin, autres délais, nouvelles délibérations, *paroles d'enhaut*, c'est-à-dire, belles Déclarations. On se résout à nommer des Commissaires, ou aux dépens de l'Empereur, & ils marchent; ou à leurs frais, & ils traînent en longueur des tems infinis. On les réprimande; ils partent, ils ne sont pas encore arrivés. " Ils reçoivent des » applaudissemens par-tout où le

»mal n'eſt pas. Mais ceux qui »ſouffrent ont du tems de reſte »pour mourir de faim avant que »le reméde arrive. „

Mais pourquoi les Gréniers Publics ſe trouvent-ils dépourvûs? Le voici. C'eſt que les Grands les confient à de vrayes Harpies " qui »uſent de mille artifices pour vo»ler. „ Eux & les Grands ſouvent peu coupables ſont punis. Il faut du tems pour cela. On meurt en attendant. " L'abondance revient »quand la Province eſt déchargée »des bouches inutiles. „

Autre abus. La Chine, il eſt vrai, fournit aſſez de grains pour ſe nourrir elle-même; mais on ne les ménages pas aſſez. On en conſomme une quantité prodigieuſe à faire des liqueurs enyvrantes; fabrique, défenduë en apparence, ſous de grieves peines, jamais ſous celle de la mort ; & permiſe en effet, quand on donne de l'argent aux Viſiteurs. On vend publiquement du Vin & de la Raque qui

payent la Douane. " Tout cela à
» l'air d'une pure Comédie. „

De ces demi - permiſſions l'on voit arriver, outre la diſette, de fréquens incendies, & un mal incurable, qui empêche qu'on ne puiſſe rien avaller, pas même l'eau. C'eſt pis que ce qu'on appelle, *être blaſé*. Au reſte la diſette, qui régne de tems en tems à la Chine y tient lieu de guerres, de peſtes, & de maladies épidémiques qu'on qu'on y voit à peine une fois dans un ſiécle. Enfin pour obvier à l'inconvénient des voleurs & des ſéditions durant les diſettes, " on
» ordonne, on va, on vient, on
» paroît ſe donner beaucoup de
» mouvemens. Tout cela amuſe,
» juſqu'à ce qu'il ne reſte pas plus
» de gens affamés, qu'on n'en veut
» ou qu'on n'en peut ſecourir. Ainſi
» quand ce n'eſt pas le motif d'une
» charité Chrétienne, qui fait vo-
» ler au ſecours des pauvres, mais
» ſeulement la raiſon de l'Etat,
» ou une compaſſion purement na-
» turelle, il eſt rare que ceux qui

» souffrent soient soulagés quand » il faut, & de la maniére qu'il » faut. „

7°. M. de Mairan demandoit s'il paroît à la Chine des Aurores Boréales, il souhaitoit qu'on lui en rendit compte. Le P. Parennin le rappelle sur cela à sa premiére Lettre, où il lui laisse à décider si les Phénomenes dont il est parlé dans le seiziéme Recueil, sont des Aurores Boréales. " J'at» tends avec impatience (ajoûte» t-il ici) votre excellent Ouvrage » sur ce Phénomene ; & je le lirai » avec autant d'attention que de » plaisir, aussi-tôt que je l'aurai » entre les mains. J'espére y trou» ver l'éclaircissement de quelques » doutes que j'ai sur cette matiére, » & qu'il seroit inutile de vous ex» poser en détail. „

Il hazarde pourtant une conjectur, & finit par dire, " l'Aurore » Boréale a-t-elle quelques rap» ports, quelques liaisons avec les » autres Phénomenes extraordi» naires, comme la Lumiére Zodiacale,

»diacale, les Cometes &c. C'eſt
»ce que je ne ſçai pas, & que j'ap-
»prendrai ſans doute par la lecture
»de votre Ouvrage.„

Cette Lettre eſt terminée par la nouvelle de la mort de l'Empereur *Yongtching* décédé le 7. Octobre 1735. L'Eclipſe qui arriva enſuite embarraſſa les Mathématiciens Chinois. Heureuſement pour eux, ils ne purent la voir à cauſe des nuages. Ils ſe tirerent d'affaire en ſe ſervant de cela même pour féliciter le nouvel Empereur : preuve ſenſible, dit le P. Parennin, que l'Aſtronomie languira toujours à la Chine entre les mains de ceux qui chargés ſeuls d'obſerver le Ciel, ne ſouhaitent rien tant que de n'y rien voir.

Concluons avec le P. du Halde " qu'on eſt très-redevable à M.
»de Mairan d'avoir mis ce Pere
»ſur les voyes, & de l'avoir enga-
»gé par les queſtions qu'il lui a
»faites, à entrer dans certains
»détails, qui font plaiſir, & qui
»éclairciſſent de vrayes difficultés.

» sur lesquelles ni lui ni aucun au-
» tre n'auroit peut-être jamais eu la
» pensée de nous instruire. „

Comme nous nous sommes étendus à juste titre sur une Lettre si instructive, nous ne ferons qu'indiquer le fonds des suivantes, qui sont purement édifiantes, à la réserve de quelques endroits, & de la derniere en son entier.

Rélation de la persécution excitée dans le Royaume de Tongking, & de la mort glorieuse de quatre Missionnaires Jésuites qui ont eu la tête tranchée en haine de la foi, le 12. Janvier de l'année 1737.

Cette Rélation exacte & détaillée est frappante au point que l'on peut défier le Lecteur le plus profane de ne pas sentir en la lisant se réveiller dans son cœur les étincelles de notre sainte foi. Nous n'en dirons ici rien de plus. Les Cathéchistes *Tongkinois* emprisonnés avec les quatre Missionnaires,

qui ont souffert la mort pour Jesus-Christ par Sentence, & à la vûë de toute une Nation, ont eu ordre de mettre fidellement par écrit le Journal de tout ce qui se passoit sous leurs yeux, dans une affaire où ils ont tout souffert eux-mêmes horsmis la mort. C'est de leurs Mémoires traduits en langue Portugaise, que le P. du Halde a tiré ce récit. L'Estampe qu'il y a jointe a été gravée d'après le Tableau peint au Tongking & envoyé de *Macao*. Les noms des quatre Jésuites décollés pour la foi sont, le P. Barthelemy Alvarès, le P. Emmanuel de Abreu, le P. Vincent da Cunha, tous trois Portugais, & le P. Jean-Gaspard Cratz Allemand.

Lettre du P. Saignes Missionnaire de la C. de J. à Madame de Saint Hyacinthe Religieuse Ursuline à Toulouse. A Aripakam dans le Royaume de Carnate le 3. Juin 1736.

Extrait d'une Lettre du P. Calmette au P. Tournemine, à Vencatiguiry dans le Royaume de Carnate le 16. Septembre 1737.

Nous mettons ensemble ces deux morceaux, parce qu'il s'agit dans l'un & dans l'autre du Royaume de Carnate. On voit d'une & d'autre part combien le démon de l'idolâtrie est difficile à bannir de ce Pays, à cause des Castes & des Brames toujours confondus, & convaincus eux-mêmes de l'extravagance de leur Religion, mais presque incapables par leur naissance & leur état de suivre les lumiéres de la raison qui les confond malgré eux. On a enfin trouvé les Livres sacrés des Indiens, les quatre *Vedam*. On doit cette découverte importante au P. Calmette depuis 5. ou 6. ans : mais ce sont encore des Livres scellés. Les plus habiles Brames ne les entendent qu'à demi, & ils n'oseroient les expliquer aux Etrangers pour plus

d'une raison. On profite des textes expliqués par les Docteurs mêmes dans leurs Livres Théologiques, & on les combat victorieusement par leurs propres explications. Cette obscurité des *Vedam* vient de ce que le *Sanscroustam*, ou la langue sçavante ne suffit pas pour en donner la clef, parce qu'ils sont écrits dans une langue plus ancienne, excepté les dernieres parties, que la langue sçavante fait entendre, parcequ'elles sont postérieures de plus de cinq siécles. On s'en sert utilement contre les Brames, lorsqu'ils osent se hazarder dans les disputes, ce qui est fort rare. Leur refus même accrédite la vraye Religion. On en voit des exemples dans ces Lettres. On ne peut nier que les Philosophes Indiens n'ayent eu de grandes lumiéres sur la connoissance de Dieu, malgré les absurdités étonnantes dont il la défigure. Ils ont, dit-on, " de grandes avances pour connoître la Trinité. " Voyez les preuves de tout cela dans la Lettre du P. Calmette.

Quant à celle du P. Saignes, qui est fort étenduë, elle nous apprend, comme l'autre, les biens immenses qui se font dans ces Pays pour le progrès de la Religion, malgré des obstacles que la Providence surmonte quelquefois par des évenemens qui ont l'air de miracles. Elle employe même la protection des Vicerois Musulmans. Outre quantité de traits édifians, il y en a nombre de curieux, par exemple, la description d'un arbre fort haut, qui fournit à sa cime un fruit exquis en forme de Pavie de France, des feuilles grandes comme des éventails, & de même figure, dont on couvre les toits, la longue queuë des feuilles dont on fait des cordes, une liqueur excellente qui étant préparée enyvre, ou que l'on convertit en sucre, qui est d'un grand débit, enfin un bois dur, propre à toutes sortes d'Ouvrages de Menuserie, de Tour, & de Sculpture. Nous ne dirons rien des Serpens longs à deux têtes placées aux deux extré-

mités, dont l'une mord & l'autre picque, ni d'un célebre Temple d'Idôles, dont la description mérite d'être lûë.

Lettre du P. Ignace Chomé Missionnaire de la Compagnie de Jesus au P. Vanthiennen de la même Compagnie. De Tarija le 3. d'Octobre 1735.

Il s'agit ici du *Paraguai.* Mais on n'y parle que des efforts redoublés, que les Missionnaires ont fait pour pénétrer dans les Forêts habitées par les *Chiriguanes*, Nation barbare, perfide, intraitable, qui a fait couler le sang de tant d'hommes Apostoliques. Sur une lueur d'espérance de les gagner trois Jésuites se sont risqués à ce pénible & dangereux voyage. Mais le fruit de cette nouvelle tentative a été de procurer au P. Lizardi, un des trois, " la gloire de finir » ses jours sous une nuée de fléches » dont ces barbares l'accablerent. " L'on peut voir leur caractére,

leurs mœurs & leurs usages d
Lettre même.

Lettre du P. Fauque Missio de la C. de J. au P. de la ville de la même C. Procure Missions de l'Amérique. A pok le 20. Avril 1738.

Elle nous transporte da Guiane, où l'on continuë ave cès de rassembler des Sauva Peuplades à l'imitation de ce *Paraguai*. Les Peuplades tiennes déja établies à la G sont des modéles de Christia & de piété pour celles, que Fauque se propose d'établir d veau.

Lettre du P. Dentrecolles A naire de la C. de J. au P. d de de la même C. A Pekin Octobre 1736.

Nous avons déja parlé a des Observations dont le P. trecolles fait part aux Physi

aux Botaniſtes, & aux Chymiſtes d'Europe. En voici la ſuite. Il y en a neuf ou dix principales dont les autres dérivent. La difficulté de les rendre toutes en peu de mots ne nous permet, que de les montrer de loin dans ce Mémoire deja trop long. On décrit deux Arbres fruitiers, qui ont des qualités admirables, & que l'on pourroit tranſporter en Europe. Remarquons que la circulation du ſuc des plantes eſt connuë de tems immémorial à la Chine. On entre dans des particularités ſur l'Acacia pour la Médecine, & pour la Teinture en jaune; on donne la maniére de faire cette Teinture. On parle de la Pierre Vulnéraire de M. Geoffroi, & à ce ſujet on propoſe une Pierre Médicinale, nommée Pierre d'Automne, avec la recette dont on uſe pour la faire. La Pierre d'Aiman eſt en uſage dans la Médecine Chinoiſe. On explique comment. Le Coton & les fleurs des Saules ont auſſi des propriétés ſinguliéres qu'on développe. On

montre la maniére de le planter, de le cultiver &c. La Belvedere est moins négligée à la Chine qu'en Europe. Elle a ses vertus. De plus sa tige, ses feuilles, & sa racine peuvent servir d'aliment dans un pressant besoin du Peuple. Un article curieux est celui du Camphre de la Chine. On se trompe en Europe sur le Camphre, & sur la maniére de le tirer. Ce n'est point par incision. Enfin, on parle d'une maladie d'yeux fort rare, c'est la Nyctalopie, qui consiste à ne voir pas la plus vive lumiére durant la nuit, tandis qu'on voit très-bien la moindre de jour. On donne une recette aisée pour en guérir, quoique nos Médecins anciens & modernes la disent presqu'incurable.

ARTICLE CII.

DE L'INSTITUT des Carmélites Réformées par Ste. Thérese. Ouvrage très-utile à toutes les Communautés de Filles, pour y maintenir l'esprit de priére & de recueillement. A Bar-le-Duc, chez Richard Brislot Imprimeur Libraire 1739. in-8o. *pag.* 286.

QUoique ce Livre soit composé pour les Carmélites, & en particulier pour celles de *Montauban*, dont l'Auteur est Supérieur, son utilité n'est point renfermée dans des bornes si étroites. Toutes les Communautés Réguliéres, dévouées comme elles à la retraite, à la priere, à la pénitence, y trouveront dequoi s'instruire, s'animer & se soutenir dans la pratique des vertus propres de leur état. Les devoirs & les observances sont à-peu-près les mêmes, au moins pour le fond, pour l'esprit

qui y donne le prix, & qui
le mérite. Nous ne doutons
pas que les personnes, qui
la Religion & de la piété, d
que état & de quelque pro
qu'elles soient, ne goûtent
vre qui en inspire partout
timens d'une maniére vive
simple & naturelle, pleine
tion & de douceur. Les pr
en sont vrais & solides ;
maximes pures, saines, su
Il porte à la plus haute perf
mais il exhorte, il ne com
point; il n'en exige pas l'a
tion actuelle & consommée
contente de la disposition
volonté & des efforts pour l
rir; il en montre le chem
fournit les moyens d'y pa
Comme elle est proposée
tes les conditions, & qu'il
a point qui ne puisse attei
celle qui lui est propre, on
point regarder ces sortes d'
ges comme faits uniquemen
fournir aux personnes sépa
monde de quoi occuper & pa

è long, & paisible loisir dont elles
ouissent. Celui-ci peut fournir à
out le monde des instructions uti-
s & solides.

Pour donner une juste idée de
Institut dont il entreprend d'ex-
iquer les devoirs, l'Auteur com-
ence par le portrait & le caractére
e la sainte Institutrice. " Ste. Thé-
rese, *dit-il*, étoit issue d'une no-
ble Maison d'Espagne; la nature
l'enrichit de tous ses dons, &
elle posséda à un point éminent
toutes les belles qualités du corps
& de l'esprit; elle eut même à
un dégré distingué ces avantages
si périlleux pour votre sexe, qui
flattent tant la vanité de la plû-
part des filles, qui leur attirent
dans le monde des hommages,
& une espéce d'empire. Mais
Thérese *continuë le pieux Ecri-
vain*, avoit un esprit droit & su-
blime; les vanités, les douceurs,
les piéges du monde ne purent
long-tems l'arrêter : elle eut en
naissant un esprit juste & éclai-
ré, qui tendoit toujours au vrai,

» au solide, & à la perfection
» toutes choses, un courage
» au-dessus de son sexe : il
» ajoûter une éloquence natur
» Les Espagnols assûrent en
» aujourd'hui qu'elle a possédé
» tes les beautés de leur lang
» & qu'ils n'ont point d'Ou
» ges écrits avec plus de pure
» d'élégance que ceux de 1
» Sainte. „ C'est effectivemen
quoi conviennent tous ceux
sont en état d'en juger. Ce ne
pas néanmoins ces talens &
qualités naturelles que le sage
recteur propose pour modele
filles. *Vous devez*, leur dit-il,
arrêter principalement à consi
le beau tableau de son ame. Elle
peinte elle-même *trait pour*
dans sa vie qu'elle a écrite. S
n'avoit écouté que les senti

tations divines qui se faisoient sentir en elle, c'est à son obéissance que nous devons ces connoissances.

La fin que Sainte Thérese se proposa dans la Réforme qu'elle entreprit, & qu'elle exécuta si heureusement contre toutes les apparences humaines, fut de réparer les désordres, que l'Hérésie de Luther & de Calvin avoit causés dans l'Eglise. Elle *conçut* donc *le dessein d'élever des Cloitres tout consacrés à la solitude, à la pénitence, à l'oraison : elle voulut que ces solitaires fussent spécialement engagés à prier, à gémir pour les maux de l'Eglise, afin d'attirer les regards de la miséricorde divine sur les pécheurs & les errans.* L'Auteur exhorte les filles de Sainte Thérese à entrer dans ces vûës, & les rappelle à leurs obligations sur ce point fondamental de leur Institut. A ce sujet il raconte la fondation du Monastére de *Montauban*, établi en 1634. par *la Bienheureuse Mere Magdelaine de Saint Joseph*. Votre ville, dit-il, étoit presque toute Calviniste ;

les Catholiques y étoient perſécutés ; la beauté du climat, la fertilité du Pays, ſa riante ſituation y avoient attiré l'Héréſie, qui cherche toujours les douceurs de la vie, & qui met ſa félicité dans ces biens paſſagers. Aujourd'hui la Religion y regne, la piété y fleurit.

Il donne enſuite des régles pleines de la ſageſſe ſur la vocation des filles, qui ſe préſentent pour être Carmélites ; des inſtructions ſur les devoirs de la Religion en général, & en particulier ſur les obſervances & les pratiques propres de l'Inſtitut de Sainte Thérèſe. Dans le Chapitre de *l'Office divin* ; " la » joye ſpirituelle, *dit-il*, & l'amour » de Dieu s'expriment par des Can» tiques : l'Egliſe attendrie, conſo» lée par la préſence de ſon bien» aimé, trouve l'organe de la pa» role trop ſimple, elle employe le » chant mélodieux, pour donner » plus de ſaillie à ſes tranſports. » La pſalmodie des Carmélites, » *ajoûte-t-il*, ne peut pas à la vé» rité être appellée chant. Ce n'eſt » qu'un uniſſon, & le gémiſſement

l'une solitaire Tourterelle. Sain-
e Thérese a voulu que votre
on fut le cri simple, & le gé-
nissement de la pénitence ; &
os sentimens doivent être con-
ormes à cette modulation. „
'ur ce que l'Office se chante en
gue ignorée des Religieuses,
uteur avoit dit : " cette priere
fait dans une langue qui vous
t inconnuë, mais vous avez
es versions Françoises que vous
ouvez méditer avec humilité ;
sens de chaque Pseaume y est
pliqué à la tête, & il ne sera
s malaisé de le pénétrer. „
eurs, parlant plus au long, &
s un Chapitre exprès, de la
ure de la sainte Ecriture, il
dit ces régles & ces maximes :
Vierges consacrées, dit-il, *mê-
les plus prudentes, ne doivent la
qu'avec choix, & toujours avec
ilité la plus profonde ; la vanité,
vaine curiosité peuvent rendre
ble ce saint aliment.* Il marque
te les Livres & les endroits,
leur conviennent davantage,

& dont il leur conseille la lecture; le cinquiéme Chapitre de Saint Matthieu, & les deux suivans, où sont exposés tous les principes de la Morale Chrétienne; la Priere au Jardin des Olives, décrite par S. Luc; le Crucifiement, avec les paroles de Jesus-Christ en Croix; le commencement des Actes des Apôtres, pour animer, dit-il, leur charité, à la vûë de l'union des premiers fidéles; pour les porter au désintéressement, à l'assiduité à la priére, à la fréquentation du céleste banquet. Je ne vous propose point, ajoûte-t-il, la lecture des Epîtres des Apôtres, ni de l'Apocalypse; il y a des choses trop difficiles, & qui vous seroient inutiles. Dans l'Ancien Testament, il ne leur permet que les Livres de Judith, d'Esther, de Tobie, les Morales de l'Ecclésiastique, & quelques endroits du Livre des Machabées, où le Saint Esprit raconte avec tant d'énergie le Martyre de ces fidéles Israëlites. Si toutesfois elles jugent, qu'il leur soit uti-

roir une connoissance entié-
l'Histoire sainte, il les ren-
i l'Histoire de l'Ancien &
ouveau Testament écrite par
ebret, Prévôt de l'Eglise de
auban, autrefois leur Supé-
Il les fait ressouvenir que
: Thérese refusa une Postu-
qu'elle avoit déja acceptée,
qu'elle lui parut dans la suite
trop d'entêtement pour la
e de la Bible. *Vous êtes trop
te pour nous*, dit la Sainte;
*oulons des filles qui ne sçachent
ller & prier.*
rmi les Livres de piété dont
eur recommande l'usage à ses
il nomme l'Imitation de Je-
Christ dont il fait un grand
les Ouvrages de Sainte Thé-
ceux de Saint François de

cepté les deux premiers, dont la lecture eſt preſcrite ſans réſerve, il veut que le choix des autres Livres dépende de la Supérieure. Il finit cet article par cet important avis : *ſoyez diligentes à étouſer cette curioſité criminelle, qui porte aujourd'hui tant de perſonnes à lire avec plus d'avidité les Livres, qui trouvent des contradicteurs. La contradiction en matiére de piété & de Religion ſera toujours ſuſpecte &c.*

L'Auteur explique ſa penſée, & développe ſes ſentimens dans le Chapitre XV qui a pour titre : *De la piéte envers le Saint Siége.* Là il exalte avec une effuſion de cœur digne d'un véritable enfant de l'Egliſe, la grandeur de ce Siége, ſa prééminence, ſa ſainteté, ſon autorité, le reſpect & l'obéïſſance qui lui ſont dûs. Il emprunte les paroles de Saint Jean Chryſoſtôme, ſi éloquent ſur ce ſujet. Il finit en s'écriant avec un vif tranſport : *O nouvelle Jéruſalem, où réſide l'Oracle ſacré de l'Egliſe.... mon cœur & mon eſprit volent vers vous. O*

ues vraux Anis. 2397
vers laquelle accouroient
Nations avec tant de res-
eur & de confiance . . . . . .
ivre & mourir dans votre
le vivre avec Jesus-Christ,
société avec les Saints qui
terre, ou qui regnent dans
veut que cet amour, ce
ette piété envers le Saint
ent encore plus vifs, plus
lus solides dans les Car-
que dans le reste des fi-
avoit déja dit ailleurs
oivent avoir pour le Sié-
olique un sincére respect
on, une obéïssance toute
'elles doivent *succéder aux*
de leur premier Pere, l'il-
rès-pieux Cardinal de Be-
quel *regardoit l'Eglise Ro-*
mme l'Oracle que tous les
vent consulter, comme le
l'unité & de la lumiére,
and dans tout le monde

les pratiques & les devoirs
teur explique, & dont il
nde l'observation, il n'ou-

blie pas ceux qui sont comm
tous les Chrétiens, la Confes
la Communion , le culte d
Sainte Vierge & celui des Sa
Par tout ce que l'on a vû jusq
on peut juger de sa maniér
penser sur ces matiéres. Il comm
ce par le culte de la Sainte V
ge. Quoiqu'il ne soit pas néces
d'y exhorter des filles, qui lui
spécialement dévouées, & q
font une profession éclatante
zélé Supérieur ne laisse pas de
rappeller les raisons générale
les motifs particuliers, qui do
ranimer dans elles, & perfectio
cette solide dévotion.

Entre tous les Saints, ceux
leur recommande plus particul
ment d'honnorer, d'invoquer
miter, sont Saint Joseph, P
& Protecteur de leur Réfor
le miroir des Vierges &c.
Jean-Baptiste ; grand exemp
la plus rude austérité, joint
plus parfaite innocence. *Voi
vez*, dit-il, *qu'il ne se nourisso
de la tendre pointe des herbes*

sauterelles; avec du miel sauvage, & qu'il portoit un habit très-austere. Ces paroles réunissent les deux sentimens sur les ἀκρίδες dont il est dit que le Saint Précurseur faisoit sa nourriture. L'Auteur nomme encore quelques autres Saints, ou personnes distinguées par la haute opinion qu'elles ont laissée de leurs vertus, puis il ajoûte :

“ Vous avez encore de Saints » Prophétes, qui sont dans votre » Ordre un grand objet de piété » & de culte, le Prophéte Elie, » qui a vécu avant la Loi de gra» ce dans la pureté & la sainteté » du célibat, qui habitoit la Mon» tagne du Carmel .... Rappel» lez vous aussi le Prophéte Elisée » son Disciple. L'Ecriture nous » marque qu'il rassembla un grand » nombre de Disciples sur le Mont» Carmel, & c'est le premier exem» ple que nous trouvions de la vie » cénobitique ou Religieuse, sous » un Supérieur, & un même chef.

„ Sur cette même Montagne du » Carmel, de Saints Hermites,

»curs le douziéme siécle, s'établi-
»rent sous l'invocation spéciale &
» la protection de la Mere de Dieu.
» Ces Anachoretes menoient une
» vie toute céleste dans ces de-
» meures autrefois consacrées par
» Elie & Elisée.... Tout parloit
» donc d'Elie & d'Elisée à nos pre-
» miers peres, la Montagne, la
» Grotte du Prophéte, sa Fontai-
» ne &c.

„ La Providence se servit d'un
» des plus grands & des plus Saints
» Princes, qui ayent jamais porté
» le Diadême, pour amener en
» France une Colonie de ces pieux
» Solitaires : ce fut Saint Louis,
» qui dans ses expéditions d'Ou-
» tre-Mer, trouva dans la Phéni-
» cie ces pieux Habitans; il en prit
» six & les fit passer en France.
» Voilà la premiére origine & la
» plus constante de votre Institut. „
Il marque ensuite la Réforme de cette Regle, que le tems avoit affoiblie, & que Sainte Thérese rétabit dans sa premiére vigueur; Réforme qui fut d'abord embrassée par

les, & que les hommes
peu de tems après, à leur

ſtructions qu'il donne ſur
ſſion & ſur la Commu-
nt dictées par une piété
conformes à la doctrine
atique des Saints, dirigées
grandes & ſaintes régles
tianiſme. *Communiez ſou-
s très-cheres Sœurs*, leur
*ſt le déſir de Jeſus-Chriſt,
's premiers Chrétiens, &
votre Régle; mais recevez
vec reſpect, avec amour,
ré; que l'accoutumance ne
ien de vos ſentimens; au
qu'elle les faſſe croître de
n ſemaine &c.*
e reſte de l'Ouvrage con-
les détails d'actions, de
l'obſervances, dont la va-
ſſe l'eſprit, prévient l'en-
égoût naturellement atta-
e vie tranquille, retirée,
intérieure, & en ſancti-
les momens. Toutes les
qui compoſent la Com-

munauté, ou qui y sont attachées, ont part aux leçons du Supérieur ; rien n'échappe à son zéle, non pas même ceux qui sont chargés de cet important ministére. *Car celui qui instruit, ne doit pas oublier ses propres besoins* ; ce sont ces paroles ; *& le Laboureur qui travaille toute l'année, doit avoir quelque part à la moisson.* Il ne se contente pas d'en tracer le caractére, & d'en marquer les devoirs dans un Chapitre entier ; il y revient encore, & en fait la conclusion de l'Ouvrage. Toutes ces instructions ont pour objet de maintenir l'ordre, la discipline, entretenir & ranimer la ferveur, prévenir le relâchement. Sous une telle direction, les Communautés dociles à la voix du Pasteur, conserveroient l'esprit de Religion, la foi, la soumission, la piété, la paix & l'union ; trésors précieux ausquels elles ont tout sacrifié, & dont elles se privent en suivant d'autres routes.

ARTICLE CIII.

ELOGE

Du Pere *Vaniere*, de la Compagnie de Jesus.

DEpuis peu de tems le Parnasse Latin a fait une perte d'autant plus considérable, qu'il a moins de sujets aujourd'hui qui soutiennent sa gloire. Le P. *Jacques Vaniere*, de la Compagnie de Jesus, après 14. jours d'une fiévre continuë, mourut à *Toulouse* le 22. d'Août, dans la soixante-seiziéme année de son âge. Son talent pour la Poësie commença à se déclarer par son Poëme de STAGNA, qu'il donna dès les premiéres années de sa Régence. Celui de COLUMBÆ qui suivit, augmenta tellement l'idée qu'on s'étoit formée du jeune Poëte, que le célébre *Santeuil* dit alors, que ce nouveau venu *les avoit tous dérangés sur le Parnasse.* Les Poëmes

VITES, & OLUS, qui p
rent peu de tems après, assure
à l'Auteur la place que les
premiers lui avoient méritée.
pendant l'âge, les réfléxions,
xemple de *Virgile*, son moc
ayant perfectionné son goût
P. *Vaniere* trouvoit trop de jeu
se dans ces quatre premiers f
de sa veine. Il n'approuvoit pa
tout ces fréquentes Métamor
ses dont il les a égayés & em
lis, à l'imitation du P. *Rapin*.
ci comme il s'en explique lui-
me à M. de *Baville*, dès l'en
du STAGNA ;

Accipe, Lamoni, paucis meliora l
Carmina, quæ nomen quondam f
Poëtæ,
Queis sine nec Vites, nec habere
te Columbas,
Nec quæcumque tibi maturior e

A ces derniers vers il ajoûte la Note ſuivante. *Huic Libro* (*STAGNA*) *quem primum omnium junior ſcripſeram, multas intexui fabulas, Rapinum, quem merito laudari videbam ducem ſecutus. Nundum ab hac anilitate omnino reſipueram, cùm paucos poſt annos Columbas, Vites & Olus in lucem edidi.*

Ces quatre Poëmes, imprimés d'abord ſéparément, ont été comme les premiéres pierres du grand édifice du *Prædium Ruſticum*, & ont donné naiſſance à ce corps de préceptes ſur l'Agriculture, qui comprend preſque tout ce qui a rapport aux travaux, & à la vie de la Campagne : *Univerſam ferè ruris diſciplinam*, comme s'exprime l'Auteur dans la Préface, ou l'Epître Dédicatoire. Les Livres qui le compoſent, travaillés en divers tems, ſont enfin montés au nombre de ſeize, pour le rendre complet. C'eſt peut-être l'Ouvrage qui approche le plus de *Virgile*, & de la perfection en ce genre. Il eſt trop connu & trop eſtimé

des Connoiſſeurs, pour qu
puiſſions rien ajoûter à l'idé
en ont; & à la réputation
juſtement acquiſe à ſon *A*
Imprimé deux fois à *Toulo*
a été remis ſous preſſe réce
en *Hollande*; & l'on en p
dit-on, une nouvelle édit
Angleterre. Ce n'eſt point
nité poëtique, qui a fait
au P. *Vaniere*, que ſon no
gloire vivroient après ſa m

Seram vel denique
Non audituro cineri poſt fa
quens. *

Nous pouvons aſſurer q
lû & eſtimé tant qu'il re
bon goût parmi les hom
quelque ſoin de cultiver le
Lettres.

Ses autres Œuvres Poët
démentent point ce jugem
font voir qu'il pouvoit ré
divers genres de Poëſie.

* Præd Ruſt. L. 1. v. 5.

des Eglogues, des Epîtres, des Hymnes, des Epigrammes, des Dédicaces, des Epitaphes, des Piéces mêlées de toute espéce.

Le Dictionnaire Poëtique du P. *Vaniere*, imprimé à Lyon en 1710. chez *Antoine Briasson*, est non-seulement le meilleur qui ait paru, mais il est très-bon. Eh! comment ne le seroit-il pas, étant d'un homme qui possédoit si bien les Poëtes; Poëte excellent lui-même? Il y en a un Abrégé pour la commodité des jeunes Etudians.

Mais le grand Ouvrage du P. *Vaniere* est un Dictionnaire François-Latin, auquel il travailloit depuis vingt ans, plus étendu, plus complet, & sans comparaison plus parfait que tout ce que nous avons en ce genre. Le plan qu'il en avoit communiqué à des personnes aussi distinguées par la supériorité de leurs lumiéres, que par l'élevation de leur rang, avoit mérité leur approbation. Quoiqu'il n'ait pû mettre la derniére main à cet Ouvrage qui est très-avancé, ceux

qu'il s'étoit associés dans ce
nous font espérer qu'on
pas privé du fruit de tan
les.

Sans avoir vû ni pratic
Vaniere, il ne faut que
Poësies, pour connoître
ctére de son cœur, com
de son esprit. Il s'y est
naturel. Chaque page pré
traits les mieux marqués
probité, de cette aimabl
cité qui le distinguerent
mœurs anciennes, si vai
généralement chéries, &
pratiquées. La nature
jetté les semences dans so
l'éducation les avoit cultiv
sa piété a pris soin de c
sa reconnoissance pour celu
il avoit reçû & le fond
ture. * C'est sans doute c
tourna dès sa jeunesse à
de Poësie champêtre & p
si bien assorti à son carac

* Præd. Rust. Liv. V. pag. 1
Tolos. 1730.

qui fait la plus grande partie de ses Œuvres Poëtiques.

Sensible à l'amitié, fidéle aux devoirs qu'elle impose, constant dans ses engagemens, il mérita d'avoir des amis, & il en eût un grand nombre. Il en eût même d'un mérite & d'un rang distingué. Mais, s'ils lui firent honneur par leur estime, & par leur affection, il sçût bien le reconnoître, & les en payer par les témoignages publics & durables de son attachement & de sa reconnoissance. Tous ses Ouvrages en sont remplis : par tout il publie ce qu'il leur doit, ce qu'il croit leur devoir ; & pour prix de leur bienveillance, ses Vers feront passer aux siécles à venir leurs noms & leurs éloges. C'est à ses sentimens que nous devons en particulier les huit Eglogues sur l'Amitié, qui forment une espéce de Traité également utile & agréable sur ce sujet intéressant, si convenable à son Auteur. *

* V. Eglog VIII. Opusc. p. 63. édit. Paris 1730.

A ces vertus de l'honnête homme le P. *Vaniere* joignit toujours les vertus du Chrétien, les vertus de son état ; une fidélité inviolable à en remplir les devoirs, une piété sincére, une modestie qui sembloit lui cacher ses talens, une simplicité, une innocence de moeurs, qui le rendirent aimable à tous ceux qui le connurent, un amour infatigable du travail ; amour dont le motif rehaussoit le mérite. Il consacra toutes ses veilles à l'utilité publique. Il ne se borna pas même aux secours, & aux modeles qu'il a fournis pour l'étude des Belles Lettres. Il eut des vûës plus élevées ; il avoit formé la résolution de porter la lumiére de l'Evangile aux Peuples des Indes : mais on jugea ses talens nécessaires à sa Patrie, & l'on crut qu'il pouvoit être remplacé dans les fonctions où son zéle lui inspiroit de se sacrifier.

Son âge & ses travaux passés, qui sembloient lui donner droit à quelque relâche, ne pûrent jamais

ralentir son ardeur ; jusqu'aux derniers momens sa vie fut toujours également occupée, & tous ses momens remplis. Les liaisons qu'il eut avec des personnes illustres, ne furent jamais pour lui une occasion ni un prétexte pour se dispenser des loix communes, ni pour se procurer des adoucissemens au préjudice de l'ordre, ou des bienséances. Religieusement attaché à l'uniformité & à la simplicité, il ne s'en écarta jamais. Tel fut le P. *Vaniere*, lequel ayant toujours travaillé à la gloire de ses amis, méritoit bien que nous prissions le soin de rendre ce dernier devoir à sa mémoire. M. *Titon du Tillet* lui a fait l'honneur de lui donner place sur son *Parnasse François*, en y ajoûtant la Médaille du P. *Vaniere*.

ARTICLE CIV.

***RECUEIL DE DIVERS** Ecrits pour servir d'éclaircissement à l'Histoire de France &c. par M. l'Abbé Lebœuf, suite de l'Article LXXI. au mois d'Août I. Part.*

Dissertation critique sur l'Ascia Sépulcrale des Anciens.

LE P. Oudin Auteur de cette Dissertation, que M. Lebœuf a jugé à propos d'inserer dans son Recueil, s'y propose de discuter ce point d'érudition dans toute l'exactitude, & autant que le sujet en est capable, dans toute la rigueur de la méthode analitique ; pour cela il commence par supposer quelques faits, dont les Sçavans conviennent, & qu'il se contente d'indiquer. 1°. Que dans plusieurs Inscriptions on lit *sub Asciâ dedicavit* ou *dedicaverunt*. 2°. Que cette formule est quelquefois accompagnée d'une figure gravée,

que les Antiquaires nomment *Ascia*, & qu'ils représentent diversement. En effet, il en a fait graver 27. toutes différentes, prises de divers Auteurs. 3°. Qu'on trouve sur quelques Monumens la formule sans la figure, & dans d'autres la figure sans la formule. 4°. Que ni l'une ni l'autre ne se voyent que sur les tombeaux & dans les Inscriptions Sépulcrales. 5°. Que tous les Monumens, qui portent *sub Ascia dedic.* ont été découverts dans la partie des Gaules habitée autrefois par les Celtes, mais qu'à Rome, à Parme, à Ferrare, à Mayençe &c. on a trouvé des Pierres Sépulcrales avec l'*Ascia* gravée.

De ces faits on n'avoit encore rien conclu de certain. C'étoit une énigme pour le P. Ménétrier en 1696. & pour le P. de Montfaucon en 1719. L'Auteur de la Religion des Gaulois s'est flatté de l'avoir expliquée. Le P. Oudin ne le croit pas, & pour entrer en preuve il examine d'abord le nom, que les Antiquaires donnent aux

figures, dont il s'agit. Tous, malgré la différence de ces figures, les nomment *Ascia*, surquoi le Dissertateur observe, que " s'ils regar-
» dent cette dénomination com-
» me purement arbitraire, & s'ils
» n'en usent que pour se faire en-
» tendre en moins de paroles....
» s'ils imitent la sage retenuë des
» Astronomes dans les noms di-
» vers, qu'ils donnent aux Etoi-
» les, uniquement pour les distin-
» guer, on n'a rien à leur dire....
» Mais que d'un nom purement
» arbitraire ils se fassent un prin-
» cipe pour venir à la connoissan-
» ce de la chose représentée, c'est,
» ajoûte-t-il, ce que la bonne cri-
» tique ne leur passera jamais. „

Cependant c'est ce qu'ont fait jusqu'ici tous les Antiquaires, qui ont parlé de l'*Ascia*. Ils supposent tous que c'est-là le nom propre & naturel de la figure, dont il s'agit, tous veulent qu'elle soit rélative à l'inscription, & personne n'en a encore apporté de preu-

res. Pour donner quelque forme à leur raisonnement, il faudroit montrer que dans les Monumens anciens les figures sont toujours rélatives aux paroles, & c'est ce qu'on ne fera jamais. Le Recueil de Gruter est rempli d'Inscriptions, où les figures, & l'*Ascia* même, ne sont ni amenées ni désignées par les paroles : y a-t-il une exception pour l'*Ascia* ? C'est ce qu'il faut prouver : d'ailleurs, si ce terme n'est pas un nom arbitraire, il faut qu'il représente une chose, qui en Latin s'appelle *Ascia*.

Il est donc nécessaire. 1°. De fixer la signification primordiale de ce mot Latin. 2°. De montrer que la figure sépulcrale ressemble à l'instrument désigné par ce mot : & c'est ce qu'on n'a point encore fait d'une maniére, qui puisse contenter. *Ascia* dit Chorier, est une scie; la ressemblance des noms l'a trompé, & il n'est pas le seul. Le P. Oudin fait voir au contraire par tous les passages Latins, où se trouve *Ascia*, &

ſes dérivés, qu'il ſignifie une hâche. Théodore Marcile & quelques autres ont aſſûré qu'*Aſcia* étoit un poliſſoir de Marbrier. Marcile dit même qu'il faut être ſot pour en douter ; mais tous les ſages veulent des preuves, pour dépoſer un doute, & Marcile, ni aucun de ſes Partiſans n'en donnent aucune.

D'autres ont ſoutenu qu'*Aſcia* étoit une gache à remuer la chaux détrempée avec le ſable, pour en faire du mortier, & ils s'appuyent ſur un paſſage de Vitruve, qu'ils n'entendent point, & où notre Auteur fait voir clairement qu'il ne s'agit point de mortier. Il ajoûte, que quand Vitruve dit que pour connoître, ſi la chaux eſt bien éteinte & ſuffiſamment détrempée, *Sumatur Aſcia & quemadmodum materia dolatur, ſic calx in lacu macerata aſcietur* : Il parle viſiblement d'une hâche, telle que l'employent les Ouvriers en bois ; comme fait auſſi Palladie, lorſqu'il dit *Aſcia calcem, quaſi lignum dolabis*. Gouthiere ſemble avoir cru, que Vitruve

désigne ici sous le nom d'*Ascia* la petite truelle, qui sert à coucher le mortier fin & le plâtre; mais il n'a pas fait attention que Vitruve nomme cette petite truelle *rutrum*, & qu'il n'est pas question dans le passage qu'on vient de citer, d'appliquer le mortier, mais de fondre & préparer la chaux, ce qui se devoit faire trois ans pour le moins, avant qu'on la mît en œuvre.

On a encore avancé qu'*Ascia* étoit un marteau de Maçon, * mais ce sentiment est fondé sur la fausse supposition qu'*Acisculus* est la même chose qu'*Asciolus* & vient d'*Ascia*, ce que le P. Oudin n'accorde pas. *Acisculus*, dit-il, est un marteau à maçonner, & vient du verbe *ago* comme *pasciculus*, qui se trouve dans Quintilien, est dérivé de *pago*, qui est le même que *pango* & *paciscor*. *Asciolus* au contraire est une erminette, ou un hachereau; il est dérivé d'*Ascia*. L'er-

* Journal de Trévoux 1715. Art. 60.

reur vient de Meursius, qui a mal corrigé le texte d'Isidore.

Enfin le P. Ménétrier, & l'Auteur de la Religion des Gaulois prétendent qu'*Ascia* doit signifier un instrument à remuer la terre, dans la vûë d'ériger des Sépultures. Notre Auteur met cette opinion & ses preuves dans tout leur jour, & paroît fort peu embarrassé à y répondre. Il fait observer que le proverbe Latin *ipse mihi asciam in crus impegi* convient autant à une hâche, qu'à un instrument propre à creuser la terre; qu'il en est de même d'un autre rapporté par Apulée, *me sponte asciam cruribus meis illidere compellis*, pour dire, vous exigez de moi une chose, qui tourne à mon désavantage, d'autant plus qu'au lieu d'*asciam illidere*, Cicéron a dit *infligere securim*: quand le Prophéte a dit, *in securi & asciâ dejecerunt eam*, il est bien plus naturel de l'entendre de la coignée & de la hâche, que d'une pic ou d'une houë, ou marre. Il prévient ensuite une ob-

lection, qu'on pourroit lui faire sur ce que les Septante se sont servis du terme Grec καξευτηρίῳ, qu'on explique ordinairement d'un marteau de Maçon ; mais Hesychius remarque qu'en cet endroit ce terme doit s'entendre d'une pierre tranchante, dont l'usage étoit commun en Egypte, & dont on faisoit des hâches.

Quoique le P. Oudin estime que, si l'on doit juger de ce que la figure représente par le nom qu'elle porte, il faut croire, que toute figure nommée *Ascia* par les Antiquaires, est une hâche, il se mocque néanmoins de ceux, qui veulent que toute figure nommée *Ascia* par les Antiquaires soit une hâche, il ne faut en effet pour se convaincre du contraire, que jetter la vûë sur celles qu'il a fait graver. Car il y en a, qui ne ressemblent pas plus à une hache, que le plat du Barbier, que vit D. Quichotte, ne ressembloit à l'armet de Membrin ; on ne peut pas même dire, selon lui, que ces figures soient des haches

d'armes Gauloiſes, ni des erminettes, & il le prouve, ce ſemble, fort bien. A plus forte raiſon peut-on s'aſſûrer qu'elles ne repréſentent, ni un poliſſoir de Marbrier, ni une hache à détremper le mortier, ni une truelle à coucher le plâtre; ni une pic de Pionnier, ni un marteau de Maçon, ni une marre de Vigneron, ni enfin une hache. Et qu'infere-t-il de-là? Que le mot *Aſcia*, des Inſcriptions Sépulcrales eſt pris arbitrairement; & par conſéquent que le mot de l'énigme n'avoit point encore été dit. Voyons ſi lui-même la trouvé.

Il ſuppoſe d'abord, que chacune des vingt-cinq premiéres figures, qu'il nous donne, eſt un *Aſcia* ſépulcrale, & pour éviter la confuſion, il les partage en deux claſſes. Il donne à celles de la premiére ſimplement le nom d'*Aſcia*. Celles de la ſeconde, qui ne comprend que les figures 16. 20. 22. 24. il les appelle *Aſcia* erminettes. Or il croit que l'*aſcia* ſimple eſt une Anchre; voilà ſon mot d'é-

nigme. Qu'on ne se prévienne point sur ce que l'on n'est accoutumé à voir, que des ancres figurées à la moderne. Qu'on jette les yeux sur les figures 27. & suivantes jusqu'à 40. qui sont tirées de Gruter, de Bouteroüe & Scheffer ; on reconnoîtra sans peine que ce sont des ancres. La dixseptiéme l'embarrasse un peu plus, mais il la tient pour suspecte. Il convient que ces ancres ne sont pas toutes de la même figure, mais »on ne sera pas arrêté, dit-il, »par quelques légeres différences, »si l'on veut m'accorder que la »pierre n'obéit pas toujours au »ciseau, & que tous les Ouvriers »n'ont pas été des Scopas ou des »Girardons.,,

Mais à quoi bon mettre sur un tombeau la figure d'une ancre? C'est que de tout tems l'ancre fut le symbole du repos & de la tranquillité, qui est la seule chose, que les vivans souhaitassent aux Morts, & que la piété s'est toujours efforcée de leur procurer. Une preu-

ve que l'ancre étoit connuë des Gaulois à titre de ſymbole, c'eſt que nous avons de leurs Monnoyes, où elle eſt marquée, & ne peut l'être qu'à ce titre.

Le P. Oudin après avoir ainſi établi, que l'*Aſcia* ſépulcrale eſt une Ancre, & par conſéquent n'eſt pas ce que ſignifie proprement le mot *Aſcia*, paſſe à l'examen de l'Inſcription *ſub aſcia dedic.* Mais parce que la maniére de l'exprimer n'eſt pas uniforme, & que l'obſervation des verbes, que les Anciens y ont employés, peut contribuer à découvrir le ſens de la phraſe, il a jugé à propos de rapporter quelques unes de ces anciennes Epitaphes : l'une dit *ſub aſcia poſuit*, trois autres *ſub aſcia dedicavit*, une cinquiéme *ſub aſcia dicavit*, une ſixiéme *ſub aſcia dedicavit*, une ſeptiéme *ſub aſcia dedic*, une huitiéme *ſub aſc. D.* une neuviéme *ſub aſcia*, les trois ſuivantes *ſub aſcia dedicavit*. La treiziéme *S. A. D.* la quatorziéme *ſub aſcia dedicaverunt* &c. Théodore Marcile

prétend que par la faute des Ouvriers la même formule est quelquefois défigurée, & il produit une Inscription trouvée à Rome dans l'Eglise de S. Jean de Latran, qui porte *A. S. S. fecerunt dedicaverunt* au lieu de *S. As. fecer.* mais cette remarque, dit notre Auteur, ne détrompera pas ceux, qui regardent Marcile comme un Ecrivain peu exact, puisqu'il donne pour une Epitaphe l'Inscription d'un Autel érigé à Hercule, & à toutes les Divinités, par quelques Soldats, & à leurs frais. Ces trois lettres A. S. S. devant être lûës ainsi, *aram suo sumptu fec. dedic.*

Pour revenir à l'Inscription sépulcrale *sub ascia dedicavit*, il est étonnant combien peu s'accordent les Antiquaires dans la maniére de l'expliquer. Jean Pierius croit qu'il faut couper en deux le mot *dedi cavit*, & selon lui, ces mots ajoûtés à l'Epitaphe avertissent, que le défunt a pourvû à ce que l'Inscription ne fût jamais effacée. Le P. Oudin tâche de l'excuser

ſur ce que n'étant point
talie , il n'avoit jamais
taphe entiére. De toutes
cations,que rapporte notre
il en eſt peu , qu'il jug
d'être réfutées ſérieuſeme
me rien n'eſt plus ordin
d'entendre citer le *rogun*
polito des douze Tables R
quand il s'agit de l'*Aſcia*
le ; il s'applique un peu plu
ver qu'il ne peut y avoi
rapport entre ces Table
Tombeaux Celtiques.

Saumaiſe veut que *opus*
ſoit la même choſe que *o*
tum. Ainſi, ſelon ce Sçavan
ſub armis c'eſt un Homm
Statua ſub auro , c'eſt un
dorée ; *Ara ſub aſcia* , c'eſt
façonné ; *Saxum ſub aſcia* c
pierre taillée : mais , d
Auteur , " quand on dit
» *armis* , *Statua ſub auro*.
» les armes ſe conſidéren
» me des modes ou form
» dentelles , à quoi l'Hom
» Statuë ſervent comme d

» Il n'y a donc rien que de très-
» juste dans ces expressions ; au
» lieu que l'*Ascia* marquant l'instru-
» ment, qui sert à l'Ouvrier pour
» façonner sa matiére... l'ouvrage
» n'est *sub ascia*, qu'autant qu'il est
» entre les mains de l'Ouvrier : est-
» il façonné, *asciatum* ? il n'est plus
» *sub ascia* : bien loin donc que
» *opus sub ascia* & *opus asciatum* soient
» des termes sinonimes, ils sont
» au contraire incompatibles. „

D'ailleurs ni Saumaise, ni aucun de ceux, dont le P. Oudin rapporte les conjectures, n'ont fait attention qu'ils ne fournissent aucune réponse à quiconque demandera, pourquoi on ne trouve cette formule qu'à la suite de quelques Epitaphes, & dans les Gaules seulement ? Le P. Ménétrier, qui a prévû la difficulté, a tâché de la soudre, & pour cela il propose deux sistêmes, dont on verra avec plaisir la réfutation, que nous ne pourrions bien faire entendre, qu'en copiant tout ce morceau. Ainsi nous y renvoyons le Lecteur.

coup de termes celtiques, & le P. Oudin en rapporte plusieurs.

César dit, que les Gaulois reconnoissoient Pluton pour leur Auteur; cette pensée ne seroit-elle point venue, demande le Dissertateur, de ce que le nom *As*, dont ils se servoient pour signifier le Dieu Créateur, prononcé *Ais*, est le nom que les Grecs donnoient à Pluton? Quoiqu'il en soit, *As* en celtique signifie Dieu. *Sci* dans la même Langue signifie protection. *Scil* & *Scul*, Protecteur. *Shic* en Anglois veut dire, qui est en garde *Shield* protéger, *Scut* parmi les Cambriens signifioit la même chose. Notre ancien mot *Ecu*, sorte de Bouclier long, & le Latin *Scutum* viennent de la même source. L'Ecu étoit une piéce de l'armure Gauloise. Or je trouve, dit le P. Oudin, l'origine de ce mot dans la Langue Celtique, qui étoit formée & répandu dans la Grece, & dans toute l'Italie avec les Colonies Gauloises long-tems avant que la Langue Romaine fût mê-

me au berceau : pourquoi chercher ailleurs ce que l'on trouve chez soi ?

Le mot *Ascia* composé de ces deux primitifs celtiques. *As* & *sci*, réunis sous la terminaison Latine, est donc la même chose que protection divine. Ainsi *dedicare tumulum sub ascia* c'est mettre un tombeau sous la protection divine, & voilà l'explication du mot de l'énigme. Avant que de voir de quelle maniére l'Auteur répond aux difficultez, qu'on lui peut faire, supposons d'abord son explication aussi naturelle, qu'elle le lui paroît. Les Druides, dit-il, ne regardoient la mort, que comme un passage d'une vie à une autre ; de-là le mépris des Gaulois pour la mort & pour les sépultures ; car, selon eux, non-seulement les ames, qu'ils croyoient immortelles, continuoient à vivre, mais elles étoient bien-tôt réunies à leurs corps, après qu'ils avoient été brûlés. Dans ce principe le tombeau n'étoit rien. Mais les Romains porterent dans les Gau-

les la Religion des Manes, qui rendoit les sépulcres en quelque façon sacrés & pour accoutumer doucement les Gaulois à voir faire des libations & des sacrifices à l'ame du Défunt, que l'on croyoit divinisée, & leur inspirer du respect pour les tombeaux, qui servoient d'Autels à ces sacrifices, ils y firent graver qu'ils étoient *sub ascia*. Ce mot d'autant plus intelligible pour les Gaulois, qu'il étoit celtique, mettoit un tombeau hors d'insulte, en leur apprenant qu'il étoit sous la sauve garde du Dieu qu'ils adoroient. Ainsi cette formule *sub ascia dedic* n'étoit point une énigme pour eux; elle ne l'a été pour nous, que parce que nous ne comprenions point le sens propre de l'*Ascia* sépulcrale & parce qu'*Ascia* a une autre signification en Latin.

Ce n'est pas au reste le seul exemple, qu'on trouve dans les Auteurs de la bonne latinité, de termes tirés du celtique; il y en a dans Virgile, & Servius, qui l'a

remarqué, en donne pour raison que Virgile étoit Gaulois d'origine. Dire que le terme d'*Ascia*, dans la signification qu'on lui donne ici, n'auroit pas été entendu dans la suite des Romains, accoûtumés à entendre par ce mot une hache, c'est se mocquer ; étoit-il donc impossible à ceux, qui vivoient avec les Gaulois, d'apprendre la signification que des Romains eux-mêmes avoient donné à ce terme ? Il falloit bien qu'ils en apprissent d'autres & qu'ils s'y accoutûmassent. Il n'est pas vrai non plus, selon notre Auteur, que ce mot celtique *Ascia* paroisse uniquement dans la formule, dont il s'agit; pour le prouver il entre dans quelques détails étimologiques, où il fait paroître beaucoup d'érudition.

Il examine ensuite en quel sens le verbe *dedicavit* se lioit avec *Ascia*, & il remarque d'abord que quelquefois au lieu de ce verbe on mettoit *posuit*, & quelquefois même le verbe étoit sousentendu. Il ajoûte

qu'encore que *dedicare* en quelques Inscriptions marque une dédicace publique & solemnelle, on ne doit pas conclure qu'il signifiât la même chose sur un tombeau, parce que ce terme n'emporte pas toujours l'idée d'une consécration solemnelle, & que selon les Loix Romaines, observées alors dans les Gaules, les tombeaux n'étoient pas consacrés par les Pontifes. C'étoit bien des Autels, on y brûloit des parfums, on y faisoit des libations, mais tout cela étoit au rang de ce que les Romains appelloient *sacra privata*, dont chaque famille se faisoit une espéce de Religion domestique.

Sur ce que la dédication emportoit l'aliénation de la chose, sur laquelle on l'appliquoit, notre Auteur convient à la vérité que livrer un terrein pour servir de sépulcre, c'étoit renoncer au droit d'en disposer à sa volonté; mais il prétend que le Propriétaire pouvoit y retenir une place pour lui & pour quelques autres. Il observe encore que

, dans une Inscription le Dédicateur ne pouvoit être que le Propriétaire du lieu, & il le prouve par une Inscription, où Domitiole fit dresser un tombeau à son Mari, mais où ses trois Fils sont marqués pour les Dédicateurs, parce que la propriété du terrein leur appartenoit, & non pas à la Mere. Cette explication nous paroît plus naturelle que celle de l'Auteur de la Religion des Gaulois, qui s'autorise de la même Inscription pour avancer, que des Femmes pouvoient bien eriger des tombeaux, mais non pas les consacrer *sub ascia*, & que pour cette consécration il falloit employer le ministére des Hommes. En effet il se trouve plus d'une Inscription, où une Femme seule est le nominatif du verbe *dedicavit*.

Souvent on ajoûtoit aux Epitaphes des Imprécations contre ceux, qui violoient les tombeaux, & Saumaise a cru que les dédications sans imprécations n'avoient aucune force. Notre Auteur n'est pas de

ſon avis, & prétend que l'imprécation n'ajoûtoit rien à la conſécration du tombeau, ſi ce n'eſt de la rendre plus notoire. Saumaiſe, ajoûte-t-il, a paru avoir confondu la conſécration des Statuës & des Taliſmans, qui ne ſe faiſoit que par des imprécations, avec celles des tombeaux.

Il ſe trouve des Inſcriptions, & le P. Oudin en cite quelques unes, où *ſub aſcia dedicatum* ſignifioit peine d'amende, il prétend que cette ſeconde ſignification s'eſt conſervée plus long-tems que la premiere. Il paroît même attribuer à celles-là les figures, où l'on voit l'*Aſcia erminette*, qu'il diſtingue de l'*Aſcia* ſimple comme ſont les 16. 20. 22. 24. Enfin ſur ce qu'on lit dans la nouvelle édition du Gloſſaire de M. du Carge, *quod dixi fermo; aſciatam legem jungo ſuperioribus*; il dit que, ſi *aſciatam* n'eſt pas une abbréviation d'*aſſociatam*, on pourra dire avec les Amplificateurs du Gloſſaire que *lex aſciata* eſt le même que *lex inviolabilis*.

ce qui pourroit mieux se prouver dans son sistême que dans tout autre.

ARTICLE CV.

ESSAI DE PHYSIQUE: Par M. Pierre Van Musschenbroek Professeur de Philosophie & de Mathématiques à Utrecht, 2. vol. in-4°. *Traduits en François par M. Pierre Massuet, Docteur en Médecine à Leyden* 1739. *Suite de l'Article XCIV. au mois d'Octobre.*

C'Est la seule grosseur du Volume qui a partagé cet Ouvrage en deux Tomes. Nous avons parlé du premier Tome, c'est-à-dire, des premiers 26. Chapitres & des premiéres 500. Pages. Le second Tome commence à la 501. Page & va à près de 1000. en comptant tout. Le Chapitre 27. qui est ici le premier, traite *des propriétés communes de la Lumiére.* La finesse extrême des rayons se prouve par la facilité qu'on a de voir un

grand terrain, un grand espace, & par conséquent une grande multitude de corps distincts, au travers d'un très-petit trou, fait dans une carte avec l'aiguille la plus fine.

Malgré cela, l'Auteur suppose sans presque l'énoncer, bien loin de le prouver, que la lumiére sort par émission des corps lumineux : il ne craint point qu'une infinité de flâmes légeres croisées de tous les sens dans tous leurs points, se confondent ou altérent le moins du monde la droiture invariable, & la pureté parfaite de leurs rayons. Au lieu de prouver que la lumiére se fait par émission, l'Auteur & en général Messieurs les Newtonniens s'attachent à prouver uniquement, que les rayons ont un mouvement rapide. Ce qui peut bien dire quelque chose contre l'assertion rigoureuse de Descartes en faveur de l'instantanéité du mouvement de la lumiére, mais ne dit rien contre la propagation successive par des rayons toujours étendus en tous sens, depuis chaque

point jusqu'à chaque point du Ciel, & de l'Univers. Sur quoi nous faisons une réfléxion, que la lecture des nouveaux Philosophes nous paroît bien justifier : que ce n'est pas pour avoir reconnu l'erreur du sistême Cartésien, qu'on le refute avec tant d'acharnement, mais uniquement parce qu'on ne le connoît plus, & que bien de ses Disciples mêmes le représentent assez mal, par des hipotheses dont ils le chargent avec excès. On ne lit plus les sources, & la Philosophie est bien sur le déclin. Car Newton même n'est guéres lû : aussi est-il vrai qu'il n'est pas trop lisible, avec sa triple Géométrie & ses calculs.

Suivant le calcul de M. Musschenborëk, la vitesse de la lumiére est plus d'un million de fois plus grande, que celle d'un boulet de Canon. Ce sage & sçavant Auteur avouë qu'il ne connoît pas la cause de l'émission de la lumiére, & si c'est par attraction ou par impulsion qu'elle est lancée. En général les Cartésiens ne sont pas si modestes,

& ils ſçavent un peu trop toutes ces choſes. Il faut pourtant avouer que leur maniére de Philoſopher, qui eſt en général fort ſimple & fort naturelle, leur laiſſe aſſez entrevoir l'à-peu-près de la plûpart des Phénomenes.

Chapitre 26. de la Réfraction de la Lumiére. Elle eſt ici attribuée à l'attraction ſelon la maniére Newtonnienne ; maniére qui ne devroit pourtant avoir lieu, que dans le cas, où les principes de la Méchanique en défaut n'en fourniroient point d'autre. Deſcartes ne s'étoit tiré de-là que par une hipothéſe, qui avoit au moins l'avantage d'être ingénieuſe, naturelle, claire & Méchanique, l'attraction eſt ténébreuſe & occulte, ſans aucune Analogie avec la réfraction des corps ſenſibles. Il y a près de 20. ans, qu'il parut dans nos Mémoires une Démonſtration Phyſico-Mathématique de ce Phénomene, laquelle pourroit bien être la vraye, n'étant point trop hipothétique & étant extrêmement analogue

aux loix de la réfraction des corps grossiers.

Chapitre 29. Des Rayons qui tombent sur des surfaces planes & sphériques qui les rompent. C'est ici une Dioptrique abrégée, mais toute Mathématique. Le Chapitre 30. en est une continuation sous ce titre, *de la lumiére qui passe de l'air dans le verre, & ensuite du verre dans l'air.*

Le 31. Chapitre traitant *de la différente réfrangibilité des rayons & de leurs couleurs*, est plus Physique, c'est-à-dire plus expérimental. Car le Newtonianisme roule, sans presqu'aucun milieu, de l'expérience à la Géométrie, & de la Géométrie à l'expérience, ce qui est bien, pourvû qu'il n'excluë pas la Physique qui doit tenir ce juste milieu, empruntant de ces deux extrémités, tout ce qui peut lui donner la certitude & la vérité dont elle est capable, jusqu'à un certain point.

L'Auteur refute fort bien le tournoyement des globules par le-

quel Descartes prétendoi
quer les couleurs. Il y a lo
que les Cartésiens eux-mê
voient refuté. Tout ce (
contient un abrégé des E:
ces dont M. Newton a rei
Optique.

Le 32. Chapitre don
Description de l'œil, qui est
vante & d'après les bons
Bartholin, *Verheyen*, *Eustac*
Le 33. Chapitre traite *de l*
qui traverse les humeurs de
de la vision. Sur l'article c
stance des objets sur leque
teur moderne fort ingénie
trouver la Géométrie en
M. Musschenbroek recu
bien les 4. ou 5. raisons c
en font juger 1°. Les ai
suels. 2°. Les connoissanc
rieures des choses. 3°. L'ex
4°. La confusion ou la ne
l'objet &c.

Le 34. Chapitre est ir
la Dioptrique : il en traite
après en avoir traité cepend
le 29. Chapitre & les au

précédent. Le 35. est intitulé *de la Catoptrique* ou de la lumiére réfléchie par des Miroirs, comme la Dioptrique traite de la lumiére transmise au travers des Lunetes, & rompuë ou *réfractée* dans son passage de l'air dans le verre & du verre dans l'air.

A ce sujet, l'Auteur parle ainsi. »Le grand Philosophe Newton a »trouvé & démontré fort au long, »que la réfléxion de la lumiére »ne se fait pas, parce que la lu»miére tombe sur les parties so»lides des corps, d'où elle rébon»dit ensuite; mais parce qu'il sort »des corps une certaine vertu ré»pulsive, laquelle agit à quelque »distance du corps, & renvoye »les rayons qui sont portés contre »elle, avant qu'ils touchent le corps. »Cette doctrine, *ajoûte l'Auteur*, »est tout-à-fait surprenante & in»concevable, & mérite par consé»quent toute notre attention.»

L'Auteur est de bonne foi, d'avouer que cette doctrine est *inconcevable & surprenante*: mais après

cet aveu dont tout le monde ſent la néceſſité, on eſt ſurpris de lui voir conclure, qu'une pareille doctrine mérite toute ſon attention. N'eſt-ce pas chercher à s'entêter à force de travail & de ſcience, d'une choſe dont le ſeul expoſé & le ſimple bon ſens nous découvrent l'erreur; & l'ont découverte à tout ce qu'il y a eu de bons Philoſophes depuis près de 100. années? *Une vertu répulſive*, mérite-t-elle la moindre attention? Et peut-on ſérieuſement chercher à la ſubſtituer à l'impénétrabilité des corps, qui fait rebondir la lumiére, comme elle fait rebondir les autres corps groſſiers.

Le 36. Chapitre traite de l'*air*. On eſt agréablement ſurpris de voir l'Auteur attribuer la ſuſpenſion du Mercure ou de l'eau dans les Pompes, dans les Syphons & ailleurs à la péſanteur de l'air. Car cette découverte du ſiécle précédent, qui a été ſi vantée & regardée comme ſi importante, ſuccombe & céde la place au vuide

&, à l'attraction des Newtoniens ; comme s'il étoit plus évident qu'il y a une attraction, qu'il ne l'est que l'air est pesant, ou que sa pesanteur cause tous les Phénomenes attribués anciennement à l'horreur du vuide. Des Cartésiens mêmes se laissent imposer sur l'article par les Newtoniens, & trouvent dans les hipothéses de ressource, une explication des suspensions en question ; ne voyant pas que la pesenteur de l'air en devient tout-à-fait équivoque, ou qu'on se trouve par-là réduit à ne la prouver que par la seule raison, que l'air est un corps, ce qui suffit aux Disciples de Newton, & ne devroit point suffire à ceux de Descartes, ni à aucune espéce de vrais Physiciens.

M. Musschenbroek se passe cependant de la pesanteur de l'air, pour expliquer le Phénomene du Mercure purgé, qui se soutient plus haut que le Mercure non purgé. Les Physiciens raisonnables l'expliquent par une moindre fluidité du Mercure purgé d'air, & par

une plus grande adhérence de ses parties entr'elles & avec le verre. C'est cette adhérence que notre Auteur explique par son attraction. Car il faut bien que tous les Phénomenes s'en ressentent, dès qu'on l'érige en loi générale de la nature.

Après la pesanteur de l'air, l'Auteur traite aussi fort au long son élasticité : il cite M. Hales comme ayant réduit l'air à un volume 1838. plus petit que son volume ordinaire, ce qui le rendoit deux fois plus pesant que l'eau. Voilà de ces expériences merveilleuses, mais un peu suspectes dont M. Hales est tout plein. On croit que tout est prouvé parmi Messieurs les Newtoniens lorsqu'ils peuvent citer en preuve quelque trait, revêtu du beau nom d'Expérience ; on ne doit pas plus s'y fier qu'aux hipothéses Cartésiennes ; parce qu'en effet la plûpart de ces Expériences singuliéres, compliquées & Chymiques, ne sont que des hipothéses.

M. Musschenbroek n'omet dans
l'article de l'élasticité de l'air au-
tres des Machines curieuses, Fon-
taines, Jets d'eau, Pompes, Ar-
quebuses à vent, Syphons &c.
qui en dépendent. On avoit jus-
qu'ici distingué ces merveilles, de
la Physique raisonnée dont elles
sont l'appui & souvent l'effet & le
résultat. Et l'on avoit soin d'en
faire des recueils à part, comme
étoit celui de M. Poliniére, qui
se trouve désormais n'avoir fait,
contre son intention, qu'un Livre
de pure Physique. Il est ici cité sous
ce titre, & désormais un Cours, un
Livre, un Traité d'Expériences est
un Cours, un Livre, un Traité
de bonne Physique. La curiosité
prenant tout-à-fait la place de l'é-
tude, & les yeux & tous les sens
celle de l'esprit & du raisonnement.
Le 37. Chapitre traite *du son.*
Le 38. *des Météores de l'air en gé-
néral.* L'Auteur fait d'abord un
grand détail des vapeurs & des
exhalaisons, qui s'élevent sans cesse
de la Terre, soit des Mers, soit

menes & d'insister beaucoup en revanche sur les Phénomenes mêmes, dont il rapporte toujours des listes fort abondantes ; sans parler de la Géométrie & du calcul, pour peu que la matiére en soit susceptible, & que quelque Auteur Géometre s'y soit exercé.

Chapitre 41. *Des Vents.* Après avoir donné la liste des vents généraux qui regnent dans les diverses Mers & les autres parties de la Terre, notre Auteur les attribuë en général au Soleil & à la figure ovale de l'atmosphére ; car il croit la terre exhaussée à l'équateur par l'effort *centrifuge* ou plûtôt *axifuge* de son mouvement diurne. Les vents particuliers de Mer & de Terre ; il les attribuë aux diverses déterminations, que les diverses positions des Mers & des Terres donnent à l'action du Soleil, qui échaufe l'atmosphére. Il ne laisse pas cependant de reconnoître une infinité de vents particuliers, qui viennent évidemment des entrailles de la terre, des feux

souterrains,

souterrains, & des fermentations mêmes que mille terres marécageuses ne cessent d'exciter.

Il fait mention de bien des Antres, & des Cavernes d'où il sort des vents continuels intercalaires ou accidentels. M. Scheutzer a découvert en Suisse plusieurs Cavernes de cette nature, dans le Canton de Lucerne, proche du Lac des 4. Villes Foreslieres; proche de Krug & sur le Mont Pilate, proche de Drachenmat; dans le Canton de Schuiz, dans celui d'Underval, dans Glaris, dans Appenzel & ailleurs. Le Royaume de Naples & vingt autres quartiers de l'Italie ont des Antres pareils. Les Mines d'Allemagne, les Salines de Pologne donnent aussi des vents, souvent fort impétueux. Il en sort quelquefois de terribles du Lac *Vetter* en Suéde, & de plus fréquens & plus terribles encore de la Mer des Indes, de la Chine, du Japon, & de bien d'autres Mers. On en voit encore sortir du Lac de Ge-

nêve, & quelquefois de la Garonne près de Bordeaux, & de bien d'autres endroits terrestres & aqueux de la France.

Suit la Table, & après la Table une Description de nouvelles sortes de Machines pneumatiques tant doubles que simples, avec un Recueil de plusieurs Expériences curieuses & instructives, que l'on peut faire avec ces Machines. Cette Description est de M. Jean Van Musschenbroek, qui fait lui-même ces Pompes à Leyden. La Machine double en question est de l'invention du fameux Sgravesande. Elle est fort composée, aussi a-t-elle bien des avantages à proportion. Les Expériences dont la Description de cette Machine est suivie, n'ont absolument rien de nouveau. Elles établissent le ressort & la pesanteur de l'air, & quelques autres faits assez connus, sur la nécessité de la respiration de l'air pour les animaux &c.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ARTICLE CVI.

ALLEMAGNE

DE LEIPSIK.

DE DEGLUTITIONE Naturali & Præpostera, Dissertatio Inauguralis &c. Lipsiæ, Litteris Jo. Christiani Langenhemii, in-4°. *pag.* 56.

LA déglutition naturelle est celle qui se fait ordinairement, lorsque les alimens que nous prenons, solides ou liquides passent sans peine & sans embarras jusqu'à l'estomac. Celle que l'Auteur appelle *præpostera*, arrive lorsque quelque accident les arrête, ou les empêche de couler facilement par la

voye ordinaire, de la bouche, dans le Pharinx, & de l'Œsophage dans l'estomac. La premiére, tout simple, tout naturelle qu'elle est, dépend néanmoins d'un si grand nombre de parties, de mouvemens & de fonctions de ces parties, qu'un Anatomiste qui veut entrer dans le détail, comme à fait M. *Walther*, Doyen de la Faculté de Médecine à *Leipsck*, ne peut-être entendu que de ceux qui ont une connoissance assez exacte de tout ce qui concourt à l'action de la déglutition. L'explication de la seconde, qui suppose cette connoissance générale & préliminaire, en demande encore d'autres réservées aux gens du Métier. Il nous faudroit un Commentaire perpétuel, & un Dictionnaire Anatomique, pour mettre cette Dissertation à la portée du plus grand nombre de nos Lecteurs. Aussi n'a-t-elle été faite que pour être soumise au jugement des Maîtres de l'Art.

Nous pouvons en dire à-peu-près autant de la petite Disserta-

tion jointe à celle-ci, & qui y a rapport. Elle est de M. *Jean-Zacharie Platner* Vicechancelier de l'Université de *Leipsck*. L'Auteur y explique les mouvemens & les usages du Muscle Digastrique de la Machoire inférieure. Il y rapporte les sentimens des anciens & des nouveaux Anatomistes, & renvoye sur-tout à M. *Winslovv*, *quo nemo*, dit-il, *ingeniosior fuit in Musculorum motibus explicandis*, *quos longe frequentius à nostra intelligentia sensuque disjunctos esse novimus*.

Les Dissertations suivantes viennent encore de *Leipsck*. La premiére *de Vomitu*, a été proposée par M. *Michel Morgenbesser*. *Leipsiæ* 1738. in-4o.

La Dissertation précédente *de Deglutitione* épargne à l'Auteur de celle-ci un long détail Anatomique des parties, qui concourent au vomissement. Il se borne donc à la description de l'Estomac, ou de l'Œsophage, du Ventricule, du Diaphragme, des Muscles de l'*Abdomen*, de la composition, &

la faute de ceux qui écrive
cette matiére, s'ils ne nous
noient pas les recherches l
curieuses & les plus sûres. (
rapporte ici ce que le sujet
demander.

Après ces explications, M
genbesser expose les divers
mens des Médecins sur la
immédiate efficiente du v
ment, & les réduit à troi
uns, dit-il, l'attribuent uniq
à l'action du Ventricule,
un mouvement périſtaltique
ſe, ou à contre ſens, repouſ

difficultés, & satisfaire à tous les cas, joignent toutes ces causes ensemble; & c'est pour ce sentiment que M. *Morgenbesser* se déclare, après avoir discuté, pesé, & réfuté les raisons des autres opinions prises séparément. Il explique ensuite tout ce qui a rapport au vomissement, le bien & le mal qui en peut arriver, & prescrit le régime qu'il faut observer, pour en éviter les inconvéniens.

Suit une Dissertation de M. *Walther*, Conseiller Aulique, premier Médecin du Roi, & Doyen de la Faculté de Médecine de *Leipsck*, sur l'Aneurisme.

Enfin ce Recueil finit par une Lettre de M. *Chrétien Gottlieb Ludwig*, Docteur en Philosophie & en Médecine, à M. *Michel Morgenbesser*, sur le Mal de Mer, *de Vomitu navigantium.* Ce mal, dit l'Auteur, qui l'avoit éprouvé, consiste dans un étourdissement suivi d'ordinaire de vomissement, avec une douleur de tête très-vive, & un peu de fiévre. Il l'attribue en général au

trouble extraordinaire dont les esprits animaux sont agités par le mouvement du vaisseau, & par le tournoiement apparent des objets qui nous environnent, dont il excite la sensation. Telle est la cause immédiate & déterminante. Mais comment cette impression faite sur l'organe de la vûë se communique-t-elle au ventricule, & comment provoque-t-elle le vomissement ? C'est ce que l'Auteur explique par la liaison & la dépendance qu'ont entr'eux les nerfs de ces parties, suivant la doctrine de M. *Winslovv* qu'il suit, & qu'il cite seul pour ce détail. Il y a encore d'autres causes plus éloignées, prises du tempérament & de la disposition de ceux qui sont attaqués de ce mal, de la Pléthore, de la nature des alimens, de la vie qu'on mene dans un Vaisseau &c. Sans parler de quelques causes occasionnelles, & particuliéres que l'Auteur n'a pas oubliées.

Quant aux Remédes, M. *Ludvvig* conseille le repos, le sommeil,

& ensuite un peu d'exercice, la diéte, l'usage modéré du biscuit; avec de bon vin rouge &c. Il préfere ce régime aux Remédes que fournit la Pharmacie.

DE GENEVE.

Friderici Hoffmanni *Consiliarii Regis Borussiæ Intimi, & Archiatri, Professoris Medicinæ Primarii, Opera omnia Physico-Medica, denuo revisa, correcta & aucta. Quibus continentur Doctrina Solidis principiis Physico-Mechanicis & Anatomicis, atque etiam observationibus Clinico-Practicis superstructa. Methodo facili ac demonstrativa deducta, ac per experientiam LVI. annorum stabilita; cum Præfatione Auctoris, de differente Medicina & Medicorum statu atque conditione, & Criteriis boni ac periti Medici. In sex Tomos* in-folio *distributa.* Genevæ, *Apud fratres de Tournes* 1740.

Les freres *de Tournes*, Libraires de *Genêve*, ayant demandé à M. *Hoffman* une nouvelle édition de

tous ses Ouvrages déja imprimés, augmentée de ceux qui n'ont pas encore paru, ce célebre Médecin, malgré son âge & ses occupations, s'est appliqué à les revoir, à les corriger, à les remettre en un meilleur ordre. C'est le fruit de cinquante six années de travail & d'expérience. On les redemandoit en *France*, en *Espagne*, en *Portugal*. Les premiéres éditions n'étoient point correctes, & en particulier *la Médecine Systématique* imprimée à *Bâle* & à *Venise*, contre l'intention de l'Auteur, est si remplie de fautes, qu'en plusieurs endroits, à peine peut-on l'entendre. On trouvera dans cette nouvelle édition les Dissertations déja réimprimées à *Leyde* & à *l'Ime*, & de plus dix autres, qui n'ont point encore vû le jour, & qui roulent sur des sujets importans. Dans la Préface je fais voir, dit M. *Hoffman*, la différence qu'il y a entre un Médecin habile, & guidé par la raison, & celui qui sans principes vrais &

solides, n'a pour régle que l'expérience. Par-là on connoîtra ce qui m'a engagé à réduire en sistême raisonné, suivant une méthode démonstrative, un art tout divin, dont je fais connoître le premier la grandeur & la dignité, ignorée jusqu'ici de la plûpart des hommes.

Reste à donner le détail des matiéres contenuës dans ces six volumes. Le voici tel qu'il a été publié.

Conspectus generalis contentorum in hisce Voluminibus.

Tomus primus.

Medicina rationalis sistematica, septem tomis antea edita, nunc verò octavo, sive supplemento aucta quorum agit

I. *De Philosophia corporis humani vivi & sani.*

II. *De Philosophiâ corporis humani morbosi.*

III. *De Vera Therapia funda-*

mentis, medendi methodo & selectissimis remediis.

Tomus secundus.

IV. *De omnis generis febribus.*
V. *De Hæmorrhagiis & doloribus.*

Tomus tertius.

VI. *De Morbis spasmodicis & convulsivis.*
VII. *De Morbis ex viscerum tabe, partiumque solidarum atonia provenientibus.*
VIII. *De Scorbuto. De Sphacelo à causâ internâ. De Purpurâ Scorbuticâ. De Lue venereâ. De Morbis subcutaneis Pustulosis. De Humoribus & Ulceribus malignis. De Morbis infantum.*

Tomus quartus.

Consultationum & Responsorum Medicorum Centuriæ tres.
I. *De Morbis Capitis & Pectoris.*
II. & III. *De Morbis abdominis*

des Sciences & des b[illegible]x Arts. 1461

& artuum externorum. Observationes Physico-Chymicæ selectiores. Dissertationum Physico-Chymicarum Trias quarum

I. *De generatione salium.*

II. *De Analysi Chymico-Medicâ Reguli Antimonii Mercurialis.*

III. *De Mercurio & Medicamentis Mercurialibus selectis.*

Tomus quintus.

I. *Opuscula Physica varii argumenti.*

XIII. Dissert.

II. *Opuscula de Aquis mineralibus, earumque salutari virtute.*

XIV. Dissert.

III. *Opuscula Diatica.*

XVII. Dissert.

Tomus sextus.

IV. *Opuscula Medica de remediorum efficacia, facultatibus & visibus.*

XIII. Dissert.

V. *Opuscula Pathologico-Practica varii argumenti.*

XX. Dissert.

VI. *Opuscula Medico-Practica, quæ curam morborum, medendi methodum, nec non circonspectum usum spectant.*

XI. Dissert.

FRANCE.

DE PARIS.

Discours prononcés au Parlement de Provence, *par un de Messieurs les Avocats Généraux. Tome premier. A* Paris, *chez* Quillau, *ruë* Gallande 1739. in-12.

Trois sortes de Discours composent ce premier volume, & nous font souhaiter que l'Auteur donne incessamment au Public tout ce qu'il a composé en ce genre. Les premiers roulent sur des Causes embrouillées, où les intérêts divers, & les passions des Parties tâchent d'obscurcir la vérité, & d'en dérober la connoissance aux Juges. Le sçavant Magistrat la dévoile avec une pénétration à qui rien

n'échappe, & donne son avis, toujours dirigé par des lumiéres sûres, & par l'équité même. Les autres sont ou des Réquisitoires contre des Ouvrages dangereux, ou des Discours prononcés à l'ouverture du Parlement. Tous nous paroissent d'excellens modeles, chacun dans son genre. Les bornes de ce volume ne nous permettent pas d'en donner présentement une idée plus détaillée.

On trouve chez *de Bure* l'aîné, Quay des Augustins, à S. *Paul*, une nouvelle édition du *Pontifical Romain*, imprimé à *Bruxelles*. Par *George Fricx*, en trois volumes *in-8o*. par les soins du Cardinal *Annibal Albani*. Ce Prélat a cru cette forme plus commode pour l'usage ordinaire, & a destiné cette édition particuliérement à l'usage de la Basilique du *Vatican*, dont il est Archiprêtre. Les figures qui représentent les cérémonies du *Pontifical* sont de *Rich. Van Orley*, Peintre célebre. A la tête du premier volume on voit un Poëme Latin de

plus de 180. vers, qui décrit fort bien toutes ces cérémonies, & qui mérite d'être lû.

M. *le Roy* du College *Mazarin* ne perd point d'occasion de signaler son zéle, aux évenemens qui intéressent la *France*. Son Epithalame au sujet du Mariage de Madame *Louise-Elizabeth* de *France*, avec l'Infant Dom *Philippe*, en est une nouvelle preuve. Cette Piéce confirme l'idée que les autres ont donnée du goût & de la capacité de l'Auteur.

Programme de l'Académie Royale des Belles Lettres, Sciences & Arts de Bourdeaux.

L'Académie propose à tous les Sçavans de l'Europe, un prix fondé à perpétuité par feu M. le Duc DE LA FORCE. C'est une Médaille d'Or de la valeur de trois cens livres.

On en doit distribuer deux le 25. Août 1740. Un de ces Prix est destiné à celui qui expliquera avec le plus d'évidence & de solidité *la cause de la Fertilité des Terres*, Sujet

déja proposé; mais qu'on s'est déterminé à publier de nouveau, pour donner aux Physiciens le tems d'apuyer leurs recherches d'un plus grand nombre d'observations & d'expériences. L'autre prix est destiné à celui, qui donnera le sistême le plus probable sur l'*Origine des Fontaines & des Riviéres*.

Les Dissertations ne seront reçûës pour le concours, que jusqu'au premier du mois de Mai prochain. Elles peuvent être en François ou en Latin : on demande qu'elles soient écrites en caractéres bien lisibles.

Pour donner aux Auteurs le tems nécessaire à la perfection de leurs Ouvrages, on les avertit que le sujet du prix de l'année suivante 1741. sera la cause physique *de la couleur des Négres, de la qualité de leurs cheveux, & de la dégénération de l'un & de l'autre*.

Au bas des Dissertations il y aura une Sentence, & l'Auteur mettra dans un billet séparé & cacheté, la même Sentence, avec son nom,

ſon adreſſe, & ſes qualite
façon qui ne puiſſe pas for
quivoque.

Les Paquets ſeront affr
Port, & adreſſez à M. S
Sécretaire de l'Académie
Gourgues; ou au ſieur BRU
meur, Aggrégé de l'Acadé
Saint James.

Le Prix de cette ann
cauſe *de la chaleur & de l*
des Eaux Minerales a été
par le R. P. ANTOINE (
RY, de la Compagnie de
Toulouſe.

Le R. P. BERTIER, (
toire Profeſſeur de Philo
Mans, a remporté le P
queſtion *ſi l'air de la reſpir*
dans le Sang.

A Bordeaux, le 25. Ao

M. l'Abbé *de Moliére*
donner le quatriéme & d
lume de ſes *Leçons de Phy*
traite de l'Aſtronomine, d
corps, du ſon, de la lumi

leurs, & finit par une Démonstion nouvelle de l'Existence de eu, qui est le but, le fruit & le iltat de toute sa Philosophie. e est trop célebre, pour que is ayons rien à ajoûter à l'an- ice de cette derniére Partie. Le npte que nous en rendrons en a connoître le détail. Nous avons à parlé de la premiére Partie, regarde l'Astronomie.

Manuale Medicorum, seu Promptuarium Hippocratis, *Aphorismo- r, Prænotionum, Prædictionum, & carum, secundum propriam morbo- i omnium nomenclaturam alpha- co digestum ordine, jam olim edi- t à D.* Hor. Bicaissio, *M. D. & f. Pr. Aq. De novo recollectum, imis novis accessionibus auctum, insignioribus* Aurelii Cornelii lsi *sententiis locupletatum, A M.* nrico Guyot Flexico-Andéga- si, *Doctore Regente Medico* Pa- nsi. Lutetiæ-Parisiorum, *apud* illau, *Facultat. Med. Typogra- n &c.* 1739. *vol.* in-12. *pages*

Ce Livre avoit déja été imprimé autrefois, à *Londres* en 1659. *in*-24. & à *Genêve* en 1660. *in*-12. M. *Guyot*, attaché à la Méthode des Anciens, des Grecs, & surtout du grand *Hippocrate*, le Pere, ou le Prince de la Médecine ; c'est-à-dire, à la pratique fondée sur l'expérience, sur les observations, a cru ne pouvoir rien faire de plus utile que d'en multiplier les exemplaires & l'usage, par une nouvelle édition. Il l'a augmentée de plusieurs régles ou principes tirés de la même source, & des sentences les plus importantes du célebre Médecin *Celse*, surnommé l'*Hippocrate Latin*. Ce Recueil doit être regardé comme le guide, & en quelque sorte, comme le code de la Médecine, pour en diriger la pratique. Les anciens Médecins dit le nouvel Editeur, simples & précis, alloient droit au fait ; ils étudioient la nature, & la suivoient, peu curieux d'accréditer leur profession par de beaux discours qui ne guérissent de rien : & il ap-

cette réflexion du témoi-
de *Celse*. Quoi donc, s'ob-
t-il ; faudra-t-il absolument
cer aux sistêmes ? Non sans
: mais les sistêmes doivent
nmoder à la nature, & non
ture aux sistêmes. Le mépris
régle si sage, ajoûte-t-il, a
la Médecine babillarde, pour
à contre-tems les chiméres
Physique plus spécieuse que
. *Quam (Medicinam) malè*
lam reddiderunt Physices plus
lascivientis & evagantis com-
. Loin de nous, continuë-t-il,
qui donnent leurs idées, leurs
raisonnemens, & leurs paro-
pour les vrais principes & les
mens de l'Art. Il n'y a point
édecin judicieux & habile,
e souscrive à ce discours. Aus-
Livre a-t-il été approuvé par
e Docteurs de la Faculté,
ne *très-utile aux Etudians, &*
igne de revoir le jour.

Auteur donne à la fin du vo-
un Abrégé de la vie d'*Hippo-*
, tiré de *Soranus.*

TABLE DES ARTICL[ES] *du mois de Novembre 1739.*

ART. XCIX. Suite des Œ[u]vres de M. l'Abbé *Nadal.* 22[...]

ART. C. Lettres d'un Thé[o]logien Réformé &c. (M. de [la] *Chapelle.*) 23[...]

ART. CI. Lettres Edifiantes [&] Curieuses, écrites des Missi[ons] Etrangeres &c. 23[...]

ART. CII. De l'Institut des Ca[r]mélites Réformées par Ste. Th[é]rese. 23[...]

ART. CIII. Eloge du P. *Vanie[re]* de la C. de J. 24[...]

ART. CIV. Dissertation critic[que] sur l'Ascia sépulcrale des Ancie[ns] 24[...]

ART. CV. Essai de Physiq[ue] par M. *Pierre Van Musschenbr[oek]* 24[...]

ART. CXVI. Nouvelles Lit[té]raires. 24[...]

Fin de la Table.

pour le mois d'Octobre 1739.

: 2103 Lig. 21. à leur exemple
:s Empereurs *lis.* à l'exemple.
. 27. un autre à la lumiére,
l.
. 8. qui nous ont paru, *ôtés*,

. 1. prouvé, *lis.* procuré
. 17. l'Edilité curale, *lis.* l'Edili-
ıle.
. 11. Mademoiselle Charon,
Mademoiselle Cheron.
. 3. Mancroix, *lis.* Maucroix.

TABLE DES ARTICLES du mois de Novembre 1739.

ART. XCIX. Suite des Œuvres de M. l'Abbé *Nadal.* 2285

ART. C. Lettres d'un Théologien Réformé &c. (M. de la *Chapelle.*) 2322

ART. CI. Lettres Edifiantes & Curieuses, écrites des Missions Etrangeres &c. 2350

ART. CII. De l'Institut des Carmélites Réformées par Ste. Therese. 2387

ART. CIII. Eloge du P. *Vaniere*, de la C. de J. 2403

ART. CIV. Dissertation critique sur l'Ascia sépulcrale des Anciens. 2412

ART. CV. Essai de Physique, par M. *Pierre Van Musschenbroek* 2435

ART. CXVI. Nouvelles Litteraires. 2451

Fin de la Table.

[...]pour le mois d'Octobre 1739.

[...] Lig. 21. à leur exemple
les Empereurs *lis.* à l'exemple.
[...]ig. 27. un autre à la lumiére,
[...]
[...]ig. 8. qui nous ont paru, *ôtés*;
[...]
[...]ig. 1. prouvé, *lis.* procuré
[...]g. 17. l'Edilité curale, *lis.* l'Edili-
[...]rule.
[...]ig. 11. Mademoiselle Charon,
Mademoiselle Cheron.
[...]g. 3. Mancroix, *lis.* Maucroix.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier le préſent *Journal*, dont il m'a paru que l'impreſſion pouvoit être permiſe. LE ROUGE.

De l'Imprimerie de C. ROBUSTEL.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Décembre 1739.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Serenissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Decembre 1739.

Imprimé à Paris, & se vend

A LYON,

Chez PLAIGNARD, rue Merciere.

M. DCC. XXXIX.

Avec Approbation & Privilége du Roy

CES MEMOIRES SON
commencés au mois de Janv
1701. & se vendent 15 f. le mo
en blanc, & brochés 16 f.

Années.

1701.	9.	vol.	1721.	12.	
1702.	12.	v.	1722.	12.	
1703.	12.	v.	1723.	12.	
1704.	13.	v.	1724.	12.	
1705.	12.	v.	1725.	12.	
1706.	12.	v.	1726.	13.	
1707.	12.	v.	1727.	12.	
1708.	12.	v.	1728.	12.	
1709.	12.	v.	1729.	12.	
1710.	12.	v.	1730.	12.	
1711.	12.	v.	1731.	12.	
1712.	12.	v.	1732.	12.	
1713.	12.	v.	1733.	12.	
1714.	12.	v.	1734.	12.	
1715.	12.	v.	1735.	14.	
1716.	12.	v.	1736.	15.	v
1717.	12.	v.	1737.	13.	v
1718.	12.	v.	1738.	15.	v
1719.	12.	v.	1739	14.	v
1720.	5.	v.			

MEMOIRES

POUR L'HISTOIRE

des Sciences & des beaux Arts.

Décembre 1739.

ARTICLE CVII.

DISCOURS PRONONCÉS *au Parlement de Provence, par un de Messieurs les Avocats Généraux. Tome premier. A Paris, chez Quillau, Imprimeur-Juré-Libraire de l'Université, ruë Galande &c. 1739. vol. in-8°. pag. 468.*

S'IL ne falloit, pour se former à l'Éloquence en tous les genres, que de bons, que de grands modéles, l'Antiquité

& ces derniers tems ne la
rien à désirer pour réussi
Art si noble & si utile.]
re, le Barreau, les Acad
eu dans ce siécle, & dans
dent leurs Chrysostomes,
mosthenes, leurs Isocrat
Cicérons, leurs Plines,
être d'autres encore, c
point eu parmi les Ancien
ples à imiter, & qui se
des routes nouvelles. Ne
nous pas mettre dans ce
les Discours de la nature
qui sont contenus dans ce
D'autres tems, d'autres
d'autres usages amenent
veaux genres d'Eloquen
tout ce qui nous reste de l'
té, l'Orateur uniquement c
son sujet, ne songe qu'à fa
la Cause dont il s'est chai
prouver, qu'à exposer, qu'à
seul point qu'il entreprend
suader, ou de rendre au m
bable; qu'à plaire, qu
agréablement sur une ma
le tems, & les circonstan

Dans la plûpart des Dif-
ue nous annonçons, (& tels
ur l'ordinaire ceux du Par-
le Magiftrat rigidement voué
plus exacte juftice, balance,
e, & foutient même alternative-
nt des intérêts incompatibles, qui
ombattent & fe détruifent, juf-
à ce que le poids d'une, ou de plu-
rs raifons fupérieures & décifi-
déterminent fon fuffrage. C'eft
qu'on voit dans les douze pre-
rs Difcours de ce Recueil, qui
lent fur des Procès civiles ou
ninels, jugés au Parlement de
vence dans l'efpace de vingt an-
s depuis 1718. jufqu'en 17..
Les fix autres font ou des Ré-
fitoires contre des Ouvrages di-
s de l'animadverfion des pre-
rs Tribunaux, ou des Difcours
s à l'ouverture du Parlement,
des fujets convenables à la di-
é & de l'Orateur, & du lieu
ils ont été prononcés. Dans les
niers les prétentions refpectives
ontradictoires des Parties, leurs
yens, leurs défenfes font difcu-

tées avec l'habileté & les lumiéres d'un homme parfaitement instruit du Droit & des Loix ; avec une exactitude à qui rien n'échappe ; une impartialité qui ne céde qu'à la Justice prouvée & reconnuë ; avec une pénétration, une sagacité qui sçait démêler les intérêts cachés, les motifs secrets des raisons spécieuses dont on fait retentir le Barreau.

Les Discours faits à l'ouverture du Parlement roulent sur des sujets intéressans & convenables, traités avec une décence, une justesse, une force qui peuvent servir de modéle en pareilles circonstances. Partout nous remarquons une Eloquence noble, simple, naturelle ; de l'élégance dans le stile & les expressions ; une érudition bien assortie aux sujets, sagement dispensée, sans parade, sans affectation, sans profusion.

Après ce que nous venons de dire, nous ne craignons point de mettre sous les yeux de nos Lecteurs quelques endroits de ces Discours.

[sur]quoi ils puiſſent former leur jugement, & nous eſpérons que le nôtre ne ſera point démenti. Le VI. a pour titre : *Si le conſentement des peres eſt néceſſaire pour la validité de la Profeſſion Religieuſe de leurs enfans.* L'Orateur débute ainſi.

“ Rien n'eſt plus commun que » de voir les hommes ſe dégoûter » de leurs engagemens, & prendre » en averſion ce qu'ils avoient le » plus ardemment déſiré. Faut-il » les en plaindre, où les en féliciter ? Si cette inquiétude eſt une » preuve de leur miſére, elle fait » auſſi leur grandeur ; moins nobles » ſans doute ſi quelque objet périſſable pouvoit fixer leur cœur, » & remplir toute l'étenduë de » leurs déſirs.

» Mais ſi l'homme eſt excuſable, » s'il eſt digne d'éloges de ne point » perpétuer ſes affections où tout » paſſe, où tout eſt néant, quelle » excuſe peut-il avoir pour rompre » des nœuds qui l'uniſſent à Dieu ? » Qu'il eſt avide, ſi ce bien ne lui » ſuffit pas ! Qu'il eſt aveugle, s'il

» croit trouver quelque chose de
» mieux ! ».

Le sçavant Magistrat continuë, & après avoir opposé en peu de mots à ce qu'on vient de lire, " que l'E-
» tre suprême n'agréa jamais de
» victime forcée, qu'il ne veut mê-
» me en recevoir que des mains de
» ceux qui sont en droit de les lui
» offrir, que l'Eglise dépositaire des
» intentions & des droits de son
» divin Epoux, a établi des régles
» & des conditions qu'il n'est pas
» permis de négliger. ,, Il vient au fait dont il s'agit. Depuis deux ans un jeune homme à l'âge de dix-sept ans & quelques mois, avoit fait Profession dans un Ordre Religieux, sans que son pere se fut avisé de le réclamer. Après ce tems, il appelle comme d'abus à la Cour de la Profession de son fils, parce qu'il l'a faite sans son consentement. A cette prétention on oppose l'Ordonnance de *Blois*, & les Saints Canons, qui ne font nulle mention de la présence, ni du consentement des Peres. *En est-il besoin*

en effet, reprend l'éloquent Magistrat, *quand il s'agit de suivre la voix du souverain Maître qui releve de toute autorité? La puissance paternelle, quelque grande qu'elle soit, ne peut s'étendre jusqu'à décider de la vocation des enfans .... Que les loix ayent exigé le consentement des peres, pour le mariage des enfans, rien n'est plus sage. Il falloit opposer une digue aux emportemens de l'âge, & à l'aveuglement des passions..... D'ailleurs le mariage du fils donnant des héritiers nécessaires aux peres, il est de la justice que ces héritiers soient de leur choix. L'Etat Religieux au contraire n'intéresse que la personne qui l'embrasse ...... Que les peres respectent donc les bornes de leur puissance. Ils sont les Rois & les Legislateurs de leurs familles, mais au-dessus d'eux est un Roi suprême, un souverain Législateur, dont ils ne sont que les Ministres pour faire exécuter ses volontés sur leurs enfans &c.*

Voilà une partie des raisons contraires à la demande du pere; voyons celles qui semblent la favoriser.

Toutes les Loix Civiles & Canoniques, reprend M. de *Gueidan* (c'est le nom de l'Avocat Général) s'opposent donc aux prétentions du pere. " Mais une Loi supérieure, une » Loi d'où dérivent toutes les Loix, » une Loi qui ne souffre ni dis» pense, ni restriction, se déclare » en sa faveur : c'est la Loi de la » nature. Cette Loi qui tient les » enfans sous le joug des peres, & » les attache indispensablement à » leur volonté, comme n'étant, » pour ainsi dire, qu'une extension » de leur être, leur permettra-t-» elle de s'en séparer, & de se sou» straire pour toujours à leur Do» mination &c. » Il ajoûte que quand même le jeune homme seroit entré en Religion du consentement de son pere, celui-ci seroit encore en droit de l'arracher au repos du Cloître, pour l'attacher à ses besoins.

Mais ce n'est point-là le cas présent. *S'il étoit question de secourir un pere dans la nécessité, toutes les Loix, toutes les bouches parleroient en sa*

faveur. Il s'agit uniquement de sçavoir si le consentement d'un pere est requis pour la validité de la Profession Religieuse de son fils. Or selon toutes les Loix ce consentement ne fut jamais nécessaire. »Si les peres ont quelquesfois été »écoutés, *reprend le sage Magi-»strat*, lorsqu'ils se sont plaints que »leurs enfans avoient été séduits, »& subornés pour entrer en Reli-»gion, ce n'a jamais été que du-»rant l'année de probation. Et »tout ce que les Parlemens ont »ordonné dans ce cas, a été de »faire remettre pour quelques mois »ces enfans entre les mains de »leurs peres, ou dans quelque Com-»munauté, pour éprouver leur vo-»cation, & s'assurer de leur per-»sévérance.„

Que le pere *reconnoisse* donc enfin, conclut-il, *qu'il n'a plus de droit sur son fils, dès qu'il a plû à Dieu de l'attacher à sa suite. Que loin de troubler le saint repos de sa retraite par des plaintes importunes, il l'exhorte, il l'anime à consommer en paix*

son sacrifice. Qu'il sacrifie lui-même sa tendresse, & tous les sentimens humains &c.

L'Arrêt fut rendu conformément à cet avis, & tout d'une voix, avec amende & dépens. Et il est remarquable que les Conclusions, prises dans ces Discours, ont toujours été confirmées par les Arrêts qui les ont suivies.

Cette Cause étant des moins litigieuses, & la décision des moins embarrassantes, nous ne l'avons choisie que comme plus facile, pour cela même, à être représentée dans un Extrait : & l'on doit juger que les autres sont plus propres à faire connoître la capacité & les talens de l'Auteur : encore faut-il les lire de suite & en entier.

Passons à l'autre genre d'Eloquence, aux Discours prononcés à l'ouverture du Parlement. Les sujets sont ; l'*Amour que les Magistrats doivent avoir pour les Peuples. L'amour de l'Ordre. L'abus de l'autorité. Qu'une partie essentielle de la science Magistrale consiste à sçavoir douter.*

.Arrêtons-nous au premier : aufl bien le choix nous paroît-il inutile où nous n'avons à regretter que d ne pouvoir tout préfenter à nos Le ćteurs. *Le Magiſtrat doit aimer l Peuple ; comment doit-il l'aimer ? L nécesſité de cet amour ; les régles d cet amour.* Tel eſt le plan & la di vifion de ce Difcours. Plan fimpl & naturel , & parlà-même , plu juſte , plus vrai , plus ſolide.

" La Magiſtrature, *dit M. Guei »dan*, eſt en elle-même un mini- »ſtére de rigueur & de févérité »par les obligations étroites qu'ell »impofe au Magiſtrat ; il n'y a que »l'amour du bien public qui puiffe »lui adoucir ces rigueurs, & les lu »faire aimer. La Magiſtrature eſ »un miniſtére de rigueur & de fé- »vérité pour le Peuple dont-elle »réprime toutes les paſſions ; mais »cette févérité n'a rien qui l'effa- »rouche , lorſqu'il eſt perfuadé »qu'un véritable amour en eſt le »principe , & que fon utilité feule »en eſt la fin. „

La premiere de ces deux propo-

sitions paroît un peu paradoxe : ce
» n'est pas-là, *dit l'Orateur*, l'idée
» qu'on se forme communément de
» la Magistrature . . . . Accoutumé
» à juger de tout par les apparences
» on ne la regarde que sous les ima
» ges flateuses d'agrément, d'hon-
» neurs, de distinctions. Erreur fu
» neste, qui remplit le sanctuaire de
» la Justice de tant de sujets si peu
» dignes d'y entrer. „ Cependant
se vaincre soi-même, & vaincre les
autres, deux obligations indispen-
sables du Magistrat, deux effets de
son amour pour le Peuple, dont
l'exposition remplit cette premiére
partie du Discours. Nous nous con-
tentons de l'indiquer, pour dire
quelque chose de la seconde partie
non que tout ne mérite d'être rap
porté, ni par préférence, mais par
la nécessité de serrer cet Extrait.

“ Le Magistrat ne peut se sou
» tenir dans l'exercice de ses péni
» bles fonctions, & dispenser la
» justice avec fruit, qu'autant qu'il
» est animé d'amour pour les Peu
» ples. Mais quel doit être ce

mour, & quelle en est la mesure ? »

Le zélé Magistrat n'y reconnoit n'y met point de bornes. " Pour l'établir solidement, dit-il, distinguons deux sortes d'intérêts qui ont rapport à cet amour. L'intérêt personnel, que l'on ménage jusqu'à lui sacrifier tout ; l'intérêt public, que l'on néglige jusqu'à ne vouloir rien faire pour le ménager. A ces deux vices opposons deux maximes contraires. Point d'intérêt personnel, quelque grand qu'il puisse être, qu'on ne doive faire céder à l'intérêt public ; point d'intérêt public, si léger qu'il soit, qui ne doive l'emporter sur l'intérêt personnel. „ Voilà ce qu'il entreprend de persuader & d'établir. Si nous ne pouvons donner assez d'idée de la maniére dont il l'exécute, de son éloquence ; au moins connoîtra-t-on ses sentimens & son cœur.

Que l'on établisse solidement ces maximes dans le cœur de ceux

qui gouvernent., dit le Magistrat Orateur, & l'on jettera les solides fondemens de la stabilité d'un Etat. C'est ce qu'il prouve par l'exemple de la grandeur & de la puissance Romaine. *Qu'est-ce qui porta à ce haut point de puissance cette République, qui n'étant dans son principe qu'un amas confus d'hommes rustiques, absorba dans la suite presque tous les Empires du monde? Le zéle du Sénat pour le bien public &c.*

« Mais au contraire détruisés ce » zéle .... plus de régle sûre dans » les délibérations, plus de ressour- » ces dans les nécessités, plus de » secours dans le péril. En effet que » peut attendre le Peuple d'un Ma- » gistrat qui ne vit que pour lui- » même ..... Zélé partisan de la » régle, par-tout où il ne voit rien » à espérer ou à craindre; lâche » déserteur de la vertu, lorsqu'il » est question de hazarder ses pro- » pres avantages ..... Qu'attendre » d'un homme qui n'ayant cherché » dans la Magistrature qu'à déco- » rer sa mollesse & son oisiveté, ou

» à flatter son orgueil, ne prend de
» sa charge, que ce qu'elle a d'é-
» clat & de grandeurs ; peu soi-
» gneux d'en soutenir le poids, &
» d'en remplir les obligations ?
» Qu'attendre d'un homme qui
» n'ayant d'attrait que pour les dé-
» lices, & que du dégoût pour
» une assiduité nécessaire, qu'il re-
» garde comme un esclavage, se re-
» pose sur autrui des soins qui le
» regardent personnellement, ne
» pouvant se trouver où il doit
» être, & se trouvant par-tout où
» il devroit n'être pas ? Enfin qu'at-
» tendre d'un homme qui ne s'étant
» engagé dans la Magistrature que
» par des vûës de politique & d'am-
» bition, ne se prête à son devoir
» que lorsqu'il fait son amusement ?
„ Toutes les passions qui sont ré-
» panduës parmi le Peuple vien-
» nent assaillir le Magistrat, pour
» tâcher d'entamer sa fidélité. Tan-
» tôt c'est la fléche qui vole pendant
» le jour, & tantôt c'est cette peste
» qui sourdement se glisse dans les
» ténébres. Ici c'est la plus flateu-

» se espérance avec ses plus douces
» amorces. Là c'est la crainte lâ-
» che avec tout ce qu'elle a de plus
» effrayant . . . . . Cent passions lui
» livrent mille dangereux assauts,
» s'il est encore accessible à leurs
» traits, s'il en reçoit encore les at-
» teintes, que deviennent les inté-
» rêts du Peuple, que deviennent
» les droits sacrés de la Justice?
» Car ne pensons pas qu'elle puisse
» habiter dans un cœur où l'intérêt
» domine. Une ame basse & mer-
» cénaire est incapable de régle.
» C'est l'intérêt qui inspire ces dan-
» gereux expédiens, où, éludant la
» force des Loix, un Juge artifi-
» cieux ne garde plus que les ap-
» parences de l'équité. C'est l'inté-
» rêt qui trouve ces routes téné-
» breuses & obliques, où le droit
» le plus certain s'obscurcit, & s'é-
» gare. C'est l'intérêt qui dans les
» plus pressans besoins de la Répu-
» blique, où l'union & l'harmonie
» sont si nécessaires, soufle la jalou-
» sie & la discorde &c.„

Il seroit inutile d'en rapporter

vantage, pour faire connoître le mérite & le prix de ces Discours, dans un Ouvrage tel que celui-ci.

Pour ce qui est de l'impression, le caractére & la correction font honneur à *Quillau.* En les parcourant, nous n'avons remarqué qu'une faute. C'est dans un passage de *Quintilien.* On y lit à la page 283. sans abbréviation, *atrocite*, pour *atrocitate.*

ARTICLE CVIII.

MEMOIRES POUR SERVIR à l'Histoire des Insectes. Par M. de Reaumur, de l'Académie Royale des Sciences, de celle de Petersbourg, & de l'Académie de l'Institut de Bologne, Commandeur & Intendant de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis. Tome quatriéme. Histoire des Gallinsectes, des Progallinsectes, & des Mouches à deux aîles. A Paris de l'Imprimerie Royale 1738. in-4o. *pag.* 636. *avec beaucoup de figures.*

MOnsieur *de Reaumur* ay: fini son troisiéme volume l'Histoire des Galles des Plant s'est trouvé engagé pa une suite turelle à donner celle de certa Insectes, qui ressemblent tellem à ces excrescences, qu'elles été confonduës avec elles par d'h biles Naturalistes. Pour exprin tout-à-la-fois & cette ressembla ce, & cette différence essentiell il leur a donné le nom de *Galli sectes*, c'est le sujet du premier M moire des treize qui composent volume. Les Gallinsectes au re ne sont pas seulement un objet gne de la curiosité d'un Physici attentif à observer les merveilles la nature; il en est une espéce q sert à nos usages, & à nos besoi C'est le *Kermés*, appelié *graine vermillon*, qui donne une teintu rouge, & dont la Médecine fait Sirop & la Confection d'*Alkerme*

Le second Mémoire offre que que chose de plus prétieux & plus intéressant encore pour le Con

.e. M. *de Reaumur* y examine
, Insectes qui ont quelque rap-
port avec les Gallinsectes, & que
pour cette raison il nomme *Progal-linsectes*. Ils sont néanmoins plus ai-
sés à reconnoître en tout tems pour
de véritables Insectes. Il commen-
ce leur Histoire par une espéce assez
commune en *France*, & qui se trou-
ve sur les ormes, & sur d'autres ar-
bres. Mais la *Cochenille*, qui se rap-
porte à ce genre d'Insectes, & qui
est d'un si grand usage dans la tein-
ture, méritoit une attention parti-
culiére. Le *Méxique* a seul le privi-
lége de produire cette utile Mar-
chandise, qui lui vaut peut-être
plus que ses Mines d'argent. Avant
qu'il en vint de ce Pays-là, la *Po-
logne* fournissoit un Insecte appel-
lé *graine d'écarlate de Pologne*. M.
de Reaumur fait connoître l'une &
l'autre, & en donne l'Histoire sur
de fort bons Mémoires.

De tous les Insectes, il n'en est
point qui se diversifient en tant de
maniéres que les Mouches, ni qui
en offrent de tant de sortes diffé-
rentes. Aussi n'en a-t-il pas peu

ce n'eſt que dans celui-ci q
mence à en traiter à fond ,
méthode : c'eſt-là qu'il d
principes généraux de l'Hiſ
Mouches , qu'il établit de
téres propres à les ranger er
en genres,& en eſpéces , qu
que leur origine & leur for
les divers états par où elles
les formes différentes ſous l
elles paroiſſent , leurs orga
parties qui les compoſent &
diſtinguent , & qu'il en d
eſpéces particuliéres &c. T
occupe le reſte de ce qu
Tome , juſqu'au treiziéme
re, qui contient l'Hiſtoire d

que idée de chacun de ces Mémoires, autant que les bornes d'un Extrait nous le permettront.

Premier Mémoire.

Histoire des Gallinsectes.

On trouve sur presque toutes sortes d'arbres & d'arbrisseaux une espéce de tubérosité, d'excrescence, de galle, que des observations attentives & réitérées ont fait reconnoître pour de véritables animaux. Il y en a qui semblent de petites boules attachées aux branches, par une assez petite portion de leur circonférence ; quelques-unes n'excédent pas la grosseur d'un grain de poivre ; d'autres sont plus grosses que les plus gros pois. Il en est de différentes figures, décrites par M. *de Reaumur*, & représentées dans des Planches parfaitement bien gravées. L'Auteur s'arrête principalement à celles qui sont des moitiés de sphéroïde allongé, & qui ont quelque ressemblance avec un bateau

renversé. Sous ce genre sont comprises bien des espéces différentes. Pour ce qui est de la couleur, elles approchent assez communement de celle du maron, plus ou moins foncé. Il y en a d'autres couleurs encore ; mais en général elles n'ont rien par cet endroit, qui soit fort capable d'attirer l'attention.

Qu'on examine ces espéces d'excrescences à la mi-Mai, ou au commencement de Juin : c'est le tems où elles ont acquis toute sa grandeur qui leur convient, on les trouvera toutes à l'extérieur à-peu-près semblables. Cependant une partie de celles qui sont attachées aux vieilles tiges, & aux plus vieilles branches, sont des Gallinsectes mortes & desséchées, qui n'ont conservé que leur peau, leur enveloppe. Au contraire, celles qui couvrent les jeunes branches, les je d'une année sont des Gallinsect très-vivantes, dont la couleur plus vive, & plus fraîche. Les m tes se détachent aisément, en poussant légérement avec le do

on voit que ce n'eſt plus qu'une
ne mince, deſſéchée & caſſante.
Gallinſectes vivantes ſont beau-
p plus adhérantes, & ſi on les
ſſe un peu rudement, on les
raſe, & il en ſort un ſuc, une li-
ueur épaiſſe, comme celle qui ſort
u corps des autres Inſectes, quand
n les écraſe.

La Gallinſecte étant détachée,
a place qu'elle occupoit ſe trouve
couverte d'une eſpéce de duvet, ou
de coton, qui la diſtingue des galles
des arbres, & qui fait connoître
que c'eſt un véritable animal. Ce
duvet ſert de nid aux œufs & aux
petits de la Gallinſecte. C'eſt de-
quoi on ſe convaincra, ſi l'on exa-
mine un de ces animaux environ
quinze jours après le tems que nous
avons marqué. Alors il ne reſte de
ſon corps, comme nous l'avons dit,
qu'une coque ſéche qui contient,
& qui couvre une infinité de petits
grains qu'on a reconnu être certai-
nement les œufs de l'Inſecte. En
différant encore l'obſervation de
quelques jours, on trouve les petits

éclos, & on les voit fourmiller par milliers. M. *de Reaumur* s'eſt donné la peine ou le plaiſir de ſuivre ces petits animaux dans tous les états qu'ils éprouvent juſqu'à la fin de leur vie, la ſtructure de leur corps, la mécanique de leurs mouvemens, l'adreſſe naturelle avec laquelle ils font paſſer ſous leur corps leurs œufs, à meſure qu'ils ſortent, pour les couver; la maniére dont ils ſe multiplient; & il a découvert que les mâles ſont de très-petites Mouches à deux aîles; car les Gallinſectes dont nous avons parlé, & qui ſont fixées ſur les branches des arbres, ſont les fémelles. Tout cela eſt développé dans un grand détail qui ſatisfait la curioſité des Lecteurs, & les met en état d'examiner par eux-mêmes ce que la plûpart avoient vû une infinité de fois ſans réfléxion, & où ils n'avoient découvert qu'un corps informe, qui ne méritoit d'autre attention que celle d'en purger les arbres. Que de merveilles inconnuës juſqu'ici faute d'Ob-

teurs qui sçachent admirer les
ages du Créateur, aussi grand
s les plus petites choses, que
is celles qui par le spectacle frap-
nt de leur éclat & de leur masse
tirent le plus notre attention !

La nature a condamné les Gal-
nsectes à passer la plus grande par-
ie de leur vie, sans mouvement
apparent & sensible. Peu de tems
après qu'elles sont écloses, on les
voit courir avec vitesse auprès du
corps mort de leur mere, sur les
branches, & enfin sur les feuilles,
où elles s'arrêtent d'abord. On les
y découvre collées & appliquées
comme de petites plaques très-min-
ces, qui paroissent immobiles. El-
les s'y nourrissent du suc des feuil-
les qu'elles sucent au moyen d'une
trompe assez semblable à celle des
Pucerons de Figuier. Quand les
feuilles tombent, & qu'elles sé-
chent, les Gallinsectes les aban-
donnent, & se fixent sur les bran-
ches. Elles y passent une partie de
l'Automne, & l'Hiver, jusqu'au
mois de Mars, sans grossir consi-

de Juin. Suivant la loi imp
presque tous les Insectes, c
meurent peu de tems après
pourvû à la conservation d
péce.

Ce que l'on a dit en géné
Gallinsectes, & en particu
l'espéce qui a la forme de
renversé, & qui se trouve fort
munément sur les Pêchers,
donner une idée suffisante d
tres espéces, & les faire rec
tre. Mais le Kermès mér
rang distingué dans l'Histo
cette sorte d'Insectes. Il vie
un très-petit Chéne verd,

M. de Reaumur donne une description exacte & curieuse du Kermès, rapportant ce qu'en ont dit avant lui d'autres Naturalistes ; tant ceux qui l'ont mieux connu, que ceux qui en ont pris des idées moins justes. Voici le précis de ce qu'il nous en apprend.

Le Kermès parvenu à toute sa grosseur, paroît comme une petite coque, comme une gousse sphérique, luisante de couleur de prunelle sauvage, couverte, comme les prunes, d'une poussière blanche, qu'on appelle *la fleur*. Celui qu'on vend dans les Boutiques, est d'une couleur rougeâtre, que lui donne le vinaigre dont les Marchands l'arrosent, pour faire périr les petits éclos, ou en état d'éclore. Sans cette précaution, il y auroit beaucoup de déchet, & de perte pour eux.

On considère le Kermès en trois tems, ou trois états différens. Le 1. vers le commencement de Mars ; alors les Provençaux disent que *lou vermeou groue*, c'est-à-dire, le ver

couve. Il est plus petit alors, qu'un grain de millet, & paroît au Microscope, d'un très-beau rouge C'est apparemment en ce tem qu'il commence à devenir d'une grosseur sensible. Du reste il ressemble assez, dans la maniére de se former, de vivre, de croître, aux autres Gallinsectes. Le second tem est le mois d'Avril. Pour lors le gens du Pays disent; *lou vermeou es pelis*, le ver commence d'éclorre Cette expression n'est pas juste puisque le Kermès a acquis toute ses dimensions: il est rond, & gro comme un pois. Le troisiéme tem tombe vers la mi-Mai. Il a fai tous ses œufs, & l'on en trouv sous son ventre environ deux mille qu'on appelle en Provence, *lo freisset*. Ils sont une fois plus peti que la graine de Pavot, & rempl d'une liqueur d'un rouge pâle. Ave le Microscope on y découvre de pe tits points brillants, de couleur d'o

On distingue deux sortes de Ke mès; le premier est celui dont no venons de parler; le second e

blanchâtre, c'eſt-à-dire moins rouge, moins foncé. Les petits de l'un & de l'autre, ont la figure aſſez ſemblable à celle des Cloportes, ainſi que les jeunes Gallinſectes des autres eſpéces. Il y a entr'eux des différences qu'on pourra voir dans le Mémoire que nous abrégeons.

On trouve dans les grains de Kermès deux eſpéces de Nymphes, qui ſe transforment en Mouches. Il n'y a pas lieu de douter que ces Mouches ne ſoient les mâles.

Une réfléxion utile de M. *de Reaumur* ne doit pas nous échapper, &, s'il ſe peut, elle doit être miſe en pratique. Les Gallinſectes des petits Chênes verds ſont propres pour la teinture, & s'employent dans la Médecine : mais ſeroient-elles les ſeules qui puſſent être miſes à ces uſages ? Cette idée mérite d'être ſuivie ; &, ſi les tentatives ne réuſſiſſoient pas, on en tireroit au moins cet avantage, de ſe borner avec connoiſſance, & par raiſon, au ſeul Kermès qu'on employe préſentement. Les hommes vivent

presque tous, & presque toujours de routine & d'habitude, au moins dans les choses les plus importantes, & les plus nécessaires. Car pour celles qui ne sont que frivoles, pour l'amusement, pour contenter le goût ou le caprice, tous les jours on invente, on change, on ajoûte, on retranche, on se perfectionne, ou l'on s'éloigne de la perfection par légereté, en faveur du nouveau, au préjudice du bon, ou du meilleur. A combien de choses dans les Arts, dans le Commerce, dans tout ce qui se rapporte à l'utilité publique ne pourroit-on pas appliquer ce que M. *de Reaumur* dit ici au sujet du Kermès ?

Second Mémoire des Progallinsectes, de la Cochenille, & de la Graine d'Ecarlate de Pologne.

M. *de Reaumur*, après avoir marqué en quoi les Progallinsectes ressemblent, & en quoi elles different des Gallinsectes, & en par-

...de celles qu'il a décrites
... premier Mémoire, passe à
...ire de la Cochenille du Mé-
...&c. c'est à quoi nous nous
..., principalement dans cet

...

...Cochenille est certainement
...nal, un Insecte. On n'en
...s douter, après les observa-
...actes des Sçavans Natu-
... qui se sont appliqués à en
...re la nature ; observations
...ées par celles de M. *de*
...*ur*. Mais quand il auroit pû
...encore quelque incertitude
...ujet, elle seroit entiérement
..., depuis les dépositions au-
...es publiées par M. *Ruusscher*,
...erdam en 1729. *C'est peut-*
...*premiére fois*, dit M. de
...ur, *qu'une question d'histoire*
...*e a été traitée & décidée juri-*
...*ent*. Mais il n'en falloit ap-
...nent pas moins pour con-
... les esprits incrédules. " La
...e de la Cochenille, conti-
... Académicien François, est
...ie dans cet Ouvrage par des

» grande étendue. Ces dép
» sont celles des gens du Pa
» ont vû élever la Cochenil
» qui en ont élevé eux-mê
Il n'y a pas d'apparence qu'o
fuse désormais à des preu
cette nature. Voici donc ce
nous apprennent.

La Cochenille est un I
& un Insecte *vivipare*. Il
figure ovale, & il a quelque
blance avec le *Riccin*, ou le
en latin *Ricinus*, qui s'atta
oreilles des chiens, aux bœ
à d'autres animaux. Le P. F
le compare aux punaises d

pellée par les Indiens *Nopalli*, connuë en France sous les noms d'*Opuntia*, de Figuier d'Inde, de Raquette, de Cardasse, de Nopal. Nous n'en donnerons pas la description : on en voit au Jardin du Roi, & chez quelques curieux. Les Cochenilles nouvellement nées se répandent sur les feuilles du Nopal ; & , de même que les Gallinsectes, ou les Progallinsectes, elles ne sont pas long-tems sans s'y fixer. Elles y vivent du suc de la plante, qu'elles tirent avec leur trompe : & c'est sans doute ce qui donne cette belle couleur, si estimée pour les teintures. On sçait par expérience que le fruit de l'*Opuntia* donne à l'urine de ceux qui en ont mangé, une couleur de sang.

On distingue deux sortes de Cochenilles, l'une domestique & cultivée, l'autre champêtre & sauvage, qui vient sur des plantes qui croissent naturellement & sans culture. La premiére est la Cochenille par excellence, la Cochenille fine, qui est d'un bien plus grand prix, &

examine à quoi peut monte
an ce Commerce en Europ
il trouve qu'il y vient de l'
de l'autre Cochenille, de la
ou *Mesteque*, & de la Coch
Silvestre, pour quinze million
quante-mille, six-cens, quatre-
dix livres, argent de Fran
propose des Expériences à
soit pour tirer des Insectes qu
du rapport à la Cochenille,
que utilité approchante de
que nous procure cette dr
ou pour établir & faire mult
la Cochenille même dans no
de l'Amérique. On voit aff

nilles, de les faire provigner, de les mettres à profit, la récolte, ou plûtôt les différentes récoltes qui s'en font, sont ce qu'il y a de mieux détaillé dans les Mémoires venus du Méxique. C'est aussi ce qu'on devoit attendre de ceux qui les ont fournis. Sur ces connoissances, sur ce qu'en ont écrit de sçavans Naturalistes, sur ses propres lumiéres, & ses observations, M. *de Reaumur* donne une Histoire assez suivie, & fort curieuse de la Cochenille. Nous renvoyons à son Ouvrage ceux qui voudront être pleinement instruits.

Une Dissertation de M. *Breynius*, imprimée à Dantzick en 1731. contient les Observations de ce sçavant sur la Graine d'Ecarlate de Pologne, ou *Coccus tinctorius Polonicus*. Il n'a pas eu occasion de faire toutes celles qu'il eût souhaité, & qu'on eut bien souhaité qu'il pût faire. Cependant, comme c'est ce que nous avons de meilleur sur ce sujet, M. *de Reaumur* se borne dans ce Mémoire à donner l'abregé de sa Dissertation. Le *Coccus Poloneus* s'attache le plus ordinairement à

la racine d'une Plante, qui e
Polygonum Cocciferum de G. I
hin. Vers la fin de Juin il e
état d'être ramassé. « Chaque g
» est alors à-peu-près sphérique
» d'une couleur de pourpre vi
» Les uns ne sont pas plus gros
» des graines de pavot; les aut
» comme des grains de poivr
Les uns & les autres sont l
dans une espéce de calice, co
le Gland. Vers le 24. de Ju
M. *Breynius* vit sortir de cha
grain un petit Ver à six jam
ayant sur la tête deux anten
Ces Vers, après s'être donné
sieurs mouvemens durant env
quinze jours, devinrent plus t
quilles, ils commencerent à se
courcir, & parurent enfin tou
fait immobiles. Dans cet état
se couvrirent d'un duvet blanc
très-fin. Quelques jours après
firent une grande quantité d'œ

jusqu'à qu'à la fin de Juin il sortoit des plus petits grains un Ver, lequel s'étant transformé en Nymphe, devenoit une de ces petites Mouches à deux aîles blanches dont nous avons parlé. Ses Observations le convainquirent que ces petites Mouches sont les mâles. Les gros grains sont les fémelles. En voilà assez pour faire connoître la Graine d'Ecarlate de Pologne, qui nous intéresse moins, & qui n'est plus d'usage, depuis que l'on employe la véritable Cochenille.

Mémoire III. IV. V. VI. &c. sur les Mouches.

La classe générale des Mouches est si étenduë ; elle contient tant de genres & d'espéces différentes, qu'il faut des Volumes entiers pour traiter une matiére si ample, & une application peu commune, pour y mettre de l'ordre. Quand nous ne ferions qu'indiquer les caractéres généraux & particuliers qui constituent les Mouches, & qui

les distinguent des autres Inse
que marquer leur origine ,
changemens, leurs métamorph
les parties & les organes qu
différencient , nous passerion
bornes qui nous conviennent
nous ne satisferions pas la cur
de nos Lecteurs : ils s'instru
mieux, & avec plus de plaisir,
les Mémoires de M. *de Rea*

Treiziéme & dernier Mémoi

Histoire des Cousins.

Les Cousins, ces ennemis a
nés à nous poursuivre , avid
notre sang , & qui nous
une guerre si cruelle , sur-tou
certains Pays, ne semblent g
mériter notre attention. O
songe qu'à les écarter , & à
défaire. Mais un Physicien l

ps long, & à deux aîles, ils ont
ırtant une chose qui les rappro-
: de la classe des Papillons. C'est
te poussiére qu'on voit répanduë
les aîles de ces Insectes. On a
onnu que ce sont de petites écail-
Les aîles de la plûpart des Papil-
s en sont entiérement couvertes.
nature les a plus épargnées aux
usins, mais il semble, dit M.
Reaumur, que ce ne soit que
ır les distribuer plus élégamment,
l nous fait une peinture gracieu-
u travail délicat & de bon goût
cet ornement des Cousins. Ce
t pas au reste sur leurs aîles seu-
ent qu'on remarque de ces
illes, leur corselet, & tous les
eaux de leur corps en sont par-
és. Leurs antennes, sur-tout cel-
de certains mâles, paroissent au
croscope des bouquets, ou des
naches d'une finesse admirable.
ırs yeux sont en rezeau, & cou-
ıt presque toute leur tête. Il y
ı qui les ont d'un vert charmant:
s vûs en d'autres sens, ils pa-
ſent rouges.

La trompe des Cousins, c
instrument des blessures qu'ils no
font, & qui nous les rend odieu
a, par la délicatesse de sa struct
re, dequoi dédomager un Obs
vateur du mal léger qu'il lui fa
Ce que nous en voyons ordinai
ment, n'est que l'étui de l'aigu
lon, ou des aiguillons dont
se servent pour sucer notre sa
C'est une espéce de Carquois
renferme les traits dont ils n
percent. M. *de Reaumur* s'est do
né plus d'une fois le plaisir de
observer dans le tems de l'opé
tion : plus d'une fois il les a inv
à le piquer ; & lorsqu'un Cous
dit-il, m'avoit fait la grace de
poser sur la main que je lui prés
tois, je voyois qu'il faisoit so
du bout de sa trompe une poi
très-fine, qui tâtoit trois ou qu
endroits de ma peau, apparemm
pour choisir le plus aisé à perc
celui d'où il pourroit plus facilem
tirer du sang. Son choix est bi
tôt fait, & dans l'instant on se
piquer.

Cette pointe, ou cet aiguillon eſt composé de pluſieurs pointes d'une fineſſe inconcevable. Le fourreau, ou l'étui qui les contient, eſt fendu preſque dans toute ſa longueur, & il eſt terminé par un bouton qui donne paſſage à l'aiguillon, quand l'animal l'enfonce dans le peau. Mais pourquoi cette Mécanique, reprend M. de Reaumur? Il l'explique d'une maniére très-naturelle, & telle qu'il l'a obſervée. L'aiguillon doit pénétrer dans la chair preſque de toute ſa longueur. Dans cette opération l'étui s'ouvre, forme un arc dont l'aiguillon eſt la corde. Le bouton demeure ſur le bord de la playe, pour y fixer la pointe, & l'empêcher de vaciller. Tout ce jeu eſt expoſé aſſez au long, & rendu très-ſenſible. Comme les Couſins ſe familiariſent volontiers avec nous, on a que trop d'occaſions de s'inſtruire par ſoi-même, avec le ſecours d'une bonne & forte loupe, & de la ſtructure, & de l'uſage de leurs organes. Mais il

faut sçavoir observer, & vouloir s'en donner la peine. Le Mémoire de M. de Reaumur apprendra l'un, & épargnera l'autre.

Par le peu que nous avons extrait de ce dernier volume, on conçoit présentement que l'étude des Insectes n'a pas seulement dequoi occuper agréablement un esprit un peu Philosophe, & l'élever par la vûë réfléchie de tant de merveilles à la connoissance d'un Etre infiniment intelligent, & dont la puissance est sans bornes : mais qu'elle présente encore des objets intéressans pour nos besoins, & peut-être plus propres par cet endroit à réveiller notre attention. C'est ce que M. de Reaumur à fait sentir plus d'une fois. Le Kermès & la Cochenille qu'il nous fait si bien connoître dans ce quatriéme Tome, en fournissent une preuve à laquelle on ne peut se refuser. Il doute néanmoins si l'on tire du Kermès tous les avantages qu'on pourroit en tirer, du moins par rapport aux teintures. C'est-à-dire, qu'on pour-

oit apparamment en étendre encore l'utilité. Est-il à présumer, continue-t-il, que la Cochenille ne puisse être élevée qu'au Méxique. Les Vers à soye nous donnent lieu de penser le contraire. Et de qui doit-on attendre de nouvelles découvertes en ce genre, que de ceux qui connoîtront mieux la nature des Insectes? *N'a-t-on pas une grande avance pour trouver, quand on sçait au moins ce qu'il faut chercher, & où il le faut chercher.*

Mais quand a-t-on dû espérer de plus grands progrès dans les sciences, que sous un regne où la magnificence du Prince, le zéle, les soins & l'attention du Ministére, si flateuse pour ceux qui les cultivent, les mettent en état de tout entreprendre, de tout exécuter, pour les porter à leur perfection? Le détail dans lequel M. de Reaumur entre sur ce sujet ne peut-être ni ignoré ni contredit.

Ce Sçavant en nous avertissant que l'impression du cinquiéme Tome est commencée, nous trace le

plan des Volumes dont il sera s
vi, pour achever la tâche qu'i
entreprise, & donner une Hist
re complete des Insectes. Qu
que travail que demande un p
reil Ouvrage, ce n'est pas le s
que nous promette l'habile &
borieux Observateur.

ARTICLE CIX.

***RECUEIL DE DIVE**
*Ecrits pour servir d'Eclaircissem
à l'Histoire de France &c. par
l'Abbé Lebœuf. Suite de l'Arti
CIV. au mois de Novembre.*

A La suite de la Dissertation
l'*Ascia*, M. Lebœuf a imp
mé un petit Ouvrage Latin in
tulé *Sancti Victricii Rothomage
Episcopi liber de Laude Sanctorum
M. S. Codice S. Galli annorum p
mille*. Ce Traité fut composé pa
S. Evêque à la fin du IV. siécle
l'occasion d'une réception de R
ques, qui lui furent envoyées d
talie, & le sçavant Editeur en ay

fait la découverte par hazard, a cru devoir le transmettre à la postérité, de crainte qu'un monument si précieux, & qui ne s'est peut-être conservé que dans un seul endroit du Monde, ne se perdît un jour, ou, ce qui revient presque au même, ne demeurât enseveli dans la poussiére d'une Bibliothéque.

Il y a joint un Avertissement dans la même Langue, où après avoir établi que le Livre *de Laude Sanctorum* est de Saint Victrice, qui tint le siége de Roüen à la fin du quatriéme siécle & au commencement du cinquiéme, il remarque que le stile de ce petit Ouvrage a beaucoup de ressemblance avec celui de Saint Paulin, dont Saint Victrice étoit ami particulier; que les passages de l'Ecriture Sainte, qui y sont cités, sont pris de l'ancienne version Latine, dont on usoit avant celle de Saint Jérôme, & qui se trouve conforme à quelques traits d'un Manuscrit de S. Matthieu de la Bibliothéque de Saint Germain des Prez, cité par

pre ; qu'on ne peut rien dire
tain sur le tems de la Tran
des Reliques, qui y a donn
sion, sinon qu'il faut le plac
tre l'Invention des Corps des
Martyrs Nazaire & Celse,
mort de Saint Ambroise ; c
dire, vers l'an 396, que ce
vrage répare en quelque fa
perte, qu'on a faite des I
de Saint Victrice à Saint P
& peut donner quelqu'
cissement à celles, que nous
de Saint Paulin à Saint Vic
que les digressions, qu'on y
ve, peuvent confirmer le sent
de l'Auteur de la vie de
Victrice au sujet des calon

Notes, qu'on y a ajoûtées, il a eu fort peu d'égard aux scolies d'un Moine de Saint Gal du neuviéme ou dixiéme siécle, lequel, trompé peut être par un Ecrivain, qui attribuoit ce petit Traité à Saint Ambroise, au lieu de *Victricius* a lû *Vicarius*, & a porté l'ignorance jusqu'à dire que Roüen est en Bretagne.

Nous avons une vie de Saint Victrice écrite par le sieur le Brun des Marettes; les Continuateurs de Bollandus en ont aussi publié une au second tome du mois d'Août; & M. Leboeuf en donne ici un abrégé, que ceux, qui ne veulent pas consulter les sources, verront avec plaisir. L'Auteur remarque que les Bollandistes se sont trompés, lorsqu'ils ont dit que le corps de Saint Victrice fut réduit en cendres par les Calvinistes, qui pillerent la ville de Braine, où il avoit été transporté plusieurs siécles auparavant. Il cite une Translation faite en 1732. de cinq ossemens du Saint, qu'il spécifie, par

M. de Laubriere Evêque de Soissons, & il nous apprend qu'on garde encore dans l'Abbaye de la Charité-sur-Loire un bras du même Saint, qui y fut porté au commencement du douziéme siécle. Enfin il remarque dans une de ses Notes que parmi les Reliques, qui donnerent lieu à cet écrit, il y en avoit aussi de S. Jean Baptiste, de Saint André, & de Saint Thomas. Ceux qui voudront en sçavoir davantage sur le Livre *de Laude Sanctorum*, lequel ne nous a point paru susceptible d'Extrait, pourront consulter la Préface du second Volume des Ouvrages de Saint Ambroise & le Mercure François, Mars & Septembre de l'année 1737.

Dissertation sur plusieurs endroits du regne de Clovis, & en particulier sur l'antiquité des Monnoyes de nos Roys & de celles, qui portent le nom de Soissons en 1738. Par M. l'Abbé Lebœuf Chanoine & Sous-Chantre d'Auxerre. A Paris chez Jean-Baptiste de Lespine Imprimeur Libraire

ordinaire du Roi & de l'Académie de Soissons rue S. Jacques à S. Paul 1738. *brochure* in-12. *pag.* 100.

Cette Piéce vient ici fort bien à la suite des Dissertations, dont M. Leboeuf a rempli les deux Volumes de son Recueil. Il est à présumer qu'il ramassera avec le tems tout ce qu'il a écrit pour éclaircir notre Histoire, & ne laissera point le fruit de tant de recherches, ou dispersés dans différens Ouvrages périodiques, où l'on ne s'avisera guere de les aller chercher ; ou courir le sort des brochures, qui rarement passent à la postérité.

Dans la Dissertation, dont il s'agit ici, l'Auteur observe d'abord que Clovis étant le Fondateur de notre Monarchie, toutes les circonstances de la vie de ce Prince appartiennent à notre Histoire & qu'il en est peu, dont l'exacte connoissance ne soit un des points fondamentaux de cette même Histoire. Le premier qu'il examine, est, si Clovis eut une demeure fixe à Soissons, & il soûtient que ce

Prince y fit sa résidence ordinaire dans les commencemens de son regne, quoiqu'il ne soit pas bien décidé, s'il avoit choisi cette Ville pour le centre de son Royaume, ni s'il s'étoit engagé à y revenir à la fin de chacune de ses expéditions; mais, il ajoûte, qu'il y a encore moins d'apparence de pouvoir assûrer qu'il y ait résidé sur la fin de sa vie & qu'il y soit mort.

Le premier point ne souffre aucune difficulté. L'Auteur prouve très-bien que depuis la bataille de Tolbiac jusqu'à celle de Vouglé, où Clovis défit Alaric, la Cour de ce Prince fut censée fixe à Soissons, quoiqu'il en fût souvent absent; les deux autres points ne sont nullement contestés. Par rapport au dernier, personne ne doute que depuis l'année 507. Paris ne soit devenu le séjour ordinaire du Roi des François, & qu'il n'y soit mort.

II. Clovis eut-il sur la partie des Gaules, qu'il avoit conquise, une autorité aussi indépendante des Romains, qu'il l'avoit sur les Francs?

les Sciences & des b
M. Lebœuf envisa
tion sous deux point
peut demander, dit-il,
soumit tellement les Ga
n'eurent plus affaire qu
S'il ne regardoit point
qu'il avoit sur les Gaulois
subordonnée aux Empereurs Romains? Deux passages de Grégoire de Tours, où cet Auteur marque le désir ardent, qu'avoient tous les Gaulois de se voir soumis à la domination des Francs, qu'ils trouvoient beaucoup plus aimable qu'aucune autre, paroissent à M. Lebœuf une démonstration que ceux, qui furent soumis à Clovis, n'avoient plus d'autre Maître, que ce Prince. Car dit-il, qu'eût-il servi aux Peuples soumis au joug des Goths & des Bourguinons de souhaiter avec tant d'empressement la domination des Francs, s'ils eussent dû être foulés, comme auparavant, c'est à-dire, si Clovis n'avoit pas dans les Pays, qu'il avoit conquis, une autorité, qui ne laissât point de tribut à payer aux Romains?

N. 2551 de
828

Prince
dans appuye cette preuve d'une au-
gre, qu'il tire de la Loi Salique : l'a-
bregé de cette Loi, qui eſt parvenu
juſqu'à nous, ſous le titre de *Pactus legisſalica*, eſt ſelon lui une démonſtration de l'indépendance entiére, dans laquelle étoient les Gaulois ſubjugués, ou qui s'étoient rendus à Clovis, de toute autre autorité Romaine, que celle des Loix du Code Théodoſien. C'eſt un François, qui regle la punition des crimes des Gaulois, comme de ceux des François. Clovis ſuccéda donc aux Romains dans le droit de faire des Loix, & d'impoſer des peines; il regarda les Gaulois Romains comme ſes ſujets, auſſi bien que les François naturels; & il laiſſa les Magiſtrats adminiſtrer la Juſtice ſuivant le droit Romain. Or ſi les Gaulois ſubjugués n'eurent plus affaire à aucun Officier repréſentant l'Empereur Romain, il s'enſuit que Clovis fut tout-à-fait indépendant de ces Princes.

Il eſt vrai qu'il fit un Traité avec l'Empereur Anaſtaſe; mais

ciences & des b.
un Traité de
ronne. Que ce fût
Traité, ou non, que
ait Consul par ce Prin
est pas plus certain que ce
té marquât en lui aucune
dance. On sçait d'ailleurs
fut simplement un titre d'honneur, dont Anastase semble avoir voulu gratifier le vainqueur d'Alaric, ennemi du nom Romain, dans la pensée de se concilier l'amitié d'un Prince si belliqueux. En effet Clovis ne fut pas Consul sur le pied des Consuls annuels, & son nom ne se trouve point dans les fastes Consulaires, il le fut non pas pour une année seulement, mais pour toute sa vie. Les Rois des Bourguignons ont rendu une espéce d'hommage aux Empereurs, & on en sçait l'origine; c'est qu'ils avoient reconnu l'autorité de ces Princes dans leur différentes translations: il ne paroît rien de semblable de la part des Rois de France.

La cession de la Provence, auparavant occupée par les Ostro-

5 P v

Ms. 2551 de Cors 1 850

Prince y[illegible], la présidence aux jeux du dans[illegible]que, & le droit de faire battre la Monnoye d'or, qui suivirent cette cession, peuvent bien faire juger que Clovis n'avoit pas voulu user jusques là de tous les droits de Souverain ; mais ils ne suffisent pas pour prouver qu'il y avoit eu une dépendance formelle de l'Empire, marquée dans quelques Traités, ou désignée par quelque formalité. Notre Auteur convient que cette question, qui n'avoit jamais été bien éclaircie, ni même proposée, a été doctement traitée par M. l'Abbé Dubos " que je n'ai pas » cru devoir transcrire, ajoûte-il, » n'étant de mon dessein, ni de le » suivre en tout, ni de combattre » non plus un si sçavant Critique. " Il ne veut pas même admettre de Traité de cession de la Gaule de la part des Romains, mais bien des conventions faites au sujet du territoire conquis sur Alaric, " parce » que les Goths n'étant que Sei» gneurs précaires, pour me servir » des termes du Droit, il parut né-

»cessaire à Clovis de prendre de
»grandes sûretés du côté de l'Em-
»pire, duquel ce territoire étoit
»émané, & ces sûretés ne pouvoient
»se prendre que par un Traité,
»dont l'une des conditions fut ap-
»paremment l'envoi des Lettres
»Consulaires, symbole d'amitié,
»d'honneur & de paix, & non de
»dépendance. „

III. Les Francs étoient-ils exempts de toute imposition? Clovis en levoit-il sur les Gaulois?

Clovis en conquérant les Gaules, entra dans tous les droits des Romains; il étoit donc juste que les Gaulois lui payassent ce qu'ils payoient aux Romains. Ce qui lui attira l'amour de ces Peuples & les éloges de leurs Historiens, c'est qu'il laissa les choses dans l'état où il les avoit trouvées. Il y a dans les Loix des Visigoths, & dans celles des Bourguignons, des textes, qui font une mention expresse du partage des terres, dont ces deux Peuples prirent les deux tiers, & le tiers des Esclaves ou Serfs.

ne voit rien de semblable dans
Loi Salique ; d'où notre Auteur
onclut que les Francs s'étoient
contentés de se mettre en possession
des terres vacantes, de celles, qui
étoient destinées à l'entretien des
Magistrats Romains, & de celles,
qui appartenoient à l'Empire en
général. Cela ne laissoit pas d'aller
fort loin, puisqu'après le Baptême
de Clovis ce Prince & les Seigneurs
de sa Cour donnerent à l'Eglise de
Rheims des Domaines situés en plusieurs
endroits de la Gaule Belgique.
Les Gaulois Romains, poursuit-il,
furent si peu dépouillés de
leurs biens propres & particuliers à
l'arrivée des Francs, que dans les
articles de la Loi Salique, que j'ai
vûs, ils sont distingués par le nom
de Possesseurs de ceux d'entr'eux,
qui n'étoient que Lides ou simples
Fermiers. Il croit même avec assez
de fondement que Clovis laissa en
place les Comtes, qui étoient chargés
du recouvrement des deniers
du Prince. D'ailleurs le Conquérant
ayant laissé chacun maître de

son bien, cette faveur étoit incompatible avec l'exemption de tout tribut, mais ces tributs étoient légers.

Enfin pourquoi les Peuples conquis auroient-ils été traités mieux que les sujets naturels du Roi, lesquels ne furent pas exempts d'impots, quoiqu'ils ne jouissent pas de domaines considérables, & par conséquent ne fussent nullement en état de fournir à la dépense du Prince ? Pourquoi auroient-ils été plus privilegiés que les Eglises mêmes, à qui Clovis & les Seigneurs François donnerent des terres du fisc de l'Empire ? Car on sçait qu'elles demeurerent sujettes aux impositions, à moins que par un privilege spécial, elles n'en n'eussent été exemptées. Il en étoit de même des Francs, dit notre Auteur ; les principaux d'entr'eux avoient reçû pour récompense de leurs services des terres du fisc sous le nom de Bénéfices militaires, il n'y a nulle apparence qu'ils ne fussent pas soumis aux mêmes charges, que les Egli-

ses mêmes, & qu'il ne fallût un privilege spécial pour les en affranchir.

C'est aussi le sentiment de M. l'Abbé Dubos, mais notre Auteur estime que le sçavant Sécretaire de l'Académie Françoise a été un peu trop loin, en soûtenant que tous les Francs devoient le cens de la capitation, & qu'il le prouve mal par un article des Capitulaires, où il est dit : *ut illi Franci, qui censum de suo Capite, vel de suis rebus ad partem regiam debent, sine nostrâ licentiâ ad casam Dei, vel ad alterius cujuscumque servitium se non tradant, ut res publica quod de illis habere debent, non perdat.* Car ces paroles *ut illi Franci, qui &c.* prouvent que la proposition est limitée à certains François, & on ne doit point en conclure, selon le docte Chanoine d'Auxerre, que tous fussent compris dans les impositions.

M. Leboeuf releve de la même maniére M. de Valois, lequel, pour prouver que toute la Nation Françoise étoit exempte des impots,

employe un passage de Grégoire de Tours, qui ne le dit pas, mais seulement que plusieurs des Francs, qui avoient été déchargés des tributs sous Childébert, furent compris dans les rôles par le Juge de Paris nommé Audon. Les autres preuves, dont M. de Valois cherche à appuyer son sentiment, n'embarrassent pas davantage notre Auteur.

IV. Avons-nous des Médailles de Clovis & de ses prédécesseurs Rois des Francs? Quelles étoient leurs Monnoyes? Les anciens Soissonnois en avoient-ils de particuliéres?

M. Leboeuf commence par déclarer que dans la discusion de cet article, il ne distinguera point les Médailles d'avec les Monnoyes. » Je ne crois pas, dit-il, qu'on ait » eu intention de distinguer dans » le Gouvernement des Francs » deux choses, qui parmi les Ro» mains ne faisoient pas deux ob» jets différens. „ Il ajoûte, que s'il étoit question de Médaillons,

il eſt certain qu'il n'y en a point de Clovis, ni de ſes prédéceſſeurs, non pas même de ſes ſucceſſeurs juſques bien avant dans la troiſiéme Race. Il ne s'agit donc ici que des Monnoyes de nos premiers Rois, & M. Lebœuf ſe livre d'autant plus volontiers au ſentiment de M. l'Abbé Dubos ſur ce ſujet, & qui eſt que nous n'avons aucune piéce d'or de Clovis, qu'il ſeroit en état d'ajoûter de nouvelles preuves à celles du Sécretaire de l'Académie, & de les fortifier par de nouveaux raiſonnemens.

Ce qu'il dit de Clovis, il le penſe des prédéceſſeurs de ce Prince, & il le prouve par le tombeau de Childéric, où on n'a trouvé aucunes Médailles d'or & d'argent, ni même de bronze, qui portaſſent ſon nom. Ainſi c'eſt ſur un ſoupçon mal fondé que Bouteroué a avancé que les Allemands, par jalouſie de la gloire des François, détournerent alors les piéces, qui pouvoient prouver l'antiquité de nos Rois. Jean Chifflet étoit préſent à la dé-

erte de ce tombeau ; on y
.ava plus de 200. piéces, toutes
.omaines, & plus de cent piéces
d'or, qui toutes ne représentoient
que des Empereurs de Constantinople contemporains de Childéric ; la plûpart frappées à Constantinople, quelques-unes à Thessaloniques : preuve évidente que le trésor de ce Roi étoit en pures espéces Romaines.

Messieurs Bouteroüe & le Blanc produisent des Monnoyes sous le nom de Clovis, mais aucune n'a des indices assûrez qu'elles appartiennent à Clovis I. & on ne doit point hésiter à y reconnoître Clovis II. qui vivoit dans le VII. siécle. M. Leboeuf regarde ici comme décisif le témoignage de Procope, qui dit que les Ostrogoths ayant cédé aux Francs leurs prétentions sur les Gaules, & l'Empereur Justinien ayant confirmé cette cession par un Acte authentique. Les Princes Francs, qui avoient exigé cet Acte pour leur sûreté, se comporterent comme Sou-

verains dans les Gaules, donnerent des Jeux dans Arles, & y firent frapper des Monnoyes d'or marquées de leur propre effigie, & non plus de celle de l'Empereur, comme auparavant. Mais ce témoignage ne prouveroit-il pas trop, s'il étoit pris à la Lettre, & n'en pourroit-on pas conclure, qu'avant la cession des Ostrogoths & les Traités, qui la confirmerent, nos Rois ne se regardoient pas comme Souverains dans les Gaules? il nous paroît donc plus court de s'en tenir au fait, & de dire qu'on ne sçauroit produire aucune piéce de Monnoye d'or au coin des Rois Francs avant Théodebert, ce que M. Leboeuf nous paroît avoir prouvé d'une maniére invincible.

Notre Auteur se fait ensuite cette question; pourquoi Clovis & ses Fils usoient-ils des Monnoyes Romaines? Et il répond que jaloux de gagner les cœurs des Gaulois Romains, ils ne vouloient pas qu'ils s'apperçussent du changement de domination; que pour cette mê-

raiſon, ils ne changerent rien
ns les Coûtumes, ni dans les
oix du Pays, ils ſuivirent en tout
, Police & les Loix Romaines;
ils prirent leurs uſages dans leurs
Contrats, dans leurs Mariages &c.
C'eſt la juſtice que leur rend Agathias; & par le même principe ils ne voulurent point toucher aux Monnoyes. Il étoit même de leur intérêt de laiſſer un cours libre à l'argent, pour ne point interrompre le Commerce, dans lequel on uſoit auſſi très-ſouvent de piéces d'or & d'argent, qui n'étoient point monnoyées.

Pour ce qui eſt du Soiſſonnois en particulier, du tems de Siagrius on n'y voyoit que les eſpéces Romaines des Empereurs, avec fort peu de ſous d'or Gaulois, qui étoient fort décriés. La novelle de Majorien en fait foi, & ſous le regne de Clovis le Soiſſonnois étoit ſur le même pied, que le reſte des Etats de ce Prince. Quant à certaines piéces rapportées par Meſſieurs Bouteroüe & le Blanc,

où l'on voit SOECIONIS, SUESSI NIS, EXONA. M. Leboeuf préter que les deux premieres ont été fra pées à Soissons, & la troisiéme quelque endroit considérable, sit sur la Riviere d'Aine & non à Essone près de Corbeil, comm ces deux Auteurs panchent à croire. Sa raison est que ces tr piéces ont la marque du même M netaire, appellé Betton, & je croi ajoûte-t-il, que sans faire beaucou de violence à la Légende, il faut li EXONA VICI, & non pas EXON FICI; comme a lû M. Bouterou En suivant ce sentiment le tiers d sou en question aura été fabriqu à Vic sur Aine, qui étoit un gran passage pour aller de Soissons Amiens, à Noyon &c. & où Monetaire Betton avoit des Ou vriers, ainsi qu'à Soissons, lieu d sa résidence ordinaire.

Du reste, ces trois piéces, conti nuë notre Auteur, quoique fabri quées dans le Soissonnois, n'étoien point particuliéres à cette Provin ce, mais pouvoient y être plus com

mes que les Monnoyes fabri
ées ailleurs. On ne ſçait de qu
la tête, qu'on y voit, parce qu
e nom n'y eſt point. Le tiers du
ſous d'or, qui a pour Légende SOE-
CIONIS, doit être d'un regne, où la
Barbarie étoit plus grande que ſous
Clovis. La croix, qui y eſt mar-
quée, détruit l'opinion de Boute-
rouë, qui a cru qu'elle étoit de
Clovis avant ſon Baptême, & il y a
bien apparence que toutes trois ont
été battuës ſous les deſcendans de
ce Prince, avant que la coûtume
fut généralement introduite de met-
tre le nom du Roi ſur les Mon-
noyes de France, c'eſt-à-dire,
avant le regne de Théodebert. En
effet on n'en trouve aucune, où
ſoit le nom d'un Roi, qui ne puiſſe
être appliquée à quelqu'un, qui ait
regné après lui. Ce qui a contri-
bué à tromper M. Bouterouë au
ſujet des ſous marqués au nom des
Rois de France, & appellés *ſolidos
Francos*: c'eſt la datte, qu'il a don-
née aux formules de Marculphe. Il
les a cru rédigées ſous le regne de

Clotaire I. & elles sont *posterieu* *à ce regne* de six vingts ans.

ARTICLE CX.

ILLUSTRISSIM Burgundici Senatus Principi Jo ni Berbesio, Juventutem Litte operantem propositis in omne te pus præmiis excitanti Gratula Divione, apud J. B. Augé 17

LE zéle de ces Mécenes, qui en ployent leurs bienfaits à réve ler & à entretenir le goût des Scie ces, mérite la reconnoissance l'attention de tous ceux, qui, co me nous, s'intéressent au prog de la Litterature. C'est ce qui no engage à rendre compte dans c Mémoires, d'une brochure d'e viron six cens Vers Latins impr més cette année à Dijon. Il so consacrés à célebrer la libérali avec laquelle M. de Berbisey, pr mier Président du Parlement c Bourgogne, a fondé à perpétuité d Prix pour le Collége des Jésuit

ijon. L'Auteur de ce petit
vrage est le P. Oudin Jésuite.
on nom, si bien connu déja dans
la Litterature, recevra dans peu
un nouveau lustre par la Bibliotheque des Auteurs de sa Compagnie, dont il est prêt à donner au Public une nouvelle édition augmentée de tout ce qu'une durée de 64. ans, qui s'est écoulée depuis la derniére édition, a ajoûté à la matiére d'un pareil Ouvrage.

La premiére Piéce qui s'offre dans ce Recueil est une Epître Dédicatoire en Vers Endecasyllabes ou Phaleuques, adressée à M. de Berbisey. Le P. Oudin y annonce à cet illustre Magistrat qu'il falloit un sujet aussi interessant que l'éloge de ses vertus pour ramener au Parnasse un Poëte, que l'âge & des soins plus sérieux en avoient éloigné depuis bien des années. Voici comment, en s'adressant aux Muses, il tourne cette pensée.

Ludum, florida dum ferebat ætas,
Vestris ludere montibus juvabat;

Vestris ducere saltibus choreas;
Vestris texere floribus coronam;
Vestris tempora ferre cincta lauris.
Cum me somnia blanda somniantem
Leni sopiit Oscarus susurro,
Nascentique dedit * Moneta vati,
Argutæ fidis arbiter Moneta,
Laudes pectoris impetum cituras

At post quam nive rarulos Novem
Aspersit mihi frigidâ capillos
Sexagesimus atque quintus; istis
Ultra dedecet interesse sacris.
Dixi: nec minus Aonas reviso
Jetâ mente calens, ut ante, colles.
Me rursum tuus efficit Poëtam,
Berbisci, favor, benignitasque,
Claros mos patriæ datura vates.

Ce début est suivi d'une gran Piéce. Elle roule sur une fictio qui en donnant une origine poë que & merveilleuse au bienfait M. de Berbisey en dévelop mieux l'utilité & la nécessité. E représente d'abord ce Magistr pendant les Vacations à sa M son de Vantoux occupé à goû

* M. de la Monoye.

amusemens doux & innocens, e fournit au sage la simple & nte nature. En voici la peinre.

ɜerbiseïaden saltus & amæna vireta
ntosi nemoris, procul urbe foroque tenebant,
xantem curas, & tædia longa levantem.
nunc ille novos florentibus addit honores
ɔrtorum spatiis; molli nunc uvida rore
ma, recurvatis ultra cedentia ramis
cipit: æstivos patulâ nunc arbore soles
llit, honoratos inter discinctus amícos.
terea leni permulcent aera cantu
suetæ luco volucres; tum frigus opacum
bila crispantis spirant jucunda Favoni.

Mais au milieu de ses délassemens mêmes, il ne perd jamais vûë le bien Public. Cet objet le suit par tout, & se retrace lui jusques dans le sommeil. Un

jour qu'il en goûtoit les douceurs couché nonchalamment sur le gazon, des fantômes légers échappés du Palais des songes, volent jusques à lui. A la tête de cette troupe paroît le Génie de la ville de Dijon, avec tous les traits qui le caractérisent.

Ecce autem visu se attollit forma verendo,
Alta, Augusta, ingens : ternæ stant vertice turres
Ex humeris longo Cyclas fluit aurea textu
Purpureos undata sinus : it plurima circum
Vitis : inæquales imitatur gemma racemos.
Vultus erat, quali Polycletus Amazona finxit.

Il expose d'une maniére vive & touchante au zélé Magistrat le haut dégré de gloire auquel les Lettres, de concert avec les armes, avoient jusques alors élevé la ville de Dijon", & la décadence prochaine dont sa réputation étoit me-

nacée, si M. de Berbisey ne redoubloit ses soins pour réveiller l'indolence, qui commence déja à se glisser parmi une jeunesse formée avec ses mêmes talens que ses peres, & à qui il ne manquoit pour marcher avec succès sur leurs traces que le même goût pour le travail.

En ego Burgundæ Princeps dudum inclita gentis.
Diviadum genitrix, victor cui Julius arcem,
Castraque Lingonícas statuit cohibentia vires.
Major perque Duces accessit gloria, perque
Deductos prisco Francorum sanguine Reges.

. . . .

. . . . Postquam Graias pax intulit artes
Musarum, & laudi cesserunt arma Togatæ.
Hosne vides, longo qui te stant ordine circum?
Patricio Themis insignes quos vestiit ostro;
Quosque foro, templisque duplex quos infula sacrat;
Et queis flexanimo rorantem nectare linguam

Imbuit adjutrix Astrææ Suada . . . . .

. . . .

Aspice Apollineis pollentes artibus omnes,
Omnes Aonia velatos tempora Lauro.

. . . .

Profuit Argolicos è fonte bibisse liquores,
Vatibus, & primam latiis assuesse juventam,
Intentos operi duro. Solatia longi
Justa laboris erant, patriam spes certa juvandi,
Et sensus formare habiles ad grandia rerum.

. . . . . .

Hæc olim. Jam quid superet virtutis avitæ
Conspicis, & quid fors portendat læva timendum.
Unus homo nostra fugientes urbe Camænas
Sistit adhuc &c.

Le Poëte prêt à finir ce morceau peint vivement les inconvéniens de ces éducations précipitées ou négligées, qui dérobent une jeunesse volage au goût de l'étude & des Lettres, pour les répandre avant le tems dans le commerce

d'un monde occupé de ses plaisirs.

Quid juvenis crudo quem fumidus igne Lyæus
Urit? Anhelantem non tanto muliebet Ætnam.
Nempe veternosis volet impallescere chartis?
Fibras Argivæ scrutari atque abdita linguæ;
Aut Aganippeis immergere fontibus ora
Perdius, invitumque oculis excludere somnum?
Seria futilibus non post feret omnia fungis?
Præsertim si virus habent, quo trossulus omnem,
Si quis adhuc superest, extergat fronte pudorem;
Ac de divinis discat nil credere rebus.

. . . . . .

. . . . . Hanc nostris depellere noxam
Tu potis es rebus, studiique reducere amorem.
Debeat hoc etiam tibi patria, grandibus à te
Jam donis locuples.

Dans l'ardeur qu'a le génie de

Dijon de prévenir le progrès de ce désordre naissant, il ne se contente point de l'indiquer, il fournit encore les moyens de l'arrêter. A peine a-t-il fini son discours, que mille phantomes divers offrent à l'imagination de M. de Berbisey le spectacle de ces jeux publics, où la jeunesse est excitée au travail par la distribution des Prix usitée dans les Colléges, où les études se font avec le plus de succès.

. . . Extructo patet area vasta Theatro;
Millia densatis quam spectatoribus arctant.
Atque alios vacuas altè Amphitheatra per auras
Ampla ferunt; bifores alii obsedere fenestras
Intenti. Heroos Regina Tragedia casu
Integrat, elato scenam permensa cothurno.
Miscentur dulci spectantum corda tumultu.

. . . . . Passis Honor advolat al
Ac scenam ingentem tenet ingens. S comes olli
Gloria, Lethæique expultrix fama poris,

Et reionæ laudes,& amantes gaudia plausus.
Textilibus Musæ sertis laurosque, ederasque,
Palmasque & sylva lectas Parnasside myrtos
Implicuere. Simul libros,Phœbæia dona,
Auro lucentes, peregrinæ & tergore capræ,
Deponunt circi medio. Circum undique cingit
Vernantum formâ juvenum, cultuque modesto,
Ambitiosa manus. Trepidas spes excita mentes
Et cupidus motu timor alternante fatigant;
Flabra velut fragilem turbato in gurgite cymbam.
Spectat Honos, gaudet que; ac, seu quem nava laboris
Sedulitas, seu quem stilus atque industria fecit
Insignem ante alios, aut culti gratia versus,
Nomine quemque vocans, optatæ præmia palmæ
Dulcia capturos invitat voce manuque.
Illos per densæ sinuosa volumina turbæ
Certatim attollunt Laudes. Stant pegmate celso
Spectandi, viridesque ostentant fronte coronas.

Ora decens roseo tingit pudor ignea
Lacte ;
Aspergitque novos vultu radiante lepores.

. . . . .

Ceu quondam altisono cecinit quos nobilis ore
Pindarus, Elei conspersos pulvere campi,
Graias ducebat solemnis pompa per urbes.
Tales Diviadum fingunt sibi corda triumphos :
Dum lita nectareâ victorum nomina cedro
Æternanda suis inscribit Gloria fastis.

L'adroit Génie qui conduit le projet tracé pour rétablir l'émulation dans les Ecoles de Dijon n'en demeure pas-là. Afin de mieux assurer le succès de ses sollicitations, il retrace habilement les justes & éternels éloges dont le Public rassemblé à ces jeux litteraires honore le nom du Mecene, qui par ses récompenses nourrit dans ces jeunes cœurs le goût des Lettres. C'est une façon délicate de tracer aux yeux de M. le Premier Président de Berbi-

sey, le recit des bienfaits dont sa Patrie lui est redevable, & le portrait de ses vertus, sans en blesser la plus délicate, sa rare modestie.

Diversæ interea tolluntur ad æthera voces :

Muneris auctorem celebrant. Ut jura per illum
Tuta vigent, Librat Themis æquam innoxia lancem :
Nec fraus insidias plebi molitur egenæ ;
Nec fovet injustas malesuada pecunia lites ;
Improba fallacem neque gratia commovet urnam.
Ut diras idem febres, morbosque, famemque,
Et quas arcta vehit secum penuria clades,
Civibus avertat miseris ; ripamque salubrem,
Aptaque sanatis viridaria præstet : iniquum
Oscara dedicit cursum aggere ; quaque Mephitim
Ante, salutiferas nunc spirat commodùs auras.
Tum faciles memorant aditus & mollia fandi

Tempora sollicitis exposta clientibus. Addunt
Compositos mores animi. Quam blandus amicis :
Quam veri rectique tenax : quam pura fideli
Pectore Relligio : Quam fuci nescia virtus.

Les Spectateurs se joignent à ceux que ses dons ont couronnés, pour former en sa faveur tous les vœux, que doit attirer à son Auteur une grace si intéressante pour le Public. Dans ce moment les Génies & les Songes legers s'envolent pour rentrer dans le Palais de Morphée. M. de Berbisey se réveille. Il pénétre sans peine le mistére de cette vision. Par ses soins le fantome devient bien-tôt une réalité. C'est ainsi que le Poëte finit brusquement & heuresement la fiction & la piéce dont elle est l'ame.

La derniére Piéce du Recueil est une Idylle composée en 1715. lorsque M. de Berbisey fut revêtu de la Charge qu'il remplit encore aujourd'hui si dignement. Le Poë-

te ne va point chercher chez les ayeux de son Mecene la matiére du compliment qu'il lui devoit. Non que la famille de M. de Berbisey ne fournit par son antiquité, par les illustrations qu'elle a euës dans sa Province, & par les Charges qu'elle y a occupées, matiére à de justes éloges. Un Guy de Berbisey étoit Conseiller d'Eudes Duc de Bourgogne dès le quatorziéme siécle. Mais le mérite personnel du Héros offroit au Parnasse un sujet plus intéressant, & plus susceptible des ornemens de la Poësie. La fiction est encore le ressort, que le Poëte met en œuvre pour faire éclorre ses idées, & bannir de son compliment la fadeur presque toujours inséparable des louanges directes.

Dans le tems où les devoirs de la Magistrature laissoient à M. le Président de Berbisey de plus longs intervalles de loisir, il en consacroit la plus grande partie à jouir des agrémens que lui offroient sa Maison de Vantoux, & à ajoûter de nouvelles beautés à ce riant sé-

jour. La nouvelle de sa Promotion qui remplit de joye la Bourgogne, produisit, selon le Poëte, un effet bien différent chez les Nymphes de Vantoux. Elle regarderent cet évenement comme l'Arrêt de leur disgrace. Elles connoissoient trop le caractére de leur maître, pour ne pas sentir, que Thémis alloit désormais fixer ses soins & ses attentions. Le regret, la jalousie, le désespoir s'emparent de leurs esprits. Voici le portrait que le Poëte trace de leurs transports.

Qualiter, insano furiat cum Mænadas æstu
Evius irritans animos, Lymphata per asprâm
Turba ruit cursu Rhodopen, & saxa gelatâ
Cana nive; horrendumque fremunt: non Lenior illo
Sollicitas urget Dryadas furor ire supina
Per nemora & montes; teneroque avellere ramos
Hærentes capiti, & virides jactare coronas,
Insanisque ululare modis; Heu! gaudia ruris

apta sui; totum Themidi se deinde daturum
Berbiseium, omnem Dryadum jam ponere curam.

. . . . Et quò decor additus hortis?
Quo species culti nemoris? Quo gratia Sylvæ
Artifici reparata manu? Quò secta per omnes
Intervalla vias? Quò nobis ille superbam
Parte patens omni facilis prospectus in urbem
Tectaque Diviadum? Quo grandibus æmula tectis
Illa situ spectanda domus, castisque decora
Munditiis, & vel medio, non rustica, rure?
Nunc illa ut placeant herus efficit.

At Dominus jam nullus erit qui talia curet.

Les Nymphes se représentent ensuite les pénibles occupations réservées à leur maître dans la fatiguante carriere où il va s'engager, son attachement inviolable à ses devoirs, & elles en concluent de

nouveau l'abandon où elles vont se trouver.

4. Deserimur. Notum quàm muneris ille
Officii que tenax; ut mentem nulla labore,
Quamlibet austero, queat absterrere voluptas.
Deserimur: nostri fugit omnis gratia ruris.
Sic Dominæ visum Themidi; sic illa, quod æquum est,
Et fas, veraci novit discernere Librâ.

Les cris des Nymphes se firent entendre à Appollon, qui venoit souvent faire retentir les échos de ces quartiers des accens de sa Lyre. Il parle ainsi à ces Déesses éplorées.

Quis furor ô Nymphæ? subiti quæ causa tumultûs?

Illane si longos probitas spectata per annos,
Integritasque usu variis & cognita rebus,
Si penitus despecta, vel indotata jaceret,
Dulce foret vobis? Vestrîne favetis honori

Uſque adeo Domini ? veſtris hæc Sylva ſonaret
Plauſibus, expertæ toties ſi præmia laudi
Nulla forent ?

C'eſt au diſcernement de Monſeigneur le Duc d'Orléans, qui ne faiſoit que d'entrer dans la Régence du Royaume, que M. de Berbiſey dût ſa Promotion. L'Auteur ſaiſit l'occaſion de faire célébrer par Appollon le mérite, & les ſublimes talens de ce Prince.

Atqui juvenem non talibus altor
Inſtituit monitis Regem exempliſque Philippus.
Dum res ille reget, dum ſtabit Gallia juſtis
Integra conſiliis ; virtus quod plaudat habebit.

Appollon raſſure enſuite les Nymphes ſur la crainte où elles étoient, qu'un air trop ſimple & trop champêtre ne les fit dédaigner par un maître dont la nouvelle dignité changeroit les goûts.

Tantas gravis hîc metus excitat iras ?
Quippe novus priſcos Domini de pectore ſenſus
Pellet honor ? vana ſe majeſtate verendus
Objiciet poſt hac? nec erit quo more ſolebat
Eſſe prius, quovis patiens ac promptus adiri
Tempore ? Non his illum animis vel faſtibus uſum
Hactenus, importuna licet, ſenſere clientes,
Turba : neque antiquos neſcire aſſueſcit amicos.
Qualis erat fronti gravitas quæ blanda serenæ,
Quæque fides ori, niveo qui pectore candor;
Uſque juvat talem eſſe. Ultorem ſola ſeverum
Sentiet improbitas.

L'exemple des Catons & des Scipions lui ſert enfin à leur perſuader, que M. de Berbiſey honorera encore leurs demeures de ſa preſence, & y ajoûtera un nouveau luſtre par la bonne compagnie, qu'il y menera & qui y

ɔlera de toutes parts:

Nec vero nullas, quæ vos ſententia fallit,
Æqua Themis longorum operum indulgere quietes
Obſtinat; aut curis gravibus nulla otia miſcet.
Ipſi etiam, quorum auſpiciis olim inclyta Roma
Scribebat populis leges, orbiſque regebat
Fata ſui, vetereſque Numæ, intonſique Catones,
Ingens Scipiades, & culti Lælius oris;
Cara reviſebant grata vice prædia, & inter
Frondentes nemorum latebras, jucunda bibebant
Turbarumque urbiſque oblivia, margine puri
Fontis in umbroſo, longè civilibus undis;
Aut ſparſas ripâ conchas arente legebant.
Apta recurſabunt vobis quoque tempora, veſtris
Ut Dominum Sylvis Aſtræa remittat: amici
Stipabunt Proceres: &c.

Ces raiſons étoient trop bonnes

pour ne pas consoler les Nymphes, & le plan de l'Auteur étoit trop heureusement rempli pour qu'il ne bornât point-là le cours de ses éloges.

On trouve dans ces Piéces avec une connoissance profonde, & sûre de la bonne latinité, de la verve, des images, un feu qui n'annonce rien moins qu'une Muse plus que sexagénaire; de l'art dans la façon d'amener les louanges, de la justesse dans les traits qui en composent le fond, & cette modération dans le ton sur lequel elles sont prononcées, qui en banissant du stile l'emphase & l'enflure, écueil ordinaire des Panégyristes, rend l'éloge plus flateur pour celui qui qui en est le sujet, & plus convaincant pour le Public. En un mot ces Piéces honorent tout-à-la-fois & leur objet & leur Auteur.

ARTICLE CXI.

*REPONSE DU P. CASTEL Jésuite à la Lettre de M. D***. dattée du 2. Juillet 1739. & insérée dans nos Mémoires : Septembre 1739. Art. 83. pag. 1935.*

VOus me flatez obligeamment, Monsieur, dans votre Lettre, de la découverte des trois couleurs primitives, *bleu*, *rouge*, *jaune*, que d'autres ont essayé de me ravir ; sans doute parce que je ne me la suis jamais attribuée moi-même ouvertement, & sans quelque espéce de correctif : ayant bonnement cité Kircher, Felibien, la pratique des Teinturiers, celle même des Peintres, en preuve de la science & de l'art chromatiques, que j'avois annoncés dès l'année 1725.

Rien de nouveau, c'est-à-dire, de tout-à-fait nouveau sous le Soleil, je le sçai, & je le répete souvent. Lors donc qu'on veut critiquer une nouvelle invention, on a

toujours beau jeu : n'y en ayant aucune, qui ne ſoit comme un fruit ſémé de longue main, & dont les premiers traits n'ayent préexiſté long-tems avant ſa récolte. Car une découverte, une grande découverte, celle d'une ſcience, celle d'un art nouveau, eſt une récolte, une moiſſon. Ceux qui la traitent de création, plus Grammairiens que Philoſophes, ignorent que tout s'achete dans ce monde au prix du plus pénible travail, & que cet arrêt divin, *In ſudore vultus tui &c.* regarde la culture de l'eſprit, autant ou plus que celle de la terre.

Ainſi, comme l'honneur m'a toujours paru préférable à la gloire, l'un étant de devoir rigoureux, l'autre de conſeil ſeulement, dès qu'il ſe préſente quelque nouveauté, qui peut dans le Public prendre un air de découverte, je regarde autour de moi, & je tâche à reconnoître d'où part le trait de lumiére, qui a rayonné dans mon eſprit ſur ce nouvel objet de mon attention : & je n'ai enſuite rien

as pressé que de le déclarer :
que abus que je prévoye qu'on
loive faire.

'oici pourtant une régle de Cri-
e, qui me paroît trancher tou-
les discussions. Malgré ce que
cher & d'autres avoient dit des
; couleurs en passant, & mal-
ce que les Peintres & les Tein-
ers en avoient pratiqué à loisir,
Peintres & les Teinturiers sça-
ent-ils, il y a 15. ans, sçavent-ils
ne aujourd'hui qu'il n'y a que
s meres couleurs? Une décou-
e est un microscope, qui rend
bles mille objets qu'on avoit
s les yeux, & qu'on croit avoir
jours vûs, parce qu'on voit net-
ient qu'on les avoit sous les
ıx,

Mais pourquoi, si ce n'est pas
e vérité toute neuve, profonde
me, un Sçavant aussi profond,
Inventeur aussi subtil, un Phy-
ien aussi expérimenté, un Ob-
vateur aussi fin, un Calculateur
ssi scrupuleux, un Géometre aussi
ide & aussi précis que M. New-

ton, le grand Newton, pourquoi & comment a-t-il pû s'y tromper ſolemnellement, & avec cet appareil, & ce fracas qui impoſe aux ſages, & tient tout l'univers dans l'admiration, & preſque dans l'eſclavage de ſon *ſpectre* eſſentiellement brillant de 7. couleurs, ni plus ni moins? Sept eſt plus que le double de 3. & , ſi la difficulté de la choſe ne ſervoit d'excuſe à M. Newton même, qui dans le fond n'étoit ni Peintre ni Coloriſte, ne ſeroit-ce pas-là pour le Calculateur le plus médiocre un mécompte bien exorbitant?

On me diſpute la découverte des trois couleurs. Mais on ne m'en a pas diſputé le travail. Je le dis à ma confuſion, & en preuve de mon peu de ſçavoir faire. Depuis 15. ans je lutte inutilement ſeul contre le torrent de la ſéduction, la plus authentique & la plus univerſelle, ne comptant juſqu'à vous, qu'un Sçavant ou deux qui ayent fait l'honneur en dernier lieu à mes trois couleurs, de les adopter juridiquement; quoique encore d'une

.iére peu assortie & plus con-
lictoire que favorable à la mien-
, & au fonds même de la chose :
aniére toute Newtonienne, fon-
lée sur les évolutions ordinaires du
prisme, & sur la décomposition
chimérique de ce *spectre* essentiellement
heptiforme, qui a pris le dessus,
& subjugué tous les esprits, en
éblouissant tous les yeux.

Selon ma méthode de ne fonder la Physique ni sur l'hipothése arbitraire, ni sur l'expérience personnelle & particuliére, mais uniquement sur l'histoire & sur l'observation générale de la nature & de l'art, j'avois établi mes trois couleurs principales *bleu*, *rouge*, & *jaune*, sur les observations & les pratiques constantes des Peintres, & des Teinturiers, artistes journaliers, & juges naturels des couleurs. Ç'en étoit bien assez, & le succès justifie pleinement ma méthode.

Je me défiois du prisme & de son *spectre* fantastique. Je le regardois comme un art enchanteur, comme un miroir infidele de la na-

ture, plus propre par son brillant à donner l'essort à l'imagination, & à servir l'erreur, qu'à nourrir solidement l'esprit, & à tirer du puits profond l'obscure vérité. Effectivement le prisme est aujourd'hui une curiosité, un amusement, une mode: & je ne le vois, Monsieur, que dans vos mains, à la veille de devenir une école.

Je le regardois avec terreur, comme un écueil signalé par le naufrage d'un Vaisseau fameux, suivi de mille Vaisseaux, qui venoient à l'envi partager son désastre, en recueillant ses débris. Je le regardois aussi avec respect, comme le propre champ de bataille de M. Newton. Et par la haute opinion, que j'avois d'un chef si aguerri, je le supposois (Messieurs les Newtoniens me pardonneront cette hipothése) invincible sur son terrain; n'ignorant pas cette maxime de guerre, de ne jamais combattre au gré de son ennemi; c'est-à-dire, ni au jour, ni à l'heure, ni dans le champ, ni presque avec

nes qu'il a jugé à propos de le premier. Dans un maître retrouve facilement un vainqueur.

Messieurs les Cartésiens me permettront de leur faire observer, qu'ils accordent communément trop à ce redoutable adversaire, qui sçait bien s'assurer l'issuë d'un combat dont on lui abandonne les préliminaires. Il faut, j'ose enfin le dire, il faut tout nier à Newton, ou lui accorder tout. Autrement avec un Géometre de cette force, le principe entraîne toujours invariablement la conséquence. Je le démontre. Si les conséquences de Newton sont fausses, ses principes ne peuvent être vrais. Car qui oseroit dire que le milieu, le raisonnement archi-géométrique, qui lie ces deux extrémités, est faux?

Pardonnez-moi, Monsieur: vous m'avez fait trembler, vous le sçavez, lorsque je vous ai vû attaquer Newton sur son terrain, dans son fort, & avec ses armes. C'est

outre ce courage, votre modestie extrême que je connois, qui m'inspiroit cette pusillanimité. *Je n'ai voulu, comme vous voyez*, me dites-vous dans votre Lettre pag. 1943. *entrer dans aucun examen des Expériences de Newton*. Et à la page 1937. vous ajoûtez, *je ne m'éloigne pas beaucoup de lui : car je ne lui conteste que son verd, & je suppose d'ailleurs son hipothése sur les couleurs, sans l'adopter.*

Quoi Monsieur ! Vous contestez quelque chose à Newton, & vous ne lui contestez pas tout ? Vous vous éloignez de lui, & vous ne vous en éloignez pas tout-à-fait ? Vous n'adoptez pas son hipothése sur les couleurs, & vous voulez pourtant bien la supposer. *Ma paresse* (ajoûtez vous pag. 1944.) *& ma raison me disent également qu'il faudroit beaucoup de tems & de lumiéres.* Ce n'est pas votre raison, c'est l'excès de votre réserve ordinaire, qui vous parle mal de vos lumiéres. Le tems peut d'ailleurs vous manquer ; j'en conviens. Pour

votre paresse je ne sçai qu'en dire, si ce n'est qu'elle me feroit bien plus trembler pour tout autre que vous, qui effleureroit de la sorte le Prince de la Géométrie moderne, c'est-à-dire, qui l'attaqueroit si rudement, & le ménageroit avec tant de retenuë.

Sçavez-vous, Monsieur, que la maniére philosophique de ce très-sçavant Géometre, extrémement favorable à la paresse de l'esprit, en est extrémement favorisée à son tour; & qu'il est toujours sûr du triomphe avec ceux qui, moins Géométres que lui (chose plus qu'ordinaire) veulent bien supposer qu'il a raisonné géométriquement pour eux. Epuisé par la force même de ce raisonnement géométrique, il a communément dispensé ses Sectateurs éblouis par-là, en se dispensant lui-même, de courir après les secrets ressors des choses, après les causes primitives, après les premiers principes.

Il s'arrête toujours, c'est un fait connu, aux Phénomenes, les re-

tourne, les constate, les en
de mille Phénomenes para
recherchés, curieux, merveil
qu'il érige tout de suite en
& en principes; la réfractio
réfrangibilité, la couleur en
rabilité, la rougeur en rub
tion, la gravité en gravitatio
central en centripete, l'accél
accélératif, la tendance en a
tion, & ici nommément le
en réalité.

Je me rassure cependant
bonté éprouvée des armes qu
me fournissez. Votre mod
beau vous les arracher des
Vous venez à mon secour
dois voler au vôtre. Le pr
coup est porté, vous avez
le combat, vous avez romp
chantement, & dissipé le
magique. Vous faites plus
lui ôtez son théâtre, vous l'ét
dans son berceau. Vous l'av
pris comme à sa toillette, &
lui avez ôté la céruse, le plât
tout ce masque de couleurs
posantes, que M Newton

trop tard lui attacher. Vous *pris sans verd*, dites-vous, encore plus de justesse que agrément.

C'est dommage, que vous n'ayez pû le prendre sans violet ; couleur aussi composée de rouge & de bleu, que le verd l'est de bleu & de jaune. J'en parle cependant avec indifférence, & plus pour completer votre découverte, que pour le besoin de la mienne, qui n'a jamais eu rien à démêler avec le prisme, au moins de ma part. Du reste votre décomposition seule du verd, rend le violet assez suspect, & entraîne sans ressource l'hipothése Newtonienne, dont vous allez être étonné vous même de voir qu'il ne sçauroit rester pierre sur pierre ; tant elle est liée & sistématique dans tout son détail, & digne d'un génie aussi fort & aussi conséquent, que celui du Géometre profond qui l'a formée.

J'étois un peu préparé par mes précédentes recherches, pour sentir l'énergie & la conséquence d'une

observation comme la vôtre. Depuis trois ou quatre mois, que vous m'avez fait l'honneur de me la communiquer, je n'ai cessé de fouiller dans cette mine féconde, j'ai accéléré des travaux, j'ai suivi les veines, & j'ai tâché de les épuiser, à l'aide du fil géométrique, qui lie & *sistématise* bien plus volontiers les vérités, que les erreurs.

Comme j'aime assez à me replier sur les objets de mon attention, ma premiére ou ma seconde démarche dans cette carriere, a été un sentiment de surprise & d'étonnement, dont j'ai bien de la peine à revenir, que le prisme au sortir des mains de M. Newton & de toute l'Europe, pût être encore, & fut réellement un moyen tout neuf d'expériences & d'observations. Eh! Qui n'auroit crû ce prisme retourné de tous les sens possibles, envisagé dans tous les points de vuë, & totalement épuisé par tant & de si habiles mains? Eh qui auroit prévu que toutes ces expériences dont l'univers est ébloui, se rédui-

tient à une ou deux tout au plus, & à un seul point de vûë, au plus trivial même, parmi cent autres points de vûë où on peut prendre le prisme, & parmi des milliers d'expériences & d'observations, plus profondes même, qu'on peut en faire.

Jamais M. Newton n'a eu que son *spectre* coloré, pour objet. C'est le premier que le prisme présente, aux yeux les moins Philosophes. Ceux qui ont manié le prisme après lui, ne l'ont manié que d'après lui. Ils ont mis toute leur gloire à attraper le point précis de ses expériences, & à les copier avec une fidélité pleine de superstition. Comment auroient-ils trouvé autre chose que ce qu'il avoit trouvé ? Ils ne cherchoient que ce qu'il avoit cherché. Eussent-ils trouvé autre chose ? Ils n'auroient osé s'en vanter : ils s'en feroient fait un sujet de honte, & des reproches secrets. Il en avoit couté de sa réputation, au célebre M. Mariotte, qui étoit pourtant un habile homme, pour

avoir sçû manquer le chemin b
tu. Fut-il jamais servitude plus
tale au progrès des Sciences &
Arts ?

M. Newton eut-il trouvé
vrai, le vrai est immense, on
roit tort de s'y borner. Par m
heur, sur une premiére erreur,
n'a fait qu'entasser des erre
sans nombre. Car voilà l'incon
nient de la Géométrie, & de
justesse du raisonnement, de r
dre l'erreur féconde & sistéma
que. L'erreur d'un ignorant ou d'
sot, n'est qu'une erreur. Enc
n'est-elle de lui, que par adopti

D'abord séduit lui-même par
spectre prismatique, M. Newton
cherché qu'à l'embellir, après s'y ê
uniquement attaché. Qu'il l'
mesuré, calculé, combiné en G
métre, il n'y auroit rien à dire. C
cun est maître de spéculer comm

rigine & la cause immédiate des couleurs de ce *spectre*. On remonte les Riviéres lorsqu'on en cherche la source. M. Newton tournant tout-à-fait le dos au prisme, a affecté de prendre le *spectre* le plus loin qu'il a pû, & n'a rien recommandé davantage à ses Séctateurs.

Le *spectre* est plus beau, ses couleurs sont plus unies, plus éclatantes, mieux décidées, à mesure qu'elles s'éloignent de leur source. N'est-il question pour un Philosophe, que de courir après un joujon de belles couleurs : or plus elles sont belles, plus il semble qu'on devroit s'en défier. Plus elles sont assorties à l'œil, mieux elles se dérobent à l'esprit. Regle générale pour un Philosophe. Les Phénomenes les plus parfaits, sont toujours les plus éloignés de leur causes secretes ; & la nature ne brille jamais plus que lorsqu'elle cache son art avec plus de soin. Il faut s'éloigner du derriere du théâtre pour jouir mieux du spectacle qui en résulte sur le devant. Les Riviéres s'embellissent

en approchant de leur embouchure. Mais il en coute pour les remonter. On s'épargne bien des efforts en prenant l'embouchure pour la source placée dans les Montagnes, & escarpée de mille Rochers.

M. Newton vouloit pourtant analiser, débrouiller, décomposer les couleurs. La Géométrie pourroit bien l'avoir trompé. Une équation s'analise, se résout en plusieurs équations composantes. Plus le spectre lui a fait voir de couleurs numériquement différentes, plus il les a crûës simples & décomposées : ne faisant pas attention que la nature au contraire, multipliée & nombreuse dans les Phénomenes, est fort simple & presqu'unitaire, ou tout au plus, & assez souvent trinitaire dans les causes.

Le prisme est pourtant la cause immédiate, ai-je dit, & très-sensible du spectre. M. Newton dont la Philosophie ne s'élevoit jamais au-dessus du sensible, pouvoit au moins remonter jusques-là. Il auroit vû les couleurs sortir du prisme,

au nombre seulement de quatre, & puis s'embrouiller & se confondre pour en produire sept, & même douze, s'il avoit bien compté, une infinité même, s'il avoit été coloriste pour les reconnoître.

Les couleurs sortent presque toutes analisées du prisme, en deux faisceaux séparés par une bande de lumiére blanche fort large, qui ne leur permet de se confondre & de se réunir en un seul *spectre*, qu'à une distance assez sensible, & qu'on peut augmenter à son gré. Voilà le point de vûë favorable pour quelqu'un qui veut de bonne foi débrouiller le spectre compliqué; c'est la nature même qui présente ce point de vûë à une personne que ledit spectre n'a point trop ébloui. Car nous accusons la nature d'être mystérieuse; & c'est notre esprit seul, qui aime le rafinement & le mystére.

Naturam expellas furcâ, tamen usque recurret. Il a fallu une espece de *fourche* à M. Newton, pour écarter ce point de vûë. Mil-

le fois il a vû ce Phénomêne primitif. Les couleurs n'y sont pas si belles, mais elles y sont plus vrayes & plus naïves. Ce grand homme en parle, mais en passant, & comme exprès, pour qu'il n'en soit plus parlé, & pour empêcher en quelque sorte ceux qui viendront après lui, d'ouvrir les yeux à la vérité.

Il fait plus : On le reconnoîtroit malgré soi, dans un grand Prisme, où la Lumiére blanche qui sépare les deux faisceaux primitifs, est fort large. Dans un très-petit Prisme, les deux faisceaux sont plus raprochez, & plus prêts à se confondre en un *Spectre*, propre à séduire l'esprit, par le moyen de l'œil. M. Newton donne la préférence aux petits Prismes. Et les Prismes les plus fameux sont ceux d'Angleterre, qui sont les plus petits. J'ai ri une fois, Monsieur, lorsque n'étant pas encore bien au fait de votre idée, je vous entendis dire avec indignation que tous ces

Prismes-là étoient des imposteurs. Ils sont tous ajustés au Théâtre du *Spectre magique.*

Mais le comble de l'erreur Newtonienne, est de ne pas se contenter de petits Prismes, & de nous recommander sur toutes choses, de n'admettre dans le Prisme que le Rayon le plus fin & le plus délié, jusqu'à rafiner sur la petitesse du trou par où on introduit un Rayon solaire dans une chambre obscure; voulant expressément, que ce trou soit fait avec la plus fine pointe d'aiguille, dans une plaque de plomb ou de cuivre. Un grand homme & ses admirateurs, ne traitent point ces minuties là de bagatelles. Et il est vrai que si on avoit voulu, ce que je ne crois pas, nous masquer la nature & la vérité, on ne pouvoit pas s'y prendre avec plus de dextérité. Un rayon de cette finesse sort du prisme avec une lumiere blanche si étroite, & ses deux faisceaux de couleurs si raprochés, que c'est tant mieux

pour le Spectre & tant pis pour le spectateur, s'il est quelque chose de plus que spectateur.

Tant pis en effet pour quiconque voudra s'y tromper. Je vous sçais gré, Monsieur, de m'avoir empêché d'en être la duppe. Vous avez beau vous cacher : le Public sçaura bien vous déterrer pour vous témoigner sa reconnoissance.

Vous vous êtes beaucoup attaché dans votre découverte, à la composition du verd par le mélange du jaune & du bleu, & à la position des deux faisceaux colorés dans les confins de l'ombre & de la lumiere. Ces deux points méritent bien qu'on s'y attache aussi. Mais l'objet que vous présentez, est plus grand que cela, & j'aime à le considerer dans toute son étenduë. C'est un sistême entier de vérités opposées ensemble & une à une, au systême & au détail de l'Optique à la mode, qui, je le répete, ne peut se soutenir dans aucun de ses points, par la raison toute simple, que le

point de vûë physique en est marqué.

Il est réel, je dois en convenir après en avoir cent & cent fois repeté l'observation, il est réel qu'il ne sort point de verd formé du Prisme immédiatement ; & que ce verd ne se forme qu'à quelque distance, par le croisement du jaune & du bleu. Croiriez-vous même un étrange soupçon qui naît dans mon esprit malgré moi ? C'est qu'immédiatement il ne sort aucune couleur du Prisme, & qu'elles se forment toutes, les Primitives mêmes, au milieu de l'air, à quelque distance, très petite à la vérité, & que l'œil auroit bien de la peine peut-être à saisir. Ce seroit bien-là qu'on pourroit dire, qu'une nouvelle optique se revéle à nos yeux. Et alors je ne verrois plus d'embaras dans la formation du violet. Mais je n'en parle que sur une foible conjecture, sur une pure lueur que j'aurai l'honneur de vous communiquer de vive voix.

Le principal Phénoméne ici & auquel je me ferois le moins attendu, c'est que la lumiere qui entre blanche dans le Prisme, en sort blanche, quoique réfractée à l'ordinaire, & du reste fort affoiblie à cause d'une bonne partie de ses Rayons interceptés par le verre, & affoiblis par la Réfraction. Ouy dans toute sa largeur le Rayon le plus gros comme le plus petit, sort non coloré du Prisme. Et les couleurs qui en sortent, n'en sortent qu'aux deux points extrêmes de cette largeur; points comme indivisibles qui appartiennent autant à l'ombre collatéralle qu'à la lumiere: cette ombre, selon l'ancien sistême fort mal refuté par M. Newton, paroissant autant influer que cette Lumiére, dans la génération de ces Couleurs; soit par son mêlange, comme vous me paroissez le penser, soit par le mouvement vibratoire que je pense qu'elle occasionne dans les Rayons voisins.

Ceci m'explique d'abord deux Phénomênes, dont l'un tenant à la nature des couleurs & à leur *qualité*, n'a pas même été remarqué par M. Newton, qui ne jugeoit de tout cela qu'en Géométre, par la *quantité*, par les angles, par les espaces &c; & dont l'autre a été tout-à-fait défiguré par son systême qu'il traverse directement.

Le premier Phénomene consiste dans cette clarté vive, dont paroissent frappées les couleurs moyennes du Prisme & de l'Arc-en-Ciel. Car le jaune sur-tout paroit extraordinairement illuminé, & le verd l'est beaucoup aussi avec l'aurore & l'orangé : au lieu que le rouge, vif de sa nature, a pourtant moins de luisant que le jaune, étant plûtôt ardent que brillant, & le jaune étant plus brillant qu'ardent : le violet n'a qu'une legere ardeur, à cause de son rouge ; & il a du reste peu de clarté, peu d'éclat : & le bleu est fort temperé, soit pour l'éclat,

ſoit pour l'ardeur. Or ces obſervations tiennent à la nature de ces couleurs ; & dans toutes mes Diſſertations ſur cette matiere, vous pouvez vous ſouvenir, Monſieur, que j'ai toujours repété que le jaune étoit clair de ſa nature, le violet obſcur, & le rouge moyen. J'explique tout cela de mon mieux dans mon Optique, ou plûtôt j'en parle au long ; & ce n'eſt qu'ici que je me vois en état d'en rendre quelque raiſon de fait, & non d'hypotheſe ou de conjecture.

Le ſeul Phénomene du priſme explique tout. Je reçois la lumiere qui en ſort à 2, 3, 4, 5, 6 pouces de diſtance, ſur un papier blanc ou ailleurs ; & je vois une lumiere blanche au milieu, avec deux bandes doubles de couleurs, aux deux cotés. D'un coté, qui eſt celui de l'angle du priſme, eſt le rouge en dehors vers l'ombre, & le jaune en dedans, confinant à la lumiere blanche moyenne : & du coté de l'épaiſſeur du priſme,

ou de ſa baſe, eſt la double bande de violet en dehors vers l'ombre, & de bleu en dedans, confinant à la lumiere blanche.

Ces quatre poſitions de couleurs décident d'abord de leur nature claire ou obſcure. Du coté de la pointe du priſme la lumiere eſt plus vive, à cauſe de la moindre épaiſſeur du priſme qui l'affoiblit. Ainſi le rouge eſt plus clair & plus vif que le violet, le jaune eſt plus clair que le bleu, que le rouge même, & ſon excès de lumiere lui ôte même l'ardeur du rouge &c. Mais comme les rayons qui forment ces couleurs ſont divergens deux à deux, le jaune avec le rouge, le bleu avec le violet, & que par cette divergence le jaune & le bleu convergens, s'uniſſent & ſe confondent, au moins en partie, le jaune ſur-tout abſorbe la lumiere blanche qui diſparoît à quelque diſtance à des yeux diſtraits, & continuë à ſe montrer à des yeux attentifs & coloriſtes, par cet éclat éblouiſſant dont le mi-

lieu du Spectre paroît frappé.

Puisque je m'en souviens, je remarquerai ici ce que j'ai eû l'honneur de vous dire ailleurs en passant, que cette lumiere qui sort du prisme toute blanche, & sans couleur, y a pourtant acquis une certaine disposition à se colorer, que la lumiere non refractée par le prisme n'a pas. Car faites entrer un corps ou une ombre quelconque dans cette lumiere, au milieu ou hors du milieu, aussitôt cette ombre est frangée des deux faisceaux colorés, relatifs aux deux qui terminent la lumiere totale. Ce qui confirme bien le systême des confins de la lumiere & de l'ombre, que je vous sçai gré d'avoir rétabli.

Ce systême est encore bien confirmé, & celui de M. Newton bien détruit par le second Phénomene que j'ai indiqué, & que voici. Je n'ai jamais beaucoup manié le prisme, vous ai-je dit. Cela doit s'entendre des expériences aprétées & difficiles, pour lesquelles je suis trop

pareſſeux ou trop vif. Car du reſte mille fois le priſme m'eſt tombé ſous la main. Et tout autant de fois je l'ai mis devant mes yeux, choſe facile, pour regarder toutes ſortes d'objets au travers.

J'étois aſſez prévenu en faveur des expériences de M. Newton. On ne nie pas les faits : & j'aime mieux croire que de vérifier. Bien d'autres ont fait comme moi. Je croyois le fait des expériences, mais pas un mot du ſyſtême. En fait de raiſonnement chacun a le ſien, & je ne plie pas le mien ſi facilement. Cependant, lorſque je mettois le priſme devant mes yeux, & que je voyois tous les objets garder leurs couleurs naturelles, les rouges paroître rouges, les blancs paroître blancs, les gris gris, les noirs noirs, les verds verds &c. Dans toute leur étenduë, & ſe franger ſeulement des couleurs ordinaires, ou plûtôt de vos deux franges doubles, rouge & jaune d'un côté, violet & bleu de l'autre. Ce ſiſtême Newtonien

avec son Spectre venoit à la traverse, & tenoit en échect tous les raisonnemens que j'aurois naturellement formés sur mes propres observations, qui avoient besoin des vôtres pour affranchir ma raison des entraves où la tenoit mon trop de respect, pour un homme qui mérite même cet excès.

Cette observation des objets dont le prisme ne colore que les bords, est toute paralelle à la vôtre d'une lumiere blanche, terminée par deux faisceaux colorés. Elle l'est même à celle de l'immutabilité des couleurs de M. Newton, qui est la seule qui pourra rester immuable aussi, dans toute son Optique : & cela, non par les raisons hypothetiques qu'il en imagine fort inutilement, mais parce que le prisme en effet n'a pas la proprieté fictice de changer les couleurs des corps, ni de les séparer, ni de les cribler, ni de les tamiser.

Son *Spectre* n'est qu'un *Spectre* en effet, un pur Phénomene, un

objet fantastique qui ne tient à rien, à aucun corps objectif. Il porte sur le néant des choses, bien plus que sur leur être, sur leur substance, sur leur étenduë. Là où les corps finissent, là il se forme précisément. Et quelque grandeur qu'il acquiere par la divergence des rayons, ces rayons ne partent jamais que d'un point, de ce point comme indivisible, je le répete, qui sépare deux corps contigus, & la lumiere de l'un, de l'ombre contiguë, ou de la lumiere moins forte de l'autre.

Cette Lettre est assez longue. Je réserve pour une autre le morceau hypothetique des Refrangibilités des Rétractions même, aussi-bien que celui de la décomposition & de la filtration prismatique des couleurs. Vous verrez, Monsieur, & tout le monde verra, si l'on a raison de prétendre comme on affecte de le débiter; que les Assertions de M. Newton ne sont pas des Hypotheses, tandis qu'elles sont la plûpart pis

que cela, & de pures erreurs ; Combien cette Méthode tant vantée en Physique d'expériences personnelles & recherchées, est sujette à l'illusion : & combien peu de fond même, on peut faire sur tous ces calculs alembiqués & sur ces mesures prétenduës géométriques, qui viennent à l'appui d'une Physique aussi singuliere, que celle du vuide & de l'attraction.

Je suis, Monsieur &c.

ARTICLE CXII.

HISTOIRE DU CIEL considéré selon les idées des Poëtes, des Philosophes, & de Moyse, où l'on fait voir, 1°. L'origine du Ciel Poëtique. 2°. La méprise des Philosophes sur la fabrique du Ciel & de la terre. 3°. La conformité de l'expérience avec la seule Physique de Moyse. A Paris, chez la veuve Etienne, ruë S. Jacques à la vertu. 1739. Deux volumes in-12. Le premier pages 412. le second pages 460.

Ce

CE ſpirituel & ſçavant ouvrage ne peut manquer de faire beaucoup de bruit par la nouveauté de ſon plan, de ſes idées, & de ſon but. Le monde ſoit poëtique, ſoit philoſophique en ſeront allarmés. L'Auteur entreprend de les détruire. Il les attaque dès la premiere page ſous l'emblême de Democrite qui s'amuſant à tracer des figures pour inventer la ſtructure de l'Univers, eſt hüé par des paſſans. *L'homme*, lui diſent-ils, *n'eſt point fait pour conſtruire la terre, mais pour la cultiver.* Le but général de ce livre eſt en effet de faire ſentir que nous avons reçû aſſez d'intelligence pour régler notre travail & nos mœurs, mais que nous ne pouvons rien comprendre dans ce qui n'a pas été confié à nos ſoins. Son Plan particulier eſt de ſapper l'idolâtrie & ſes reſtes par les fondemens, en remontant à ſa véritable origine. De ſorte que le fruit de cette recherche des égaremens de nos pe-

res soit » de nous apprendre qu
» la même méprise qui a peup
» le Ciel de Divinités chimer:
» ques, a donné naissance à un
» multitude d'erreurs qui tyranni
» sent encore la plûpart des e
» prits. « Ce plan consiste aussi
renverser la Cosmogonie des Ph
losophes, leurs atômes, leur ma
tiere premiere & leurs loix géné
rales, en les combattant par le
expériences journalieres si confor
mes au récit de l'ouvrage des si
jours.

Selon l'Auteur, les Poëtes d'u
côté ont introduit une sorte d
fanatisme Idolâtrique qui dure en
core. D'un autre, les Philosophes
sans le vouloir, ont donné lieu à
l'incrédulité qu'on tâche de mettre
à la mode. En confondant les uns
& les autres par une histoire des
faits simples & des expériences,
on porte les hommes à reconnoî-
tre les bornes de leur esprit, à
s'en tenir à la raison épurée & à
la révélation, desquelles on fait voir
l'accord parfait.

la produit une diviſion de l'ou-
en quatre livres. 1o. *le Ciel*
ue, où l'on recherche » l'o-
ne des noms qui ont été don-
aux étoiles & aux planettes
s la plus haute antiquité,
nme auſſi le progrès du culte
nſtrueux, & des erreurs funeſ-
dont l'uſage de ces noms a
npli le monde.

Le monde des Philoſophes,
ır l'expoſé de leurs ſyſtêmes
ınivers » on montre non ſeu-
ıent ce qui a donné lieu aux
ſſes idées, ſoit d'Epicure,
de Deſcartes, & à toutes les
:es fabriques imaginaires :
is encore combien elles ſont
ıtraires à la vérité, & à la
ıćture du monde réel.

. *La Phyſique de Moyſe*, » où
ı fait voir que le bon ſens &
xpérience établiſſent la créa-
n des corps ſoit organiſés,
t élémentaires par des volon-
ſpéciales (& non générales)
la maniere dont Moyſe nous
rapporté.

4°. *Les conséquences de l'Histo du Ciel.* C'est le résultat de to l'ouvrage, d'où l'on conclut le r tranchement de tout ce qui no égare, comme les fables, & de qui nous passe, comme les sys mes chimeriques, en ramenant science à sa juste mesure & à s objet véritable, qui est l'étude d choses de pratique. Voilà tout dessein de M. Pluche si connu d ja par le *Spectacle de la Nature.*

Livre premier, le Ciel poëtique

Ce n'est point l'Idolâtrie qui formé ce qu'on appelle le Ci poëtique, ou les noms, les cara teres & les figures dont il est r vêtu. C'est l'abus de ce Ciel, c de ces noms innocens par eux-m mes qui a enfanté l'Idolâtri Proposition double qui partage livre en deux parties principales, en trois chapitres.

Dans le premier il s'agit de trou ver l'origine réelle des noms qu l'antiquité a donnés aux differen

parties du Ciel, & pour cela
ommence par quelques obser-
ons sur les usages communs à
les peuples anciens, comme
ssemblez dans un endroit dis-
ié pour offrir à Dieu le pain,
l &c. les louanges, les re-
cimens, les victimes, & le
t au son des instrumens. Il y
quantité d'autres pratiques si
ormes à celles des Hébreux
ii les Idolâtres que les Sçavans
nt partagés, les uns à croire
les payens avoient connu les
es Ecritures, d'autres à pen-
ue le cérémonial des payens
antérieur à Moyse & que les
nonies des Hébreux étoient
imitation des coutumes d'E-
, ramenées au culte du vrai
. Ce dernier sentiment vise à
ieté, & paroît à l'Auteur aussi
que le premier. Les Hébreux
s Payens n'ont rien pris les
les autres. Noë long-temps
Moyse, avoit laissé ces usa-
ommuns à ses enfans, & ceux-
avoient transmis à leurs des-

luge le soleil ne quittoi
quateur, (*lettre du mi*
du tome 3.) C'étoit l
par la diversité de ses pl
les assemblées de Reli
affaires de la societé. D
tinuation Universelle d
à chaque Néomenie. I
il point de même des
versellement attribuez p
ples aux differentes part
Ou si cette invention e
re au Déluge, n'est-i
semblable qu'elle prov
famille de Noé, & d
habitans de Chaldée a
persion ?

deſte qu'étenduë. Voici ſon
e. » Macrobe (*Saturn. L.* 1.
17.) En nous faiſant apper-
» cevoir les raiſons naturelles qui
» ont fait donner aux conſtellations
» de l'Ecreviſſe & du Capricorne
» les noms qu'elles portent, nous
» a dévoilé, ſans y penſer, les
» vrayes raiſons qui ont reglé le
» choix des noms qu'on a donnés
» aux autres. S'il y a même quel-
» que choſe de ſolide & de ſuivi
» dans l'hiſtoire que je vais don-
» ner de l'origine du Ciel Poëti-
» que, j'avouë que j'en ſuis rede-
» vable à l'explication ingénieuſe,
» mais ſimple, par laquelle l'Au-
» teur des Saturnales nous a éclair-
» ci l'origine du nom de ces deux
» ſignes. Toutes les autres penſées
» ſont venuës ſe ranger preſque
» d'elles-même à la ſuite de cette
» premiere, & je n'y ai gueres
» d'autre part que d'avoir continué
» à raiſonner ſur le reſte, com-
» me il a fait ſur ces deux points.

Si les deux conſtellations ſous
leſquelles le Soleil ſe trouve aux

deux solstices n'ont reçû leurs noms comme le veut Macrobe, que pour désigner par un rapport naturel l'allûre du Soleil, l'une de l'Ecrevisse, parce que le Soleil semble marcher comme elle à reculons; l'autre de la Chevre, parce que le Soleil semble grimper comme elle; » on est raisonnablement » porté à croire que les autres si- » gnes du Zodiaque ont reçû des » noms également propres à carac- » teriser de mois en mois ce qui » arrive sur la terre dans les divers » déplacemens du Soleil le long de » l'année. »

Effectivement à commencer par les signes printaniers, *le Belier*, *le Taureau*, & les *Jumeaux*, tirent leurs noms des animaux que la Providence fait naître d'ordinaire successivement pendant ou, après l'hyver pour les besoins de l'homme. Les premiers venus sont les agneaux. Ensuite naissent les veaux, puis communément les chevraux. Tous viennent à propos pour se fortifier durant le printems & pour

rir au commerce de la societé.
marquez que les freres Jumeaux
Castor & Pollux étoient inconnus
aux Egyptiens. A leur place l'ancienne Sphere mettoit *deux Chevreaux.*

L'écreviſſe eſt expliquée. Le *lion* & ſa furie pourroit marquer celle du Soleil au ſorti du *Cancer. La Vierge* avec ſes épics à la main, exprime la coupe des moiſſons. Voilà l'été.

Par *la Balance* on voit l'égalité des jours & des nuits dans l'équinoxe ; par *le Scorpion* avec ſon dard, les maladies d'autonne ; par *l'Archer* avec ſa fleche ou ſa maſſuë, la chaſſe uſitée anciennement des bêtes féroces à la chûte des feuilles.

Enfin le *Verſeau* a un rapport ſenſible aux pluyes d'hyver, & les *poiſſons* à la pêche. Macrobe a expliqué le *cancer*. Le reſte eſt naturel.

Il faut pourtant dire que cet ordre de la Zone temperée n'eſt pas celui des Tropiques, ni de la

Zône torride. Ce n'est pas en Egypte que les noms du Zodiaque ont été inventés, puisqu'ils expriment un ordre qui n'est pas celui de cette contrée, laquelle ne connoît presque point la pluye & ce que nous appellons l'hyver. » Cependant les Egyptiens, même les » plus anciens ont connu les signes » du Zodiaque. Leurs monumens » qu'on sçait être de la plus haute » antiquité sont tous couverts de » figures, parmi lesquelles on trouve fréquemment l'écrevisse, la » chevre sauvage, celle de la balance & du scorpion, celles du » belier, du taureau, du chevreau, du Lion, de la Vierge, » & les autres. « Donc ces nom[s] dont ils usoient sur les bords d[u] Nil, avoient été inventés ava[nt] qu'ils s'y fussent établis. Il fa[ut] donc remonter aux enfans de No[é] pour trouver cette invention & justesse, dans la plainte de *Senna[ar]*. Ce fut là qu'après l'extrême m[ul]tiplication des hommes, on régl[a] les travaux par les saisons, & les

ons par le cours du Soleil à travers douze constellations, ou portions égales d'étoiles, qu'il parcouroit chacune une fois, tandis que la Lune en faisoit environ douze fois le tour. Voilà l'invention originaire de l'Ecriture symbolique pour exprimer les douze signes du Zodiaque. Elle a passé chez presque tous les peuples : nouvelle preuve qu'elle vient des Peres du genre humain. Même source pour l'établissement des Fêtes représentatives. Il est naturel de croire qu'après le Déluge les premiers hommes représenterent dans quelque fête l'ancien état, & l'état présent alors de la terre. Avant le Déluge point d'alternative de saisons, terre toujours fertile, vie extrêmement longue. Après le Déluge on trouva tout changé : heureux encore de se retrouver au monde. De-là ces Fêtes qu'on voit dans la plus haute antiquité. » 1°. On » commençoit par y pleurer la per» te de l'ancienne abondance. 2°. » On y portoit des torches allumées.

» 3°. Après les sacrifices & le re»pas commun, la tristesse se con»vertissoit en joye. « Ces Fêtes devenuës dans la suite fort licentieuses, étoient innocentes dans leur principe. Dieu en étoit l'objet. On les appelloit *Baccoth* ou Lamentations : Origine des Fêtes dégénerées de Bacchus.

La commodité des symboles pour exprimer les Coutumes & les Fêtes, en autorisa l'usage. Le feu perpétuel est d'un des plus anciens. Il exprimoit Dieu & son éternité. De-là le goût des Allegories parmi les premiers peuples. De-là les symboles des Egyptiens issus de Cham, symboles relatifs aux besoins particuliers du pays. L'Auteur nous transporte en Egypte vers les tems voisins de la confusion des langues pour interpreter l'Ecriture symbolique qui s'y forma. Les Coutumes & la Religion de Noé s'y étoient transmises, avec ses descendans. Le Nil, dont la destination leur étoit inconnuë, traversa long-temps leurs travaux. Il

fallut l'étudier, pour ainsi dire, & en suivre la réguliere bizarrerie. Ils observerent les pronostics & le temps des débordemens, c'est-à-dire les vents & la situation du Soleil sous les étoiles. Ils nommerent *chien* ou *aboyeur* celle dont le lever avoit une liaison infaillible avec la sortie du fleuve hors de son lit. Voilà la canicule toute trouvée. L'étude du Ciel pour se retirer à propos, & pour semer à tems, les rendit attentifs à imaginer des symboles pour instruire le peuple des travaux annuels. Bien-tôt toutes les parties du Ciel furent renduës sensibles par des caractéres & des figures qui avoient rapport à ces travaux. Voilà l'ouvrage de Thot, dont on oublia dans la suite la destination & le sens, jusqu'à transformer une écriture simple & innocente en Idolâtrie.

L'on sent bien que cette pensée singuliére de M. P... mérite un long & ample détail. Aussi en fait-il l'objet du premier volume, &

du commencement du
Nous le suivrons, autant
nécessaire, pour rendre palp
idée si neuve, d'autant plu
force de ce qu'il croit ce
démontré consiste dans c
nieux détail. Nous n'en av
le germe dans quelques
du *Spectacle de la Nature*.
le fonds & la substance dév
Les besoins de la Coloni
tienne sont la seule clef de
sert pour nous ouvrir le
sanctuaire de toute la
gie.

Les mistéres hierglyphiq
été autre chose jadis que le
sions des Prêtres ou Astr
pour figurer les vents ann
canicule, les accroissemens
Les Oiseaux ont exprimé
l'Epervier, le Septentri
amenoit les pluyes, & la
le vent du midi qui aidoit à
ment des eaux. L'Epervie
se plait dans le Nord,
Midi vers le tems doux. L
au contraire va du Midi

Les ſymboles ſubalternes placés ſur la tête ou dans les pattes de ces Oiſeaux, pouvoient marquer les variétés de ces vens, les orages, la ſécherеſſe, le froid, le chaud &c.

La canicule ſe nommoit & ſe peignoit différemment ſuivant ſes différens emplois ; tantôt chien, pour avertir le Peuple de la retraite au commencement de l'inondation, tantôt portier avec ſa clef, ou figure à deux têtes addoſſées, pour marquer l'ouverture de l'année, & l'ancien avec le nouvel an. Le Chien, ou Anubis avoit quelquefois une marmite au bras, des aîles aux pieds, derriere lui une tortuë &c. pour faire entendre qu'il falloit prendre une proviſion de vivres, & ſe tenir aux bords de l'eau, comme les animaux amphibies, durant le débordement.

Pour marquer enfin la juſte meſure des terraſſes qu'il falloit occuper en ces occaſions, on élevoit un terme à la hauteur requiſe ſur lequel on poſoit le Sphinx, qui par ſa figure de fille & de Lyon mon-

troit que l'inondation dureroit autant que le Soleil mettroit de tems à parcourir les signes du Lyon & de la Vierge. Cette figure par sa juste élevation marquoit encore le point d'excès ou de *surabondance* des eaux. Car Sphinx signifie *surabondance* en Hébreu.

Les diverses crues du Fleuve étoient figurées par des colonnes traversées de deux ou trois lignes en forme de croix, ou par des figures de T placées sur des vases. » Quand on avoit mesuré le dégré » de la profondeur de l'eau, on en » informoit le Peuple par l'exposi- » tion d'un vase, qui contenoit » apparemment autant de pintes » que cette profondeur avoit de » toises ou de coudées. C'est pour- » quoi ils donnoient à ce vase le » nom de *canob ou canope*, qui si- » gnifie la *toise du Dragon*, la mesure » du débordement. Les divers at- » tributs dont ils accompagnoient » ce vase ne sont pas moins signifi- » catifs que son nom, & ont un rap- » port évident avec l'état de la Ri-

» viére. Ils terminoient ſouvent ce
» vaſe vers le haut par une tête
» d'homme, que nous verrons par
» la ſuite être le Symbole de l'In-
» duſtrie ou du Labourage. Quel-
» quefois ils faiſoient ſortir les pieds
» de la figure par le bas de ce vaſe.
» Les bras & tout le corps de l'hom-
» me ou du Symbole des travaux
» ruſtiques, étoient comme engagés
» & contrains, pour faire enten-
» dre que le Laboureur n'avoit
» rien à faire pendant le ſéjour des
» eaux ſur la Plaine. Quelquefois
» ils faiſoient ſortir du vaſe les
» mains de la figure, dans l'une deſ-
» qu'elles ils mettoient une plume
» d'Epervier pour marquer l'obſer-
» vation des vens, qui devoit être
» la principale étude du Labou-
» reur, parce que ſelon la nature
» du vent, il accéléroit, ou diffé-
» roit, ou omettoit totalement
» l'opération des ſemailles. Aſſez
» ordinairement on trouve les Ca-
» nopes terminés par une ou deux
» Croix dont nous venons d'expli-
» quer le ſens. Très-ſouvent enco-

» re le haut du vase est surmonté
» par différentes têtes d'Oiseaux
» pour signifier & caractériser les
» différens vens, qui leur étoient
» connus, & qui aidoient ou tra-
» versoient soit la cruë soit l'abbais-
» sement des eaux. Quelquefois ils
» mettoient sur le Canope la tête
» d'un Chien, pour signifier l'état
» de la Riviére au tems du lever
» de la Canicule. Toutes ces con-
» jectures réunies semblent former
» une certitude &c. „ Ainsi s'ex-
prime notre Auteur. Nous souhai-
tons en faveur du but qu'il se pro-
pose, que la simplicité de ces sça-
vantes Explications d'Enigmes soit
plus persuasive, que les doctes,
mais peu solides Commentaires
des Médailles & d'Homére, qui
nous sont venus des plus grands
hommes. Suivons le progrès de cet-
te Ecriture symbolique.

Elle s'étendoit fort loin. Le cara-
ctére destiné à signifier Dieu étoit
le Soleil ou un Cercle. On y ajoû-
toit un Serpent, Symbole de la
vie dont Dieu est l'auteur; des

feuilles de Bananier, Symbole de la fécondité de la Providence; des aîles de Papillons, Symboles de l'air dont Dieu régle les changemens pour les productions de la terre.

L'Ecriture symbolique s'étendit au cours du Soleil, à l'ordre des Fêtes & des Travaux de chaque saison. Le Soleil s'appella Osiris, l'Inspecteur, le Conducteur, le Roi des Astres, l'ame du monde. On le désigna en peinture sous la forme d'un homme portant un Sceptre, d'un Cocher armé de son fouet, ou bien simplement d'un œil. Par ces variétés & beaucoup d'autres, on désignoit peut-être le Soleil Levant, le Soleil Couchant, le Midi &c. Un Osiris le Trident à la main représentoit aux Egyptiens l'arrivée d'une Flotte de Marchands de Phénicie. Voilà ce que signifie le mot *Neptune*, Osiris avec un Aviron figuroit le retour des Sacrifices anniversaires. De-là peut-être Pluton ou *Peloutah* délivrance.

On peignit la Terre sous l'idée

d'une *femme* avec différens attributs, pour indiquer ses diverses productions. Voilà *Isis* ou *Isha virago*, premier nom que la femme ait porté. Isis couronnée de crénaux ou de tours, Isis couverte de bandelettes, de peaux, de plumes ou d'écailles; Isis environnée de têtes d'animaux, Isis avec quantité de mamelles, ou un seul sein: Isis vêtuë de blanc ou de noir, Isis portant sur sa tête le Trône d'Osiris ou du Soleil, tantôt tournée devant tantôt, retournée en arriere, Isis parée de cornes ou du Taureau ou du Bélier &c. Tout cela étoit symbolique & significatif au point qu'on annonçoit au Peuple par ces affiches, où de louer Dieu, auteur des maisons, des habits, des animaux à notre usage; ou d'attendre une année féconde & quelquefois stérile; ou le jour & la nuit, l'aurore & le crépuscule, les signes du Printems &c. " J'ai » crû autrefois, dit l'Auteur, que » la Lune ou le Croissant placé sur » la tête d'Isis pouvoit être le Sym-

» bole de la nature, qui reçoit tout
» de Dieu, comme la Lune reçoit
» ſa lumiére du Soleil. Mais on ne
» court pas riſque à penſer, que la
» Phyſique Egyptienne étoit beau-
» coup plus ſimple : & il eſt bien
» plus naturel de croire, que le
» Croiſſant couché ſur la tête d'Iſis
» marquoit la néomenie ou l'aſſem-
» blée de la nouvelle Lune ; que
» le plein de la Lune poſé ſur
» la tête ou ſur le ſein d'Iſis
» marquoit la fête du milieu du
» mois ; que le Croiſſant ou le
» plein accompagné de tel ou tel
» feuillage annonçoit l'aſſemblée,
» qui ſe devoit tenir au plein ou à
» la néomenie de telle ou telle ré-
» colte ; qu'une Etoile rayonnante
» placée dans les parures de ſa tête
» annonçoit une fête, qui ſe devoit
» faire le matin au lever de la Ca-
» nicule ou de quelque Planete,
» & dans telle autre circonſtance
» ſervant à diſtinguer les fêtes &
» les ſaiſons. Tous ces changemens
» avoient un ſens particulier, &
» Iſis changeoit d'habits comme
» la terre &c. »

Ce n'est-là que l'année *civile* des Egyptiens, " & qu'on pourroit rai-
» sonnablement, dit l'Auteur, ap-
» peller l'année Ecclésiastique. »
Pour l'année rustique ou des travaux, c'est Horus qui y préside. Horus, fils bien aimé d'Osiris & d'Isis, « signifioit apparemment en
» Egyptien comme en Hébreu, en
» Phénicien & en Arabe, *le La-*
» *boureur & l'Artisan*, *le Labourage*
» *& l'industrie*, en un mot le *tra-*
» *vail.* » C'est tout dire, & le mystére de l'énigme de l'année rustique est dévoilé. M. P... dit, "
» qu'un Philosophe plein de quel-
» que sistême de Physique, ou de
» sublimes pensées sur la nature des
» esprits, ne manquera pas d'abord
» en voyant les hyeroglyphes des
» Egyptiens d'y chercher son dog-
» me favori, & croira l'y bien ap-
» percevoir. Mais n'ayons ni pré-
» ventions, ni sistêmes : c'est pres-
» que la même chose. Quand on
» connoît le cœur de l'homme, on
» devine aisément le sens de ses
» démarches par ses besoins, &

» c'eſt en étudiant les beſoins
» de la colonie Egyptienne, qu'on
» peut raiſonnablement interpré-
» ter les Leçons de Thot, & le
» ſens des principaux caractéres
» qu'il imagina pour le ſervice du
» Peuple. » M. P... à raiſon ſans
doute d'expliquer les Enigmes Populaires, comme les Proverbes, par les beſoins des Peuples. Diſons pourtant que tout cela, & ce qui ſuit mériteroit bien, pour cela même, d'être plus qu'un pur ſiſtême. Laiſſons *Horus* & ce premier Chapitre, pour paſſer au ſecond qui regarde les ſymboles perſonifiés, c'eſt-à-dire, la naiſſance de l'Idolâtrie.

La clef de ce Chapitre important conſiſte encore dans un amas
» de conjectures iſſuës des premié-
» res, que nous venons d'expoſer.
Selon l'Auteur l'Ecriture ſymbolique eſt la ſource de l'Idolatrie par l'abus de la cupidité : & il a raiſon de penſer qu'aucun Mythologue ou Hiſtorien n'a découvert cette ſource. Cela pourroit faire une diffi-

culté ſur laquelle nous paſſons, vû la ſimplicité & la vrai-ſemblance de pluſieurs de ſes interprétations des Dieux nés d'une innocente, quoique ſymbolique Ecriture. Les repréſentations de figures ſoit humaines ſoit autres, étoient pourtant bien ſévérement défenduës du tems de Moyſe. Cette défenſe vint apparemment de l'abus des Hiérogliphes Egyptiens. Il faut le penſer ainſi. Venons au fait.

« L'avantage qu'on tiroit de l'E-
» criture & des cérémonies ſymbo-
» liques en rendit de jour en jour
» l'uſage plus fréquent & plus éten-
» du. Mais on ſe trouva bien-tôt
» arrêté par un inconvénient, qui
» en étoit inſéparable. Quelque ſoin
» qu'on prît de borner le nombre des
» ſymboles, & de faire adroitement
» ſervir le même caractére ou la mê-
» me clef à une multitude de cho-
» ſes, qui avoient entr'elles quel-
» que rapport, en ajoûtant, ôtant,
» ou variant ſeulement un attribut
» ou une piéce de la figure ſymbo-
» lique (comme la choſe ſe prati-
» que

»que encore dans l'Ecriture des
» Chinois) on s'apperçût, que cet-
» te Ecriture deviendroit à la fin
» presqu'impraticable par la quan-
» tité des figures, qu'il falloit mul-
» tiplier ou varier comme les objets,
» & même comme les jugemens,
» que l'esprit porte de ces objets.
» C'est encore aujourd'hui le grand
» inconvénient de l'Ecriture Chi-
» noise, qui peint, non les sons de
» la voix, mais les objets de la
» pensée par une multitude de ca-
» ractéres ou de clefs différentes,
» & par des variétés innombrables
» dont on charge chaque clef. »

Nous dirons sur cela que des Sçavans ont pensé, comme M. P... que l'Ecriture Chinoise étoit Hieroglyphique, ainsi que celle des Egyptiens; mais que le P. Parennin * nous détrompe sur le lieu même, en nous faisant voir que les caractéres Chinois n'ont aucun rapport ni avec les sons, ni avec

* Vingt-quatriéme volume des Lettres édifiantes & curieuses p. 36.

les objets, & qu'ils sont des signes purement arbitraires. Revenons à notre Auteur, qui avouë pourtant que les caractéres Chinois sont d'une institution plus arbitraire, que les Symboles des Egyptiens.

Il prétend que l'invention de l'Ecriture courante, fondée sur les caractéres peu nombreux de l'Alphabet, soit en Egypte, soit en Phénicie, fit oublier tellement l'Ecriture Hieroglyphique, que celle-ci prit ce nom parce qu'elle cessa d'être celle du Peuple, pour devenir uniquement l'Ecriture des Sçavans & des Prêtres. Le reste l'oublia si fort, que la cupidité prenant la place de la reconnoissance des bienfaits de Dieu, effaça peu à peu l'idée de la Religion primitive. Les idées de Dieu, & du Soleil se confondirent dans l'esprit des profanes Adorateurs. Les Animaux & les Plantes qu'ils avoient sous les yeux dans les Tableaux symboliques participerent à ce culte. L'on prit pour des Héros de l'Histoire des personnages qui n'étoient

que de purs Symboles, ou plûtôt on fit l'Hiſtoire de ces Symboles, comme ſi ç'euſſent été des hommes véritables. Oſiris fut réputé Cham le pere de la Colonie. On mêla dans ſa vie controuvée quelques traits de celle de Cham. " On » devina le reſte, & l'on imagina » autant de faits qu'il y avoit de » Piéces à expliquer dans ſon Sym- » bole &c. » Tout le reſte des Symboles prit le même tour. De-là Jupiter Ammon, Neptune, Pluton, & cette foule de Divinités qui n'étoient originairement, que la figure d'un cercle ou du Soleil, de la Terre, du Ciel, & des travaux humains, ou des fêtes divines. De-là l'Hiſtoire réduite en Mythologie, & la Mythologie devenuë Hiſtoire. Les Prêtres Egyptiens reconnurent l'abus étrange de cette transformation de Lettres en Divinités. Mais ſoit lâcheté, ſoit myſtére politique, ſoit difficulté de s'oppoſer au torrent, ſoit connivence ſecrete ou demi-perſuaſion, ils n'oſerent, ou ne purent arrêter

le progrès d'un mal si contagieux. L'Auteur après s'être attaché à expliquer dans un grand & sçavant détail les principales Piéces de la Mythologie Egyptienne, Grecque & Romaine, qu'il ramene à l'Ecriture Symbolique, frappe le dernier coup en citant Isocrate, Epictete & Cicéron au sujet des mystéres d'Eleusis.

« Ceux qui ont part aux my-
» stéres, dit le premier, s'assurent
» de douces espérances, aussi bien
» pour le moment de leur mort,
» que pour toute la durée de leur
» vie. Tous ces mystéres, ajoûte
» Epictete, ont été établis par les
» Anciens pour regler la vie des
» hommes, & pour en éloigner les
» désordres. . . . . Je n'entre point,
» dit Cicéron, dans le détail des
» cérémonies d'Eleusis, qui sont
» si saintes & si vénérables. Je passe
» aussi sous silence le culte, qui est
» particulier à l'Isle de Samothrace,
» & les mystéres qu'on célébre à
» Lemmos, au cœur d'une vaste
» enceinte de Forêts. Quand ces

.téres ſont expliqués & rame-
; à leur vrai ſens, il ſe trou-
,e que c'eſt moins la nature des
, Dieux qu'on nous y apprend,
» que la nature des choſes mêmes,
» ou des vérités dont nous avons
» beſoin...... Par le ſecours de
» ces myſtéres nous avons connu
» les moyens de ſubſiſter. Les le-
» çons qu'on y donne, ont appris
» aux hommes non-ſeulement a
» vivre dans la paix & avec dou-
» ceur, mais même à mourir dans
» l'eſpérance d'un meilleur ave-
» nir. »

L'Auteur interpréte tout cela d'une maniére très-adroite, pour amener Cicéron ſur-tout à ſon ſentiment. Il ne doute pas qu'il n'en ſoit, & pour faire ſentir toute la force & la conformité de ces courts paſſages avec ſon explication nouvelle des anciens Symboles, il finit cet article par la traduction littérale des termes employés dans les fêtes Eleuſiniennes. Contentons-nous d'un morceau du réſultat. Le voici.

« Le voyage de Cerès est un
» tissu d'Historiettes inventées pour
» donner quelque sens aux termes,
» & aux figures qu'on conservoit
» dans les fêtes, sans y rien com-
» prendre; mais qui dans leur pre-
» miére institution tendoient à re-
» présenter le bouleversement des
» dehors de la terre causé par
» le Déluge, les changemens de
» l'air, & des saisons, la perte de
» l'ancienne abondance, & les lon-
» gues traverses que le labourage
» avoit eu à surmonter. L'Isis qui
» paroissoit dans cette fête commé-
» morative du triste état des hom-
» mes après le Déluge, représen-
» toit la terre, & on lui donnoit
» alors un nom propre à exprimer
» le changement que le Déluge
» avoit introduit dans notre de-
» meure, dont il avoit bouleversé &
» rompu les dehors. On la nom-
» moit *Cerès* qui signifie *ruine*,
» *fracture*, *bouleversement*. Cette
» mere désolée pleure la perte de
» sa chere fille. Elle regrette l'abon-
» dance perduë ...... Elle pleure

blé caché ...... ce sens n'est
as équivoque. *Perephatta* signi-
fie l'*abondance* perduë ; & Persé-
phone ou Proserpine signifie le
» *blé caché, le blé égaré* &c. »

Le troisiéme & dernier Chapitre roule sur la divination, sur les augures, les influences, l'aruspicine, les Serpens, les enchantemens, l'Astrologie, le pouvoir des Planetes, les sept jours de la semaine, les Sibylles, les talismans, les retours climactériques, l'alchymie, & les évocations. On sent qu'après l'origine des faux Dieux trouvée dans l'Ecriture Egyptienne ; il n'est pas difficile à l'Auteur d'y ramener celle de ces superstitions, qui ont si long-tems infatué le monde, sans qu'il en soit tout-à-fait détrompé. Quelque curieux que soit ce morceau, l'étendue que nous avons donnée au crayon de ce premier Livre ne nous permet pas d'en développer davantage. Nous renvoyons le Lecteur à tout ce détail de l'Histoire du Ciel Poëtique, & nous remettons

à un autre Extrait le Monde des Philosophes. Article qui nous paroît d'une toute autre conséquence que celui des Poëtes, quoique celui-ci soit tout-à-fait important par la nouveauté du sistême.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ARTICLE CXIII.

LA ENRIADE TRADOTTA in Italiano in versi sciolti, da Paniasse Cabiriano, Fiorentino 1739. *La Henriade traduite en Italien en Vers libres, par M. Paniasse Cabiriano, Florentin.* in-8°. *Sans nom d'Imprimeur, ni du lieu de l'impression.*

CE n'est ici que le premier Chant de ce célébre Poëme, mais on assure que les autres suivront de près, & qu'on les l

ra aux seuls Souscripteurs; car
uvrage ne sera point vendu pu-
quement. Les Souscriptions sont
: six livres, qu'on payera en pre-
ant le premier Chant : l'on don-
era les autres sans rien exiger da-
antage. Ceux qui voudront sous-
rire s'addresseront à M. *Nenci*,
ıez Chaubert, Libraire, Quay
es Augustins à *Paris.* Voici ce
ı'écrit M. de *Voltaire* sur cette
'raduction, à M. l'Envoyé de &c.

J'avois peur Monsieur, qu'il n'en-
ât trop d'amour propre dans le plai-
', que m'a fait la Traduction Ita-
'nne de la Henriade de M. Nenci.
{ais puisque vous en êtes content,
ne dois plus douter du jugement
e j'en ai porté, & je n'ai qu'à
mercier l'Auteur qui m'a embelli.
compte avoir l'honneur de vous
ire ma cour dès que j'aurai un
u de santé. Vous connoissez mon
ıdre & respectueux attachement
ır vous. VOLTAIRE.

A Paris ce 18. *Octobre* 1739.

Paniasse Cabiriano est le nom Académique de M. *Nenci*, de l'Académie des *Arcadi*. Il est encore Membre de quelques autres Académies.

FRANCE

DE PARIS.

La vie de Saint Dominique d Guzman, Fondateur de l'Ordre de Freres Prêcheurs, avec l'Histoir abrégée de ses premiers Disciples Par le R. P. A. Touron, Religieu du même Ordre. A Paris, chez Gij sey, ruë de la Vieille Bouclerie, Bor delet, ruë Saint Jacques, Savoye ruë Saint Jacques, Henry, ruë d la Harpe. Durand, ruë Saint Jac ques 1739. in-4°. *de près de* 80 *pages.*

Le P. *Touron*, après avoir donné la vie de Saint *Thomas d'Aquin* dont nout avons rendu compte a mois de Janvier, de Février, & de Mars 1738. à publié depui quelque tems celle de Saint *Domi-*

ue, Fondateur de son Ordre.
Historien a bien de l'avantage,
and il a à traiter des sujets aussi
aux, aussi grands que ceux qu'à
oisis le P. *Tournon*. Ç'en est un
core également flateur & glo-
eux, de les trouver chez soi, par-
i ses peres, & ses maîtres. Tels
nt ces hommes illustres dont nous
ons ici l'Histoire; sur-tout Saint
ominique, leur chef & leur mo-
le. Falloit-il d'autres motifs à
Auteur, pour l'entreprendre?
omme elle fait une partie impor-
nte & curieuse de celle du trei-
éme siécle, & qu'il n'a rien omis
ur répondre à la dignité du su-
, son Ouvrage mérite une place
rmi les meilleurs que nous ayons
ce genre.

ARTICLE CXIV.

CATALOGUE

DES OUVRAGES DONT il est fait mention dans les quatorze Volumes de ces Mémoires, pour l'année 1739.

§. I.

Religion, Ecriture Sainte, Théologie, Controverse.

LEs deux Livres de *S. Augustin* de la Grace de J. C. & du Péché Originel traduits en François. Janvier, 103.

Analyse abrégée de l'Ouvrage intitulé, *La Religion Protestante convaincuë de faux* &c. Par M. *Maynard*, Janvier 140.

Theologia Positivo-Polemico-Scholastico-Historica, ad symbolum Fidei accommodata &c. studio R. P. D. Placidi Troyli. Janvier 175.

Friponnerie Laïque des prétendus Esprits Forts d'Angleterre. Par M. N. N. Février, 363.

Lettre à M. ***. sur un Article de ces Mémoires, au Mois de Mars 1737. Mars I. PART. 436.

Fratris Pii-Thomæ Milante, *Ordinis* Prædicatorum, *Exercitationes Dogmatico-Morales, in Propositiones proscriptas à S S. Pontifice* Alexandro VII. Mars. I. PART. 558.

Edition de S. *Jean Chrysostôme* en XII. Tomes *in-fol.* Par Dom *Bernard de Mont-faucon.* Avril, 941.

Examen des Propositions de *Bayus*, & discussion des Propositions du P. *Quesnel.* Avril, 941.

Traité du Formulaire &c. Juin, 1154.

Le commencement de l'Histoire de l'Eglise, ou Paraphrase sur les Actes des Apôtres. Juin, 1230.

Lettre au P. *Merlin* J. Juin, 1269.

Lettres d'un Théologien Réformé, à un Gentil-homme Luthérien. Juin, 1297. Août, 1598. Novembre, 2322.

Lettre de l'Auteur du Traité de la véritable Religion &c. Août. I. PART. 1655.

La Religion Chrétienne prouvée par les faits. Par M. l'Abbé *Houtteville*. Août I. PART. 1700.

De l'immortalité de l'ame, & de la Vie Eternelle. Par *Guil. Sherlock*. Septembre, 1902.

Dissertatio Physico-Theologica de Accidentibus Eucharisticis. Octobre, 2256.

Dissertatio Physico-Thelogica de Aqua Sacri Calicis in Christi *sanguinem convertenda*. Octob. 2259.

Nouvelle Edition d'*Origene*, à Paris chez *de Bure* l'aîné. Octobre, 2268.

§. II.

HISTOIRE UNIVERSELLE, CHRONOLOGIE, GE'OGRAPHIE.

Remarques de M. *Bellin* Ingénieur au Dépôt de la Marine, sur un petit Ecrit qui a pour titre : Réponse de M. d'*Anville* Géographe du Roi, au Mémoire envoyé à l'Académie Royale des Sciences &c. Janvier, 86.

Reggia Marsicana, Ovvero Memorie Topographico-Storiche di varie Colonie antiche è moderne, della Provincia di Marsi, *& di* Valeria. Janvier, 177.

Lo Stato présente du tutti i Paësi è Popoli del Mondo &c. Del Signor SALMON &c. Février, 362.

Histoire du Monde Sacrée & Profane, depuis la Création du Monde, jusqu'à la destruction de l'Empire des Assyriens &c. pour servir d'introduction à

l'Histoire du Docteur *Prideaux*. Par M. *Samuel Schuckford*. Mars, 547.

Observations sur la Construction de la Carte de l'Ocean Méridional. Par M. *Bellin*. Avril, 874. May, 979.

Le Grand Dictionnaire Géographique, Historique & Critique de M. *Bruzen de la Martiniere*. May, 1129. Juillet, 1506.

Recherches Géographiques sur quelques villes de l'ancienne *Gaule*. Août, 1643.

Principes de l'Histoire pour l'éducation de la Jeunesse. Par M. L'Abbé Lenglet. Septembre, 2006.

§. III.

HISTOIRE ECCLESIASTIQUE.

Traité du Formulaire. Juin, 1154.

Abrégé Historique des détours & des Variations du Jansénisme &c. Août, 1570.

Histoire du Ministere du Cardinal *Ximenes*, par M. *Marsollier*. Août. I. PART. 1690.
Histoire de l'Eglise Gallicanne. Par le P. *Fontenai* de L. C. D. J. Tomes IX. & X. Octobre, 2267.
Histoire du Fanatisme de notre tems. Par M. *de Brueys*. Octobre, 2271.

§. IV.

HISTOIRE PROFANE, RELATIONS, VOYAGES.

Histoire Ancienne des Egyptiens &c. Par M. *Rollin* &c. Tome XII. Janvier, 26. Février, 197.
Généalogies des Maisons Souveraines. Tome III. Contenant la Maison Royale de *France*. Tome IV. Contenant les Maisons qui ont possedé les différentes parties des Royaumes de *Bourgogne* & d'Arles. Janvier, 55.

Histoire de LOUIS XIV. Par M. de la Hode. Janvier, 171.
Reggia Marsicana &c. Voyez §. II.
Histoire Romaine depuis la fondation de *Rome* jusqu'à la Bataille d'*Actium*. &c. Par M. *Rollin*. Mars, 389. Octobre, 2188.
Historia da America *Portugueza*, *desde o anno de mil è quinientos do seu descobrimento &c.* Mars. I. PART. 552. Octobre, 2207.
Vita è Campeggiamenti del Serenissimo Prencipe Francesco Eugenio di Savoya &c. Avril, 787.
Recueil de divers Ecrits pour servir d'éclaircissemens à l'Histoire de *France*. Par M. *Lebœuf*. Avril, 910. May, 1082. Juillet, 1433. Août, 1544. Octobre, 2266. Novembre, 2412.
Histoire Génerale & Particuliere des Finances. Par M. *Du-Frêne de Francheville*. Avril,

des *Sciences & des beaux Arts*. 2635. 938. Septembre, 2031.

Mémoire Historique & Généalogique sur la Maison de *Bethune*. Par M. *Dubuisson*. May, 1034. Août. I. PART. 1688.

Réponse de M. le Duc de *Sully* à une Lettre, & un Mémoire Historique &c. Envoyés par le sieur Dubuisson. May, 1049.

Généalogies Historiques, ou Eclaircissemens curieux des tems anciens, en Allemand. May, 1113.

Primordia Corcyræ. Juillet, 1388.

Histoire d'*Epaminondas*, par M. *de Seran de la Tour*. Juillet, 1454.

Tite-Live. Traduction Françoise, par M. *Guerin*. Août. I. PART. 1689. Septembre, 1974.

Lettres Edifiantes & Curieuses. XXIV. Recueil. Août. I. PART. 1695. Novembre, 2350.

Histoire Héroïque pour l'Instruction d'un jeune Prince &c. Août. I. PART. 1699.

Octaviani Gentilii, *de Praticiorum origine, varietate, præſtantia, juribus* &c. Octobre, 2094.
Relation de l'Expédition de *Moka* en l'année 1737. Octobre, 2270.
Hiſtoire des Séquanois, Par M. *Dunod*. Octobre, 2273.
Le Hollandois, ou Lettres ſur la *Hollande*. Par M. *de la Barre de Beaumarchais*. Octobre, 2273.
Recherches ſur les Cauſes de la Guerre de *Turquie* & de *Moſcovie*. Octobre, 2274.
Voyages & Avantures du ſieur *Le Beau* chez les *ſauvages* de l'*Amérique*. Octobre, 2274.

§. V.

ANTIQUITÉ'S, MÉDAILLES, INSCRIPTIONS.

Traité ſur les Lampes des Anciens. Février, 358.
Lettre du P. *Panel*, de la C. de

‚. à M. D. B. Mars, 540.
‑echerches sur la maniére d'Enterrer des Anciens à l'occasion des Tombeaux de Civaux. Avril 820.

Lettre écrite à M. le Chevalier *Aleman*, Comte de *Chateauneuf*, au sujet de l'Amphithéâtre de *Nismes*. Juin 1216.

Lettre de M. l'Abbé *Bellet*, sur une Médaille de *Bourdeaux*. Juin 1238.

Explication de divers Monumens singuliers, qui ont rapport à la Religion des plus anciens Peuples, avec l'Examen de la derniére édition de S. *Jérôme*. Octob. 2266.

La Science des Médailles. P. le P. *Joubert* II. édit. Octob. 2269.

§. VI.

MORALE, SERMONS, DISCOURS DE PIE'TE', LIVRES DE DE'VOTION.

Maximes & Réflexions Morales traduites de l'Anglois avec une traduction nouvelle en Vers, de l'Essai sur l'Homme, de M. *Pope*. Février, 246.

Quadresimale del P. Liborio Siniscalchi, *della Compgania di* Gesu. Février, 360.

Sacre Prose, con gli, argomenti in verso, di Fra Fulgenzo della Croce. Février, 360.

Instruzioni discrete pell' Orazione, dell' Abate D. Giuseppe Mazzapica. Février, 360.

Extrait d'une Lettre écrite de *Lyon* au sujet de la nouvelle édition du Traité de l'Amour de Dieu, de Saint *François de Sales*. Février, 369.

Œuvres spirituelles du P. *le Valois* de la C. de J. Fevrier, 379.

Traité des Récompenses éternelles. Par M. l'Abbé *le Pelletier.* Février, 379.
Œuvres Spirituelles de feu Monseigneur *Fenelon*, Archevêque de *Cambray*. Mars, I. PART. 549.
Prediche Quadragesimali del P. D. Pietro Maria Setajoli *Chierigo Regolare &c.* Mars, I. PART. 550.
La Via della Perfezione insegnata da Jesu, all' anima *sua diletta. Del M. R. P. Fra* Gioachimo Palma. Mars, 557.
Pensées diverses sur l'Homme. Par M. P. Mars, 563.
Des Fins dernieres de l'Homme. Par le R. P. *Pallu*, de la C. de J. Mars, I. PART. 556.
Traité de l'Amour de Dieu, par Saint *François de Sales* &c. Sep. 1948.
Du saint & fréquent usage des Sacremens de Pénitence, & d'Eucharistie &c. Par le P. *Pallu*. Octobre, 2269.
De l'Institut des Carmélites Réformées par Sainte *Thérése*, Novembre, 2387.

Sermons pour le Carême, par le P. *du Fay*. Octobre, 2273.

§. VII.

Droit, Politique.

Supplément au Corps Universel du Droit des Gens &c. Par M. *de Barbeyrac*. Août. I. P. 1696.

De Servorum Dei Beatificatione & Beatorum Canonisatione. Par le Cardinal *Lambertini*. Août. I. Part. 1698.

Traité sur les Lettres de Changes. Août. I. Part. 1698.

Traité des Prescriptions, de l'Aliénation des Biens des Gens d'Eglise, & des Dixmes. Par M. *Dunod*. De la main-morte, & du retrait lignager. Octobre, 2273.

Pontifical Romain, imprimé à *Bruxelles*, par les soins du Cardinal *Annibal Albani*.

§. VIII.

§. VIII.

PHILOSOPHIE, MATHE'MATIQUES, HISTOIRE NATURELLE, ME'DECINE.

Il Nevvtonianismo per le Dame, overo Dialoghi sopra la Luce e i Colori. Par M. *Algarotti.* Janvier, 5.

Lettre de l'Auteur de la Dissertation Physique sur la cause de la Pesanteur &c. A l'Auteur des Leçons de Physique. Janvier, 154.

Regle Artificielle du tems. Traité de la Division naturelle & artificielle du tems. Par M. *Henry Sülly.* Augmenté par M. *Julien le Roi.* Janvier, 182.

Lettre de M. *Arnoult* aux Auteurs du Journal de Trévoux. Février, 243.

Cinq Méthodes de preparer les Remedes ordinaires de Médecine & de Chirurgie &c. Fev, 279.

Traité sur l'Acier d'*Alsace*, ou l'Art de convertir le Fer de Fonte en Acier. Fevrier, 306.

Réponse de l'Auteur des Leçons de Physique à la Lettre de M. *Bouillet*. Fevrier, 321.

Lettre à l'Auteur des Réfléxions sur les Ouvrages de Littérature. Fevrier, 330.

Harmonie des deux Sphéres céleste & terrestre, par M. *Goiffon*. Fevrier, 342. Mars. I. P. 520. Avril, 946. Mai, 953.

Elemens de Géométrie &c. Par M. *le Ratz de Lanthenée*. Mars, 415.

Traité de la Communication des Maladies & des Passions, avec un Essai pour servir à l'Histoire naturelle de l'homme. Mars, 421.

Leçons de Physique expliquées au Collége Royal, par M. l'Abbé *de Moliers*. Leçons XV. & XVI. Mars, 461. Novembre, 1466.

Mechanica Expositio venerorum variis Dissertationibus comprehensa,

Autore Richardo Mead. Mars, I. PART. 482.
Remarques Astronomiques du P. *de Rebeque* de la C. de J. sur les Tables Astronomiques de M. *de la Hire*. Mars. I. PART. 514.
Réfléxions Militaires & Politiques du Marquis *de Santa Cruz*. Mars. I. PART. 559.
Traité de Trigonométrie Rectiligne & Sphérique, avec les Tables des Sinus, & des Logarithmes; par M. ***. Mars. I. PART. 559.
Essais & Observations de Médecine de la Société d'*Edimbourg*, Traduction Françoise. Mars. I. PART. 560.
Cours d'Opérations de Chirurgie de M. *Sharp*, traduit en François. Mars. I. PART. 560.
Les Ruses de Guerre de *Polien*, traduites du Grec en François, avec les Stratagêmes de *Frontin*. Mars, 561.
Nouveau Spectacle préparé par M. *Servandoni*, dans la Salle des Machines, au Palais des *Thuil-*

leries. Mars. I. PART. 565.
Cours d'Expériences Chymiques. Par M. *Rouelle*. Mars, I. P. 567.
De la Nature du Feu, & de sa Propagation &c. Par M. *Grandin*. Mars. II. PART. 764.
Tractatus Richardi Mead &c. *de Imperio Solis & Lunæ in corpora Humana*. Avril, 773.
Projet d'une Nouvelle Optique des couleurs, fondée sur les observations &c. Avril, 804.
Description & avantages d'une Machine Hydraulique, pour fournir d'eau les Habitans de la Ville de *Paris*. Par M. *Pinson*. Avril, 892.
Leçons gratuites de Mathématiques. Avril, 943.
Essai de Physique, par Pierre *Van Musschenbroek*, Professeur de Philosophie & de Mathématique. Mai, 1113. Octobre, 2112. Novembre, 2435.
Lettre de M. *de Villartay*, Médecin à *Vitré*, au sujet d'une Maladie extraordinaire. Mai, 1110.

'rix de l'Académie des Sciences, pour l'année 1738. Mai, 1134. Juillet, 1416.
'adran vertical du sieur *Baradelle.* Mai, 1135.
xamen du vuide, ou espace Newtonien rélativement à l'idée de Dieu. Juin, 1145.
ettre à M. le Chevalier *Aleman.* Juin, 1216. V. §. V.
)émonstration Physico-Mathématique de la vérité des grands tourbillons de *Descartes*, & de la fausseté des petits tourbillons de *Malebranche.* Juin, 1242.
)bservation de l'Eclipse de Lune faite au Cap François &c. Par le P. *Boutin* J. Juin, 1323.
.e Spectacle de la Nature. Troisiéme Partie, tome IV. Juillet, 1337. Août, I. PART. 1323.
Bernardi Siegfried Albini *Dissertatio de sede & causa coloris Æthiopum* &c. Juin, 1324. A. M. L. P. D. M. Août, 1675.
Réponse de l'Auteur des Leçons de Physique, à la Démonstration Physico-Mathématique de

la fausseté des petits tourbillons. Août, 1679.

Notizie Historiche e critiche intorno alla Vita, all' Invenzioni, e agli scritti di Archimede. *Del Co.* Gioan. Maria Mazzuchelli. Août, Part. 1687.

Estampes du sieur *le Bas*. Août, 1695.

Traité sur les Lettres de Change &c. Par M. *Fuleman*. Août, I. Part. 1698.

Lettre de M.***. Au R. P. *Castel*. Septembre, 1935.

Défense de la Démonstration de la fausseté des petits tourbillons &c. Septembre, 1993.

Démonstration Physique de la cause de la Pesanteur &c. Septembre, 2023.

Méthode pour perfectionner, & rendre plus efficace l'usage du Quinquina. Sept. 2055.

Observation d'une Lumiére Boréale, faite à *Toulon*, par le P. *du Chatelard*. Septembre, 2060.

La Curiosité Fructueuse. Septembre, 2072.

des Sciences & des beaux Arts. 2647
Carte des Camps & Attaques du Fort de *Compiegne* en 1739. Septembre, 2079.
Prix proposé par l'Académie de Chirurgie, à *Paris*. Septembre, 2080.
Examen & Réfutation des Elémens de la Philosophie de *Nevvton*, de M. *de Voltaire*. Octobre, 2151. 2265.
Bernardi Siegfried Albini *Dissertatio de Arteriis & venis intestinorum hominis*. Octobre, 2252.
Abrégé de l'Anatomie du Corps Humain &c. Par M. *Verdier* 2. édi. Octobre 2267.
Nouvelle Méthode des Fluxions; Œuvres posthume de M. *Nevvton*. Octobre, 2269.
Aphorismes de Médecine, traduits du Latin de M. *Boerhaave*. Octobre, 2270.
Traité de la Matiére Médicale Octob. 2271.
Traité du Vertige, de M. *de la Métrie*. Octob. 2271.
Avis sur les Cadrans Solaires. Octobre, 2274.

Mémoires pour servir à l'Histoire des Insectes. Par M. *de Reaumur* &c. Tome 4. Decemb. 2493.
Réponse du P. *Castel* à la Lettre de M. ***. dattée du 2. de Juillet 1739. &c. Decemb. 2463.
Histoire du Ciel considéré selon les Philosophes &c. Decembre, 2542.

§. IX.

ELOQUENCE, RHÉTORIQUE ; POESIE, GRAMMAIRE.

Poëtarum ex Academiâ Gallica qui Latinè aut Græcè scripserunt, Carmina. Janvier, 129.
Il Viticondo, *Poëma del Duca* Annibale Marchese. Janvier, 176.
Choix de Poësies Morales & Chrétiennes, depuis *Malherbe* jusqu'aux Poëtes de nos jours. Tome I. Par M. L. F. D. L. M.... Janvier, 177. May, 1029. Octobre, 2263.
Epitre X. de M. *Rousseau* à

I. Racine. Janvier, 186.

ortrait de son Eminence Monseigneur le Cardinal de *Fleury.* P. M. *Hudelmann.* Février, 284.

In Laudem Sti. Joannis-Francisci Regis, *è S. J. &c. Festi Cantus.* Février. 382.

De Credulitate in Doctrinis, Harangue du P. *Porée* de la C. de J. Mars. I. PART. 271. Avril, 857.

Obras Lyricas de Don Francisco Antonio de Bances *y* Baeça. May, 963.

Medus Tragedie. May, 1132.

Les *Muses*, Piéce Dramatique. May, 1133.

Panégyrique du Roi, prononcé à *Strasbourg*, par M. *Schoepfflin.* Juillet, 1508.

Prix de l'Académie des Jeux Floraux, pour l'année 1640. Septembre, 2066.

Poëme de l'Education, Par M. *Lavau.* Septembre, 2079.

Ode de M. *Le Roi* sur la Paix. Septembre, 2080.

Poëme de M. *Petit* ſur la Paix. 2081.

Traité de l'Orthographe Françoiſe, en forme de Dictionnaire. Octobre 2261.

Parodies du nouveau Théâtre Italien. Octobre, 2272. IX. Volumes du nouveau Théâtre Italien. *Ibid.*

Leonidas. Poëme traduit de l'Anglois. Octobre, 2274.

Poëſies Chrétiennes de ſieur *Cheveau. Ibid.*

Diſcours prononcés au Parlement de *Provence*, par un de Meſſieurs les Avocats Généraux. Novemb. 1462. Decemb. 2477.

Epithalame ſur le Mariage de Madame *Louiſe-Elizabeth* de *France* &c. Novembre, 1464.

Prix de l'Académie des Belles Lettres, Sciences & Arts de *Bourdeaux*. Novembre, 1464.

Illuſtriſſimo Burgundici Senatûs Principi Joan. Berbiſeio &c. Décembre, 2542.

§. X.

CRITIQUE, MELANGES, HISTOIRE LITTE'RAIRE.

Lettre au ſujet de l'Académie des Baux Arts de *Lion.* Février, 369.
Extrait des Regiſtres de l'Académie des Beaux Arts de *Lion*, du Lundi Décembre 1738. Février, 371.
Bibliotheca Oriental y Occidental, Nautica y Geographica de Don Antonio de Leon Pinelo.. Février, 357. May, 1064.
Hiſtoria da Academia Real da Hiſtoria Portugueſa, compueſta por Manoel Telles da ſylva. Mars, 550. Juin, 1279. Juillet, 1476.
Apologie de S. *Bernard*, contre les calomnies qui ſont répanduës dans le Dictionnaire de M. *Bayle.* Mars II. PART. 581. Août. II. PART. 1710.
Lettre écrite aux Auteurs du Journal de *Trévoux*, au ſujet du Li-

vre de la Théorie & Pratique du Jardinage. Avril, 934.
Extrait des Regiſtres de l'Académie des Baux Arts établie à Lion; du 13. Avril 1739. Mai, 1120.
Don-Quichote. Juin, 1324.
Œuvres mêlées de M. L'Abbé *Nadal*. Août. I. PART. 1517. Octobre, 2272. Novembre, 2285.
Notizie Hiſtoriche è Critieche intorno alla vita, alle Juvenzioni, & agli ſcritti di Archimede. *Août*, 1687.
Catalogue de la Bibliotheque du Roi. Deux premiers volumes. Août. I. PART. 1690.
Bibliotheca Bibliothecarum Nova. M. SS. Août I. PART. 1691.
Obſervations Hiſtoriques & Critiques ſur l'Abbaye de Clairvaux. Août. II. PART. 1821.
Eloge du P. *Tournemine*. D. L. C. D. J. Septembre, 1964.
Reflexions ſur les Ouvrages de Littérature. Octobre, 2271.

La Mythologie & les Fables expliquées par l'Hiſtoire. Par M. L'Abbé *Banier*. Octob. 2271.

Eſſais de Littérature & de Morale de M. l'Abbé *Trublet*. Octobre, 2272.

Œuvres mêlées de M. *Pope*. *Ibid*. Novembre, 2285.

Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des hommes Illuſtres dans la République des Lettres. Octobre, 2273.

Eloge du P. *Vaniere*, de la C. de *Jeſus*. Novembre, 2403.

Recueil de divers Ecrits pour ſervir d'éclairciſſemens à l'Hiſtoire de *France*.... Par M. L'Abbé *Lebœuf*. Décembre, 2520.

Fin du Catalogue.

TABLE DES ARTICLES du mois de Decembre 1739.

ART. CVII. Discours prononcés au Parlement de *Provence*, par un de Messieurs les Avocats Généraux. 2477

ART. CVIII. Mémoires pour servir à l'Histoire des Insectes. Par M. *de Reaumur* &c. Tome IV. 2493

ART. CIX. Recueil de Divers Ecrits pour servir d'éclaircissemens à l'Histoire de *France*. 2528

ART. CX. *Illustrissimo Burgundici Senatus Principi* Joan. Berbiseio &c. 2542

ART. CXI. Réponse du P. *Castel* à la Lettre de M. ***. dattée du 2. de Juillet 1739. &c. 2563

ART. CXII. Histoire du Ciel considéré selon les Philosophes &c. 2592

des Sciences & des beaux Arts. 2655
ART. CXIII. Nouvelles Littéraires. 2624
ART. CXIV. Catalogue des Ouvrages dont il est fait mention dans les Mémoires de l'année 1739. 2628

Fin de la Table.

Errata pour la seconde Partie du mois d'Août 1739.

PAge 1891. lig. derniere, M. du Cange, que les R R. P P. B B. ont suivi, *lis.* que le R. P. *Beaunier*, Religieux Bénédictin a suivi.

Errata pour le mois de Novembre 1739

PAge 2296. lig. 5. préfere ces Héros, *lis* préfere des Héros.

Page 2420. lig. 6. une hache à détremper le mortier, *lis.* une gâche.

Errata pour le mois de Décembre 1739.

PAge 2511 Lig 27. *Poloneus*, lisez *Poloncus*.

2525 lig. 11. le fruit, *lis.* les fruits.

2537 lig. 26. authentique Les Princes, *lis.* authentique, les Princes.

2541 lig. 25. *solidos Francos*, lis. *solidi Franci*.

2542. lig. 17. *mox*, lis *mox*.

2547. lig. 5. ses mêmes, *lis.* les mêmes.

2551. lig. 24. *dedicit*, lis. *dedidicit*.

2555. lig. 26. offroient, *lis.* offroit.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier le préſent *Journal*, dont il m'a paru que l'impreſſion pouvoit être permiſe. LE ROUGE.

De l'Imprimerie de C. ROBUSTEL.